OEUVRES DE D'ALEMBERT. TOME PREMIER. 1RE. PARTIE [-CINQUIÈME. 2E...



ŒUVRES COMPLÈTES

DE

D'ALEMBERT.

TOME QUATRIÈME.

Iʳᵉ. PARTIE.

CONTENANT

APOLOGIE DE L'ÉTUDE. — SUR L'HARMONIE DES LANGUES. — MORCEAUX CHOISIS DE TACITE, ET D'AUTEURS ANCIENS ET MODERNES. — SYNONYMES. — RÉFLEXIONS SUR L'ÉLOCUTION ORATOIRE, etc. etc.

A LONDRES,

Chez Martin Bossange et Co., 14 Great Marlborough street.

PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE A. BELIN,
Rue des Mathurins S.-J., n° 14.

ŒUVRES

DE

D'ALEMBERT.

TOME QUATRIÈME.

Ire. PARTIE.



PARIS.

A. BELIN, RUE DES MATHURINS S.-J., N°. 14.
BOSSANGE PÈRE ET FILS, RUE DE TOURNON, N°. 6.
BOSSANGE FRÈRES, RUE DE SEINE, N°. 12.

1822.



APOLOGIE DE L'ÉTUDE.

Ce titre paraîtra sans doute une méprise : c'est, dira-t-on, l'éloge et non l'apologie de l'étude que vous voulez faire; pourquoi entreprendre de plaider une cause qui en a si peu de besoin? Et qu'y a-t-il de plus propre que l'étude à nous consoler, à nous instruire, à nous rendre meilleurs et plus heureux? Et là-dessus on débitera des maximes qu'en croira bien vraies, parce qu'elles seront bien triviales, et on citera le beau passage de Cicéron sur l'avantage des lettres, dans son oraison pour le poète Archias; et on croira cet avantage prouvé sans réplique, car que répondre à un passage de Cicéron?

Tel sera infailliblement le langage de tous ceux qui, n'ayant point attaché leur existence à la culture des lettres, n'y cherchent et n'y trouvent qu'un délassement sans prétention, peu fait pour amener le dégoût, et pour éveiller l'envie.

Il n'en sera pas tout-à-fait de même, si nous interrogeons ceux qui ont embrassé l'étude par choix, par état, par le désir de la considération et l'estime; car c'est un prix auquel les gens de lettres aspirent, ils mentent quand ils affectent de le dédaigner. Mais demandons à la plupart d'entre eux quel fruit ils ont tiré de leurs veilles? Leur réponse peu consolante nous apprendra que pour connaître les inconvéniens secrets d'une profession, il faut s'adresser à ceux qui l'exercent, et non pas à ceux qui ne font qu'en s'en amuser.

L'expérience l'a dit long-temps avant Horace : on ne se trouve heureux qu'à la place des autres, et jamais à la sienne : le seul avantage que donnent les lumières, si c'en est un, est de n'envier l'état de personne, sans en être plus content du sien.

N'imaginons pourtant pas, car il ne faut point s'exagérer ses propres maux, que le bonheur soit incompatible avec la culture des lettres. Dans cet état comme dans les autres, quelques prédestinés échappent à la loi commune, et chacun se flatte qu'il sera le prédestiné : sans cela, il faudrait être imbécile pour ne pas brûler ses livres, à commencer par ceux qu'on pourrait avoir faits. Mais la même Providence, qui semble avoir attaché le bonheur à la médiocrité du rang et de la fortune, semble aussi l'avoir attaché de même à la médiocrité des talens, apparemment pour nous guérir de l'ambition en tout genre. Cette médiocrité contente et tranquille, qui nourrit doucement l'amour-

propre, sans effrayer celui de personne, qui permet de se croire quelque chose sans trop de vanité, et aux autres de nous compter pour rien sans trop d'injustice, cette *médiocrité d'or*, pour appliquer ici une belle expression d'Horace, fait jouir ceux qui l'ont en partage d'une félicité obscure, et par là même plus assurée et plus durable. On peut comparer les talens médiocres à ce qu'on appelle dans l'Etat la *bourgeoisie aisée*, c'est-à-dire à la classe de citoyens la moins enviée et la plus paisible.

C'est principalement de cette partie de gens de lettres que nous devons prévenir les reproches. Comme ils jouissent à leur aise, en fait de réputation, d'une fortune bornée, mais très-suffisante pour eux, et que personne ne leur dispute, ils se piquent, entre autres qualités, d'un grand zèle patriotique pour la littérature, car le patriotisme dans les âmes vulgaires (je ne dis pas dans les grandes âmes) n'est guère que le sentiment de son *bien-être*, et la crainte de le voir troubler.

Quel mal vous ont fait les gens de lettres, me diront ces zélés citoyens, pour vouloir les dégoûter de leur état? Digne imitateur de ce poëte, qui exhortait les Romains à jeter dans la mer tout leur argent pour être parfaitement heureux, venez-vous nous conseiller, pour être plus heureux aussi, de mettre le feu à nos bibliothèques? N'excepterez-vous pas au moins de cette proscription générale, cinq ou six *philosophes modernes*, et par conséquent privilégiés? Ne peut-on pas même espérer que leurs ouvrages, dispersés dans la foule des autres livres, obtiendront grâce pour le reste, comme autrefois un patriarche demandait grâce pour une ville coupable en faveur de quelques justes?

On ne peut répondre qu'en riant à de pareilles déclamations. Si c'est se montrer l'ennemi des gens de lettres, que de leur parler avec intérêt des peines de leur état, ceux qui prendraient si légèrement l'alarme pour nous accuser, pourraient faire le procès, sans le savoir, à leurs meilleurs amis. En effet, s'ils trouvaient aujourd'hui dans un livre, sans nom d'auteur, que *les lettres ne guérissent de rien*, qu'*elles ne nous apprennent point à vivre, mais à disputer*; que *la raison est un mauvais présent fait à l'homme*; que *depuis que les savans ont paru, on ne voit plus de gens de bien*; ils ne manqueraient pas d'attribuer cette satire de l'esprit et des talens à quelque déclamateur moderne, ami des paradoxes et des sophismes, l'antiquité, diront-ils, était trop sage pour penser de la sorte, et encore moins pour l'écrire. C'est là pourtant ce qu'ont dit et répété Socrate, Sénèque, Cicéron même, et après eux Montaigne et cent autres. Que conclure de ces traits lancés contre les lettres par ceux qu'elles ont le plus occupés et le plus illustrés, et qui même en ont parlé ailleurs

avec tant d'éloges? Rien autre chose, sinon que la passion de l'etude, ainsi que toutes les autres, a ses instans d'humeur et de dégoût, comme ses momens de plaisir et d'enivrement, que dans ce combat du plaisir et du dégoût, le plaisir est apparemment le plus fort, puisqu'en dégriant les lettres on continue à s'y livrer, et que les Muses sont pour ceux qu'elles favorisent une maitresse aimable et capricieuse, dont on se plaint quelquefois, et à laquelle on revient toujours.

On a dans ces derniers temps attaqué la cause des lettres avec de la rhétorique, on l'a défendue avec des lieux communs: on ne pouvait, ce me semble, la plaider comme elle le mérite, qu'en la décomposant, en l'envisageant par toutes ses faces, en y appliquant en un mot la dialectique et l'analyse: par malheur la dialectique fatigue, les lieux communs ennuient, et la rhétorique ne prouve rien, c'est le moyen que la question ne soit pas sitôt décidée. Le parti le plus raisonnable serait peut-être de comparer les sciences aux alimens qui, également nécessaires à tous les peuples et à tous les hommes, ne leur conviennent pourtant ni au même degré ni de la même maniere. Mais cette vérité trop simple n'eût pas produit des livres.

Quoi qu'il en soit, ceux qui ont décrié la culture de l'esprit comme un grand mal, désiraient apparemment que leur zele ne fût pas sans fruit, car ce serait perdre des paroles que de prêcher contre un abus qu'on n'espere pas de détruire: or, dans cette persuasion, je m'étonne qu'ils aient cru porter aux lettres la plus mortelle atteinte, en leur attribuant la dépravation des mœurs. Supposons pour un moment cette imputation aussi fondée qu'elle est injuste, si les gens de lettres sont en effet coupables du désordre dont on les accuse, n'a-t-on pas dû s'attendre qu'ils en soutiendraient tranquillement le reproche? La peinture du mal pourra-t-elle les trouver sensibles, lorsque le mal même les touche si peu? Ils continueront à éclairer et à pervertir le genre humain. Mais si on avait, comme je le suppose, un désir sincere de les convertir en les effrayant, on pouvait, ce me semble, faire agir un intérêt plus puissant et plus sûr, celui de leur vanité et de leur amour-propre, les représenter courant sans cesse apres des chimeres ou des chagrins, leur montrer d'une part le néant des connaissances humaines, la futilité de quelques unes, l'incertitude de presque toutes, de l'autre, la haine et l'envie poursuivant jusqu'au tombeau les écrivains célèbres, honorés après leur mort comme les premiers des hommes, et traités comme les derniers pendant leur vie; Homere et Milton, pauvres et malheureux, Aristote et Descartes, fuyant la persécution, le Tasse, mourant sans avoir

joui de sa gloire ; Corneille, dégoûté du théâtre, et n'y rentrant que pour s'y traîner avec de nouveaux dégoûts, Racine, désespéré par ses critiques, Quinault, victime de la satire ; tous enfin se reprochant d'avoir perdu leur repos pour courir après la renommée. Voilà, pourrait-on dire aux jeunes littérateurs, le sort qui vous attend si vous ressemblez à ces grands hommes. Peut-être après la lecture d'un pareil livre, serait-on tenté de fermer pour jamais les siens, comme on allait se tuer autrefois au sortir de l'école de ce philosophe mélancolique, qui décriait la vie au point d'en dégoûter ses auditeurs, et qui gardait pour lui le courage de ne se pas tuer.

Il est vrai que dans ce triste et effrayant tableau, où l'on tracerait avec les couleurs de l'éloquence les malheurs essuyés par les gens de lettres, il faudrait bien se garder, pour ne pas manquer son but, d'y opposer les marques d'honneur, de considération et d'estime que les talens ont reçus tant de fois. Mais l'éloquence n'en use pas autrement, elle ne peint jamais que de profil.

La raison l'admire sans lui céder ; elle s'en amuse et s'en défie. Éclairés par cette raison froide, mais équitable, écoutons-la dans le silence. Envisageons d'abord l'étude en elle-même, et bornons-nous, dans cet écrit, à quelques réflexions moitié tristes, moitié consolantes, sur les dégoûts qu'on y éprouve, et sur les ressources qu'on peut y trouver.

La paresse est naturelle à l'homme. On objectera qu'il est condamné au travail, mais, puisqu'il y est condamné, ce n'était donc pas sa première destination. Semblable à un pendule qu'une force étrangère a tiré de son repos, il tend à y revenir sans cesse. Mais, pour suivre la comparaison, ce même pendule, une fois éloigné de sa situation naturelle, y retombe mille fois sans s'y arrêter, jusqu'à ce que son mouvement, ralenti peu à peu par le frottement et par la résistance, soit enfin totalement détruit. Il en est de même de l'homme ; sans cesse le penchant le ramène au repos, et sans cesse l'agitation que ses désirs lui ont imprimée, l'en fait sortir pour le chercher encore, jusqu'à ce que son âme, usée peu à peu par ces désirs mêmes, et par la résistance qu'elle a éprouvée pour les satisfaire, jouisse enfin d'une triste et tardive tranquillité. Nous portons deux hommes en nous, un naturel et un factice. Le premier ne connaît d'autres besoins que les besoins physiques, d'autres plaisirs que celui de les contenter, et de végéter ensuite sans trouble, sans passions et sans ennui. L'homme factice, au contraire, a mille besoins d'institution, et pour ainsi dire métaphysiques, ouvrage de la société, de l'éducation, des préjugés, de

l'habitude, de l'inégalité des rangs. Si l'état dont nous jouissons parmi nos semblables nous met à portée de satisfaire sans aucun travail les besoins physiques et réels, les besoins factices et métaphysiques viennent s'offrir alors comme un aliment nécessaire à nos désirs, et par conséquent à notre existence. Or, de ces besoins imaginaires, souvent plus impérieux que les besoins naturels, le plus universel et le plus pressant est celui de dominer sur les autres, soit par la dépendance où ils sont de nous, soit par les lumières qu'ils en reçoivent. Chacun songeant donc également, et à se tirer de lui-même, et à faire désirer aux autres d'être à sa place, celui-ci aspire aux grandes richesses, celui-là aux grands honneurs, un troisième espère trouver dans le sein de la méditation et de la retraite un bonheur plus facile et plus pur. Ainsi, tandis que la plus grande partie des hommes, condamnés aux sueurs et à la fatigue, envie l'oisiveté de ses semblables, et la reproche à la nature, ceux-ci se tourmentent par les passions, ou se dessèchent par l'étude, et l'ennui dévore le reste.

Pénétrons dans un de ces asiles, consacrés par le philosophe à la solitude et aux réflexions. Interrogeons-le au milieu de ses méditations et de ses livres, sachons de lui s'il est heureux, et offrons-lui, s'il est possible, les moyens de l'être.

Vous voyez, me disait il n'y a pas long-temps un savant célèbre, cette bibliothèque immense que j'habite. Que de biens à la fois, ai-je dit en y entrant, comme cet animal affamé de la fable! Que de moyens d'être heureux sans avoir besoin de personne! J'ai passé mes plus belles années à épuiser cette vaste collection, que m'a-t-elle appris? L'histoire ne m'a offert qu'incertitude, la physique que ténèbres, la morale que vérités communes, ou paradoxes dangereux, la métaphysique que vaines subtilités. Après trente ans d'étude, vous me demanderiez en vain pourquoi une pierre tombe, pourquoi je remue la main, pourquoi j'ai la faculté de penser et de sentir. Sans des lumières supérieures à la raison, qui ont servi plus d'une fois à consoler mon ignorance, aucun livre n'aurait pu m'apprendre ce que je suis, d'où je viens et où je dois aller, et je dirais de moi-même, jeté comme au hasard dans cet univers, ce que le doge de Gênes disait de Versailles, *ce qui m'étonne le plus ici, c'est de m'y voir.*

Rebuté des livres qui promettent l'instruction, et qui tiennent si mal ce qu'ils promettent, les ouvrages de pur agrément semblaient me préparer quelques ressources, nouvelle erreur. Je n'ai trouvé dans la foule des orateurs que déclamations; dans la multitude des poëtes, que pensées fausses ou communes,

exprimées avec effort et avec appareil ; dans la nuée des romans, que fausses peintures du monde et des hommes. Les passions que ces derniers ouvrages prétendent nous développer, paraissent bien froides à un cœur inaccessible aux passions, et peut-être plus froides encore quand on en a une ; quelle distance on trouve alors entre ce qu'on lit et ce qu'on sent !

Il m'est revenu dans l'esprit, après tant de lectures inutiles et fatigantes, qu'il y avait des livres qu'on appelle *journaux*, destinés à recueillir ce qu'il y a de meilleur dans les autres. J'aurais bien dû, me dis-je à moi-même, commencer par ces livres-là ; ils m'auraient épargné bien du dégoût et de la peine. J'ai donc ouvert un des deux cents journaux qu'on imprime tous les mois en Europe : ce journal faisait un grand éloge d'un livre nouveau qui ne m'était pas connu ; sur la parole du journaliste je me suis empressé de lire ce livre, qui m'est tombé des mains dès les premières pages. Alors, par curiosité seulement, car je ne pouvais plus m'en fier aux journaux, j'ai voulu voir ce que les autres journalistes disaient de cet ouvrage, si célébré par leur confrère, et si peu digne de l'être. Il était loué par les uns, déchiré par les autres ; mais par malheur ceux qui lui rendaient justice louaient d'autres ouvrages que j'avais lus, et qui ne valaient pas mieux ; j'ai vu qu'il n'y avait rien à apprendre dans la lecture des journaux, sinon que le journaliste est l'ami ou l'ennemi de celui dont il parle, et cela ne m'a pas paru fort intéressant à savoir.

On dit que la bibliothèque d'Alexandrie avait cette inscription fastueuse. *Le trésor des remèdes de l'âme* ; mais le trésor des remèdes de l'âme ne me paraît pas plus riche que tant de vastes pharmacopées qui annoncent des remèdes pour tous les maux du corps, et qui guérissent fort peu de maladies.

J'avouerai cependant, car il faut être juste, que dans ces archives de frivolité, d'erreur et d'ennui, j'ai distingué quelques historiens philosophes, quelques physiciens qui savent douter, quelques poètes qui joignent le sentiment à l'image, quelques orateurs qui unissent le raisonnement à l'éloquence, mais le nombre en est trop petit, trop étouffé par le reste, pour me réconcilier avec cette vaste collection de livres : je la compare à ces tristes maisons, destinées à renfermer des insensés ou des imbéciles, avec quelques gens raisonnables qui les gardent, et qui ne suffisent pas pour embellir un pareil séjour.

Las de m'ennuyer des pensées des autres, j'ai voulu leur donner les miennes ; mais je puis me flatter de leur avoir rendu tout l'ennui que j'avais reçu d'eux.

L'histoire a été mon coup d'essai ; j'en ai fait une où je m'ex-

primais librement sur des personnes redoutables : car on m'avait assuré que les traits hardis étaient un moyen sûr de plaire. Ces traits m'ont fait des ennemis cruels de ceux qui en étaient l'objet. J'ai été traité d'écrivain dangereux par les intéressés, et étourdi par les indifférens; les critiques m'ont assailli de toutes parts, et au lieu d'un peu de fumée sur quoi je comptais, je n'ai recueilli que des chagrins et des ridicules.

Le public, me suis-je dit pour me consoler, le public en personne me vengera; je me présenterai à lui sur la scène dramatique pour y être couronné par ses mains. Plein de cette confiance et d'une étude profonde des règles du théâtre, j'ai fait une tragédie, elle a été sifflée, une comédie, elle n'a pas été jusqu'à la fin.

C'est le propre des malheurs de ramener à la philosophie, comme le joueur qui a tout perdu revient à sa maîtresse; cette philosophie, qui prétend nous dédommager de tout, m'ouvrait ses bras et me restait pour asile. J'écrivis, le cœur serré, un long et triste ouvrage de morale, où je croyeis du moins avoir prêché la vertu le plus pure. Un imbécile m'accusa que je réduisais tout à la loi naturelle. Mille plumes, et encore plus de clameurs, se sont élevées contre moi, et m'ont fait éprouver que la vérité est comme les enfans, qu'on ne la met point au monde sans douleur.

Ayant ainsi appris à mes dépens qu'il ne faut montrer aux hommes, ni la vérité historique qui les blesse, ni la vérité philosophique qui les révolte, mais des vérités froides et palpables, qui ne donnent prise ni à la calomnie ni à la satire, je me suis jeté dans les sciences exactes, et j'ai fait enfin un livre dont on a dit du bien, mais qui n'a été lu de personne. Ce genre de succès, pire que toutes mes disgrâces, a achevé de me décourager.

Une seule espèce d'écrivains m'a paru posséder un bonheur sans trouble, c'est celle des compilateurs et commentateurs, laborieusement occupés à expliquer ce qu'ils n'entendent pas, à louer ce qu'ils ne sentent point, ou ce qui ne mérite pas d'être loué; qui pour avoir pâli sur l'antiquité, croient participer à sa gloire, et rougissent par modestie des éloges qu'on lui donne. J'enviérais la bien-être dont ils jouissent, s'il n'était pas fondé sur la sottise et l'orgueil, mais ce genre de félicité me paraît trop fade, et je sens que je ne vaux point être heureux à ce prix-là.

Déterminé à sortir pour jamais de ce cabinet, où je n'aurais jamais dû entrer, la société, à laquelle j'avais renoncé presque dès mon enfance, semblait devoir m'offrir des ressources, des plaisirs et des amis. Hélas! les hommes se sont moqués de moi comme les livres, et j'ai trouvé les vivans pires que les morts.

Pour comble d'infortune, je ne suis plus dans l'âge des passions, ni à portée de trouver des ressources passagères dans cette illusion momentanée. Il ne me reste plus qu'à être, pour ainsi dire, spectateur de mon existence sans y prendre part, à voir, si je puis m'exprimer de la sorte, mes tristes jours s'écouler devant moi, comme si c'étaient les jours d'un autre, ayant reconnu avec le sage, et malheureusement trop tard ou trop tôt pour moi, que *tout est vanité*; les sens usés sans en avoir joui, l'esprit affaibli sans avoir produit rien de bon, et blasé sans avoir rien goûté.

Personne, répondis-je à ce détracteur de l'étude, n'a plus sujet que vous d'être mécontent, et n'en a moins de se plaindre. D'abord, que de lectures vous deviez vous épargner, précisément pour être plus instruit! Pourquoi, par exemple, avez-vous imaginé qu'en feuilletant, étudiant, compilant des livres de métaphysique, vous y trouveriez des lumières sur tant de questions, moitié creuses, moitié sublimes, l'écueil éternel de tous les philosophes passés, présens et futurs? En repliant votre esprit sur lui-même, sans avoir besoin d'interroger celui des autres, vous auriez senti qu'en métaphysique ce qu'on ne peut pas s'apprendre par ses propres réflexions, ne s'apprend point par la lecture, et que ce qui ne peut pas être rendu clair pour les esprits les plus communs, est obscur pour les plus profonds.

C'était de même en sondant votre cœur, et non dans les subtilités des sophistes, que vous deviez étudier la morale, malheur à qui a besoin de lire des livres pour être honnête homme!

Vous voyez, déjà qu'au milieu de cette vaste bibliothèque, vous auriez dû souvent vous écrier, à l'exemple de ce philosophe qui parcourait un palais rempli de meubles inutiles et fastueux, *que de choses dont je n'ai que faire!*

Les ouvrages de physique vous offraient une multitude de faits certains, et de raisonnemens hasardés: vous avez négligé les faits pour courir après les raisonnemens, devez-vous être étonné d'avoir si peu appris? En suivant une route contraire, cette étude aurait été pour vous une source intarissable de plaisir et d'instruction, vous y auriez admiré les ressources de la nature, celles de tant de grands génies, soit pour la forcer à se découvrir, soit pour la mettre en œuvre dans les différens arts, monumens admirables et sans nombre de l'industrie des hommes, soit enfin pour appercevoir la liaison et l'analogie des phénomènes dont vous vous plaignez d'ignorer les premières causes. Souffrez que l'Etre suprême ne lève pour vous qu'un coin du voile. Vos regards allaient se perdre sur des objets placés trop loin de vous: ramenez-les sur tant de merveilles qui vous environnent, et que

vous n'avez pas voulu voir, et l'esprit humain vous étonnera également par son étendue et par ses bornes.

Votre mépris pour l'érudition est très-injuste. C'est elle qui nourrit et fait vivre toutes les autres parties de la littérature, depuis le bel esprit jusqu'au philosophe, il faut l'encourager par les mêmes principes qui dans un État bien policé font encourager les cultivateurs.

Peut-être auriez-vous raison de vous plaindre de l'incertitude de l'histoire, si elle ne devait pas être autre chose pour un philosophe que la connaissance aride des faits. Sans doute elle ne dit pas toujours la vérité; mais elle ne la dit encore que trop pour le principal objet que vous deviez vous proposer dans cette lecture, celui de connaître les hommes. Vous n'auriez pas été surpris en sortant de votre solitude de les trouver tels qu'ils sont; et vous auriez appris à en aimer quelques uns, à fuir le reste, et à les craindre tous.

Les journaux, j'en conviens, disent encore moins vrai que l'histoire; mais soyez équitable, n'avez-vous jamais rien donné dans vos écrits à l'amitié, à la reconnaissance, à l'intérêt, peut-être même à la haine? Pourquoi exiger plus de perfection dans les autres?

Vous êtes excusable d'avoir essayé de lire à la fois tant de poëtes, d'orateurs et de romans, mais non pas de les avoir lus jusqu'au bout; vos premières lectures en ce genre auraient dû vous persuader que les vrais ouvrages d'agrément sont aussi rares que les gens vraiment aimables. Tant pis pour vous cependant, si Corneille et Bossuet ne vous ont pas élevé l'âme, si Racine ne vous a pas arraché des larmes, si Molière ne vous a pas paru le plus grand peintre du cœur humain, si vous ne savez pas Quinault et La Fontaine par cœur. Je ne parle pas des anciens leurs maîtres, qu'il ne faut pourtant pas toujours louer, quoiqu'ils soient morts, ni des vivans leurs disciples, qu'il faut savoir louer quelquefois, quoiqu'ils soient vivans.

Malheureux dans vos lectures par votre faute, vous deviez vous attendre à l'être de même dans vos ouvrages. Vous avez voulu faire une tragédie, et vous ignorez les passions, une comédie, et vous ignorez le monde, une histoire, et vous ne savez pas que lorsqu'on écrit l'histoire de son temps, il faut se résoudre à passer pour satirique ou pour flatteur, et par conséquent se préparer d'avance à la haine ou au mépris.

Vous vous plaignez des critiques; mais savez-vous que se faire imprimer, est une manière tacite et modeste d'annoncer aux autres hommes, souvent très-mal à propos, qu'on croit avoir plus d'esprit qu'eux, et deviez-vous vous flatter de ne point es-

suyer là-dessus de contradiction? Si la critique est juste et pleine d'égards, vous lui devez des remercîmens et de la déférence; si elle est juste sans égards, de la déférence sans remercîmens; si elle est outrageante et injuste, le silence et l'oubli.

Je ne doute point qu'on n'ait été très-peu équitable sur l'ouvrage de philosophie que vous avez mis au jour, mais le premier fruit de la philosophie doit être de s'attendre à l'injustice, et de la pardonner d'avance, sans la braver et sans la craindre.

C'est à tort que vous vous affligez d'avoir eu dans les sciences exactes des éloges et peu de lecteurs. Dans ces sciences on n'a besoin de personne pour se juger; dans les matières de goût on n'est vraiment apprécié que par le jugement public. Dans la premier cas on est payé par ses propres mains, dans le second on ne peut l'être que par les mains des autres; d'un côté plus d'éclat, mais plus de danger; de l'autre une fortune moins brillante, mais plus sûre; prenez votre parti, et choisissez.

Concluez en attendant, qu'avec du choix dans ses études, et de l'équité envers lui-même et envers les autres, l'homme de lettres peut être aussi heureux dans son état que le permet la condition humaine. Vous l'eussiez encore été davantage, si vous aviez su entremêler à propos la solitude et la société, l'étude et les plaisirs honnêtes: par là vous eussiez senti et goûté toute votre existence, dont vous n'avez joui qu'à moitié. Une partie de votre âme se rassasiait jusqu'au dégoût, tandis que l'autre périssait d'inanition, vous auriez dû pressentir qu'un plaisir unique, auquel on se livre sans réserve, est trop sujet à s'user, et que le bonheur est comme l'aisance, qui se conserve par l'économie.

Il se peut faire, me répondit le philosophe, que j'aie en effet à m'accuser moi-même, mais n'ai-je pas encore plus à me plaindre des autres? Et là-dessus il s'emporta en satires contre les gens de lettres, en invectives contre les protecteurs, et en déclamations contre le public, dont il parla avec assez peu d'équité, et avec encore moins de respect. J'excusai les gens de lettres, je passai condamnation sur les protecteurs, et je défendis le public.

Peut-être oserai-je l'entretenir dans un autre moment de la suite de cette conversation, aujourd'hui je craindrais trop de le fatiguer en le justifiant, même contre des imputations graves et peu respectueuses, la manière la plus criante de lui manquer de respect est de l'ennuyer, et c'est pour cela que je finis.

SUR L'HARMONIE
DES LANGUES,
ET EN PARTICULIER SUR CELLE QU'ON CROIT SENTIR DANS LES LANGUES MORTES;

ET A CETTE OCCASION

SUR LA LATINITÉ DES MODERNES.

On entend tous les jours des gens de lettres se récrier sur l'harmonie de la langue grecque et de la langue latine, et sur la supériorité qu'elles ont à cet égard au-dessus des langues modernes, sans compter d'autres avantages encore plus grands, qui tiennent à la nature et au génie de ces langues. L'admiration pour l'harmonie des langues mortes et savantes, se remarque surtout dans ceux qui ayant mis beaucoup de temps à les étudier, se flattent de les bien savoir, et les savent en effet aussi bien qu'on peut savoir une langue morte, c'est-à-dire très-mal.

Cet enthousiasme qui n'est pas toujours d'aussi bonne foi qu'il le paraît, a sa source dans un amour-propre assez pardonnable. On s'est donné bien de la peine pour étudier une langue difficile, on ne veut pas avoir perdu son temps, on veut même paraître aux yeux des autres récompensé avec usure des peines qu'on a prises, et on leur dit avec un froid transport, *ah! si vous saviez le grec!*

Ceux qui savent ou croient savoir l'hébreu, l'arabe, le syriaque, le cophte ou copte, le parsan, le chinois, etc., pensent et parlent de même, et par les mêmes raisons. La langue qu'ils ont apprise est toujours la plus belle, la plus riche, la plus harmonieuse, à peu près comme les hommes en place sont toujours pour leur protége des hommes supérieurs. Mais le degré de valeur d'un homme en place étant exposé au grand jour, les louanges qu'on lui donne, s'il en est indigne, sont honteusement démenties par le public; au lieu que les langues qu'on appelle savantes étant presque absolument ignorées, leurs panégyristes ne craignent guère d'être contredits. Ils ne pourraient l'être que par des hommes qui ont le même intérêt qu'eux à prôner l'objet de leur étude et de leur culte.

Les latinistes et les *grécistes* modernes ne sont pas tant-à-fait

aussi à leur aise. Comme beaucoup d'autres qu'eux ont au moins une teinture du grec, et une connaissance assez raisonnable du latin, il est aisé de les embarrasser sur ce qui fait le sujet de leurs exclamations.

On leur dit, par exemple : les Français, les Anglais, les Allemands, les Italiens prononcent le latin très-différemment les uns des autres, jusque-là qu'à peine s'entendent-ils en le prononçant, et qu'à peine croient-ils parler la même langue, tous y trouvent pourtant de l'harmonie, tous ensemble peuvent-ils être de bonne foi, puisque ce n'est pas proprement la même langue qu'ils prononcent? et ne s'ensuit-il pas de là que cette prétendue harmonie, que les latinistes modernes exaltent si fort, est du moins autant dans leur imagination que dans leurs oreilles?

Pour décider cette question, autant du moins que nous sommes à portée de la décider, il faut d'abord fixer ce qu'on entend ou ce qu'on doit entendre par l'*harmonie* d'une langue; il faut examiner ensuite en quoi peut consister par rapport à nous l'harmonie des langues mortes, et surtout de la langue latine, qui de toutes les langues mortes nous est la plus familière et la plus connue.

Observons d'abord que ce qu'on appelle harmonie d'une langue devrait plutôt s'appeler *mélodie*. Car l'*harmonie* est proprement le plaisir qui résulte de plusieurs sons qu'on entend à la fois, la *mélodie* est celui qui résulte de plusieurs sons qu'on entend successivement; or ce qu'on appelle *harmonie d'une langue*, est le plaisir qui résulte de la suite des sons dans un discours fait en cette langue; on ferait donc mieux de donner à ce plaisir le nom de *mélodie*. Mais n'importe, servons-nous des termes usités, après y avoir attaché l'idée précise qui leur convient.

Pour bien analyser le plaisir qui résulte d'une suite de sons, il faut décomposer cette suite de sons dans ses parties et ses éléments. Or les phrases sont composées de mots et les mots de syllabes. Commençons donc par les syllabes. Celles-ci sont formées, ou de simples voyelles, ou de consonnes unies avec les voyelles. Or, parmi les voyelles et les consonnes, il y en a de plus ou de moins faciles à prononcer, de plus ou de moins sourdes, de plus ou de moins rudes, et c'est la combinaison de ces consonnes et de ces voyelles qui fait qu'une syllabe est plus ou moins douce, plus ou moins rude, plus ou moins sourde. De plus, comme il y a des syllabes qu'on prononce plus ou moins aisément, il y a aussi des suites de syllabes qu'on prononce plus ou moins aisément que d'autres. Une syllabe se prononce d'au-

tant plus aisément ou plus difficilement à la suite d'une autre, que l'organe doit conserver plus ou moins la disposition qu'il a dû prendre pour prononcer la première : sur quoi il faut remarquer, que deux consonnes de suite forment chacune une syllabe, parce qu'il y a toujours nécessairement un e muet entre deux, et comme cet e muet passe fort vîte et ne se prononce presque pas, l'organe est obligé de faire d'autant plus d'effort pour marquer la double consonne. Voilà pourquoi les langues, comme l'allemand, qui abondent en consonnes multipliées à la suite les unes des autres, sont plus rudes que d'autres langues, où cette multiplication de consonnes est plus rare.

Une langue qui abonderait en voyelles, et surtout en voyelles douces, comme l'italien, serait la plus douce de toutes. Elle ne serait peut-être pas la plus harmonieuse, parce que la mélodie, pour être agréable, doit non-seulement être douce, mais encore être variée. Une langue qui aurait, comme l'espagnol, un heureux mélange de voyelles et de consonnes douces et sonores, serait peut-être la plus harmonieuse de toutes les langues vivantes et modernes.

La mélodie du discours a beaucoup de rapport avec la mélodie musicale. Une mélodie qui n'emploirait que des intervalles diatoniques, serait languissante ; une mélodie qui n'emploirait que les intervalles les plus consonnans, comme la tierce et la quinte, serait monotone, insipide et pauvre. Il faut entremêler à propos de plus grands intervalles, et même des intervalles dissonans, pour faire naître le plaisir de l'oreille, plaisir qui résulte de la variété, et qui n'existe jamais sans elle. Le diatonique et le consonnant doivent dominer dans la musique, le dissonant, le chromatique doivent y être parsemés, mais avec sagesse. Par une raison semblable, la langue la plus harmonieuse sera celle où les mots seront le plus entremêlés de syllabes douces et de syllabes sonores, quand même quelques unes de ces dernières devraient être un peu rudes, la langue la plus dure sera celle dans laquelle les syllabes sourdes ou les syllabes rudes domineront.

Il est encore dans une langue une autre source d'harmonie ; c'est celle qui résulte de l'arrangement des mots. Celle-là dépend en partie de la langue même, en partie de celui qui l'emploie ; au lieu que l'harmonie qui résulte des mots isolés dépend de la langue seule. Il ne dépend pas de moi de changer les mots d'une langue, il dépend de moi, au moins jusqu'à un certain point, de les disposer de la manière la plus harmonieuse.

Il faut pourtant avouer que les langues se prêtent plus ou moins à cette disposition. Plus une langue a de syllabes rudes ou sourdes, plus il faut d'attention à celui qui parle ou qui

écrit, pour ne pas trop multiplier dans une même phrase les mots qui renferment ces sortes de syllabes. Plus une langue a de syllabes douces, et moins elle en a de sonores, plus il faut d'attention pour que la mélodie n'en soit pas trop molle, et pour ainsi dire trop efféminée. Quand une langue a un melange heureux d'expressions douces et d'expressions sonores, il en devient plus facile de composer dans cette langue des phrases harmonieuses.

De même une langue qui permet l'inversion, et par conséquent où l'arrangement des mots est libre jusqu'à un certain point, donne certainement plus de facilité pour l'harmonie du discours, qu'une langue où l'inversion n'est pas permise, et par conséquent où l'arrangement des mots est forcé.

Appliquons ces principes à la langue latine, nous serons étonnés de voir combien peu ils nous seront utiles, pour déterminer en quoi peut consister, par rapport à nous, l'harmonie de cette langue.

Nous ignorons absolument comment les Latins prononçaient la plupart de leurs voyelles et de leurs consonnes, par conséquent nous ne pouvons guere juger en quoi consistait l'harmonie des mots de leur langue. Nous avons seulement lieu de croire, que l'inversion leur donnait plus de facilité qu'à nous pour être harmonieux dans leurs phrases; mais l'espece d'harmonie qui résulte des mots pris en eux-mêmes et de la suite des mots, il faut convenir de bonne foi que nous ne la sentons guere.

Je dis *que nous ne la sentons guère*; car je ne nie pas que nous ne puissions en sentir quelque chose; et ce sentiment tient surtout au melange plus ou moins heureux des voyelles avec les consonnes, soit dans les mots isolés, soit dans leur enchaînement. Mais dans ce mélange même, combien de nuances doivent nous échapper, attendu notre ignorance de la vraie prononciation?

Nous savons de plus que les Latins, et surtout les Grecs, élevaient ou abaissaient la voix sur un grand nombre de syllabes; ce qui devait nécessairement contribuer chez eux à la mélodie du discours, surtout quand ces élévemens ou abaissemens étaient distribués d'une maniere agréable à l'oreille. Or, en prononçant le latin et le grec, nous ne pratiquons point du tout ces élévemens et ces abaissemens successifs de la voix, si familiers et si fréquens chez les anciens, autre source de plaisir perdue pour nous dans l'harmonie des langues mortes et savantes.

Il n'y a, ce me semble, dans les phrases latines et grecques, qu'une seule espece d'harmonie qui puisse être sensible pour

nous jusqu'à un certain point. C'est celle qui résulte de la proportion entre les membres d'une même phrase et entre le nombre des syllabes qui composent chaque membre. C'est à quoi, ce me semble, se réduit presque uniquement le plaisir de l'harmonie que les phrases de Cicéron nous font éprouver, plaisir qui ne me paraît pas tout-à-fait chimérique, surtout quand on compare les phrases de cet orateur à d'autres, par exemple, au style heurté et coupé de Tacite et de Sénèque.

A cette source principale du plaisir, réel ou supposé, que nous procure l'harmonie latine, on peut encore en ajouter une seconde, mais à la vérité beaucoup plus légère et plus imparfaite. C'est la différence des longues et des brèves, plus sensible dans cette langue que dans la nôtre, et peut-être que dans toutes les langues modernes, qui cependant ne sont pas à beaucoup près dépourvues de prosodie. Il faut avouer que très-souvent en prononçant le latin nous estropions ces longues et ces brèves, mais enfin nous en marquons aussi quelquefois la différence, et plus souvent même que dans notre langue, quoique nous ayons aussi nos longues et nos brèves, mais moins fréquentes : car chez les anciens presque toutes les syllabes étaient décidées brèves ou longues, chez nous le plus grand nombre n'est ni long ni bref. Or cette différence marquée des longues et des brèves doit nous faire trouver dans l'harmonie de la langue latine plus de variété que dans la nôtre, et par cela seul plus de plaisir, toutes choses d'ailleurs supposées égales. Une musique qui ne serait formée presque entièrement que de simples blanches ou de simples noires, serait certainement plus monotone, et par conséquent moins agréable, que si dans cette même musique, sans y rien changer d'ailleurs, on entremêlait avec intelligence et avec goût les noires et les blanches, et s'il résultait de la une mesure plus vive, plus marquée, et plus variée dans ses parties.

Il est aisé d'expliquer par les principes ou plutôt par les faits que nous venons d'établir, pourquoi le Français, l'Anglais, l'Italien, l'Allemand, etc., trouvent tous jusqu'à un certain point de l'harmonie dans la langue et dans la poésie latine. Mais il faut convenir en même temps et par les mêmes principes, que le plaisir que cette harmonie leur cause est bien imparfait, bien *mutilé*, si on peut s'exprimer ainsi, et bien inférieur au plaisir que les Romains devaient éprouver en lisant leurs orateurs et leurs poètes. Ajoutons que ce plaisir même n'est pas absolument semblable pour les différens peuples modernes; que tel vers de Virgile doit paraître plus harmonieux à un Français, tel autre à un Allemand, et ainsi du reste, mais que tout se compense de manière qu'il résulte en total pour chaque nation le même

degré de plaisir *harmonique* de la lecture d'une page de Cicéron ou de Virgile. Ce sont des musiciens qui dénaturent tous à peu près également le même air, mais qui le dénaturent différemment, et qui en le dénaturant, y conservent en général et à peu près la même proportion dans la valeur des notes. Il en résulte d'abord pour eux, un degré à peu près égal et semblable, le plaisir qui naît de la mesure ; plaisir qui est ensuite modifié différemment par la proportion qu'ils mettent entre les notes dans chaque mesure particulière, et par la manière différente dont ils appuient sur ces notes. Mais quelle différence de ce plaisir *estropié*, si je puis parler de la sorte, à celui que le même air ferait éprouver, s'il était chanté dans le goût et l'esprit qui lui conviennent, et surtout exécuté par le compositeur même, et devant des auditeurs bien au fait des finesses de l'art musical ? Il arriverait la même chose qu'à la musique Italienne chantée par des étrangers ou par des Italiens. Les Italiens trouvent, et avec raison, que les étrangers l'écorchent ; un Français ou un Anglais qui chantent devant eux leur musique, leur font grincer les dents, cependant ces étrangers, tout en écorchant la musique italienne, y éprouvent un certain degré de plaisir, et même assez vif pour affecter beaucoup ceux d'entre eux qui ne sont dénués ni de sentiment ni d'oreille. C'est le même corps, animé pour les uns, à demi-mort pour les autres, mais conservant encore pour ces derniers des traits frappans de proportion et de beauté.

Voilà, je pense, tout ce qu'on peut dire de raisonnable et d'intelligible, sur l'espèce de plaisir que nous goûtons par l'harmonie des langues mortes. Mais en savons-nous assez pour distinguer les nuances, je ne dis pas grossières, je dis seulement plus ou moins délicates, qui distinguent l'harmonie d'un auteur de celle d'un autre ? Je sais qu'il y a des auteurs où nous sentons cette différence d'harmonie jusqu'à un certain point, que Virgile, par exemple, est plus harmonieux pour nous que les Epîtres d'Horace, parce que le choix et la liaison des mots a plus de douceur, de mélodie et de rondeur dans le premier que dans le second. Mais la différence s'évanouit, ce me semble, presque entièrement, quand nous comparons l'harmonie de deux auteurs qui ont écrit à peu près dans le même genre, celle, par exemple, de Virgile et d'Ovide, celle même de Virgile et de Lucain. Je ne parle ici que de l'*harmonie*; je ne parle point du *goût* qui différencie ces auteurs, et qui étant du ressort de l'esprit seul, peut être plus aisément apprécié que le sentiment qui résulte de la cadence de leurs vers. Je doute beaucoup que nos connaissances puissent s'élever jusqu'à nous faire saisir les

nuances d'harmonie dont je parle. Ce doute révoltera vraisemblablement la plupart de nos latinistes modernes, j'en ai pourtant trouvé quelques-uns d'assez sincères sur ce sujet.

Si nous voulions l'être par rapport à l'harmonie des langues mortes, nous ferions souvent le même aveu que se faisaient réciproquement un Français et un Italien, tous deux hommes de goût, d'esprit, et surtout de bonne foi, qui discouraient ensemble sur l'harmonie réciproque de leurs langues[1]. Le premier avouait au second, qu'il ne pouvait sentir l'harmonie de la poésie italienne, quoi qu'il en eût lu beaucoup, et qu'il crût savoir assez bien la langue. J'ai, répondit l'Italien, les mêmes plaintes à me faire à moi-même au sujet de la poésie française ; je crois savoir assez bien votre langue, j'ai beaucoup lu vos poètes, cependant les vers de Chapelain, de Brébeuf, de Racine, de Rousseau, de Voltaire, tout cela est égal à mon oreille, elle n'y sent que de la prose rimée.

Ce discours m'en rappelle un autre à peu près semblable, que j'ai souvent entendu tenir à un étranger, homme d'esprit, établi en France depuis assez long-temps, il m'a plusieurs fois avoué qu'il ne sentait pas le mérite de La Fontaine. Je n'ai pas eu de peine à le croire ; mais comment veut-on après cela que j'ajoute foi à l'enthousiasme d'un Français, qui s'extasie à la lecture d'Anacréon? Qu'on ne m'accuse point pour cela de vouloir rabaisser le mérite de ce poète. Je ne doute pas qu'Anacréon ne fût en effet pour les Grecs un auteur charmant : mais je ne doute pas non plus que presque tout son mérite ne soit perdu pour nous, parce que ce mérite consistait sûrement presque en entier dans l'usage heureux qu'il faisait de sa langue, usage dont la finesse ne saurait être aperçue par des yeux modernes. La plupart des étrangers qui savent le français, sentent-ils le mérite de nos chansons?

On pourrait, ce me semble, abréger de cette manière bien des disputes sur le mérite des anciens. Ils sont certainement nos modèles à beaucoup d'égards, ils ont des beautés que nous sentons parfaitement ; mais ils en ont beaucoup plus qui nous échappent, que leurs contemporains savaient apprécier, et sur lesquelles leurs admirateurs modernes se récrient sans aucune connaissance de cause. Un philosophe, homme de goût, rira donc souvent des admirateurs, sans respecter moins réellement l'objet de leur admiration, soit par les beautés qu'il y voit réellement, soit par celles qu'il y suppose d'après le témoignage unanime des contemporains.

Ce que nous venons de dire sur l'harmonie des langues mortes,

[1] *Observations sur l'Italie et sur les Italiens*, par M. Grosley, t. 3, p. 213.

et sur le peu de connaissances que nous en avons, conduit naturellement à quelques réflexions sur la prétendue belle latinité qu'on admire dans certains modernes. Quoique nous ayons déjà fait connaître en différens endroits de ces Mélanges ce que nous pensons sur ce sujet, il ne sera pas inutile de le traiter un peu plus à fond.

C'est une chose si évidente par elle-même, qu'on ne peut jamais écrire que très-imparfaitement dans une langue morte, que vraisemblablement cette question n'en serait pas une, s'il n'y avait beaucoup de gens intéressés à soutenir le contraire.

Le français est une langue vivante, répandue par toute l'Europe; il y a des Français partout, les étrangers viennent en foule à Paris; combien de secours pour s'instruire de cette langue? Cependant combien peu d'étrangers qui l'écrivent avec pureté et avec élégance? Je suppose à présent que la langue française n'existât, comme la langue latine, que dans un tres-petit nombre de bons livres; et je demande si dans cette supposition on pourait se flatter de la bien savoir, et être en état de la bien écrire?

Il y a même ici une différence au désavantage du latin, c'est que la langue française est sans inversions, au lieu que la langue latine en fait un usage presque continuel, or cette inversion avait sans doute ses lois, ses délicatesses, ses règles de goût, qu'il nous est impossible de démêler, et par conséquent d'observer dans nos écrits latins. Ainsi la langue latine a tout au moins une difficulté de plus que la langue française, pour pouvoir être bien apprise et bien parlée.

Mais je veux bien même écarter cette difficulté, quoique tres-grande, et je l'ose dire, insurmontable. Je m'en tiens ici à la connaissance de la valeur des mots, de leur signification précise, de la nature des tours et des phrases, des circonstances et des genres de style dans lesquels les mots, les tours, les phrases peuvent être employées; et je dis que pour arriver à cette connaissance, il faut avoir vu ces mots, ces tours et ces phrases, maniés et *ressassés*, si je puis m'exprimer ainsi, dans mille occasions différentes; qu'un petit nombre de livres, quand même on les aurait lus vingt fois, est absolument insuffisant pour cet objet; qu'on ne saurait y parvenir que par des conversations fréquentes dans la langue même, par un usage assidu, et par des réflexions sans nombre, que cet usage seul peut suggérer. C'est en effet de cette seule manière, avec beaucoup de temps, d'étude et d'exercice, qu'on peut devenir un bon écrivain dans sa propre langue; on sait même combien il est rare encore d'y réussir, et on veut se flatter de bien écrire dans une langue

morte, pour laquelle on n'a pas la millième partie de ces secours?

Cicéron, dans un endroit des Tusculanes[1], a pris la peine de marquer les différentes significations des mots destinés à exprimer la *tristesse*. *Ægritudo*, dit ce grand orateur, *est opinio recens mali præsentis, in quo demitti contrahique animo rectum esse videatur. Ægritudini subjiciuntur, angor, mœror, dolor, luctus, ærumna, afflictatio. Angor est ægritudo premens; mœror, ægritudo flebilis; ærumna, ægritudo laboriosa, dolor, ægritudo crucians; afflictatio, ægritudo cum cogitatione; luctus, ægritudo ex ejus qui carus fuerit interitu acerbo.* Qu'on examine ce passage avec attention, et qu'on dise ensuite de bonne foi si on se serait douté de toutes ces nuances, et si on n'aurait pas été fort embarrassé ayant à marquer dans un dictionnaire les acceptions précises d'*ægritudo, mœror, dolor, angor, luctus, ærumna, afflictatio.* Si le grand orateur que nous venons de citer, avait fait un livre de synonymes latins, comme l'abbé Girard en a fait un de synonymes français, et que cet ouvrage vînt à tomber tout à coup au milieu d'un cercle de latinistes modernes, j'imagine qu'il les rendrait un peu confus sur ce qu'ils croyaient si bien savoir. On pourrait encore le prouver par d'autres exemples, tirés de Cicéron même; mais celui que nous venons de citer nous paraît plus que suffisant.

Despréaux, quoique lié avec beaucoup de poetes latins de son temps, sentait bien le ridicule de vouloir écrire dans une langue morte. Il avait fait ou projeté sur ce sujet une espece de dialogue, qu'il n'osa publier, de peur de désobliger deux ou trois régens qui avaient pris la peine de mettre en vers latins l'ode que ce poete avait faite en mauvais vers français sur la prise de Namur, mais depuis sa mort on a publié et imprimé dans ses œuvres une esquisse de ce dialogue. Il y introduit Horace, qui veut parler français, et, qui pis est, faire des vers en cette langue, et qui se fait siffler par le ridicule des expressions dont il se sert sans pouvoir le sentir. *Je sais tout cela sur l'extrémité du doigt*, pour dire *sur le bout du doigt; la cité de Paris*, pour *la ville de Paris*; le *Pont nouveau*, pour *le Pont neuf*; *un homme grand*, pour *un grand homme*; *amasser de l'arene*, pour *ramasser du sable*, et ainsi du reste. J'ignore quelle réponse opposeront à Despréaux ceux que nous combattons dans cet écrit, car Despréaux est pour eux une grande autorité, ne fût-ce que parce qu'il est mort.

M. de Voltaire, dont l'autorité, quoiqu'il soit vivant, vaut pour le moins celle de Boileau en matière de goût, pense abso-

[1] Liv. IV, chap. 7 et 8.

lument de même Voici comme il s'exprime en parlant d'un célèbre poete latin moderne : « Il réussit auprès de ceux qui » croient qu'on peut faire de bons vers latins, et qui pensent » que des étrangers peuvent ressusciter le siècle d'Auguste dans » une langue qu'ils ne peuvent pas *même* prononcer. *In sylvam » ne ligna feras* » Le témoignage de ce grand poete est d'autant moins suspect en cette matiere, qu'il a fait lui-même en s'amusant quelques vers latins, aussi bons, ce me semble, que ceux d'aucun moderne, témoins ces deux-ci, qu'il a mis à la tête d'une dissertation sur le feu :

Ignis ubique latet, naturam amplectitur omnem,
Cuncta parit, renovat, dividit, unit, alit

Je ne crois pas qu'on puisse renfermer plus de choses en moins de mots, et ce n'est pas d'ordinaire le talent de nos poetes latins modernes les plus vantés Heureusement pour notre littérature, M. de Voltaire a fait de ce talent un meilleur usage, que de l'emprisonner dans une langue étrangère; il a mieux aimé être le modèle des poëtes français de notre siècle, et le rival de ceux du précédent, que l'imitateur équivoque de Lucrèce et de Virgile.

Mais, dira-t-on, vous ne pouvez disconvenir au moins qu'un écrivain qui n'emploierait dans ses ouvrages que des phrases entières tirées des bons auteurs latins, n'écrivit bien en cette langue. Premièrement, est-il possible qu'on n'emploie absolument dans un ouvrage latin moderne, que des phrases empruntées d'ailleurs, sans être obligé d'y mêler du moins quelque chose du sien, qui sera capable de tout gâter? En second lieu, je suppose qu'on n'emploie en effet que de pareilles phrases, et je nie qu'on puisse encore se flatter de bien écrire en latin En effet, le vrai mérite d'un écrivain est d'avoir un style qui soit à lui, le mérite au contraire d'un latiniste tel qu'on le suppose, serait d'avoir un style qui ne lui appartînt pas, et qui fût, pour ainsi dire, un *centon* de vingt styles différens Or je demande ce qu'on devrait penser d'une pareille bigarrure? Si le centon n'est que d'un seul auteur, ce qui est pour le moins fort difficile, j'avoue que la bigarrure n'aura plus lieu, mais, en ce cas, à quoi bon cette rapsodie, et que peuvent ajouter à nos richesses littéraires ces petits lambeaux d'un ancien, ainsi décousu et mis en pieces? Le lecteur peut dire alors comme ce philosophe, à qui on voulait présenter un jeune homme qui savait tout Cicéron par cœur; il répondit, *j'ai le livre.* On peut citer aussi ce que disait M. de Fontenelle : *J'ai fait dans ma jeunesse des vers grecs, et aussi bons que ceux d'Homère, car ils en étaient.*

Croit-on d'ailleurs, quand on met ainsi sans pitié un écrivain latin ou grec à contribution, que tout soit également correct, également pur, également élégant dans les meilleurs auteurs anciens? Qui nous assurera donc que la phrase que nous aurons empruntée, n'est pas une phrase négligée, traînante, faible, de mauvais goût? Tout le monde sait la *patavinité* qu'Asinius Pollion a reprochée à Tite-Live? Y a-t-il un seul moderne qui puisse nous dire en quoi cette *patavinité* consiste? Y en a-t-il par conséquent un seul qui puisse s'assurer qu'une phrase qu'il prendra de Tite-Live, n'est pas une phrase *patavinienne*?

Enfin, n'y a-t-il pas des auteurs latins, reconnus d'ailleurs pour excellens, qu'on doit s'interdire absolument d'imiter dans des ouvrages d'un autre genre que celui où ils ont écrit? Quand je vois un orateur latin employer des mots de Térence, sur ce fondement que Térence est un auteur de la bonne latinité, c'est à peu près comme si un orateur français employait des phrases de Molière par la raison que Molière est un de nos meilleurs auteurs: « Messieurs, pourrait dire à son auditoire, ce harangueur » si heureux en imitation, *c'est une étrange affaire* que d'avoir » à *se montrer face à face* devant vous, et l'exemple de ceux qui » *s'y sont frottés* est *une leçon bien parlante* pour moi. Cependant *on entend les gens sans se fâcher*, et j'oserai prendre, » *avec votre permission*, la liberté de vous *dire mon petit avis*. » *Voulez-vous donc*, Messieurs, *que je vous parle net? vous devriez mourir de pure honte* d'être *battus de l'oiseau* pour *le* » *petit malheur qui vous est arrivé*. Si vous vous êtes *mis dans la* » *tête* que vous n'auriez jamais *de guignon*, *rayez cela de vos* » *papiers*. » Je ne vais pas plus loin, pour ne pas abuser de la patience du lecteur. Voilà pourtant du Térence français tout pur; et ce qu'il faut bien remarquer, la plupart de ces phrases sont prises du *Misanthrope*, c'est-à-dire de celle de ses pièces qui est dans le style le plus noble.

Cet exemple suffit, je crois, pour prouver que ce n'est pas dans Térence qu'un orateur latin moderne doit former son style. On dira peut-être qu'il doit avoir soin de n'employer aucune expression, aucune phrase de cet auteur, qui ne soit autorisée par d'autres bons écrivains; en ce cas, et par cette raison même, il est évident que Térence ne saurait lui servir de modèle.

Mais je vais plus loin, et je demanderai si Térence peut même être un modèle dans un genre d'écrire beaucoup moins sérieux? On prétend que M. Nicole, pour bien traduire les Provinciales en latin, avait lu et relu Térence, et se l'était rendu si familier que sa traduction paraît être Térence même: à cela je n'ai qu'une question à faire. Croit-on que le style épistolaire doive

être le même que celui de la comédie ? Et serait-ce louer un auteur de lettres écrites en français, de dire qu'en le lisant on croit lire Molière ?

J'ai entendu louer quelquefois des ouvrages latins modernes, en disant que le tour des phrases était *très-latin*, que l'ouvrage était plein de *latinismes*. Je veux le croire pour un moment, quoique je doute que les modernes se connaissent en *latinismes* aussi parfaitement qu'ils l'imaginent. Mais Molière dont nous parlions tout à l'heure, et qu'on ne saurait trop citer ici, est plein de gallicismes ; aucun auteur n'est si riche en tours de phrases propres à la langue française ; il est même, pour le dire en passant, beaucoup plus correct dans sa diction qu'on ne pense communément : d'après cette idée, un étranger qui écrirait en français, croirait bien faire que d'emprunter beaucoup de phrases de Molière, et se ferait moquer de lui ; faute d'avoir appris à distinguer dans les gallicismes, ceux qui sont admis dans le genre le plus noble, ceux qui sont permis dans le genre moins élevé, mais sérieux, et ceux qui ne sont propres qu'au genre familier. Or voilà ce qu'il me paraît impossible de démêler quand la langue n'est pas vivante. Je dis plus, il ne serait peut-être pas difficile de montrer par des exemples, qu'un écrivain français, qui pour paraître bien posséder sa langue affecterait dans ses ouvrages beaucoup de gallicismes (même de ceux qu'on peut se permettre en écrivant), se ferait un style qu'il faudrait bien se garder d'imiter. La diction n'aurait peut-être à la rigueur rien de répréhensible, si on prenait les phrases une à une, mais il résulterait du tout ensemble un style familier et bourgeois, sans élégance et sans grâces, qui voudrait être simple et naïf, et ne serait qu'ignoble. Le même inconvénient n'est-il pas à craindre dans un ouvrage où l'on aurait affecté beaucoup de latinismes ?

Ce n'est pas tout : croit-on qu'un auteur qui n'aurait absolument formé son style que sur le plus excellent modèle de latinité, sur les ouvrages de Cicéron, et qui n'emprunterait rien que de ce seul modèle, pût être assuré de bien écrire en latin ? Cicéron a écrit dans bien des genres, et ces genres demandaient des styles différens ; il a écrit des dialogues qui pouvaient permettre des expressions familières ou moins relevées que les harangues ; il a écrit surtout un grand nombre de lettres, où certainement il a employé bien des tours de conversation, que le style grave et soutenu n'aurait pas permis ; que faudrait-il penser d'un écrivain qui risquerait ces mêmes phrases dans un discours sérieux ?

Mais, dit-on, nous connaissons, en latin même, la différence

des styles ; nous sentons, par exemple, que la manière d'écrire de Cicéron vaut mieux que celle de Sénèque, que le style de Tite-Live n'est pas celui de Tacite, et ainsi du reste ; donc nous sommes très au fait de la langue latine, et par conséquent très en état de la parler et de l'écrire. Plaisante raison ! Nous sentons, il est vrai, la différence d'un style simple à un style épigrammatique, d'un style périodique et arrondi d'avec un style coupé ; il suffit pour cela de savoir la langue très-imparfaitement. Mais connaîtrons-nous la valeur et la nature des mots et des tours, connaissance absolument essentielle pour bien parler et bien écrire la langue ? Si nous savons que Cicéron a mieux parlé latin que les autres auteurs, c'est parce que toute l'antiquité l'a dit ; nous en jugeons sur la parole de ses contemporains, et non d'après des nuances que nous ne pouvons sentir.

Mais, dit-on encore, nous nous apercevons que le latin du moyen âge est barbare. Donc nous en sentons la différence d'avec le bon latin, quoique le latin soit une langue morte. Autre excellent raisonnement (1) ! C'est comme si on disait : un étranger très-médiocrement versé dans la langue française, s'apercevra aisément que le style de nos vieux et mauvais poëtes n'est pas celui de Racine ; donc cet étranger sera en état de bien écrire en français.

Ménage, dit-on enfin pour dernière objection, écrivait parfaitement en italien, cependant il n'avait jamais été en Italie, et jamais il n'avait parlé que français aux Italiens qu'il avait vus. Je veux croire, car je ne sais pas si les Italiens en conviendraient, que Ménage écrivait très-bien en leur langue. Il n'avait jamais été en Italie, à la bonne heure ; il n'avait jamais parlé que français aux Italiens qu'il avait vus ; cela n'est guère vraisemblable, mais passe encore : on conviendra du moins qu'il avait eu avec ces Italiens de fréquentes et de profondes conférences sur leur langue ; or cela suffisait à la rigueur pour la bien savoir, et croit-on qu'il ne les consultât pas sur ses productions italiennes, et qu'il ne se corrigeât pas d'après leurs avis ? Pour moi, j'ose assurer que s'il n'avait jamais étudié l'italien que dans les livres, il n'aurait jamais écrit en cette langue que très-imparfaitement. On me permettra même de douter que ses vers italiens fussent aussi bons qu'on nous l'assure, lorsque je vois que ses vers français étaient détestables. Que penser à plus forte raison de ses vers latins, et surtout de ses vers grecs ?

On peut faire à peu près la même réflexion sur tant d'écrivains modernes, qui passent pour avoir fait d'excellens vers latins. Par quelle fatalité n'ont-ils jamais pu produire deux vers français supportables ! Que faut-il pour faire un bon poëte ? De

l'imagination, du goût, de l'oreille, pourquoi des Français, qui prétendent avoir eu le bonheur de posséder ces qualités en parlant une langue morte et étrangère, ne les ont-ils plus retrouvées quand ils ont hasardé de faire des vers dans la leur? Croit-on que si Virgile, Horace, Ovide eussent été nos compatriotes, ils n'eussent pas été d'excellens poëtes français? Et croit-on que s'ils revenaient au monde, ils ne se moquassent pas des vers latins de leurs imitateurs, comme nous nous moquons des vers français que ces imitateurs ont quelquefois eu la sottise de laisser échapper?

Il en est de la latinité moderne, comme de la versification française entre les mains d'un poëte médiocre. Cette latinité ne sert souvent, si je puis m'exprimer ainsi, qu'à couvrir la nudité d'un ouvrage vide de choses, sans idées, sans âme et sans vie. Il faut avouer qu'à cet égard elle est bien commode pour un auteur qui ne sait ni penser ni sentir; et lui, et ceux qui le lisent, sont beaucoup plus occupés des mots que des choses, et il est bien doux en composant de n'avoir rien à produire, et de savoir que ses juges n'y seront pas difficiles. Aussi telle harangue qu'on ne pourrait pas lire, si elle était traduite en français, parce qu'elle ne contient que des idées triviales, est admirée d'un petit cercle de pédans, parce que le style leur en paraît *cicéronien*.

Depuis qu'on a mis en français l'*Éloge de la Folie* par Erasme, je ne connais personne qui ne trouve cet ouvrage fort insipide; dans la nouveauté cependant il eut un grand succès, par la beauté prétendue de la latinité, dont tout le monde croyait être juge, quoique personne ne le pût être.

Parmi les latinistes modernes, il en est un assez peu connu, je ne sais pourquoi, qui me paraît avoir approché plus qu'aucun autre de la latinité et de la manière de Cicéron; je dis *approché*, autant qu'il est possible que nous en jugions, c'est-à-dire très-imparfaitement. Cet écrivain est un professeur de seconde au collége du Plessis, nommé Marin, mort il y a environ quarante ans[1]. (2) Ce même professeur a fait quelques épîtres dans le goût de celles d'Horace, où il paraît aussi, toujours autant qu'il nous est possible d'en juger, avoir assez bien pris le goût et la manière de ce poëte. Or je voudrais que ce Protée, si habile à imiter tous les styles en latin, se fût avisé d'écrire en français, et d'imiter la manière de Racine, de Despréaux, de La Fontaine, de Corneille, de M. de Voltaire, en un mot de quelqu'un de nos bons auteurs. Je doute fort qu'il nous parût en avoir approché si heureusement. Ce qui est certain, c'est que rien n'est si rare parmi nous que de bien imiter le style d'un autre écri-

[1] Au commencement du dix-huitième siècle.

vain, encore moins celui de deux ou trois écrivains différens ; pourquoi voudrait-on que cela fût plus facile en latin? Serait-ce parce que nous savons parfaitement notre langue, et très-imparfaitement la langue latine?

Je ne sais si les anciens Romains écrivaient beaucoup en grec; s'ils avaient eu moins cet avantage, qu'ils pouvaient se flatter de parvenir à bien écrire dans cette langue, qui de leur temps était vivante et fort répandue ; cependant je vois que les plus illustres d'entre eux se sont appliqués principalement à bien écrire dans leur propre langue, imitons-les sur ce point. C'est déjà un assez grand inconvénient pour nous, que d'être obligés d'apprendre, bien ou mal, tant de langues différentes ; bornons notre ambition à bien posséder la nôtre, et à savoir la bien manier dans nos ouvrages. Pour peu que nous en fassions notre étude, nous y trouverons assez de difficultés pour nous occuper entièrement. Les Grecs avaient l'avantage de n'étudier que leur propre langue, aussi nous voyons à quel point de perfection ils l'avaient portée; combien elle était riche, flexible et abondante, en un mot combien elle avait d'avantages sur toutes les langues anciennes, et sur toutes les nôtres.

Néanmoins cette supériorité n'est pas une raison qui doive nous engager à cultiver cette langue de préférence à la française. J'ai entendu quelquefois regretter les thèses de philosophie qu'on a autrefois soutenues en grec dans quelques colléges de l'Université ; j'ai bien plus de regret qu'on ne les soutienne pas en français. D'abord on y apprendrait à parler sa propre langue, qu'on sait pour l'ordinaire très-mal au sortir du collége, ensuite on serait obligé dans ces thèses de parler raison ou de se taire. Les spectateurs trouveraient trop ridicules en français les sottises qu'on y débite gravement en latin, et auxquelles même on a fait l'honneur de les débiter quelquefois en grec.

Mais autant il serait à souhaiter qu'on n'écrivît jamais des ouvrages *de goût* que dans sa propre langue, autant il serait utile que les ouvrages *de science*, comme de géométrie, de physique, de médecine, d'érudition même, ne fussent écrits qu'en langue latine, c'est-à-dire dans une langue qu'il n'est pas nécessaire en ces cas-là de parler élégamment, mais qui est familière à presque tous ceux qui s'appliquent à ces sciences, en quelque pays qu'ils soient placés. C'est un vœu que nous avons fait il y a long-temps, mais que nous n'espérons pas de voir réaliser. La plupart des géomètres, des physiciens, des médecins, la plupart enfin des Académies de l'Europe, écrivent aujourd'hui en langue vulgaire. Ceux même qui voudraient lutter contre le torrent sont obligés d'y céder. Nous nous contenterons donc d'exhorter les

savans et les corps littéraires qui n'ont pas encore cessé d'écrire en langue latine, à ne point perdre cet utile usage. Autrement il faudrait bientôt qu'un géomètre, un médecin, un physicien, fussent instruits de toutes les langues de l'Europe, depuis le russe jusqu'au portugais; et il me semble que le progrès des sciences exactes doit en souffrir. Le temps qu'on donne à l'étude des mots est autant de perdu pour l'étude des choses, et nous avons tant de choses utiles à apprendre, tant de vérités à chercher, et si peu de temps à perdre.

NOTES.

(1) Ce dernier raisonnement, si péremptoire, est d'un chanoine de Rouen, qui n'ayant jamais été attaqué, ni même connu de l'auteur de cet article, a jugé à propos de lui dire beaucoup d'injures dans une critique qu'il a faite de trois ou quatre des nombreux articles donnés par cet homme de lettres à l'*Encyclopédie*[1]. Ce chanoine de Rouen est auteur, par malheur pour lui, d'une élégie latine sur la mort de M. de Fontenelle, dont on n'a pas fait, dans les collèges même, tout le cas que l'auteur aurait désiré. Personne ne serait donc plus intéressé que lui à soutenir, que s'il n'a pas mieux réussi dans ses vers latins, c'est que la chose est impossible. Mais chacun entend comme il peut ses intérêts. Quoi qu'il en soit, on profitera de cette occasion pour donner à ce chanoine quelques avis utiles. On l'avertira donc, 1° de ne pas mettre sur le compte de l'auteur qu'il attaque, des fautes de copiste ou d'impression visibles, et dont il y en a même qui ont été corrigées dans les *Errata*. 2°. De ne pas citer à deux reprises différentes (pag. 23 et 178 de sa brochure) l'article *Astronomie*, comme contenant des choses qui ne s'y trouvent nullement. 3°. De ne pas croire (page 23) qu'un livre n'existe point, parce qu'il ne lui est pas connu; par exemple, l'ouvrage imprimé au Louvre en 1693, et cité partout sous le titre de *Recueil des Voyages de l'Académie*. L'exactitude, disait un homme d'esprit, est la vertu d'un sot; cet homme d'esprit avait tort en cela, mais il est au moins certain que ce devrait être la vertu d'un critique qui reprend dans un ouvrage les points et les virgules, et qui assaisonne sa censure de beaucoup d'invectives. On l'avertira 4°. de plaisanter le moins qu'il pourra, de ne pas dire par exemple (page 167) en parlant d'un journaliste qu'il veut décrier, que *c'est tout au plus un homme propre à panser la mule de Photius*. 5° De ne pas appeler (page 171) l'Imitation de J.-C. *un ouvrage de goût;* de ne pas croire (page 173) qu'il faille *du goût* pour être érudit, et de ne pas conclure (page 169) qu'on fait bien d'écrire en latin

[1] Cette critique se trouve dans une brochure publiée par le chanoine contre le Dictionnaire encyclopédique

des ouvrages de *goût*, parce que de grands hommes, tels que Boyle, Newton, et beaucoup d'autres, ont écrit dans cette langue des ouvrages de *science*. 6°. De se borner, dans ses critiques, à relever les erreurs de dates, de noms propres, d'une lettre mise pour une autre, d'une virgule de trop ou de moins, et autres méprises de cette espèce, à condition cependant qu'il y sera fort exact, ce qui ne lui arrive pas toujours; mais de ne pas toucher aux raisonnemens bons ou mauvais, et de s'abstenir de raisonner lui-même le plus qu'il lui sera possible. On vient de voir un échantillon de sa dialectique, en faveur de la latinité des modernes. En voici un autre de cette dialectique, en faveur des moines, qu'il paraît chérir beaucoup. Il prétend (page 172) que des religieux, voués par état à la prière, doivent être plus propres par cette raison même à faire des progrès dans la physique, la géométrie et les autres sciences profanes, parce que S. Thomas nous assure qu'il avait plus appris de théologie dans la prière que dans l'étude. 7°. Enfin, on conseille à ce critique de ne point attaquer grossièrement des hommes tels que M. de Voltaire, dont toutes les satires du chanoine, latines et françaises, ne pourraient effleurer la réputation. De plus forts que cet adversaire y ont échoué, et même s'en sont repentis.

(2) Voici le commencement d'une harangue de ce professeur, prononcée à la rentrée des classes, et qui a pour sujet : *De hilaritate magistris in docendo necessaria.*

Meditanti mihi justam orationem apud vos plerumque gravitatis, auditores, suspicio incidit, quæ me cum initio movisset parum, confidentius tamen existimata fecit, ut omissis gravibus et seriis, maluerim ad jucunda mentem stylumque traducere. Sic cogitabam ipsa mecum, animos vestros, longa studiorum intermissione laxatos, paulatim et quibusdam quasi gradibus revocandos esse ad seria, nec protinus gravitate sermonis alienandos. Nimirùm fastidit animus vel optima quæque, nisi tempestive se offerant; nec facilè admittit severitatem, cum semel occupavit hilaritas.

On peut s'assurer que tout le reste du discours, et même les autres harangues prononcées par ce professeur, sont dans ce goût de latinité. Voyez le recueil intitulé : *Selectæ Orationes quorumdam celeberrimorum ex Universitate Parisiensi professorum.* Paris, 1728. Il me semble qu'aucun moderne, autant encore une fois qu'il nous est permis d'en juger, n'a approché de si près de la manière de Cicéron. Quand on est condamné à écrire en latin, il y a certainement quelque mérite à imiter de la sorte les bons modèles. J'ignore pourquoi ce professeur n'a pas dans l'Université une réputation du moins égale à celle des Hersan, des Rollin, des Coffin et des Grenan. J'ose même le croire supérieur aux Jouvency, aux Commire et aux autres jésuites tant célébrés sur le Parnasse latin moderne. Je remarquerai à cette occasion, qu'un professeur de l'école militaire, très-versé, à ce qu'on assure, dans la langue latine, a prétendu récemment et

même entrepris de prouver, qu'il y avait un grand nombre de fautes dans quelques pages du père Jouvency. Que ce professeur ait tort ou raison, voilà deux habiles latinistes modernes dont l'un reproche à l'autre des erreurs grossières; en faut-il davantage pour prouver que les modernes savent très-imparfaitement le latin?

Quoi qu'il en soit, voici encore quelques vers d'une épître du professeur Marin, adressée à feu M. Boivin, de l'Académie Française, et qui a pour sujet. *De Festivo.* On jugera s'il n'y a pas autant approché, en apparence, de la manière d'Horace, qu'il a approché de celle de Cicéron dans sa prose latine.

Sæpè mihi risum, bilem propè, movit ineptus
Vatum error, qui se festivos posse videri
Quandocumque volent, sperant; imò fore, ut ipsis
Accurrant jussi condendo in carmine risus.
« Jam sordent mihi magna poemata, Flaccus inquit,
» Nescio quæ major lepidis est gratia nugis,
» Has curo solas deinceps, et totus in his sum. »
Si recte possis, laudo, et non est melius quid.
Verum age, dum calamos et scrinia in versibus aptas
Digna tuis, Flacce, bonus accipe; pauca loquamur

Nous dirons aussi à cette occasion que le P. de La Rue nous paraît avoir assez bien imité, en apparence, la versification de Virgile. En voici un exemple tiré des poésies de ce jésuite.

Belgicus hos animos, et inexsuperabile robur
Nequicquam infrendens sensit leo; quique priores
Luserat ante minas, vestrisque interritus armis
Obluctari ultrò gaudebat, et obvius iræ,
Ille ducum seriem egregiam, collectasque cernens
Agmina, et immensam Lodoicı in pectore gentem,
Horret ad aspectum, nec jam ausus sistere contrà,
Indociles iras et colla ferocia subdit.

Et dans une autre pièce:

Ultra sidereos axes et lucida cœli
Convexa, innumeris ædes suffulta columnis,
Latior et terris et latior æquore surgit
Illic parietibus tercentum impressa superbis
Fata hominum, variique suo stant ordine casus,
Quæ lux quemque sola inducet, quæ tradita cuique
Sint vitæ spatia, et quæ meta novissima vitæ.
Ast animæ illustres, et clarum in nomen iture,
Seu quas imperii decus olim, orbisque regendi
Cura manet, seu quas factorum gloria, et ardens
Evehet ad superos per mille pericula virtus,
Semotæ turbâ et satis popularibus, omnes
Distinctas habuere paresque laboribus aulas.

Cette versification tient, ce me semble, à la fois de Virgile et d'Ovide, et paraît tenir plus du premier, en tout l'imitation y semble moins exacte que dans les deux morceaux du professeur Marin, rapportés ci-dessus. Mais, encore une fois, que nous sommes peu en état d'apprécier cette sorte d'imitation!

MORCEAUX CHOISIS
DE TACITE,

AVEC DES NOTES ET DES OBSERVATIONS
SUR L'ART DE TRADUIRE;

SUIVIS DE LA TRADUCTION
DE QUELQUES AUTRES MORCEAUX
DE DIFFÉRENS AUTEURS ANCIENS ET MODERNES.

OBSERVATIONS

SUR

L'ART DE TRADUIRE EN GÉNÉRAL,

ET SUR CET ESSAI DE TRADUCTION EN PARTICULIER.

Ce ne sont point ici des lois que je viens dicter. Ceux de nos bons écrivains qui se sont exercés avec succès dans l'art de traduire, auraient plus de droit de s'ériger en législateurs, mais ils ont mieux fait que de transcrire des règles, ils ont donné des exemples. Etudions l'art dans leurs ouvrages, et non dans quelques décisions mal assurées, sur lesquelles on dispute. Quels préceptes en effet sont préférables à l'étude des grands modèles? Celle-ci éclaire toujours, ceux-là nuisent quelquefois. Dans tous les genres de littérature, la raison a fait un petit nombre de règles, le caprice les a étendues, et le pédantisme en a forgé des fers que le préjugé respecte, et que le talent n'ose briser. De quelque côté qu'on se tourne dans les beaux-arts, on voit partout la médiocrité dictant les lois, et le génie s'abaissant à lui obéir. C'est un souverain emprisonné par des esclaves. Cependant, s'il ne doit pas se laisser subjuguer, il ne doit pas non plus tout se permettre. Cette règle, si utile, au progrès de la littérature, doit s'étendre, ce me semble, non-seulement aux ouvrages originaux, mais aux ouvrages d'imitation même, tels que sont les traductions. Essayons, dans cet écrit, d'éviter les deux excès d'une rigueur et d'une indulgence également dangereuses. Nous examinerons d'abord les lois de la traduction, eu égard au génie des langues, ensuite relativement au genre des auteurs, enfin par rapport aux principes qu'on peut se faire dans ce genre d'écrire.

On croit communément que l'art de traduire serait le plus facile de tous, si les langues étaient exactement formées les unes sur les autres. J'ose croire que dans ce cas on aurait plus de traducteurs médiocres et moins d'excellens. Les premiers se borneraient à une traduction servilement littérale, et ne verraient rien au-delà. Les autres y voudraient de plus l'harmonie et le facilité du style, deux qualités que les bons écrivains n'ont jamais négligées, et qui font même le caractère de quelques uns. Ainsi le traducteur aurait besoin d'une extrême finesse pour distinguer dans quel cas le perfection exacte de la ressemblance

pourrait céder aux grâces de la diction sans trop s'affaiblir. Une des grandes difficultés de l'art d'écrire, et principalement des traductions, est de savoir jusqu'à quel point on peut sacrifier l'énergie à la noblesse, la correction à la facilité, la justesse rigoureuse à la mécanique du style. La raison est un juge sévère qu'il faut craindre, l'oreille un juge orgueilleux qu'il faut ménager. On ne doit donc pas se faire une règle de traduire littéralement, dans les endroits même où le génie des langues ne paraît pas s'y opposer, quand la traduction sera d'ailleurs seche, dure et sans harmonie.

Quoi qu'il en soit, la différence de caractère des langues ne permet presque jamais les traductions littérales, délivre le traducteur de l'espece d'écueil dont nous venons de parler, de la nécessité où il se trouverait quelquefois de sacrifier l'agrément à la précision, ou la précision à l'agrément. Mais l'impossibilité où il se trouve de rendre son original trait pour trait, lui laisse une liberté dangereuse. Ne pouvant donner à la copie une parfaite ressemblance, il doit craindre de ne lui pas donner tout ce qu'elle peut avoir. D'ailleurs, si les finesses de notre propre langue exigent de nous tant d'étude pour être bien connues, combien n'en faut-il pas pour démêler encore les finesses d'une langue étrangère? et qu'est-ce qu'un traducteur sans cette double connaissance?

Il en est quelques uns qu'on croirait devoir être moins gênés sur cet article, ce sont les traducteurs des anciens. Si les finesses de la diction leur échappent dans l'original, elles n'échappent pas moins à leurs juges. Cependant, par une destinée bizarre, ces traducteurs sont traités plus sévèrement que les autres. La superstition en faveur de l'antiquité nous fait supposer que les anciens se sont toujours exprimés de la maniere la plus heureuse; notre ignorance tourne au profit du modèle et au détriment de la copie: le traducteur nous paraît toujours, non au-dessous de l'idée que l'original nous donne de lui-même, mais au-dessous de celle que nous en avons, et pour rendre la contradiction entiere, nous admirons en même temps cette foule de latinistes modernes, dont la plupart, insipides dans leur propre langue, nous en imposent dans une langue qui n'est plus, tant il est vrai qu'en fait de langues, comme en fait d'auteurs, tout ce qui est mort a grand droit à nos hommages.

Mais est-il bien vrai, dira-t-on, que les langues aient un caractère différent? Nous n'ignorons pas que des littérateurs modernes qui se piquaient d'esprit philosophique, et qui en ont montré quelquefois, ont soutenu l'opinion contraire, absurdité qu'on a, suivant l'usage, très-injustement reprochée à l'esprit

philosophique, qui était bien éloigné de la dicter. Entre les mains d'un homme de génie, chaque langue se prêta sans doute à tous les styles ; elle sera, selon le sujet et l'écrivain, légère ou pathétique, naïve ou sublime ; en ce sens, les langues n'ont point de caractère qui les distingue : mais si toutes sont également propres à chaque genre d'ouvrage, elles ne le sont pas également à exprimer une même idée : c'est en quoi consiste la diversité de leur génie.

Les langues, en conséquence de cette diversité, doivent avoir les unes sur les autres des avantages réciproques ; mais leurs avantages seront en général d'autant plus grands, qu'elles auront plus de variété dans les tours, de brièveté dans la construction, de licences et de richesse : cette richesse ne consiste pas à pouvoir exprimer une même idée par une abondance stérile de synonymes, mais chaque nuance d'idées par des termes différens.

De toutes les langues modernes cultivées par les gens de lettres, l'italienne est la plus variée, la plus flexible, la plus susceptible des formes qu'on veut lui donner ; aussi n'est-elle pas moins riche en bonnes traductions qu'en excellente musique vocale, qui n'est elle-même qu'une espèce de traduction. Notre langue, au contraire, est la plus sévère de toutes dans ses lois, la plus uniforme dans sa construction, la plus gênée dans sa marche. Faut-il s'étonner qu'elle soit l'écueil des traducteurs, comme elle est celui des poètes? Mais quel doit être l'effet de ces difficultés? de nous faire estimer davantage nos bons auteurs, puisqu'elles n'ont pas le pouvoir de nous délivrer des médiocres.

Si les langues ont leur génie, les écrivains ont aussi le leur. Le caractère de l'original doit donc passer aussi dans la copie. C'est la règle qu'on recommande le plus, mais qu'on pratique le moins, et sur l'observation de laquelle les lecteurs même ont le plus d'indulgence. Combien de traductions, semblables à des beautés régulières sans âme et sans physionomie, représentent de la même manière les ouvrages les plus disparates? C'est là, si on ose le dire, l'espèce de contre-sens qui fait le plus de tort à une traduction ; les autres sont passagers et se corrigent, celui-ci est continu et sans remède. Les taches qu'on peut faire disparaître en les effaçant, ne méritent presque pas ce nom ; ce ne sont point les fautes, c'est le froid qui tue les ouvrages ; ils sont presque toujours plus défectueux par les choses qui n'y sont pas, que par celles que l'auteur y a mises.

Il est d'autant plus difficile de représenter l'original dans une traduction, qu'il est souvent aisé de se méprendre à ses traits, et de ne le voir que par une face. Un écrivain, par exemple,

aura dans son style un double caractère, la concision et la vivacité, car il ne faut pas croire que ces deux qualités soient nécessairement unies, la brièveté peut se trouver avec le froid et la sécheresse. Cependant un traducteur, pour ressembler à l'auteur dont nous parlons, se contentera d'être concis ; mais il sera concis sans être vif, et dès lors la partie la plus précieuse de la ressemblance est manquée.

Mais comment se revêtir d'un caractère étranger, si l'on n'y est pas disposé par la nature ? Les hommes de génie ne devraient donc être traduits que par ceux qui leur ressemblent, et qui se rendent leurs imitateurs, pouvant être leurs rivaux. On dira qu'un peintre, médiocre dans ses tableaux, peut exceller dans les copies ; mais il n'a besoin pour cela que d'une imitation servile ; le traducteur copie avec des couleurs qui lui sont propres.

Le caractere des écrivains est ou dans la pensée, ou dans le style, ou dans l'un et dans l'autre. Les écrivains dont le caractere est dans la pensée, sont ceux qui perdent le moins en passant dans une langue étrangere. Corneille doit donc être plus facile a traduire que Racine, et, ce qui peut-être semblera paradoxe, Tacite doit l'être plus que Salluste : Salluste dit tout, mais en peu de mots, mérite qu'une traduction a peine à conserver ; Tacite sous-entend beaucoup et fait penser son lecteur, mérite qu'une traduction ne peut faire perdre.

Les écrivains qui joignent la finesse des idées à celle du style, offrent plus de ressources au traducteur que ceux dont l'agrément est dans le style seul. Dans le premier cas, il peut se flatter de faire passer dans la copie le caractere de la pensée, et par conséquent au moins la moitié de l'esprit de l'auteur ; dans le second cas, s'il ne rend pas la diction, il ne rend rien.

Dans cette derniere classe d'auteurs, plus ingrats pour la traduction que toutes les autres, les moins rebelles sont ceux dont la principale qualité est de manier élégamment leur langue, les plus intraitables, ceux dont la maniere d'écrire est à eux. Les Anglais ont assez bien traduit quelques tragédies de Racine ; je doute qu'ils traduisissent avec le même succes les fables de La Fontaine, l'ouvrage peut-être le plus original que la langue françoise ait produit ; l'*Aminte*, pastorale pleine de ces détails de galanterie, et de ces riens agréables que la langue italienne est si propre à rendre, et qu'il faut lui laisser ; enfin les *Lettres de madame de Sévigné*, si frivoles pour le fond, et si séduisantes par la négligence même du style. Quelques étrangers les ont méprisées, n'ayant pu les traduire : en effet, rien n'abrége tant les difficultés que le mépris.

On a demandé si les poëtes pouvaient être traduits en vers,

surtout dans notre langue, qui n'admet point, comme l'italien et l'anglais, les vers non rimés, et qui ne permet rien ni au traducteur ni au poete? Plusieurs de nos écrivains, par amour pour les difficultés, ou pour la poésie, ont prétendu qu'on ne pouvait rendre les poètes en prose, que c'était les défigurer, les dépouiller de leur principal charme, la mesure et l'harmonie. Il reste à demander si l'on n'est pas réduit, en vers, à les imiter plutôt qu'à les traduire? La différence seule d'harmonie dans les deux langues, oppose une difficulté insurmontable aux traductions en vers. Croit-on que notre poésie, avec ses rimes, ses hémistiches toujours semblables, l'uniformité de sa marche, et, si on l'ose dire, sa monotonie, puisse représenter la cadence variée de la poésie grecque et latine? mais la différence d'harmonie est encore le moindre obstacle. Qu'on interroge ceux de nos grands poëtes qui ont fait passer avec succès en notre langue quelques beaux endroits de Virgile ou d'Homère; combien de fois ont-ils été forcés de substituer aux idées qu'ils ne pouvaient rendre, des idées également heureuses et prises dans leur propre fonds, de suppléer aux vers d'image par des vers de sentiment, à l'énergie de l'expression par la vivacité des tours, à la pompe de l'harmonie par des vers pensés! Je n'en citerai qu'un exemple. On connaît ces beaux vers de Virgile sur les malheureux qui se sont donnés la mort :

. . . . Qui sibi letum
Insontes peperere manu, lucemque perosi
Projecere animas.

Détestant la lumière, ils ont, dit le poete, *jeté la vie loin d'eux.* Le génie timide de notre langue ne permettant pas d'employer cette image, toute animée et toute noble qu'elle est, un de nos grands poetes y a substitué ces deux beaux vers :

Ils n'ont pu supporter, faibles et furieux,
Le fardeau de la vie imposé par les dieux.

Peut-être est-il difficile de décider auquel des deux poetes on doit donner la préférence; mais il est aisé de voir que les vers français ne sont nullement la traduction des vers latins. Traduire un poete en prose, c'est mettre en récitatif un air mesuré; le traduire en vers, c'est changer un air mesuré en un autre qui peut ne lui céder en rien, mais qui n'est pas le même. D'un côté, c'est une copie ressemblante, mais faible; de l'autre, c'est un ouvrage sur le même sujet, plutôt qu'une copie. Mais que faut-il donc faire pour bien connaître les poetes qui ont écrit dans une langue étrangère? Il faut l'apprendre.

Que conclure de ces réflexions? Si l'on mesurait uniquement

le mérite à la difficulté vaincue ; souvent il y en aurait moins à créer qu'à traduire. Dans les hommes de génie, les idées naissent sans efforts ; et l'expression propre à les rendre naît avec elles ; exprimer d'une manière qui nous soit propre des idées qui ne sont pas à nous, c'est presque uniquement l'ouvrage de l'art, et cet art est d'autant plus grand qu'il ne doit point se laisser voir. Mais quelque caché qu'il soit, nous savons toujours qu'il y en a eu, et c'est pour cela que nous préférons les ouvrages originaux aux ouvrages d'imitation. La nature ne perd jamais ses droits sur nous, les productions auxquelles elle a présidé seule sont toujours celles qui nous touchent davantage. Ainsi les fruits nés dans leur sol naturel par une culture ordinaire et des soins médiocres, sont préférés aux fruits étrangers qu'on a fait naître dans ce même sol avec beaucoup de peine et d'industrie ; on goûte les derniers, et l'on revient toujours aux autres.

Cependant, en accordant aux écrivains créateurs le premier rang qu'ils méritent, il semble qu'un excellent traducteur doit être placé immédiatement après, au-dessus des écrivains qui ont aussi bien écrit qu'on le peut faire sans génie. Mais il y a parmi nous une espece de fatalité attachée à tous les arts qui consistent à se revêtir d'un personnage étranger. Il en est que nous avons avilis par le préjugé le plus injuste ; il en est que nous ne considérons pas assez, et le métier de traducteur est de ce nombre.

Ce n'est pas seulement cette injustice qui rend leur travail si ingrat, et le nombre de bons traducteurs si petit. Quoiqu'ils trouvent dans l'exercice de leur art assez d'entraves qu'ils ne peuvent rompre, nous avons pris plaisir à resserrer gratuitement leurs liens, comme pour nuire à leur encouragement et à nos intérêts.

Le premier joug qu'ils souffrent qu'on leur impose, ou plutôt qu'ils s'imposent eux-mêmes, c'est de se borner à être les copistes plutôt que les rivaux des auteurs qu'ils traduisent. Superstitieusement attachés à leur original, ils se croiraient coupables de sacrilége s'ils l'embellissaient, même dans les endroits faibles ; ils ne se permettent que de lui être inférieurs, et n'ont pas de peine à réussir. C'est à peu près comme si un graveur habile, qui copie le tableau d'un grand maître, s'interdisait quelques touches fines et légères pour en relever les beautés, ou pour en masquer les défauts. Le traducteur, trop souvent forcé de rester au-dessous de son auteur, ne doit-il pas se mettre au-dessus quand il le peut ? Objectera-t-on qu'il est à craindre que cette liberté ne dégénère en licence ? Quand l'original sera bien choisi, les occasions de le corriger ou de l'embellir seront rares ; si elles sont fréquentes, il ne vaut pas la peine qu'on le traduise

Un second obstacle que les traducteurs se sont donné, c'est la timidité qui les arrête, lorsqu'avec un peu de courage ils pourraient se mettre à côté de leurs modèles. Ce courage consiste à savoir risquer des expressions nouvelles, pour rendre certaines expressions vives et énergiques de l'original. On doit sans doute user de pareilles licences avec sobriété, elles doivent de plus être nécessaires. Et quand le seront-elles? sera-ce dans les occasions où la difficulté de traduire ne viendra que du génie des langues? chacune a ses lois, qu'il n'est pas permis de changer; parler latin en français, serait plutôt une entreprise bizarre qu'une hardiesse heureuse. Mais quand on aura lieu de juger que l'auteur aura basardé dans sa langue une expression de génie, c'est alors qu'on pourra en chercher de pareilles. Or qu'est-ce qu'une expression de génie? ce n'est pas un mot nouveau, dicté par la singularité ou par la paresse; c'est la réunion nécessaire et adroite de quelques termes connus, pour rendre avec énergie une idée nouvelle. C'est presque la seule manière d'innover qui soit permise en écrivant.

La condition la plus indispensable dans les expressions nouvelles, c'est qu'elles ne présentent au lecteur aucune idée de contrainte, quoique la contrainte les ait occasionées. On se trouve quelquefois avec des étrangers de beaucoup d'esprit, qui parlent facilement et hardiment notre langue; en conversant, ils pensent dans leur langue et traduisent dans la nôtre, et nous regrettons souvent que les termes énergiques et singuliers qu'ils emploient, ne soient point autorisés par l'usage. La conversation de ces étrangers, en la supposant correcte, est l'image d'une bonne traduction. L'original doit y parler notre langue, non avec cette timidité superstitieuse qu'on a pour sa langue naturelle, mais avec cette noble liberté qui sait emprunter quelques traits d'une langue pour en embellir légèrement une autre. Alors la traduction aura toutes les qualités qui doivent la rendre estimable; l'air facile et naturel, l'empreinte du génie de l'original, et en même temps ce goût de terroir que la teinture étrangère doit lui donner.

Des traductions bien faites seraient donc le moyen le plus sûr et le plus prompt d'enrichir les langues. Cet avantage serait, ce me semble, plus réel que celui que leur attribuait le fameux satirique du dernier siècle, admirateur aussi passionné des anciens, que juge sévère et quelquefois injuste des modernes*. « Les Fran« çais, disait-il, manquent de goût; il n'y a que le goût ancien « qui puisse former parmi nous des auteurs et des connaisseurs; « et de bonnes traductions donneraient ce goût précieux à ceux

* Voyez l'Histoire de l'Académie Française, t. 2.

» qui ne seraient pas en état de lire les originaux. » Si nous manquons de goût, j'ignore où il s'est réfugié; ce n'est pas au moins faute de modèles dans notre propre langue, qui ne cèdent en rien aux anciens. Pour ne comparer que des morts, qui osera mettre Sophocle au-dessus de Corneille, Euripide au-dessus de Racine, Théophraste au-dessus de La Bruyère, Phèdre au-dessus de La Fontaine? Ne bornons donc point notre bibliothèque classique aux traductions, mais ne les en excluons pas. Elles multiplieront les bons modèles; elles aideront à connaître le caractère des écrivains, des siècles et des peuples; elles feront apercevoir les nuances qui distinguent le goût universel et absolu du goût national.

La troisième loi arbitraire que les traducteurs ont subie, c'est la contrainte ridicule de traduire un auteur d'un bout à l'autre. Par là le traducteur, usé et refroidi dans les endroits faibles, languit ensuite dans les morceaux éminens. Pourquoi d'ailleurs se mettre à la torture pour rendre avec élégance une pensée fausse, avec finesse une idée commune? Ce n'est pas pour nous faire connaître les défauts des anciens qu'on les met en notre langue, c'est pour enrichir notre littérature de ce qu'ils ont fait d'excellent. Les traduire par morceaux, ce n'est pas les mutiler, c'est les peindre de profil et à leur avantage. Quel plaisir peut faire dans une traduction de l'*Énéide*, l'endroit où les Harpies enlèvent le dîner des Troyens; dans une traduction de Cicéron, les plaisanteries froides et quelquefois grossières qui déparent ses harangues; dans la traduction d'un historien, les endroits où sa narration n'offre rien d'intéressant, ni par les choses, ni par le style? Pourquoi enfin transplanter dans une langue ce qui n'a de grâces que dans une autre, comme les détails de l'agriculture et de la vie pastorale, si agréables dans Virgile et si insipides dans toutes les traductions en prose qu'on en a faites? Le précepte si sage d'Horace, d'abandonner ce qu'on ne peut traiter avec succès, n'est-il donc pas pour les traductions comme pour les autres genres d'écrire?

Nos littérateurs trouveraient surtout un avantage considérable à traduire ainsi par morceaux détachés certains ouvrages qui renferment assez de beautés pour faire la fortune de plusieurs écrivains; et dont les auteurs, s'ils avaient eu autant de goût que d'esprit, effaceraient ceux du premier rang. Quel plaisir, par exemple, ne feraient pas Sénèque et Lucain, resserrés et réduits ainsi par un traducteur habile? Sénèque, si excellent à citer et si fatigant à lire de suite, qui tourne sans cesse avec une rapidité brillante autour du même objet, différent en cela de Cicéron, qui avance toujours vers son but, mais avec lenteur;

Lucain, le Sénèque des poëtes, si plein de beautés mâles et vraies, mais trop déclamateur, trop monotone, trop plein de maximes et trop dénué d'images? Les seuls écrivains qui demanderaient à être traduits en entier, sont ceux dont l'agrément est dans leur négligence même, tels que Plutarque dans ses *Vies des Hommes illustres*; ou, quittant et reprenant à chaque instant son sujet, il converse avec son lecteur sans l'ennuyer jamais.

Ce qu'on propose ici, de ne traduire les anciens que par morceaux détachés, conduit à une autre réflexion qui, à la vérité, n'a qu'un rapport indirect à la matière présente, mais qui peut être utile. On se borne, dans le cours des études, à mettre entre les mains des enfans un petit nombre d'auteurs, et même à ne leur en montrer pour l'ordinaire qu'une assez petite partie qu'on leur fait expliquer et apprendre : on charge indifféremment leur mémoire de ce que cette partie contient de bon, de médiocre et même de mauvais; et grâces au peu de goût de la plupart des maîtres, les vraies beautés sont pour l'ordinaire celles qu'on leur fait remarquer le moins. Ne seroit-il pas infiniment plus avantageux de choisir dans les différens ouvrages de chaque auteur ce qu'ils contiennent de plus excellent, et de ne présenter aux enfans, dans la lecture des anciens, que ce qui mérite davantage d'être retenu? Par ce moyen ils se rendraient propre, non tout ce que les anciens ont pensé, mais ce qu'ils ont pensé de mieux; ils connaîtroient le génie et le style d'un plus grand nombre d'écrivains, ils auraient enfin l'avantage d'orner leur esprit en formant leur goût. Un tel recueil, s'il était fait avec choix, pourrait n'être pas immense, et le temps ordinaire des études suffirait pour se le rendre familier. Nous ne saurions trop exhorter quelque littérateur habile à l'entreprendre; mais ce littérateur devrait posséder deux qualités dont la réunion est assez rare, être profondément versé dans la lecture des anciens, et en même temps être dégagé de toute superstition en leur faveur. Il ne faudroit pas qu'il ressemblât à ce ridicule enthousiaste d'Homère, qui, ayant entrepris de souligner, dans les ouvrages de ce grand poëte, tout ce qu'il y trouverait d'admirable, eut, au bout de trois lectures, souligné son livre d'un bout à l'autre. Un tel homme pouvoit-il se flatter de connaître les vraies beautés d'Homère, et Homère lui-même eût-il été flatté d'avoir un pareil admirateur?

Je reviens à mon sujet. Les principes de l'art de traduire, exposés dans ce discours, sont ceux que j'ai cru devoir suivre dans la traduction que je donne de différens morceaux de Tacite : quelques uns de ces morceaux avoient déjà vu le jour; le public

m'a paru les avoir goûtés et en désirer davantage, c'est pour le satisfaire que j'en ajoute ici un beaucoup plus grand nombre; c'est le fruit de quelques momens de loisir que m'ont laissé des travaux très-pénibles et d'un genre tout différent. Cependant je ne prétends pas avoir extrait, à beaucoup près, des ouvrages de Tacite, tout ce qui est digne d'être remarqué. Préjugé de traducteur à part, comme il est sans comparaison le plus grand historien de l'antiquité, il est aussi celui dont il y a le plus à recueillir, mais ce que j'offre aujourd'hui suffira, ce me semble, pour faire connaître les différens genres de beautés dont on trouve le modele dans cet auteur incomparable, qui a peint les hommes avec tant d'énergie, de finesse et de vérité, les événemens touchans d'une maniere si pathétique, la vertu avec tant de sentiment; qui posséda dans un si haut degré la véritable éloquence, le talent de dire simplement de grandes choses, et qu'on doit regarder comme un des meilleurs maîtres de morale, par la triste, mais utile connaissance des hommes, qu'on peut acquérir par la lecture de ses ouvrages. On l'accuse, je le sais, d'avoir peint trop en mal la nature humaine, c'est-à-dire, de l'avoir peut-être trop bien étudiée; d'être obscur, ce qui signifie seulement qu'il n'a pas écrit pour la multitude; d'avoir enfin le style trop rapide et trop concis, comme si le plus grand mérite d'un écrivain n'était pas de dire beaucoup en peu de mots.

On ne peut traduire un homme de génie, si on ne le traduit pas vivement et d'enthousiasme; mais si cet homme de génie est en même temps un écrivain profond, il faut du temps pour l'étudier et pour le rendre. Il me semble d'ailleurs en général, que pour éviter tout à la fois la froideur et la négligence du style dans quelque ouvrage de goût que ce puisse être, il est nécessaire et d'écrire vite et de corriger long-temps. Persuadé de ces principes, j'ai fait d'abord cet essai de traduction avec beaucoup de rapidité, et je l'ai revu ensuite avec toute l'exactitude et la rigueur dont je suis capable.

La principale chose à laquelle je me suis appliqué, a été de conserver la précision, la noblesse et la brièveté de l'original, autant que me l'a permis mon peu de talent pour lutter contre un écrivain tel que Tacite, et le faible secours d'une langue aussi difficile à manier que la nôtre, aussi ingrate, aussi traînante et aussi sujette aux équivoques. Dans les endroits où il ne m'a pas été possible d'être aussi serré que l'auteur, j'ai coupé le style pour le rendre plus vif, et pour suppléer par ce moyen, quoique imparfaitement, à la concision où je ne pouvais atteindre. J'ai tâché enfin de rendre l'esprit, lorsque je n'ai pu rendre les mots. Les morceaux que j'avais déjà publiés sont re-

touchés en plusieurs endroits; et la plupart des changemens ont pour but de rendre la traduction encore plus énergique et plus concise, sans rien perdre du sens de l'original, et sans donner au style de la dureté et de la sécheresse. J'ai aussi rétabli dans deux ou trois passages le véritable sens sur lequel je m'étais trompé. Si quelquefois je me suis écarté ailleurs du sens qui pourrait être adopté par d'autres, quelquefois même de celui qui a été suivi par la foule des commentateurs et des traducteurs, je crois avoir eu pour cela de bonnes raisons. En général, lorsque le sens m'a paru disputé ou douteux, j'ai choisi le plus beau, parce qu'il y a toujours lieu de croire que c'est celui de Tacite. Quelquefois, ne pouvant faire entendre sans beaucoup de paroles, à des lecteurs ordinaires, toute l'étendue du sens de l'auteur, j'ai mieux aimé en laisser entrevoir la finesse aux seuls lecteurs intelligens, que de l'anéantir dans une périphrase. Quelquefois enfin j'ai pris la liberté d'altérer un peu le sens, quand il m'a paru présenter une image ou une idée puérile; car ma juste admiration pour Tacite ne m'aveugle pas jusqu'au point de me fermer les yeux sur un petit nombre d'endroits où il me paraît au-dessous de lui-même. Tel est, par exemple, à mon avis, ce passage de la vie d'Agricola, où Tacite oppose la rougeur du visage de Domitien à la pâleur des malheureux qu'il faisait exécuter en sa présence, et où il remarque que cette rougeur étant naturelle, préservait le visage du tyran de l'impression de la honte; circonstance petite et frivole, qui ne me paraît digne ni du génie de l'historien, ni du tableau odieux et touchant que présente le spectacle de tant d'innocentes victimes, et du tyran qui les voit expirer.

Quoi qu'il en soit, au reste, du plan que je me suis fait dans cette traduction, je ne dois pas m'attendre qu'il soit goûté de tout le monde. En cette matière, plus qu'en aucune autre, chaque lecteur a, pour ainsi dire, sa mesure particulière, et, si l'on veut, ses préjugés, auxquels il exige qu'un traducteur se conforme. Aussi rien n'est peut-être plus rare en littérature, qu'une traduction généralement approuvée; le fût-elle même dans son ensemble, combien les détails ne prêteraient-ils pas à la critique? Je me trouverais fort heureux, si celle-ci pouvait obtenir le suffrage du petit nombre de gens de lettres, qui, par une connaissance approfondie du génie des deux langues, de celui de Tacite et des vrais principes de l'art de traduire, sont capables d'apprécier mon travail; à l'égard de ceux qui croiront seulement l'être, je n'ai rien à attendre ni à exiger d'eux.

La seule grâce que je desire d'obtenir de ceux que je reconnais pour mes vrais juges, c'est de ne point se borner à relever

mes fautes, mais de m'offrir en même temps le moyen de les corriger quand ils les auront aperçues. De toutes les injustices dont les traducteurs ont droit de se plaindre et dont j'ai déjà marqué plusieurs, la principale est la manière dont on a coutume de les censurer. Je ne parle point des critiques vagues, ineptes, infidèles, qui ne méritent aucune attention; je parle d'une censure qui seroit motivée, et même équitable en apparence, et je dis qu'en matière de traduction, elle ne suffiroit pas. On peut juger un ouvrage libre, en se bornant à exposer dans une critique raisonnée les défauts qu'on y aperçoit; parce que l'auteur étoit le maître de son plan, de ce qu'il devoit dire, et de la manière de le dire: mais le traducteur est dans un état forcé sur tous ces points, obligé de marcher sans cesse dans un chemin étroit et glissant qui n'est pas de son choix, et quelquefois de se jeter à côté pour éviter le précipice. Ainsi, pour le critiquer avec justice, il ne suffit pas de montrer qu'il est tombé dans quelque faute, il faut le convaincre qu'il pouvoit faire mieux ou aussi bien sans y tomber. En vain lui reprochera-t-on que sa traduction manque d'une justesse rigoureuse, si on ne lui fait voir qu'il pouvoit conserver cette justesse sans rien perdre du côté de l'agrément; en vain prétendra-t-on qu'il n'a pas rendu toute l'idée de son auteur, si on ne lui prouve qu'il le pouvoit sans rendre la copie foible et languissante; en vain accusera-t-on sa traduction d'être trop hardie, si on n'y en substitue une autre plus naturelle et aussi énergique. Corriger les taches d'un auteur est un mérite dans le critique ordinaire; c'est un devoir dans le censeur d'une traduction. Il ne faut donc pas s'étonner, si dans ce genre d'écrire, comme dans tous les autres, les bonnes critiques sont encore plus rares que les bons ouvrages. Et comment ne le seroient-elles pas? la satire est si commode! le commun des lecteurs la dispense même d'être fine. C'est en littérature une ressource assurée, je ne dis pas pour être estimé, mais pour être lu.

MORCEAUX CHOISIS
DE TACITE.

Préface des Annales de Tacite, et fin de l'empire d'Auguste[1].

ROME fut d'abord soumise à des rois (1). Brutus lui donna la liberté et les consuls. On créait au besoin des dictateurs (2) passagers. Le pouvoir des décemvirs ne dura que deux ans; les tribuns (3) consulaires cessèrent bientôt. Cinna et Sylla régnèrent peu (4); le sort des armes fit passer rapidement l'autorité, de Pompée et de Crassus à César, de Lépide et d'Antoine à Auguste, qui sous le nom de *chef* (5) devint le maître de l'État, affaibli par les guerres civiles (6).

D'illustres écrivains ont raconté les succès et les malheurs de l'ancienne république; l'histoire même d'Auguste a occupé de grands génies, jusqu'au moment où la nécessité de flatter les condamna au silence. La crainte loua, tant qu'ils vécurent, Tibère, Caius, Claude et Néron; dès qu'ils ne furent plus, la haine, récente encore, les déchira. J'écrirai donc en peu de mots la fin d'Auguste, puis le règne de Tibère et les suivans, sans fiel et sans bassesse : mon caractère m'en éloigne, et les temps m'en dispensent (7).

Après la mort de Brutus et de Cassius, et la défaite de Pompée[2] en Sicile, la république resta sans armée : le parti même de César, depuis l'expulsion de Lépide et le meurtre d'Antoine (8), n'avait plus qu'Auguste pour chef. Il renonça au titre de triumvir, se bornant à celui de consul, et au droit des tribuns *défenseurs du peuple*. Bientôt ayant gagné les soldats par des largesses, le peuple par l'abondance des vivres, tous enfin par la douceur du repos, il s'éleva peu à peu, attirant à lui le pouvoir du sénat, des magistrats et des lois; personne ne s'y opposait; les plus courageux avaient péri dans les combats ou par les proscriptions; le reste des nobles trouvait dans les richesses et les honneurs la récompense de l'esclavage; ils préféraient la fortune qu'un maître leur assurait, au danger de refuser des chaînes (9). Ce changement même ne déplaisait pas aux provinces, à qui la

[1] Les *Annales* de Tacite contenaient depuis la fin du règne d'Auguste jusqu'à la fin du règne de Néron. Une partie en est perdue.

[2] Sextus Pompée, fils du grand Pompée.

dissension des grands et l'avarice des magistrats faisaient redouter l'empire du sénat et du peuple, et qui voyaient les lois sans vigueur, combattues par la force, par la brigue et par l'argent. Au dedans tout était tranquille, les charges conservaient leurs noms; la jeunesse était née depuis la victoire d'Actium, et presque tous les vieillards au milieu des guerres civiles: qu'il en restait peu qui eussent vu la république!

Rome étant donc asservie, les anciennes mœurs détruites, l'égalité anéantie, tous, les yeux sur le prince, attendaient ses ordres (10), sans crainte pour leur état présent, tant qu'Auguste, dans la force de l'âge, sut maintenir son autorité, sa maison et la paix. Mais quand la vieillesse et les maladies l'eurent affaibli, et que sa fin prochaine fit espérer un changement, quelques uns regrettaient en vain la liberté, plusieurs craignaient la guerre, d'autres la désiraient, la plupart jugeaient d'avance les maîtres dont ils étaient menacés, ils disaient (11) qu'Agrippa [1], d'un naturel féroce, et d'ailleurs ulcéré par son exil, n'avait ni l'âge, ni l'expérience qu'exigeait le fardeau de l'Empire; que Tibère [2] était d'un âge mûr et renommé dans la guerre, mais plein de l'orgueil invétéré des Claudius, et d'une cruauté qui perçait à travers ses efforts pour la cacher; qu'élevé dès sa première enfance dans la maison régnante, on l'avait accablé dès sa jeunesse de consulats et de triomphes; que dans le temps même de son exil à Rhodes, qu'il appelait sa retraite, il ne s'était occupé que de vengeance, de dissimulation et d'infâmes plaisirs, qu'à la tyrannie du fils, la mère joindrait celle de son sexe (12); qu'on allait être l'esclave d'une femme et de deux jeunes gens (13), qui d'abord fouleraient l'État et le déchireraient un jour.

Commencemens de Tibère, et jugemens sur Auguste.

Le nouveau prince se signala d'abord par le meurtre de Posthumus Agrippa (14); il fut égorgé, non sans résistance, quoique surpris et sans armes, par un centurion très-déterminé. Tibère n'en dit rien au sénat; Auguste, si on l'en croyait, avait ordonné que dès qu'il aurait les yeux fermés, Agrippa fût tué par le tribun qui le gardait. Il est vrai qu'Auguste ayant porté au sénat des plaintes violentes contre ce jeune homme, l'avait fait exiler par un décret; mais il n'eut jamais la cruauté d'ôter la

[1] Petit-fils d'Auguste par Julie, fille de ce prince. Auguste, par faiblesse pour sa femme Livie, avait relégué Agrippa dans l'île de Planasie.

[2] Tibère était fils de Claudius Néro et de Livie, qui fut depuis femme d'Auguste, et qui engagea ce prince à adopter Tibère.

vie à aucun de ses proches; et il n'était pas vraisemblable qu'il eût égorgé son petit-fils pour la sûreté du fils de sa femme, il l'était davantage que Tibère par crainte, et Livie par une haine de marâtre, s'étaient défaits d'un prince incommode et odieux. Le centurion, suivant l'usage militaire, ayant informé Tibère de l'exécution de ses ordres, il répondit qu'il n'en avait point donné, et qu'il fallait rendre compte au sénat. Salluste, qui était dans le secret et avait envoyé l'ordre au tribun, informé de ce discours, craignit d'être accusé et de se perdre, soit par la vérité, soit par le mensonge. Il avertit donc Livie de ne pas divulguer les secrets de la cour, les conseils de ses amis, les services de ses soldats; *que Tibère réduirait l'autorité à rien, s'il renvoyait tout au sénat; qu'un souverain ne l'est plus, dès qu'on ne rend pas compte à lui seul.*

A Rome, les consuls, les sénateurs, les chevaliers se précipitaient sous le joug: faux et empressés à proportion de leur rang, et composant leur visage pour ne laisser voir ni gaieté après la mort d'un maître, ni chagrin d'en avoir un nouveau, ils mêlaient la joie aux larmes, et la flatterie aux regrets. Sextus Pompée et Sextus Apuleius, consuls, prêtèrent serment les premiers à Tibère; ensuite Seius Strabon, préfet des prétoriens, et C. Turanius, intendant des vivres, enfin le sénat, les soldats et le peuple; car Tibère mettait toujours les consuls en avant, comme dans l'ancienne république, et comme hésitant à commander. Dans son édit même pour convoquer le sénat, il ne se donnait que la puissance tribunitienne qu'il avait reçue d'Auguste. L'édit était court et modeste; il y demandait conseil sur les honneurs dus à son père, dont il ne voulait point quitter le corps, se réservant cette seule fonction publique. Mais à l'instant de la mort d'Auguste, il avait, comme empereur, donné l'ordre aux prétoriens, pris des gardes et tout le cortège d'une cour. Des soldats l'accompagnaient au sénat, au *forum*; il écrivit aux armées en souverain, et ne paraissait irrésolu qu'en parlant au sénat. Son principal motif était la crainte que Germanicus, adoré du peuple, ayant sous sa main tant de légions et les secours immenses des alliés, n'aimât mieux usurper l'empire que de l'attendre. Il voulait d'ailleurs paraître appelé au gouvernement par la voix publique, et non s'y être glissé par les intrigues d'une femme et l'adoption d'un vieillard. On s'aperçut ensuite qu'il feignait aussi cette indécision pour sonder les dispositions des grands, car il épiait leur contenance et leurs paroles, et s'en souvenait pour les perdre un jour.

Il voulut que le sénat, dans sa première assemblée, ne s'occupât que de la mémoire d'Auguste. Son testament fut apporté

par des vestales. Il nommait héritiers Tibère et Livie, et adoptait celle-ci dans la maison des Jules avec le nom d'Augusta. Au second degré, il nommait ses petits-fils et arrière-petits-fils; au troisième, les principaux de l'État, quoiqu'il les détestât pour la plupart, mais sa vanité ambitionnait les éloges de la postérité.

On délibéra ensuite sur ce qui honorerait le plus sa pompe funèbre: Gallus Asinius proposa de la faire passer par la porte triomphale, Sextus Apuleius, de porter à la tête du convoi les titres des lois d'Auguste, et les noms des peuples qu'il avait vaincus. Valerius Messala fut aussi d'avis de renouveler chaque année le serment à Tibère; l'empereur lui ayant demandé si c'était à son instigation qu'il opinait ainsi, il répondit que c'était de son propre mouvement, et que dans ce qui intéressait l'État, il ne prenait conseil de personne, au risque même de déplaire. Il ne restait plus à employer que ce genre d'adulation (15).

Les sénateurs s'écrient qu'ils porteront le corps au bûcher sur leurs épaules. Tibère (16), avec une orgueilleuse modestie, les en laissa maîtres. Il avertit le peuple par un édit, de ne point troubler les funérailles, comme celles de César, par excès de zèle, et de souffrir qu'Auguste fût brûlé, non dans le *forum*, mais au champ de Mars destiné pour cet objet. Le jour du convoi, on plaça des soldats comme en sentinelle, sujet de risée pour ceux qui avaient vu ou entendu déplorer à leurs pères ce jour où la liberté secouait en vain des chaînes récemment forgées, où le meurtre du dictateur César paraissait un acte de scélératesse aux uns, et d'héroïsme aux autres: *Mais Auguste*, disait-on, *ayant vieilli dans le despotisme, et assuré par ses successeurs l'asservissement de l'État, qu'avait-on besoin de troupes pour la tranquillité de ses obsèques?*

Ce prince fut diversement jugé. La multitude appuyait sur des remarques frivoles; qu'il était mort à Nole, dans la même chambre que son père Octave, et à pareil jour de son élévation à l'empire, qu'il avait été autant de fois consul que Valerius Corvinus et C. Marius ensemble, revêtu trente-sept ans de suite de la puissance tribunitienne, décoré vingt et une fois du nom d'*imperator*[1], et ainsi des autres honneurs multipliés ou imaginés pour lui. Mais les citoyens sensés se partageaient pour louer ou censurer sa vie. Les uns disaient que sa tendresse pour son père[2] et les besoins de l'État, où les lois étaient sans pouvoir, l'avaient forcé à la guerre civile, qui ne pouvait ni se pré-

[1] Nom que les soldats romains donnaient à leurs généraux après une victoire signalée.

[2] C'est-à-dire, pour César qui l'avait adopté.

paver ni se soutenir par des moyens honnêtes, qu'il avait tant accordé à Marc-Antoine et à Lépide, pour punir les meurtriers de son père, que l'imbécile vieillesse de l'un, et les débauches devenues funestes à l'autre, laissaient pour toute ressource à la patrie déchirée le gouvernement d'un seul, qu'Auguste l'avait accepté, non sous le titre de roi ou de dictateur, mais de chef de la république; qu'il avait étendu l'Empire jusqu'à l'Océan et aux fleuves les plus éloignés; réuni vers un même but les légions, les provinces, les flottes; rendu la justice aux citoyens, ménagé les alliés (17), enfin décoré magnifiquement la capitale; qu'il n'avait employé la force que très-rarement, et pour le bien général.

D'autres répliquaient que sa tendresse pour son père et les besoins de l'État avaient servi de masque à son ambition; qu'il avait gagné les vieux soldats par des largesses, levé des troupes, quoique jeune et particulier, corrompu les légions du consul, et feint de se déclarer pour le parti de Pompée; qu'ayant ensuite, par un décret du sénat, les faisceaux et la préture, et s'étant défait d'Hirtius et de Pansa, soit par l'ennemi, soit en faisant empoisonner la blessure de Pansa, et assassiner Hirtius par des soldats gagnés, il s'était emparé de leurs troupes, qu'il avait extorqué le consulat malgré le sénat, et tourné contre la république les armes qu'elle lui mettait à la main contre Antoine; que ses proscriptions et ses distributions de terres n'étaient pas même louées de ceux qui en avaient joui (18), qu'il avait pu immoler Cassius et les Brutus [1] aux mânes de son père, quoiqu'il eût peut-être dû sacrifier sa haine au bien public, mais qu'il avait trompé Sextus Pompée par une fausse paix, Lépide par une fausse amitié; qu'Antoine, endormi et joué par les traités de Tarente et de Brindes, et par son mariage avec Octavie [2], avait payé de sa vie cette alliance perfide, qu'à la vérité la paix était venue, mais ensanglantée par la défaite de Lollius et de Varus, et à Rome par le meurtre des Varrons, des Egnatius, des Jules. On lui reprochait jusqu'à sa vie privée; Livie enlevée à son mari, et l'indécente question faite aux pontifes, *s'il était permis d'épouser une femme grosse*; le luxe scandaleux d'Atedius et de Vedius Pollion; enfin Livie, mère funeste à l'État, plus funeste à la maison des Césars; les honneurs des dieux envahis par ses temples et ses statues, et par le culte qu'il exigeait des prêtres; Tibère choisi pour successeur, non par amour pour lui ou pour l'État, mais par une connaissance réfléchie de sa cruauté et de son orgueil, et par l'espoir d'un parallèle avanta-

[1] M. Brutus, l'assassin de César, et Decimus Brutus, un des conspirateurs.
[2] Sœur d'Auguste

geux avec ce méchant prince (19). En effet, Auguste, quelques années auparavant, redemandant au sénat la puissance tribunitienne pour Tibère, avait jeté dans un discours, d'ailleurs plein d'éloges, quelques reproches en forme d'excuses sur son extérieur, sa parure et sa conduite (20).

Les obsèques d'Auguste achevées, on lui décerna un temple et les honneurs divins. Ensuite on pria Tibère de le remplacer; il répondit par des discours généraux sur son peu de talent, et sur la grandeur de l'Empire: « que le génie seul d'Auguste avait » pu suffire à un tel fardeau; qu'appelé par ce prince au par» tage du gouvernement, l'expérience lui en avait appris le » poids, les difficultés et les risques; que dans une ville si » remplie d'hommes distingués, il ne fallait pas tout confier » à un seul; que la république serait mieux gouvernée par les » travaux réunis de plusieurs. » Il n'y avait dans ce discours qu'une fausse noblesse (21). Tibère, soit par caractère, soit par habitude, s'exprimait toujours d'une manière vague et ambiguë, même sans projet de cacher sa pensée; mais craignant alors qu'on ne le pénétrât, il redoublait d'obscurité et d'équivoque dans ses paroles. Les sénateurs, qui redoutaient surtout de paraître le deviner, se répandirent en plaintes, en larmes, en prières, embrassant ses genoux, les statues des dieux et celle d'Auguste. Tibère fit alors apporter et lire un mémoire où l'on détaillait les revenus de l'État, ce qu'il y avait de troupes en citoyens et en alliés, les flottes, les royaumes, les provinces, les tributs, les impôts, les dépenses nécessaires ou utiles. Auguste avait tout écrit de sa main, et conseillait, soit par crainte, soit par jalousie, de ne point reculer les bornes de l'Empire.

Le sénat s'étant avili aux supplications les plus basses, il échappa à Tibère de dire, qu'incapable de gouverner le tout, il se chargerait de la partie qu'on voudrait lui confier. *Laquelle*, dit Gallus, *préférez-vous?* Déconcerté par cette question, il se tut un moment; s'étant remis, il répondit: « qu'il lui pa» raissait indécent de choisir ou de refuser une partie, lorsqu'il » désirait qu'on le dispensât du tout. » Gallus, lisant sur le visage de Tibère son mécontentement, répliqua qu'il avait fait cette question, non pour diviser des choses inséparables, mais pour le convaincre par son propre aveu, que la république n'ayant qu'un corps, ne devait avoir qu'une tête. Il fit de plus l'éloge d'Auguste; il rappela à Tibère lui-même ses victoires (22), et tant de magistratures si long-temps et si glorieusement exercées. Mais il ne put adoucir l'empereur, qui le haïssait depuis long-temps.

L. Aruntius, par un discours à peu près semblable, choqua

également Tibère, qui n'avait pourtant aucun sujet de le haïr, mais à qui il était suspect par ses richesses, son activité, ses talens et sa réputation. Car Auguste, dans ses derniers momens, parlant de ceux qui refuseraient de gouverner quoique capables, ou qui le souhaitaient sans en être dignes, ou qui le pouvaient et le désiraient, avait dit que Manius Lepidus y était propre, mais n'en voudrait point, que Gallus en était avide, mais incapable, qu'Arruntius le méritait, et l'oserait dans l'occasion. On s'accorde sur les deux premiers; quelques uns nomment Pison au lieu d'Arruntius. Tous, à l'exception de Lepidus, succombèrent peu après sous des accusations suscitées par Tibère. Haterius et Scaurus blessèrent aussi ce prince soupçonneux, Haterius pour avoir dit : *Jusques à quand*, César, *laisserez-vous la république sans chef?* Scaurus, pour avoir ajouté que Tibère n'ayant point usé de sa puissance tribunitienne pour s'opposer au rapport des consuls, le sénat espérait ne le pas trouver inexorable. Il s'emporta contre Haterius, et ne dit rien à Scaurus, contre lequel il était plus profondément ulcéré. Fatigué enfin par le cri général et les prières de chacun, il se relâcha peu à peu, non en se chargeant expressément de l'Empire, mais en paraissant céder à tant d'instances.

Livie fut aussi accablée d'adulations : les uns voulaient l'appeler (23) *mère de la patrie*, et la plupart ajouter le nom de fils de Julie [1] à celui de César. Tibère répondit qu'il ne fallait pas prodiguer les honneurs aux femmes, et qu'il userait, pour les siens propres, de la même réserve. Au fond, dévoré de jalousie, et se croyant rabaissé par l'élévation d'une femme, il ne lui laissa pas même donner un licteur.

Séditions dans les armées.

Il y avait dans le camp un certain Percennius, autrefois chef de farceurs, puis simple soldat, insolent dans ses discours et instruit dans l'art des histrions pour attrouper la populace. Profitant de la simplicité de ses camarades, inquiets de leur sort depuis la mort d'Auguste, il les échauffait peu à peu durant la nuit par ses discours, le soir, après la retraite des plus sages, il rassemblait les mutins : s'étant joint enfin d'autres chefs de sédition, il haranguait les soldats en leur demandant « pour-
» quoi ils obéissaient en esclaves à quelques centurions et à très-
» peu de tribuns, quand oseraient-ils se faire rendre justice,
» s'ils n'y forçaient par les prières ou par les armes un prince

[1] Ce nom était aussi celui de Livie. *Voyez* le commencement du cinquième livre des *Annales*. D'ailleurs, Tacite a dit plus haut qu'Auguste, par son testament, avait adopté Livie dans la maison des Jules.

» encore nouveau et mal affermi ; qu'ils avaient long-temps et » lâchement souffert qu'on les forçât à trente ou quarante ans » de service, quoique vieux et estropiés pour la plupart, que » le congé même ne mettait pas fin à leur esclavage, mais que, » rengagés, sous un autre nom, ils enduraient les mêmes » peines, que si quelqu'un d'eux survivait à tant de maux, on » le traînait dans des pays éloignés, pour lui donner, sous le » nom de terres, des marais fangeux ou des rochers incultes, » que le service d'ailleurs était dur et infructueux, leur vie et » leur courage taxés à dix as par jour, dont il fallait acheter » des habits, des armes, des tentes, des dispenses, et l'humanité » des centurions ; mais qu'ils avaient pour solde éternelle, les » coups, les blessures, la dureté de l'hiver, les fatigues de l'été, » une guerre cruelle ou une paix stérile ; que le seul remède » était de servir à certaines conditions, d'exiger un denier de » paie, et le congé au bout de seize ans, sans être retenus plus » long-temps sous le drapeau, de recevoir leur retraite en ar- » gent, et dans le camp même, que les prétoriens qui avaient » deux deniers de solde, et qui après seize ans étaient rendus à » leurs familles, couraient apparemment plus de dangers, qu'il » se taisait sur ces troupes pacifiques, mais qu'entouré de bar- » bares, il voyait l'ennemi de sa tente. »

Vibulenus, autre soldat, s'élevant sur les épaules de ses camarades, devant le tribunal du commandant Blésus : « Hélas ! dit-il » à cette troupe mutinée, et qui avait les yeux sur lui, vous » venez de rendre le jour et la vie à des innocens[1] malheureux ; » mais qui rendra la vie à mon frère, et mon frère à moi ? » L'armée de Germanie vous l'envoyait pour nos intérêts com- » muns, ce barbare l'a fait assassiner la nuit dernière par ses » gladiateurs, qu'il tient armés pour massacrer les soldats. Ré- » ponds, Blésus, où as-tu jeté le cadavre ? l'ennemi même ne » refuse pas la sépulture. Quand par mes embrassemens, par » mes larmes, j'aurai satisfait à ma douleur, fais-moi égorger » aussi, permets seulement aux légions de couvrir de terre les » défenseurs de leur cause, immolés pour ce seul crime.

Autre sédition.

Drusus[2], debout, faisait signe de la main qu'on se tût. Les soldats se voyant en force, murmuraient en menaçant, puis tremblaient en regardant le prince, à un bruit confus succédait

[1] Les séditieux avaient délivré des soldats prisonniers.

[2] Ce prince, fils de Tibère par sa première femme Vipsania Agrippina, avait été envoyé par l'empereur son père pour apaiser les soldats.

un cri séditieux, et tout à coup le silence : agités par des mouvemens contraires, ils inspiraient et ressentaient la crainte. Drusus, renvoyant leurs demandes au sénat et à son père, est interrompu par leurs cris. « Que vient-il faire, s'il a les » mains liées, pour augmenter notre paie, pour adoucir nos » maux, en un mot pour faire le bien? les coups et la mort, » voilà ce qu'on permet de nous donner. Tibère éludait sous le » nom d'Auguste les demandes des légions; son fils use du même » artifice. Ne verrons-nous jamais que des enfans? N'est-il pas » étrange que les seuls intérêts de l'armée soient renvoyés au » sénat? qu'on le consulte donc aussi pour ordonner les supplices ou les combats. Pourquoi tant de juges pour nous récompenser, et un seul pour nous punir? »

Sédition dans l'armée de Germanicus.

Plusieurs soldats demandèrent l'argent qu'Auguste leur avait légué; ils faisaient des vœux pour Germanicus, tout prêts, s'il le voulait, à lui donner l'empire. Le prince, se croyant souillé de leur crime, se jette en bas de son tribunal; ils lui présentent leurs armes, menaçant de le percer s'il ne remonte. Germanicus s'écrie qu'il préfère la mort à la révolte, tire son épée, et l'allait enfoncer dans son sein, si ceux qui l'entouraient ne l'avaient retenu; mais les plus éloignés, attroupés par pelotons, et, ce qui est à peine croyable, quelques uns même s'approchant, lui crient de se frapper. Un soldat, nommé Calusidius, lui offrit son épée nue, disant qu'elle était meilleure. Ce trait d'atrocité ayant révolté les furieux même, les amis du prince eurent le temps de l'entraîner dans sa tente.

En ce moment de crainte, tous blâmaient Germanicus de ne pas aller à l'armée du Haut-Rhin chercher de l'obéissance et du secours contre les rebelles, qu'il n'avait que trop ménagés par une conduite faible, par des congés et par de l'argent. S'il faisait trop peu de cas de sa vie, qu'il arrachât du moins à des furieux sans humanité, une épouse enceinte, un fils encore enfant, et les rendît à l'État. Il hésita long-temps. Agrippine[1] protestait que la fille d'Auguste savait braver le péril, il verse beaucoup de larmes dans son sein et sur le jeune prince, et la détermine à partir. Sa marche offrit un triste cortége, l'épouse du général, fugitive, son fils dans ses bras, traînait autour d'elle les femmes de ses amis éplorées, et ne laissait pas moins désolés ceux qu'elle quittait.

Ces plaintes, ces gémissemens, ce spectacle digne d'une ville

[1] Femme de Germanicus et mère de la fameuse Agrippine.

prise d'assaut, et non de la grandeur d'un prince à la tête de son armée, attirerent l'attention des soldats même. Ils accourent, et demandent *d'où viennent ces cris lamentables; quel malheur est arrivé; pourquoi des femmes si respectables vont se réfugier à Trèves, chez des étrangers, sans avoir pour garde un centurion, un soldat même, rien enfin du cortége ordinaire de l'épouse d'un général*..... Ils conjurent, ils pressent Agrippine de retourner au camp et d'y demeurer, les uns l'arrêtent, les autres courent à Germanicus, qui encore plein de sa douleur et de son indignation, leur tint ce discours.

Discours de Germanicus pour apaiser la sédition de ses soldats.

« Ni ma femme, ni mon fils ne me sont plus chers que mon » père ou la république: mais mon père sera défendu par sa » propre grandeur, et l'Empire romain par les autres armées, » pour ma femme et mon fils, dont je sacrifierais volontiers la » vie à votre gloire, je les soustrais à votre fureur, afin que ma » mort seule expie tous les crimes que vous allez commettre, » et que vous n'y ajoutiez pas l'assassinat du petit-fils d'Auguste » et de la belle-fille de Tibere [1]. En effet, que n'avez-vous pas » osé ou profané dans ces derniers temps? Quel nom donnerai-» je à cette multitude? Vous appellerai-je *soldats?* vous qui » avez assiégé à main armée le fils de votre empereur. *Citoyens?* » vous qui foulez aux pieds l'autorité du sénat, qui avez même » violé ce que l'ennemi respecte, le droit des gens et des am-» bassadeurs (24)? César fit cesser d'un mot la sédition de son » armée, en appelant *Romains* ceux qui refusaient d'obéir. Un » seul regard d'Auguste contint les légions d'Actium. Nous-» mêmes, qui descendons de ces grands hommes sans les égaler, » nous verrions avec surprise et indignation des soldats espagnols » ou syriens nous mépriser; et c'est vous, première et vingtième » légions, l'une créée par Tibere, l'autre, compagne de ses vic-» toires et comblée de ses grâces, qui témoignez à votre général » une reconnaissance si flatteuse? J'apprendrai donc à mon pere, » qui ne reçoit que de bonnes nouvelles de toutes les autres pro-» vinces, que ni l'argent ni les congés n'ont pu satisfaire ses » vieux et ses nouveaux soldats, qu'en ce lieu (25) seul on mas-» sacre les centurions, on chasse les tribuns, on emprisonne les

[1] Agrippine, femme de Germanicus, étoit fille de Julie, fille d'Auguste, et par conséquent ses enfans étoient arrière-petits-fils de ce dernier prince. Elle étoit belle-fille de Tibère, par l'adoption que Tibère avoit faite de Germanicus.

» députés du sénat, que le camp et les fleuves sont souillés de » sang, et que je traîne ici ma vie à la merci des factieux (26)? « Pourquoi, le jour de mon arrivée, m'arrachâtes-vous le fer » que j'allais enfoncer dans mon sein? Amis imprudens! celui » qui m'offrait son épée me témoignait plus d'intérêt; j'aurais » péri sans partager l'opprobre de mon armée, vous auriez » choisi un chef qui eût à la vérité laissé ma mort impunie, » mais vengé celle de Varus et de trois légions. Ne permettez » pas, grands dieux, que les Belges, malgré leurs offres, aient la » gloire d'avoir défendu le nom romain, et contenu la Germanie. » Votre âme qui habite les cieux, ô divin Auguste! votre image » et votre mémoire, ô mon père Drusus [1]! vont, par ces mêmes » soldats, effacer cette tache; déjà la honte et l'honneur ren» trent dans leurs âmes; ils rendront funeste aux ennemis leur » révolte même. Et vous, dont je lis le repentir sur vos visages, » si vous voulez rendre au sénat ses députés, à l'empereur l'o» béissance, à moi ma femme et mon fils, séparez-vous de la » contagion, et laissez à part les séditieux, ce sera la preuve de » votre changement et le gage de votre fidélité. »

Ce discours apaisa la sédition.

Ces nouvelles donnèrent à Tibère de la joie et de l'inquiétude; il voyait avec plaisir la sédition réprimée, mais avec chagrin la gloire militaire de Germanicus et la faveur des soldats, que l'argent et les congés lui donnaient. Cependant il rendit compte de tout au sénat, et s'étendit sur les vertus de son fils, avec trop d'étalage (27) pour paraître sincère. Il loua aussi Drusus d'avoir apaisé les mouvemens d'Illyrie, mais en moins de paroles, et d'un ton plus vrai.

Plaintes contre Tibère.

On ignorait encore à Rome que les troubles d'Illyrie étaient apaisés, lorsqu'on y apprit ceux de Germanie. La ville alarmée se plaignait que Tibère, tandis qu'il se jouait, par une indécision affectée, d'un sénat faible et d'un peuple sans armes, laissât mutiner les troupes, à qui l'autorité naissante de deux jeunes gens ne pouvait en imposer: « Qu'il fallait y aller lui-même, » et opposer aux rebelles la majesté impériale, sa longue expé» rience, le pouvoir de récompenser et de punir; qu'Auguste » ayant parcouru tant de fois la Germanie dans le déclin de » son âge, Tibère, dans la force du sien, venait s'asseoir parmi » les sénateurs, pour chicaner leurs discours, qu'il n'avait que

[1] Germanicus était fils de Drusus, frère de Tibère; ainsi il était neveu de Tibère par le sang, et son fils par adoption.

» trop assuré la servitude de Rome, qu'à l'armée il fallait adoucir les esprits pour leur faire supporter la paix. »

Tibère, malgré ces discours, persista fermement à ne pas quitter le timon des affaires, et à ne risquer ni l'État ni lui-même: agité par des mouvemens contraires, il pensait que l'armée de Germanie était plus nombreuse et appuyée par les forces des Gaulois, celle de Pannonie plus proche et menaçant l'Italie, que s'il allait à l'une par préférence, l'autre en serait révoltée comme d'un affront: au lieu que par ses fils il les visitait toutes deux et sauvait la majesté souveraine, toujours respectée dans l'éloignement, que ces jeunes princes seraient d'ailleurs (28) excusables de renvoyer quelques demandes à leur père, et que s'ils trouvaient de la résistance, l'empereur pouvait les remplacer, mais qu'il n'y avait plus de ressource si l'on méprisait et ses représentations et ses menaces. Néanmoins, feignant d'être prêt à partir, il nomma son cortège, fit préparer ses équipages et armer des vaisseaux; prétextant ensuite tantôt l'hiver, tantôt les affaires, il trompa quelque temps les gens sensés, long-temps le peuple, et très-long-temps les provinces.

Alliance de Ségeste avec les Romains.

Peu de temps après arrivèrent des députés de Ségeste, demandant du secours contre sa nation qui l'assiégeait. Arminius conseillait la guerre et avait pris le dessus. Car chez les barbares, plus on montre d'audace, plus on est jugé citoyen, et digne chef de révolte. Sur cet avis, Germanicus fait rebrousser chemin à son armée, attaque les assiégeans, enlève Ségeste et un grand nombre de ses cliens et de ses proches; parmi eux étaient plusieurs femmes du premier rang, entre autres l'épouse d'Arminius, fille de Ségeste, plus dévouée à son mari qu'à son père, sans répandre une larme, sans prendre le ton de suppliante, elle regardait, les mains croisées, ce qu'elle portait dans son sein. Ségeste, remarquable par sa taille, et rassuré par les preuves de sa fidélité, parla de la sorte à Germanicus.

« Ce jour n'est pas le premier où je marque mon dévouement
» au peuple romain; mis au nombre de vos citoyens par Au-
» guste, votre intérêt a décidé de mes inimitiés et de mes hai-
» sons: ce n'est point haine pour ma patrie, les traîtres font
» horreur à ceux même qu'ils servent; mais le bien de la Ger-
» manie m'a paru lié à celui de Rome, et la paix meilleure que
» la guerre. J'ai donc accusé, auprès de Varus, qui comman-
» dait alors, cet Arminius, le ravisseur de ma fille et l'infracteur
» des traités. Les délais du général, sa négligence, et trop peu

» de ressources dans les lois (29), m'ont fait demander qu'on » mît aux fers Arminius, ses complices, et moi-même. J'en atteste cette nuit fatale, que ne fût-elle pour moi la dernière ! Je » pleure, sans les justifier, les événemens qui l'ont suivie. J'ai » donné des chaînes à Arminius; j'en ai reçu ensuite de sa faction. Libre aujourd'hui d'approcher de vous, je préfère la fidélité au changement, et le tranquillité au trouble, voulant, » pour toute récompense, écarter le soupçon de perfidie, et faciliter la réconciliation des Germains, s'ils aiment mieux se » repentir que se perdre. Pardonnez, je vous supplie, à mon » fils[1] la faute de sa jeunesse. Ma fille, je l'avoue, est ici malgré elle; voyez qui doit l'emporter auprès de vous, de la fille » de Ségeste ou de l'épouse d'Arminius. » Germanicus répondit avec bonté, lui accordant toute sûreté pour lui, ses enfans et ses proches.

La nouvelle de la soumission de Ségeste et de cette réception favorable, effraya ou rassura les Germains, selon qu'ils désiraient ou craignaient la guerre. Arminius, d'un naturel violent, furieux d'ailleurs de voir sa femme enlevée, et l'enfant qu'elle portait, esclave avant de naître, courait tout le pays, criant eux armes contre Ségeste et contre Germanicus. « Le digne pere, » disait-il avec insulte, le grand général, le redoutable armée, » dont toutes les forces enlèvent une femme ! Pour moi j'ai immolé trois légions et leurs chefs; je ne fais le guerre ni en » traître ni à des femmes enceintes, mais à force ouverte et à » des soldats : on voit encore dans les forêts de la Germanie les » enseignes romaines que j'y ai consacrées aux dieux de mon » pays. D'autres nations ignorent le joug des Romains, les » supplices et les impôts, nous qui avons secoué ces chaînes et » bravé cet Auguste devenu dieu, ce Tibère son digne héritier, » craindrions-nous un enfant sans expérience, une armée séditieuse ? Si les Germains préfèrent leur patrie et leur famille à » des maîtres, leur indépendance au vil nom de colonies, qu'ils » suivent Arminius à la gloire et à la liberté, plutôt que Ségeste » à la honte et à l'esclavage. »

Conduite de Tibère.

Tibère refusa constamment, malgré les instances du peuple, le titre de *père de la patrie*; il défendit aussi, contre l'avis des sénateurs, que le serment se prêtât en son nom, disant que tout était incertain dans les choses humaines, et que plus il était

[1] Le fils de Ségeste s'était d'abord séparé de son père, qu'il avait rejoint ensuite.

eleve, plus la chute etait a craindre. Il n'en parut pas plus citoyen, car il avait remis en vigueur la loi de lese-majesté, dont le nom était ancien, mais l'objet tout différent. Elle épargnait les discours, et ne punissait que les actions, la trahison à la guerre, la sédition au dedans, les crimes contre l'État et la grandeur du nom romain. Auguste appliqua le premier cette loi aux libelles diffamatoires, pour réprimer l'audace de Cassius Severus à déchirer les personnes distinguées de l'État. Tibere, sur la demande du préteur Pompeius Macer, si l'on ne changerait rien à cette jurisprudence, répondit qu'il fallait obéir aux lois; il était d'ailleurs aigri par des vers anonymes qui avaient couru contre sa cruauté, son orgueil et ses querelles avec sa mère.

Accusation de Marcellus par Cépio.

Peu de temps après, Granius Marcellus, préteur de Bithynie, fut accusé de lèse-majesté par Crispinus Cépio son questeur, appuyé de Romanus Hispon. Ce Crispinus (30) ouvrit une route qui, par le malheur des temps et par la méchanceté humaine, fut après lui très-fréquentée: sans biens, sans naissance, mais intrigant, flattant par des libelles secrets la cruauté du maître (31), délateur des plus illustres citoyens, il devint par-là puissant auprès d'un seul, et odieux à tous; bien d'autres, à son exemple, passèrent de l'indigence aux richesses, et du mépris à la haine, instrumens de la perte des autres, et ensuite de la leur. Il accusait Marcellus d'avoir tenu de mauvais discours contre Tibere; imputation sans réplique, le délateur ayant choisi, pour charger l'accusé, les excès les plus infâmes du prince; car la vérité des faits rendait les discours vraisemblables. Hispon ajouta, que Marcellus avait une statue plus élevée que celle des Cesars, et avait ôté la tête à une statue d'Auguste pour y mettre celle de Tibere. A ce mot, l'empereur furieux, et sortant de sa taciturnité, s'écria qu'il voulait, dans cette cause, jurer et opiner à haute voix pour y obliger les autres. La liberté mourante respirait encore. *En quel rang, César, opinerez-vous*, dit Cneius Pison? *le premier? vous me dicterez mon avis*; *le dernier? je crains de vous contredire sans le vouloir.* Tibere, qui sentit l'indiscrétion de son emportement, se contint, et laissa absoudre l'accusé.

On proposa ensuite de donner au préteur le droit de faire battre de verges les histrions; Haterius Agrippa, tribun du peuple, s'y opposa, et fut vivement attaqué par Asinius Gallus. Tibere gardait le silence, laissant au sénat ce fantome de liberté.

Politique de Tibère

La politique de Tibère était de laisser en place jusqu'à leur mort la plupart des gouverneurs, des généraux et des magistrats. On lui attribuait différens motifs, la crainte d'un embarras nouveau, qui lui faisait perpétuer ses premiers choix, l'envie, pour écarter des honneurs plus de citoyens, enfin une irrésolution égale à sa finesse. Car sans aimer le mérite supérieur, il haïssait le vice, redoutant pour lui les hommes vertueux, et les scélérats pour l'honneur de l'Etat (32). Il poussa enfin l'indécision jusqu'à faire rester dans Rome (33) des gouverneurs qu'il avoit nommés.

SOULÈVEMENT DES PARTHES.

Sous le consulat de Statilius Taurus et de L. Libon, les royaumes et les provinces d'Orient se soulevèrent. Le trouble commença par les Parthes, qui ayant demandé et reçu de Rome un roi, le méprisaient comme étranger, quoique descendu des Arsacides. C'était Vononès, que Phrahate avait donné pour otage à Auguste. Car Phrahate, quoique vainqueur de nos généraux et de nos armées, prodiguait à Auguste ses hommages, et pour preuve de son dévonement, lui avait envoyé une partie de sa famille, moins à la vérité par crainte des Romains, que par défiance de ses sujets.

Après la mort de Phrahate et des rois ses successeurs, les grands du royaume, pour y faire cesser les massacres, demandèrent pour roi à Rome, par des ambassadeurs, Vononès, l'aîné des enfans de Phrahate. Auguste se croyant honoré de cette demande, l'envoya comblé de présens. Les barbares le reçurent avec joie, comme un nouveau maître. Bientôt ils rougirent, et crurent avoir dégénéré en appelant de si loin un prince infecté des maximes de leurs ennemis, et en souffrant ou mettant eux-mêmes (34) le royaume des Arsacides au rang des provinces romaines : « A quoi bon, disaient-ils, la gloire d'avoir tué Crassus » et chassé Antoine, s'ils avaient pour maître un esclave de » Tibère, vieilli dans la servitude? » Vonones les ulcérait encore, vivant tout autrement que ses ancêtres, chassant peu, négligeant le soin des chevaux, allant en litière dans les villes, ridicule par son luxe, par ses festins, par les Grecs qui l'entouraient et conservant précieusement ce que sa nation dédaignait :

son abord facile, son affabilité générale, vertus inconnues aux Parthes, étaient à leurs yeux des vices nouveaux; ils haïssaient en lui le mal et le bien, également contraires à leurs mœurs.

Détails sur Germanicus.

Germanicus, à la veille d'une affaire décisive, voulut sonder les dispositions de ses troupes, mais par des moyens non suspects: il pensait que les centurions et les tribuns cherchaient moins à dire vrai qu'à plaire, que les affranchis étaient rampans, les amis flatteurs, que s'il assemblait les soldats, quelques uns parleraient, et ne seraient que répétés par les autres (35); mais qu'on voyait le fond de leur âme dans leurs repas militaires, ou ils s'avouaient en liberté leurs espérances et leurs craintes.

A l'entrée de la nuit, accompagné d'un seul homme, et couvert d'une peau de bête sauvage, il sort par la porte Augurale (36), prend des sentiers inconnus aux sentinelles, traverse le camp, s'approche des tentes, et jouit de sa réputation. Les uns louaient sa naissance, les autres sa bonne mine, la plupart sa patience, sa douceur, le ton sérieux et la gaieté également aimables en lui; tous promettaient de s'acquitter dans le combat, en immolant à sa vengeance et à sa gloire les perfides qui avaient rompu la paix.

Ils tinrent parole[1]; Germanicus ayant harangué et loué les vainqueurs, éleva un trophée d'armes avec cette magnifique inscription: L'ARMÉE DE TIBÈRE CÉSAR, VICTORIEUSE DE L'ELBE AU RHIN, A CONSACRÉ CE MONUMENT A MARS, A JUPITER, A AUGUSTE (37). Il ne se nommait point, soit qu'il craignît l'envie, soit qu'il suffît pour lui d'avoir servi l'État.

On ne doutait pas que l'ennemi découragé ne songeât à demander la paix, et que la guerre ne fût terminée dans la prochaine campagne; mais Tibère écrivait sans cesse à son fils, que le triomphe l'attendait, qu'il avait assez couru de hasards, assez remporté de victoires, qu'il se souvînt des désastres que les vents et les flots seuls avaient causés, sans aucune faute du général; que lui-même, envoyé neuf fois par Auguste en Germanie, avait, plus par la prudence que par la force, soumis les Sicambres, forcé à la paix les Suèves et leur roi Marobodaus; que Rome étant vengée, on pouvait abandonner les Chérusques et les autres nations rebelles à leurs dissensions intérieures. Germanicus demandant un an pour terminer la guerre, Tibère tenta plus fortement sa modestie, lui offrant un second consulat, dont les devoirs exigeaient sa présence, et lui con-

[1] On peut voir dans Tacite le détail du combat et de la victoire de Germanicus.

seillant, s'il restait quelque chose à faire, d'en laisser l'honneur à son frère Drusus, qui ne pouvait cueillir de lauriers et mériter le nom d'*imperator*, qu'en combattant les Germains, seuls ennemis qu'on eût alors. Germanicus obéit, quoiqu'il sentît que, par artifice et par envie, on lui arrachait la gloire qu'il s'était assuré.

Discours sur le luxe.

Octavius Fronto, zélé contre le luxe, proposa de borner, pour chacun, l'argenterie, les meubles et les esclaves..... Gallus lui opposa « que l'opulence des particuliers s'était accrue avec l'Em» pire ; que cet accroissement datait des temps les plus anciens ; » que les Scipions avaient été plus riches que les Fabrices, en » proportion avec la puissance de l'État ; que Rome naissante » avait eu des citoyens pauvres, mais qu'arrivée depuis à tant » de grandeur, ses membres devaient s'en ressentir, que le » nombre des esclaves, l'argenterie, les meubles étaient excessifs » ou modiques, selon l'état du possesseur ; qu'on permettait plus» d'aisance aux sénateurs et aux chevaliers, non comme à des » êtres d'une autre nature, mais par égard pour leurs dignités, » leur ordre, et comme un soulagement nécessaire à leur corps et » à leur esprit ; qu'autrement les premiers de l'État auraient seuls » les travaux à supporter, les risques à courir, et nul adoucisse» ment à espérer. » L'avis de Gallus, qui couvrait d'un voile honnête l'aveu de nos vices, fut aisément adopté par des auditeurs semblables à lui. Tibère ajouta, que ce n'était pas le temps d'exercer la censure, et que si les mœurs se corrompaient, elles trouveraient un réformateur.

Discours au Sénat, et réponse de Tibère.

Je ne parlerais point de l'interruption des affaires pendant cette année, s'il n'était bon de faire connaître les différens avis de Pison et de Gallus sur cet objet. Quoique l'empereur eût annoncé son absence, Pison soutint que c'était un nouveau motif de travail, afin que, pour l'honneur de l'État, les sénateurs et les chevaliers pussent s'acquitter de leurs emplois, même hors des yeux du prince. Gallus (38), prévenu dans son avis par cette liberté apparente, y opposa, qu'on ne pouvait rien faire de grand, ni digne du peuple romain, qu'en présence de l'empereur, qu'il fallait donc réserver pour son retour le concours des peuples de l'Italie et l'affluence des provinces. La contestation fut vive, Tibère écoutant tout en silence ; mais les affaires furent interrompues.

Gallus eut aussi une contestation avec l'empereur. Il demanda

que les magistrats fussent élus tous les cinq ans, que les lieutenans des légions, qui n'avaient pas encore obtenu la préture, y fussent désignés sur-le-champ, et que le prince nommât douze candidats pour chaque année. Ce discours décéloit l'intention de sonder les secrets de l'Empire. Tibère, feignant de n'y voir que l'augmentation de sa puissance, dit qu'il était trop pénible pour sa modération, d'avoir tant de choix à faire et à différer; qu'à peine dans les élections annuelles, on évitait de désobliger, même en consolant du délai par une espérance prochaine; quels ennemis ne se ferait-on pas de tous ceux qu'on rejetterait à cinq ans? comment prévoir, dans un si long espace de temps, les dispositions, les alliances, la fortune de chacun? que la nomination faite une seule année d'avance excitait l'orgueil; que serait-ce si on l'anticipait de cinq ans? que c'était quintupler les charges et renverser les lois, qui avaient fixé aux candidats le temps convenable pour montrer leurs talens, pour mériter les honneurs, et pour en jouir.

Par ce discours, modéré en apparence, il sut maintenir son pouvoir. Il aida aussi par des largesses quelques sénateurs. On n'en fut que plus étonné de le voir rebuter durement M. Hortalus, jeune homme d'une famille noble, petit-fils de l'orateur Hortensius, et dont l'indigence était connue. Auguste, par un présent de mille grands sesterces*, l'avait engagé à se marier, pour empêcher cette illustre maison de s'éteindre. Le sénat étant donc assemblé dans le palais, Hortalus, au lieu d'opiner, montre ses quatre fils qu'il avait placés à l'entrée; et regardant tantôt l'image d'Auguste, tantôt celle d'Hortensius parmi les orateurs, tint ce discours: « Sénateurs (39), j'ai donné » le jour, non par choix, mais par le conseil du prince à ces » infortunés, dont vous voyez le nombre et l'enfance. Mes an- » cêtres d'ailleurs méritaient une postérité. Pour moi, qui par » les circonstances n'ai pu acquérir ni des richesses, ni la faveur » du peuple, ni l'éloquence, ce bien de notre famille, je me » contentais d'être pauvre sans en rougir, et sans être à charge » aux autres. L'empereur m'a ordonné de me marier. Voici la » tige et les descendans de tant de consuls et de dictateurs, je » ne le dis point par reproche, mais pour vous attendrir. Un » jour, César, ces enfans obtiendront des honneurs de vos » bontés; en ce moment sauvez de l'indigence les petits-fils » d'Hortensius, nourris par Auguste. »

La bonne volonté du sénat fut pour Tibère un motif de la combattre. Il fit à peu près cette réponse: « Si tout ce qu'il y a

* Environ cent mille livres. D'autres évaluent cette somme au double. (Voyez les différentes dissertations publiées sur la valeur du sesterce.)

» de pauvres vient ici demander de l'argent pour ses enfans,
» l'État va s'obérer sans rassasier personne. Nos ancêtres n'ont
» permis de s'écarter en opinant de l'objet des délibérations, que
» pour proposer ce qu'on croit utile à l'État, non pour rétablir
» ses affaires et sa fortune ; demandé qui, accordée ou rejetée,
» rend odieux le sénat et son chef. Ce n'est point une prière,
» c'est une sollicitation importune et mal placée que de tourmenter le sénat occupé d'autres affaires, pour arracher la
» compassion par le nombre et l'âge de ses enfans, pour me
» faire violence à moi-même, et forcer en quelque sorte le trésor public, qu'il faudra remplir par des crimes quand nous
» l'aurons épuisé par des profusions. Hortalus, Auguste vous a
» fait des largesses, mais sans en être sommé, et sans que l'État
» s'obligeât à les perpétuer. L'industrie languira et fera place
» l'indolence, si l'on n'a rien à craindre ni à espérer de soi-même ; chacun, fainéant pour soi, onéreux pour nous, attendra tranquillement des secours étrangers. » Ce discours,
quoiqu'approuvé de ceux qui louent dans les princes le bien et
le mal, fut reçu du plus grand nombre en silence, ou avec un
secret murmure. Tibère s'en aperçut, et dit, après une petite
pause, qu'il avait répondu à Hortalus, mais que si le sénat le
jugeait à propos, il donnerait deux cents grands sesterces[1] à
chacun de ses enfans mâles. Les sénateurs le remercièrent ;
Hortalus se tut, soit par crainte, soit que dans son infortune il
se souvînt de la noblesse de son sang. Tibère ne fit plus rien
pour cette famille, quoique réduite à une indécente pauvreté.

Projet hardi d'un esclave.

Cette année, un esclave de Postumus Agrippa[2], nommé
Clemens, ayant appris la mort d'Auguste, forma un projet
au-dessus de son état, d'aller dans l'île de Planasie, d'en enlever son maître par force ou par adresse, et de le montrer aux
armées de Germanie. Bientôt le meurtre d'Agrippa lui inspire
un dessein plus grand et plus dangereux. Comme il était à peu
près de l'âge et de la figure de son maître, il se cache dans des
lieux inconnus, laissant croître ses cheveux et sa barbe : des
émissaires choisis par lui répandent qu'Agrippa vit encore, d'abord ils le disent à l'oreille, comme un secret de l'État, le bruit
s'étend, est avidement reçu par la multitude, et surtout par les
esprits remuans qui desiraient une révolution. L'esclave se mon-

[1] Environ vingt mille livres.
[2] *Voyez* ci-dessus, page 44, le meurtre d'Agrippa, exécuté par ordre de Tibère dans l'île de Planasie, où ce malheureux prince était exilé.

trait dans les villes au déclin du jour, jamais en public, jamais long-temps aux mêmes lieux. Comme la vérité se fortifie par l'attention et par le temps, et les faux bruits par la rapidité et l'incertitude, il se dérobait à la renommée (40) ou la prévenait.

Cependant le bruit se répand en Italie que la bonté des dieux a conservé Agrippa : on le croyait à Rome. Tibère inquiet ne savait s'il emploierait des troupes pour réprimer son esclave, ou s'il laisserait au temps à dissiper cette vaine rumeur, flottant entre la honte et la crainte; il voulait tantôt ne rien mépriser, tantôt ne pas s'effrayer de tout. Enfin il chargé Sallustius Crispus d'arrêter Clemens. Tibère lui ayant demandé, dit-on, comment il était devenu Agrippa, il répondit, *comme tu es devenu César.* On ne put arracher de lui le nom de ses complices; et l'empereur n'osant le faire périr en public, ordonna qu'on l'égorgeât dans un lieu secret du palais.

Triomphe de Germanicus.

Le 26 de mai (41), sous le consulat de C. Cælius et L. Pomponius, Germanicus triompha des Chérusques, des Cattes, des Angrivariens, et des autres peuples qui s'étendent jusqu'à l'Elbe, on y vit les dépouilles de l'ennemi, les prisonniers, la représentation des combats, des montagnes, des fleuves; la guerre, que l'envie seule avait prolongée, semblait finie. L'intérêt des spectateurs était augmenté par la noblesse de sa figure, et par cinq enfans qui l'entouraient sur son char; mais on craignait secrètement pour lui, en se souvenant que la faveur publique avait été fatale à Drusus son père, que son oncle Marcellus, adoré de la nation, avait péri à la fleur de son âge; triste et prompte destinée de ce qui était cher à l'Etat.

Cependant Tibère donna au peuple trois cents sesterces par tête au nom de Germanicus, et voulut être son collègue dans le consulat, mais personne ne fut la dupe de cette fausse amitié, aussi chercha-t-il à écarter ce jeune prince, sous des prétextes honorables qu'il imaginait, ou qu'il saisissait quand ils s'offraient.

Mort de Germanicus, et ses suites.

Germanicus[1] eut une lueur d'espérance; mais bientôt sa faiblesse lui annonçant sa fin, il tint ce discours aux amis qui l'environnaient : « Si une mort naturelle m'enlevait, je pourrais » avec justice me plaindre des dieux même, qui m'arrache-

[1] Germanicus mourut en Syrie, à Epidaphna, faubourg d'Antioche. On crait que Tibère, jaloux de sa gloire, l'avait fait empoisonner par Pison, et que Plancine, femme de Pison, était complice.

» raient, dans la fleur de mon âge, à ma patrie et à ma famille,
» mais immolé aujourd'hui par le crime de Pison et de Plan-
» cine, c'est dans vos cœurs que je dépose mes dernières prières
» Allez apprendre à mon pere et à mon frere les peines cruelles
» qu'on m'a suscitées, les perfidies dont j'ai été l'objet conti-
» nuel, et la mort funeste qui termine ma vie infortunée. Ceux
» que les liens du sang et mes espérances m'ont attachés, ceux
» même que l'envie a pu indisposer contre moi, pleureront un
» jeune prince échappé à tant de combats pour périr au milieu
» de sa gloire par la méchanceté d'une femme. Réclamez la
» justice du sénat, invoquez les lois. Le principal devoir de
» l'amitié n'est pas d'honorer par de vains regrets celui qu'on
» a perdu, mais de se souvenir de ses volontes, et de les ac-
» complir. Les inconnus même pleureront Germanicus, vous le
» vengerez, si vous l'aimez plus que sa fortune. Montrez au
» peuple romain la petite fille d'Auguste mon épouse : comptez
» devant lui mes six enfans. On s'intéressera pour les accusa-
» teurs, et si les accusés supposent des ordres infâmes, on les
» punira (42) quand on les croirait. » Ses amis, touchant sa main mourante, jurerent de périr ou de le venger.

Se tournant alors vers Agrippine, il la conjura par les enfans qu'elle lui avait donnés, et par le souvenir qu'elle lui devait, d'adoucir sa fierté, de se soumettre à la rigueur de son sort, et de ne point irriter ses maîtres, en les bravant quand elle serait à Rome. A ces discours publics il joignit, dit-on, des avis secrets de se défier de Tibere. Peu de temps après il expira, laissant dans la désolation la province entiere, et les nations dont elle était environnée (43). Les étrangers et leurs rois le pleurerent : prince aimable pour les alliés, humain envers les ennemis, imprimant le respect par ses discours (44) et par sa présence seule, n'ayant de la grandeur suprême que la dignité qui en relève le prix, et non la hauteur qui la rend odieuse.

Ses funérailles, sans image et sans pompe, furent ornées par le souvenir et l'éloge de ses vertus. On le comparait à Alexandre-le-Grand pour la figure, l'âge, le genre de mort, la proximité même des lieux où ils avaient fini. On disait que l'un et l'autre, d'une figure noble, d'une naissance illustre, à peine âgés de trente ans, avaient péri dans une terre étrangère par la méchanceté des siens, que Germanicus, doux envers ses amis, modéré dans ses plaisirs, époux d'une seule femme, sans enfans naturels, aussi brave et moins téméraire, aurait, sans des ordres dictés par l'envie, asservi les Germains si souvent défaits, que, s'il eût été le souverain et le seul maître des armées, il eût égalé la gloire militaire de cet Alexandre qu'il surpassait par son humanité, sa

tempérance et ses autres vertus. Son corps, avant d'être brûlé, fut exposé nu dans la place publique d'Antioche, destinée à sa sépulture. Il est incertain si l'on y reconnut des marques de poison. On en parla diversement, selon l'intérêt qu'on prenait à Germanicus et les soupçons dont on était prévenu, ou selon l'amitié qu'on avait pour Pison.

Agrippine, quoique malade et épuisée de douleur, forçant tout ce qui retardait sa vengeance, s'embarque avec les cendres de Germanicus et ses enfans. Chacun s'attendrissait sur cette princesse, qui, un moment auparavant, partageait la gloire et le rang de son époux, recevait les hommages d'une cour nombreuse, et qui maintenant tenait embrassés les tristes restes de ce qu'elle aimait, peu sûre de le venger, inquiète pour elle, et malheureuse par sa fécondité même (45), qui multipliait les objets de sa douleur. Pison apprend dans l'île de Cos la mort de Germanicus. Transporté de cette nouvelle, il court indécemment aux temples, et sacrifie des victimes; Plancine, encore plus effrontée, quitta le deuil de sa sœur, pour marquer, même par ses habits, sa joie insolente.

Les centurions venaient en foule assurer Pison *que l'armée lui était favorable; qu'il fallait retourner dans une province sans chef, d'où il était injustement chassé.* « Il délibéra. M. Pison, » son fils, fut d'avis qu'il se rendît à Rome sans délai; qu'il » n'était pas encore perdu; qu'il ne fallait pas redouter des soup» çons vagues et de vains bruits; que ses différends avec Ger» manicus le rendraient peut-être odieux, jamais criminel; que » la perte de sa place satisferait ses ennemis; mais que s'il re» tournait en Syrie, il faudrait combattre Sentius, et com» mencer une guerre civile, qu'il n'aurait pas long-temps pour » lui les centurions et les soldats, chez qui l'emporterait le sou» venir récent de leur général, et l'amour gravé dans leurs » cœurs pour les Césars. »

Domitius Céler, son intime ami, soutint au contraire « qu'il » fallait profiter des conjonctures; que la Syrie, l'autorité du » préteur, les faisceaux, les légions étaient confiées à Pison, » non à Sentius; qu'étant lieutenant de l'empereur, et chargé » de ses ordres, il serait plus en droit de s'opposer aux mou» vemens; qu'il fallait laisser aux faux bruits même le temps » de vieillir; que souvent l'innocence avait succombé sous les » premiers efforts de la haine: mais que s'il se rendait redou» table à la tête des troupes, le hasard amènerait des circons» tances heureuses et imprévues. Nous presserons-nous (46) » d'arriver à Rome avec les cendres de Germanicus, afin qu'à » cette nouvelle une aveugle populace, soulevée par les pleurs

» d'Agrippine, vous traîne a la mort sans vous entendre? Livie » vous approuve, l'empereur vous favorise, mais en secret : » plus ils sont ravis de la mort de Germanicus, plus ils mettront » d'ostentation dans leur douleur. »

Pison, qui aimait les partis violens, suivit aisément ce conseil. Il écrit à Tibere, accuse Germanicus de luxe et d'orgueil, et ajoute que, « chassé par ce prince, dont il eût trop éclairé « les desseins, il vient de reprendre, avec sa fidélité ordinaire, » le commandement des troupes. »

Dès qu'on sut à Rome la maladie de Germanicus, dont les circonstances étaient envenimées par l'éloignement, la douleur et les murmures éclatèrent. « C'était pour cela, disait-on, qu'on » l'avait relégué au bout du monde, et donné la Syrie à Pison, » fruit cruel des entretiens secrets de Livie et de Plancine Les » vieillards avaient eu raison de dire, au sujet de Drusus[1], » qu'un fils populaire déplaisait à un roi, ces deux princes » avaient péri pour avoir songé à rétablir la justice et la liberté. » La nouvelle de la mort augmenta les cris : sans attendre ni édit des magistrats, ni decret du sénat, les tribunaux furent déserts, les maisons fermées, tout pleurait ou gardait le silence; la douleur se montrait sans art, et le deuil qu'on portait n'était que l'image de l'affliction profonde des cœurs. Quelques marchands partis de Syrie avant la mort de Germanicus, rapporterent qu'il était mieux, cette nouvelle est aussitôt crue, aussitôt divulguée (47), ceux qui la reçoivent la portent sans l'approfondir aux premiers qu'ils rencontrent, ceux-la à d'autres, la joie l'exagère de bouche en bouche; on court par toute la ville, on enfonce les portes des temples; les tenebres de la nuit hâterent, entretiurent et fortifierent l'erreur publique. Tibère, sans détruire ces faux bruits, laissa le temps les dissiper. Alors on pleura Germanicus plus amèrement, comme si on l'eût perdu deux fois.

L'amitié et les talens s'empressèrent à l'envi de lui décerner et de lui rendre des honneurs. On voulut que son nom fût célébré dans les hymnes des Saliens[2], qu'il eût parmi les prêtres d'Auguste une chaire curule avec une couronne civique; que dans les jeux du cirque sa statue d'ivoire marchât à la tête; qu'on ne choisît que dans la maison des Jules son successeur à la dignité de Flamen et d'Augure, qu'on lui élevât à Rome, sur le bord du Rhin et sur le mont Amanus en Syrie des arcs de triomphe, où l'on inscrirait ses exploits et sa mort *pour la république*; un tombeau à Antioche, où son corps avait été

[1] Père de Germanicus, frère de Tibère, et fils de Livie

[2] Prêtres de Mars

brûlé, un tribunal à Épidaphné, où il avait cessé de vivre. Il serait difficile de compter ses statues et les lieux où on lui décernait un culte. On lui destinait parmi les orateurs un très-grand médaillon (48) d'or. Tibère dit « qu'il se bornerait à un » médaillon pareil aux autres, que le rang ne décidait point » de l'éloquence, et qu'il suffisait à la gloire de Germanicus » d'être compté parmi les anciens écrivains. » L'ordre des chevaliers donna le nom de Germanicus à l'escadron *des jeunes gens*, et demanda que son image fût portée à leur tête le quinze de juillet. La plupart de ces honneurs subsistent; quelques uns furent négligés dès lors, ou ont été abolis par le temps.

Agrippine, continuant sa route malgré la saison et la mer, arriva dans l'île de Corfou, vis-à-vis de la Calabre. Là, accablée par la violence de sa douleur, elle fut quelques jours à reprendre ses esprits. Au premier bruit de son arrivée, ses plus intimes amis et la plupart des officiers qui avaient servi sous Germanicus, accoururent à Brindes, dont le port était le plus sûr et le plus proche. Une foule d'indifférens s'y rendit des villes voisines, les uns croyant faire leur cour, les autres par curiosité. Dès qu'on découvrit la flotte (49), le port, le rivage, les toits, tous les lieux d'où l'on pouvait l'apercevoir furent chargés de spectateurs. Ils se demandaient, les larmes aux yeux, s'ils la recevraient en silence ou avec des cris. Tandis que ces mouvemens les agitaient, la flotte s'approcha, non dans l'allégresse ordinaire aux rameurs, mais plongée dans la tristesse. A peine Agrippine fut-elle debarquée avec deux de ses enfans, les yeux fixés en terre (50), et tenant l'urne fatale, qu'un cri général se fit entendre. On ne distinguait ni proches, ni étrangers, ni femmes, ni hommes; on reconnaissait seulement les nouveaux spectateurs à une douleur plus marquée que celle du cortége d'Agrippine, épuisé et rassasié de larmes.

Tibère avait envoyé deux cohortes prétoriennes, avec ordre aux magistrats de la Calabre, de la Pouille et de la Campanie de rendre à la mémoire de son fils les derniers devoirs. Les cendres étaient portées sur les épaules des tribuns et des centurions, précédées des enseignes sans ornement, et des faisceaux renversés. Dans les colonies où elles passaient, le peuple en deuil, les chevaliers en habits de cérémonie, brûlaient des habits, des parfums, et d'autres présens funèbres, selon la richesse du lieu. Les villes les plus éloignées accouraient, et, témoignant leur douleur par des cris et des larmes, élevaient des autels pour sacrifier aux dieux mânes. Drusus [1] alla jusqu'à Terracine, ac-

[1] Fils de Tibère, et frère de Germanicus par l'adoption que Tibère avait faite du dernier.

compagné de Claude [1] et des enfans de Germanicus qui étaient restés à Rome. Aurelius et Valerius, nouveaux consuls, le sénat et une grande partie du peuple remplirent les chemins, tous dispersés au hasard, et pleurant en liberté, douleur d'autant plus vraie, que personne n'était la dupe du chagrin apparent de l'empereur.

Tibère et Livie ne se montrèrent point, soit qu'ils crussent déroger à leur grandeur en se laissant voir dans l'affliction, soit de crainte que leur visage, exposé aux yeux pénétrans du peuple, ne les trahît. Les historiens et les mémoires du temps, qui nomment Agrippine, Drusus, Claude et tous les autres parens de Germanicus, ne parlent point de sa mère Antonia [2], ni d'aucun devoir rendu par elle à son fils, soit qu'une maladie l'en empêchât, soit qu'accablée de douleur, elle ne pût voir un si cruel spectacle. Je croirais plutôt que Tibère et Livie la retinrent de force avec eux, afin qu'on supposât l'oncle et l'aïeule aussi affligés que la mère, et renfermés à son exemple.

Le jour qu'on porta les restes de Germanicus dans le tombeau d'Auguste, tour à tour un vaste silence (51) et de longs gémissemens se succédèrent. Toutes les rues de la ville se remplirent; des flambeaux funèbres éclairaient le Champ-de-Mars. Là les soldats sous les armes, les magistrats sans marque de dignité, le peuple assemblé par tribus, criaient que la république était perdue. Dans les transports de leur douleur ils semblaient avoir oublié leurs maîtres (52). Mais ce qui blessa le plus profondément Tibère, ce fut l'intérêt qu'on témoignait pour Agrippine. On l'appelait le seul sang d'Auguste [3], l'honneur de la patrie, l'unique reste de l'ancienne république; les yeux levés au ciel, on suppliait les dieux de conserver sa famille, et de la faire survivre aux méchans.

Plusieurs censuraient la modicité de la pompe funèbre (53), ils se rappelaient la magnificence de celle qu'Auguste avait faite à Drusus, père de Germanicus: « Qu'au cœur de l'hiver il avait » été au-devant du corps jusqu'à Pavie, et l'avait accompagné » jusqu'à Rome; qu'on voyait autour du lit les images des Jules » et des Claudius, que ce prince avait été pleuré au Forum, » loué dans la tribune, comblé de tous les honneurs anciennement ou nouvellement imaginés; qu'on refusait à Germanicus ceux même qui se devaient et se rendaient à tous les » nobles, que l'éloignement avait pu forcer de brûler son corps

[1] Frère de Germanicus; il fut empereur depuis, et succéda à Caligula.
[2] Fille de Marc-Antoine et d'Octavie, sœur d'Auguste, elle avait épousé Drusus, frère de Tibère, de qui elle eut Germanicus.
[3] Elle était fille d'Agrippa et de Julie, fille d'Auguste.

» sans pompe et dans une terre étrangère, mais que le sort » l'ayant privé des premiers honneurs, on lui en devait par la » de plus grands, que son frère n'avait pas été au-devant à plus » d'une journée, son oncle, pas même aux portes de Rome. » Qu'était devenu l'ancien usage d'exposer l'image du mort sur » un lit, de chanter des vers en son honneur, de faire son » éloge, de le pleurer, de contrefaire au moins la douleur? »

Tibère n'ignorait pas ces discours; pour les faire cesser, il déclara par un édit : « Que plusieurs illustres Romains étaient » morts pour l'État; qu'aucun n'avait été célébré par des re- » grets aussi vifs, que cette affliction était honorable pour les » citoyens et pour l'empereur, pourvu qu'elle eût des bornes, » que la même douleur qui convenait aux États et aux familles » ordinaires, dégradait les princes et un peuple roi, que » la perte récente de Germanicus avait mérité leurs larmes » et cette consolation qu'on y trouve; mais qu'ils ranimassent » enfin leur courage, à l'exemple de César et d'Auguste, qui » avaient étouffé leur douleur, l'un après la perte de sa fille » unique, l'autre après celle de ses petits-fils, qu'il ne rappe- » lait point de plus anciens exemples, et la fermeté avec la- » quelle le peuple romain avait tant de fois soutenu la défaite » de ses armées, la mort de ses généraux et la destruction des » plus nobles familles; que les princes mouraient, mais non pas » l'État, qu'ils reprissent donc leurs travaux, et jusqu'à leurs » plaisirs, que la fête de Cybele (54) allait ramener. »

Pison [1] ayant envoyé devant lui son fils avec des instructions pour adoucir Tibère, se rendit auprès de Drusus [2], espérant que ce prince, délivré d'un rival, lui pardonnerait la mort d'un frère. L'empereur, pour se montrer sans prévention, reçut avec bonté le jeune homme, et lui accorda la gratification d'usage pour les enfans des nobles. Drusus répondit à Pison, « que si les » clameurs étaient fondées, il serait son premier accusateur; » mais qu'il désirait que ce fût un vain bruit, et que la mort » de Germanicus ne devînt funeste à personne. » Il affecta de tenir publiquement ce discours : on ne douta point qu'il ne fût dicté par Tibère à ce jeune prince, qui, léger d'ailleurs, sans finesse et sans expérience (55), n'aurait pu se plier de lui-même à tant d'artifice.

Pison, dès le lendemain, fut accusé par Fulcinius Trion devant les consuls. Mais Vitellius, Veranius, et les autres amis de Germanicus, soutinrent que Trion n'avait rien à dire; chargés des volontés du prince, ils se présentaient, non comme ac-

[1] Il avait été défait par Sentius, et forcé de se rendre à Rome.
[2] Ce fils de Tibère venait de partir pour l'Illyrie.

cusateurs, mais comme témoins. Tibère fut prié d'évoquer l'affaire a lui (56). L'accusé le désirait : il craignait l'animosité du peuple et du sénat, se flattant, au contraire, que l'empereur, lié par la complicité de Livie, braverait le cri public, et qu'un seul juge discernerait mieux le vrai d'avec les imputations, qu'un corps entraîné par la prévention et la haine (57). Tibère n'ignorait pas sa mauvaise réputation et le danger d'un tel jugement, il reçut donc devant quelques courtisans les charges et les défenses, et renvoya le tout au sénat.

L'accusé demanda pour défenseurs T. Arruntius, T. Vinicius, Asinius Gallus, Æserninus Marcellus et Sextus Pompée, qui s'excusèrent sous divers prétextes. M. Lepidus, L. Pison et Livenius Regulus s'en chargèrent. Toute la ville se préparait a observer jusqu'où les amis de Germanicus porteraient le zèle, Pison la confiance, et si Tibère renfermerait ou laisserait voir ses sentimens. Jamais le peuple n'eut les yeux plus ouverts sur lui, et ne se permit à son égard plus de discours secrets ou un silence plus soupçonneux.

S'étant rendu au sénat, il dit avec une modération étudiée : « Que Pison, autrefois ami et lieutenant d'Auguste, avait été » nommé, de l'avis du sénat, pour aider Germanicus dans le » gouvernement de l'Orient; qu'il s'agissait de juger avec intégrité si, ayant aigri et bravé ce jeune prince, il s'était » réjoui de sa mort, ou s'il en était coupable. S'il a manqué » d'égards pour son général, s'il a vu sa perte et ma douleur » avec joie, je le haïrai, je l'éloignerai de ma cour, je vengerai Tibère, et non l'empereur. Mais s'il est convaincu d'un » crime dont les lois vengent même le dernier des hommes, » c'est à vous, sénateurs, a consoler, par une juste sévérité, » les enfans de Germanicus et son père. Examinez encore si » Pison a excité les troupes a la révolte, gagné les soldats pour » se rendre indépendant, ressaisi son gouvernement à main » armée, ou si ce bruit est faux, et l'ouvrage de ses accusateurs. Leur zèle indiscret m'offense avec justice. A quoi bon » exposer nu le corps de Germanicus, l'abandonner aux regards du peuple, et répandre chez les étrangers même qu'il » est mort de poison, si ce crime a jusqu'ici besoin d'être prouvé? » Je pleure, et je pleurerai toujours mon fils, mais je n'empêche point l'accusé de produire tout ce qui peut servir à sa » défense, même les torts que peut avoir eus Germanicus. » Vous m'affligeriez, si le triste intérêt que je prends à cette » cause vous faisait prendre des imputations pour des preuves. » Que les parens et les amis de l'accusé déploient en sa faveur » leur zèle et leur éloquence. J'exhorte les accusateurs aux

» mêmes efforts et à la même fermeté. Tout ce que les lois » peuvent accorder à Germanicus, c'est qu'on porte l'affaire » plutôt ici qu'au barreau; au sénat qu'aux juges ordinaires. » Mais qu'elle soit jugée avec le même sang-froid (58), sans » égard aux larmes de Drusus, à ma douleur, aux calomnies » même qu'on peut débiter contre nous. »

Pison se justifia assez bien du poison; mais différens motifs lui aliénaient ses juges; l'empereur, irrité de la guerre allumée en Syrie, le sénat, prévenu que la mort de Germanicus était violente. D'ailleurs le peuple criait à la porte, que Pison ne lui échapperait pas, si le sénat l'épargnait. On traînait ses statues aux Gémonies [1], et on les aurait mises en pièces, si l'empereur ne les eût fait replacer. Il fut ramené chez lui en litière par un tribun des prétoriens, chargé selon les uns de le conduire à la mort, selon les autres de le défendre.

Plancine, aussi odieuse, avait plus de crédit, ce qui rendait douteuse la conduite de l'empereur à son égard (59). Elle déclara, tant que Pison eut quelque espoir, qu'elle suivrait son sort, et mourrait avec lui s'il le fallait; mais les prières secrètes de Livie ayant obtenu sa grâce, elle sépara peu à peu sa cause de celle de son mari. Pison, averti par là de son malheur, douta s'il se défendrait encore. Ranimé par ses enfans, il reparaît devant ses juges, là, ayant essuyé de nouveau l'accusation et les discours du sénat irrité, il vit qu'il était perdu. Mais ce qui l'effraya le plus, ce fut la contenance de l'empereur, sans pitié, sans colère, fermé opiniâtrément à tout ce qui aurait pu l'ébranler (60). Il retourne donc chez lui, comme pour se préparer à une nouvelle défense, écrit un billet, le cachète, et le donne à un affranchi; ensuite il fait son repas (61) ordinaire; sa femme l'ayant quitté bien avant dans la nuit, il s'enferme dans sa chambre. Le matin on le trouva égorgé, et une épée à terre auprès de lui.

Je me souviens d'avoir ouï dire à des vieillards qu'on avait vu souvent entre les mains de Pison des papiers qu'il ne montra qu'à ses amis, et qui, à les en croire, contenaient des lettres de l'empereur et des ordres contre Germanicus; que Pison avait dessein de les produire au sénat, et d'accuser Tibère; mais que Séjan l'en détourna par de vaines promesses. On ajoutait que sa mort n'était point son ouvrage, mais celui d'un assassin. Sans assurer ces deux faits, j'ai dû les rapporter; ceux de qui je les tiens ayant vécu jusqu'aux premières années de ma jeunesse.

L'empereur, d'un air affligé, dit que Pison avait cherché par sa mort à le rendre odieux, et fit beaucoup de questions à l'af-

[1] Lieu où l'on jetait les corps des malfaiteurs.

franchi sur les derniers momens de son maître : les réponses furent en général assez sages, quelques unes inconsidérées. Tibère lut alors le billet, écrit à peu près en ces termes :

« Victime de la calomnie et des complots de mes ennemis, » et ne pouvant faire connaître mon innocence, j'atteste les » dieux, César, que je vous ai toujours été fidèle, ainsi qu'à votre » mère. Je vous supplie l'un et l'autre de prendre soin de mes » enfans. Cn. Pison, qui n'a point quitté Rome, est innocent de » mes malheurs, et M. Pison s'est opposé à mon retour en Syrie. » Plût aux dieux que la vieillesse du père eût écouté la jeunesse » du fils (62) ! mes instances en sont plus vives, pour qu'il ne » soit point puni de mes fautes. Au nom de quarante-cinq » ans de fidélité, du consulat dont je fus honoré avec Auguste » votre père, de l'amitié que vous et lui avez eue pour moi, » accordez à un fils infortuné cette grâce, la dernière qu'un » père vous demande. » Il ne dit rien de Plancine.

Tibère ajouta, pour justifier le jeune Pison de la guerre civile, qu'un fils n'avait pu désobéir à son père, il plaignit cette illustre maison et la triste fin de Pison même, fût-elle juste. Ensuite il parla pour Plancine en rougissant, et en alléguant avec indécence les prières de sa mère, qui n'en fut que plus exposée aux murmures secrets des gens de bien, ils s'indignaient « qu'on » permît à une aïeule de voir, d'entretenir, d'arracher au sénat » la meurtrière de son petit-fils, qu'on refusât au seul Germanicus ce que les lois accordaient au moindre citoyen ; que » Vitellius et Veranius déplorant sa mort, l'empereur et sa » mère défendissent Plancine, qui bientôt exercerait contre » Agrippine et ses enfans l'art des poisons où elle avait déjà si » bien réussi, et rassasierait du sang de cette famille infortunée un » oncle et une aïeule si respectables. » On consuma deux jours à ce fantôme de procès, Tibère pressait les fils de Pison de défendre leur mère, et comme les accusateurs et les témoins la chargeaient sans qu'on leur répondît, la pitié remplaçait peu à peu la haine. Le consul Aurelius Cotta, premier opinant, car les magistrats opinaient, même quand l'empereur faisait le rapport, fut d'avis de rayer des fastes le nom de Pison, de confisquer une partie de ses biens, de laisser l'autre à Cneus Pison son fils, en l'obligeant à changer de prénom, de priver M. Pison de son rang, en lui donnant cinq millions de sesterces [1], et de le bannir pour dix ans, d'accorder enfin aux prières de Livie la grâce de Plancine.

Tibère mitigea cet avis en plusieurs points. Il s'opposa à ce qu'on rayât des fastes le nom de Pison, puisqu'on y laissait ceux

[1] Environ cinq cent mille livres.

de Marc-Antoine qui avait fait la guerre à la patrie, et de Jules-Antoine qui avait déshonoré la maison d'Auguste. Il épargna la flétrissure à M. Pison, et lui laissa les biens de son père; l'argent, comme je l'ai dit, le touchait peu; et la honte d'avoir sauvé Plancine le rendait plus traitable. Valerius Messalinus ayant proposé d'élever une statue d'or à Mars *vengeur*, et Cécina Severus un autel *à la vengeance*, Tibère représenta qu'il fallait réserver de tels monumens pour les succès du dehors, et le voile de la tristesse pour les malheurs domestiques.

Messalinus proposa de remercier Tibère, Livie, Antonia, Drusus et Agrippine, d'avoir vengé Germanicus; il ne parla point de Claude. L. Asprenas demanda à Messalinus en plein sénat, s'il avait omis à dessein ce nom, qui aussitôt fut joint aux autres. Plus je réfléchis sur l'histoire ancienne et moderne, plus je vois la fortune se jouer des choses humaines. Celui qu'elle réservait secrètement pour le trône, était le dernier que l'opinion, l'espérance et l'estime publique y auraient destiné.

Peu de jours après, l'empereur engagea le sénat à donner le sacerdoce à Vitellius, à Veranius et à Servæus. Il promit à Fulcinius son suffrage pour les charges, en l'avertissant de réprimer la fougue de son éloquence (63).

Ainsi fut vengée la mort de Germanicus, qui non-seulement dans le temps, mais encore depuis, a été si diversement racontée: tant les faits les plus importans sont douteux, les uns donnant pour certain le plus léger oui dire, les autres défigurant à dessein la vérité; et la postérité croit être instruite (64).

Portrait de Tibère et mort d'Arminius.

Le peuple se plaignant de la cherté du blé, Tibère en fixa le prix, et fit donner aux vendeurs deux sesterces par boisseau. Cependant il refusa le titre de père de la patrie, qu'on lui avait déjà déféré, et reprit durement quelques courtisans qui l'appelaient Dieu (65), et ses occupations divines: tant la servitude même marchait par une route étroite et glissante (66), sous un prince qui détestait la flatterie et craignait la liberté.

Je trouve dans les historiens et les mémoires du temps, que le sénat reçut alors une lettre d'Adgandestrius, chef des Cattes, qui offrait de faire périr Arminius [1] par le poison, si on voulait lui en envoyer. Tibère répondit, que Rome se vengeait de ses ennemis à découvert, les armes à la main, et non par des noirceurs secrètes. Il croyait par là s'égaler aux anciens généraux (67), dont les avis garantirent Pyrrhus du poison.

[1] Général des Germains, qui avait combattu les Romains avec succès (*Voyez* plus haut.)

Arminius, après la retraite des Romains et l'expulsion de Marobodnus [1], voulut se rendre souverain, et révolta des concitoyens libres. Attaqué par eux, il leur fit la guerre avec un succès disputé, et périt par la trahison de ses proches. Vrai libérateur de la Germanie, il avait combattu, non comme tant de rois et de généraux, Rome faible et naissante, mais Rome au faîte de sa gloire; tantôt vainqueur, tantôt vaincu, jamais soumis. Sa vie fut de trente-sept ans, sa puissance de douze, et il est encore chanté par les barbares, mais inconnu aux historiens grecs, qui n'admirent que leur nation, et peu célébré des Romains, qui ne vantent que les vertus anciennes.

On garda Marobodnus à Ravenne, quand les Suèves remuaient, on les menaçait de ce fantôme de roi; mais pendant dix-huit ans il ne quitta point l'Italie, et y vieillit obscurément, l'amour de la vie lui ayant fait perdre sa gloire.

HISTOIRE ABRÉGÉE DES LOIS ROMAINES.

Le nombre des accusés grossissait de jour en jour, les délations perdaient toutes les familles, et on gémissait sous les lois, comme autrefois sous les crimes. Je vais, à cette occasion, développer les principes du droit, et les causes qui ont fait naître cette foule de lois si différentes.

Les premiers hommes, sans vices, sans honte et sans crimes, étaient aussi sans liens et sans châtimens. Leur penchant au bien rendait même les récompenses inutiles; la justice seule commandait, et non la crainte. Mais l'égalité étant détruite, l'ambition et la violence, ayant pris la place de la modération et de l'honneur, on eut des rois, et plusieurs peuples les ont gardés. Quelques Etats, dès leur origine, ou bientôt las de la monarchie, préférèrent les lois. Les premières furent simples comme les hommes: on distingua celles de Crète par Minos, et de Sparte par Lycurgue; Solon en donna aux Athéniens de plus nombreuses et de plus réfléchies. Chez nous Romulus eut un pouvoir arbitraire; après lui Numa lia le peuple par la religion et les lois divines. Tullus et Ancus y ajoutèrent quelque chose. Mais Servius Tullius fit le premier des lois qui commandèrent aux rois même.

Tarquin chassé, le peuple employa différens moyens pour

[1] Roi des Suèves, ennemi d'Arminius.

défendre sa liberté, et pour se réunir contre les factions du sénat. On créa les décemvirs, et des meilleures lois connues et rassemblées, on composa celle des douze tables. Ce fut le dernier code juste. Les lois qui suivirent furent à la vérité quelquefois établies contre le crime; mais plus souvent par la violence, par la dissension des ordres de l'État, pour envahir les honneurs, pour chasser de bons citoyens, ou pour d'autres motifs odieux. De là les troubles excités dans le peuple par les Gracchus et les Saturninus; les largesses de Drusus au nom du sénat, nos alliés corrompus par des promesses, ou joués par l'opposition qu'on y mettait. Cependant, malgré la guerre d'Italie et la guerre civile, on fit encore beaucoup de lois. Le dictateur Sylla abolit ou changea les anciennes et en ajouta plusieurs. Après lui, elles cessèrent un moment; mais bientôt on vit les requêtes violentes de Lépide, et la licence rendue aux tribuns de remuer le peuple à leur gré. Alors non-seulement le besoin de l'État, mais chaque particulier fut un objet de lois, et la corruption en augmenta le nombre.

Pompée, dans son troisième consulat, choisi pour corriger les mœurs, employa des remèdes pires que les maux, fit des lois, les abolit, et perdit par les armes ce qu'il avait conservé par les armes. De là vingt ans de troubles; plus de règle, plus de justice, le crime impuni, et souvent la vertu opprimée. Enfin Auguste, consul pour la sixième fois, et affermi dans son pouvoir, anéantit les ordonnances du triumvirat, et nous donna, par les lois, la paix et la monarchie.

Portrait de Salluste, neveu de l'historien

Salluste, l'un de nos plus célèbres historiens, avait, en l'adoptant, donné son nom à Crispus, petit-fils de sa sœur, et issu d'une famille de chevaliers. Quoique la route des honneurs lui fût ouverte, il prit Mécène pour modèle, et sans même entrer au sénat, surpassa en crédit plusieurs consulaires ou triomphateurs. Très-éloigné des mœurs antiques par la recherche de sa parure et par une aisance opulente qui approchait du luxe, il était pourtant homme de tête, et d'autant plus propre aux grandes affaires, qu'il couvrait son activité par le sommeil et la paresse. Du vivant de Mécène, il fut le second confident du prince, devenu ensuite le premier, il eut le secret du meurtre d'Agrippa Postumus. Sa faveur, sur le déclin de l'âge, fut plus apparente que réelle; Mécène avait eu le même sort; soit fatalité, qui mine à la fin un grand crédit, soit que le maître se dégoûte de n'avoir plus à donner, ou le courtisan de n'avoir plus à désirer.

Discours prononcés dans le sénat sur les lois militaires.

Severus Cécina demanda que les gouverneurs de province n'y menassent point leurs femmes : il dit et répéta, « qu'il avait » une épouse fidèle, mère de six enfans, et qu'en la retenant » dans l'Italie, quoiqu'il eût servi quarante années en plusieurs » provinces, il avait pratiqué ce qu'il exigeait des autres, que » l'ancienne défense de traîner des femmes chez les alliés et les » étrangers était très-sage, qu'un tel cortége nuisait par son luxe » durant la paix, par ses frayeurs durant la guerre, et donnait » aux troupes romaines l'air d'une armée de barbares, que ce » sexe était non-seulement faible et incapable de fatigues, mais, » dès qu'il le pouvait, avide de dominer, ambitieux et méchant, » qu'il se mêlait parmi les soldats et disposait des centurions, » qu'une femme avait, en dernier lieu, présidé à l'exercice des » cohortes et à la revue des légions; que si les gouverneurs étaient » accusés de péculat, on en taxait surtout leurs femmes, que » chères à la lie des provinces, elles entreprenaient et termi- » naient les affaires; qu'on avait deux généraux à honorer et » deux juges à craindre, dont le plus tyrannique était la femme, » qu'autrefois enchaînées par les lois Oppiennes et par d'autres, » elles avaient brisé leurs liens pour commander dans les fa- » milles, au forum et dans les armées. »

Cet avis eut peu de partisans, la plupart objectaient qu'il ne s'agissait point de cette affaire, et que Cécina n'était pas un censeur assez grave d'un tel abus. Valerius Messala, dont l'éloquence retraçait celle de son père, répondit, « qu'on avait » adouci et perfectionné les mœurs anciennes, que l'ennemi » n'était plus aux portes de la ville, ni les provinces révoltées; » que les dépenses restreintes aux besoins des femmes n'étaient » pas onéreuses aux maris, encore moins aux alliés, qu'partageant » le reste avec leurs époux, elles ne nuisaient à rien durant la » paix; que sans doute la guerre demandait des hommes libres : » mais quel plus doux soulagement qu'une épouse après tant » de fatigues! Quelques unes ont succombé, dit-on, à l'avarice » ou à la vanité, n'a-t-on pas souvent reproché plus d'un vice » aux magistrats mêmes? On ne laisse pas d'en envoyer dans nos » provinces. Mais les maris sont corrompus par leurs femmes? » Tous ceux qui n'en ont point sont-ils donc irréprochables? » Les lois Oppiennes ont autrefois paru nécessaires à la répu- » blique, depuis on a cru à propos d'en mitiger la rigueur. En » vain nous rejetons notre lâcheté sur nos femmes, leurs désor- » dres sont la faute des maris : la faiblesse d'un ou de deux » généraux doit-elle arracher aux autres les compagnes de leurs

» succès et de leurs revers? ce serait d'ailleurs abandonner à » lui-même un sexe faible, l'exposer à son propre luxe et aux » passions d'autrui. Une femme se contient à peine sous la » garde d'un époux; que sera-ce, si une espèce de divorce de » plusieurs années le fait oublier? en prévenant les fautes qui » se commettent dans les provinces, souvenons-nous des désor- » dres de la capitale. » Drusus ajouta en peu de mots, et pour lui-même, que les princes étaient souvent appelés aux extrémités de l'Empire, qu'Auguste avait parcouru l'Orient et l'Occident, toujours avec Livie; que lui-même avait été jusqu'en Illyrie, prêt, s'il le fallait, à aller plus loin, mais avec quelque peine, si on le séparait d'une femme chérie et dont il avait tant d'enfans. Ces discours firent tomber l'avis de Cécina.

Lettre de Tibère au sénat.

Tibère, sans rien exagérer ni rien affaiblir, écrivit au sénat, que la guerre des Gaules avait été terminée en naissant, que ses lieutenans avaient servi l'État de leur valeur, et lui de ses conseils, que la dignité de l'Empire avait empêché Drusus et lui de partir pour cette guerre; qu'il serait indécent aux princes, pour une ou deux villes mutinées, de quitter la capitale d'où ils tenaient les rênes de l'État, qu'à l'abri maintenant du soupçon de crainte, il irait calmer tout par sa présence. Les sénateurs ordonnerent des vœux pour son retour, des prières publiques et les honneurs d'usage. Le seul Cornelius Dolabella, pour enchérir sur les autres, poussa le ridicule de l'adulation jusqu'à demander que Tibère entrât de la Campanie dans Rome avec l'ovation [1]. L'empereur fit réponse, par lettres, qu'après avoir dompté tant de peuples barbares, et tant obtenu ou dédaigné de triomphes dans sa jeunesse, il n'était pas assez affamé de gloire, pour désirer, dans sa vieillesse, la vaine récompense d'une promenade aux portes de Rome.

Condamnation de Lutorius Priscus.

A la fin de l'année, Lutorius Priscus, chevalier romain, récompensé par Tibère pour un beau poëme où il avait pleuré Germanicus, fut accusé d'en avoir fait un autre pendant une maladie de Drusus, dans l'espérance, si le prince mourait, d'être encore mieux payé. Lutorius, par une vanité de poete, avait lu son ouvrage chez Petronius, en présence de Vitellia, belle-mère de celui-ci, et de plusieurs femmes distinguées.

[1] On appelait ainsi le petit triomphe.

Effrayées de la délation, toutes avouerent le fait, Vitellia seule le nia fortement, mais on ajouta plus de foi a ce qui chargeait le coupable : Haterius Agrippa, consul désigné, opina pour le dernier supplice.

Manius Lepidus fut d'un avis contraire. « Sénateurs, dit-il, » si nous ne considérons que le crime par lequel Lutorius a » souillé ses talens et les oreilles des citoyens, la prison, la corde, » les supplices même des esclaves ne le puniraient pas assez; » mais si la modération du prince, l'exemple de vos ancêtres » et le vôtre nous apprennent à être indulgens pour les forfaits » les plus honteux, s'il faut distinguer les paroles des actions, » et la vanité de la scélératesse, nous pouvons faire justice sans » pécher ici ni par clémence ni par sévérité. Souvent le prince » a regretté devant moi, que par une mort volontaire on eût » prévenu le pardon. La vie de Lutorius est sans inconvé- » nient (68), elle ne peut être un mal pour l'État, ni sa mort » un exemple. Ses ouvrages, pleins d'extravagances, sont fri- » voles et sans effet, on ne doit pas craindre sérieusement un » écrivain qui se dégrade et se trahit en cherchant à captiver » non des hommes, mais des femmes. J'opine cependant qu'on » le chasse de Rome, qu'on le prive de ses biens, qu'on lui » interdise le feu et l'eau, comme s'il était coupable de lese- » majesté. »

Le seul consulaire Rubellius Blandus fut du même avis; les autres de celui d'Agrippa; Priscus fut conduit en prison, et sur-le-champ mis à mort. L'empereur, avec ses détours ordinaires, remercia les sénateurs de leur zèle pour venger le prince des plus légeres injures, mais les pria de punir moins sévèrement de simples paroles. Il loua Lepidus sans blâmer Agrippa. Le senat arrêta donc que ses décrets ne seraient portés au trésor qu'au bout de dix jours, dont la vie des condamnés serait prolongée, mais les juges n'étaient pas les maîtres de revenir sur ces décrets, et le temps n'adoucissait point Tibère.

Lettre de Tibère au sénat, sur les lois somptuaires.

« Sénateurs, en toute autre circonstance je ferais peut-être » mieux de venir moi-même vous répondre, et vous dire ce que » je croirais utile à l'État, dans cette affaire il est plus sage d'é- » loigner mes yeux de vos assemblées. Ceux dont le luxe honteux » est public, me seraient désignés par leur crainte et par vos » regards, et en quelque sorte accusés par les miens. Si le zèle » de vos édiles leur eût permis de me consulter, peut-être leur » aurais-je conseillé de fermer les yeux sur des vices enracinés

» depuis long-temps, plutôt que d'exposer au grand jour l'excès » de nos maux et notre impuissance de les guérir. Cependant » ils ont fait leur devoir, et je souhaite que les autres magistrats » les imitent. Pour moi, je ne puis ni me taire avec décence, » ni m'expliquer avec liberté, mon rôle n'est point celui d'un » édile, ni d'un préteur, ni d'un consul. On attend du chef de » l'Etat quelque chose de plus grand et de plus relevé, chacun » s'attribue la gloire du bien, lui seul demeure chargé du mal. » Par où commencerai-je la réforme, le rétablissement de la » simplicité ancienne? par ces maisons de campagne d'une étendue » immense? ces esclaves sans nombre, et de tant de nations? cette » masse énorme d'or et d'argent? ces bronzes, ces tableaux » d'un si grand prix? ces habits qui font ressembler les hommes à » des femmes? ces pierres enfin, pour lesquelles un sexe dissipateur engloutit notre argent chez les étrangers et les ennemis?

» Je sais que dans les festins et dans les cercles tous se plaignent de ces désordres, et demandent qu'on les réprime, » mais qu'on fasse une loi, qu'on parle de punitions, ils crieront que l'Etat est renversé, qu'on cherche à perdre ceux qui » se distinguent, que personne n'est à l'abri des délations. Ce » n'est que par des remèdes cruels qu'on guérit des maladies » invétérées, il faut de même à des âmes corrompues et corruptrices, malades et brûlantes, des remèdes aussi violens » que leurs passions. Tant de lois imaginées par nos ancêtres, » tant d'autres faites par Auguste, abolies ensuite, ou par » l'oubli, ou, ce qui est plus criminel, par le mépris, n'ont » fait qu'enhardir le luxe; car la cupidité craint de voir défendu ce qui ne l'est pas encore; mais dès qu'on a violé impunément la loi, il n'y a plus ni honte ni crainte. Pourquoi » l'économie était-elle autrefois en honneur? c'est que chacun » se modérait; c'est que nous étions citoyens d'une seule ville. » Bornés même par l'Italie, nos passions étaient moins vives. » Les victoires du dehors nous ont appris à dévorer le bien d'autrui, les guerres civiles à dissiper le nôtre. Si nous envisageons » tous nos maux, que nous trouverons léger celui-ci! Personne » ne vous dit que l'Italie subsiste par des secours étrangers, que » la vie du peuple romain est tous les jours à la merci de la mer » et des tempêtes. Si l'abondance des provinces ne venait au » secours des maîtres, des esclaves, et de nos campagnes même, » nos palais et nos bosquets nous feraient-ils vivre? Tel est, » sénateurs, le soin dont le prince est chargé, il n'y peut renoncer sans perdre l'État, la réforme du reste est dans vos » cœurs, l'honneur la fera chez nous, la nécessité chez les » pauvres, la satiété chez les riches. Cependant, si quelque

» magistrat se croit assez sévère et assez habile pour arrêter le » désordre, je l'en loue, et le remercie de soulager mes travaux; mais si l'on ne veut que parler contre les vices, et » content de cette vaine gloire, me laisser en butte à la haine, » croyez, sénateurs que je ne suis pas plus que vous avide » d'ennemis. Le soin de l'Etat m'en fait de violens et d'injustes, » épargnez-m'en d'inutiles, et pour moi et pour vous. »

Réflexions sur le luxe des Romains.

Autrefois les maisons riches ou illustres se ruinaient par leur magnificence; il était permis alors de faire ainsi sa cour au peuple, aux alliés, aux rois, on avait un nom et des cliens à proportion de ses richesses, de son état et de son luxe. Mais la réputation devenant funeste, et les meurtres fréquens, on se montra plus sage : en même temps le sénat se remplit d'hommes nouveaux, qui apportèrent des villes municipales, des colonies ou des provinces, leur parcimonie domestique; et cet esprit subsista, quoique plusieurs fussent parvenus, par leur bonheur ou leur savoir faire, à une vieillesse opulente. Mais le vrai modèle de la vie frugale fut Vespasien, qui affectait de vivre à l'antique, le désir d'imiter le prince et de lui faire sa cour, eut plus de force que la crainte de la punition et des lois. Peut-être y a-t-il aussi pour les mœurs une révolution réglée comme pour les saisons; peut-être, à quelques égards, valons-nous mieux que nos peres, et mériterons-nous aussi d'être loués et imités par nos neveux.

Parole de Tibère.

En rapportant les avis des sénateurs, je me bornerai aux plus remarquables par le courage ou par la bassesse, car le premier devoir d'un historien est de ne pas laisser la vertu dans l'oubli, et de faire redouter au vice l'infamie et la postérité. L'adulation avilit et infecta tellement ces temps malheureux, que non-seulement les grands de l'Etat qui ne se maintenaient que par la flatterie, mais tous les consulaires, la plupart des anciens préteurs, de simples sénateurs même se levaient à l'envi, pour ouvrir des avis aussi ridicules que vils. On assure que Tibère, toutes les fois qu'il sortait du sénat, s'écriait en grec : *O hommes faits pour l'esclavage!* L'ennemi même de la liberté publique était fatigué d'une patience et d'une servitude si basse (69).

Mort de Junie.

Soixante-quatre ans après la bataille de Philippes, Junie,

nièce de Caton, sœur de Brutus et femme de Cassius, termina sa carrière Son testament fit du bruit, parce qu'étant très-riche, et ayant fait des legs à presque tous les grands, elle avait omis Tibère. Il ne parut point s'en offenser, et n'empêcha ni l'éloge de Junie dans la tribune, ni sa pompe funèbre. On y porta les images de vingt familles illustres, des Manlius, des Quintius, et d'autres hommes aussi respectables; mais celles de Brutus et de Cassius effaçaient tout, par la raison même qu'on ne les y voyait pas.

PORTRAIT DE SÉJAN,

ET MORT DE DRUSUS, FILS DE TIBERE.

Tibère voyait depuis neuf ans la république tranquille et sa maison florissante, car il regardait la mort de Germanicus comme heureuse pour lui; tout à coup, sous le consulat d'Asinius et d'Antistius, son bonheur commença à s'altérer, il devint cruel, ou favorisa ceux qui l'étaient Ce changement eut pour auteur Elius Séjan, préfet du prétoire; j'ai déjà parlé de son crédit, je vais parler de son origine, de ses mœurs, et des crimes par lesquels il s'empara du pouvoir. Il était né à Vulsinie, de Séjus Strabon, chevalier romain. Attaché dans sa jeunesse à C. César, petit-fils d'Auguste[1], on l'accusait de s'être prostitué pour de l'argent au riche et prodigue Apicius: bientôt, par différens artifices, il sut tellement gagner Tibère, que ce prince, si caché pour tout le monde, était pour lui sans secret et sans défiance, moins par l'adresse de Séjan, qui succomba lui-même sous celle de son maître (70), que par la colère des dieux, qui rendirent sa faveur et sa chute également funestes à l'État. Endurci au travail, audacieux, habile à se déguiser et à noircir les autres, insolent et flatteur, modeste au dehors et dévoré au dedans de la fureur de régner, il employait dans cette vue tantôt le luxe et les largesses, tantôt l'application et la vigilance, non moins criminelles quand elles servent de masque à l'ambition.

Pour augmenter le crédit de sa charge, assez borné jusqu'à lui, il rassembla dans un camp les cohortes jusque-là séparées, afin que recevant l'ordre toutes à la fois, et fortifiées par leur

[1] Ce C. César était fils aîné d'Agrippa et de Julie, fille d'Auguste. Il ne faut pas la confondre avec C. César, fils de Germanicus, autrement appelé Caligula.

réunion, elles en paraissent plus redoutables; il prétextait l'indiscipline des soldats dispersés; qu'en les tenant ensemble on serait plus en force contre les accidens subits, et qu'on les contiendrait mieux dans des retranchemens loin de la corruption de Rome. Ce camp établi, il s'insinue peu à peu dans l'esprit des soldats, en les abordant et les nommant; choisit lui-même les centurions et les tribuns, s'assure aussi du sénat en donnant des charges et des gouvernemens à ses créatures. Tibère l'en laissait maître, l'appelait non-seulement dans la conversation, mais devant le sénat et le peuple, *le compagnon de ses travaux*, et souffrait que les images de Séjan fussent saluées au théâtre, dans les places publiques et à la tête des légions.

Cependant le grand nombre des Césars, Drusus, dans la force de la jeunesse, ses enfans adultes, nuisaient aux vues du favori: il n'osait les faire périr tous à la fois, des crimes cachés exigeaient des intervalles; il préféra ce moyen, en commençant par Drusus qui venait d'irriter sa haine. Ce prince violent, et ne pouvant souffrir de rival, la menaça de la main dans une querelle, et Séjan s'étant avancé, reçut un soufflet. Tout bien pesé, il met en œuvre Livie, femme de ce prince, sœur de Germanicus, et d'une beauté rare, que son enfance n'avait pas annoncée. Il feint d'en être amoureux, et la séduit, engagée dans un premier crime, la perte de son honneur la rend facile sur le reste. Séjan la détermine à se défaire de Drusus, et à l'épouser pour régner avec lui. Ainsi la nièce d'Auguste, belle-fille de Tibère, ayant des enfans de Drusus, déshonorait par un vil adultère sa personne et sa naissance, sacrifiant ses avantages présens à des espérances incertaines et criminelles. Elle admit dans le secret Eudemon, son ami et son médecin, dont l'art autorisait l'assiduité; et Séjan, pour s'assurer sa maîtresse, chassa sa femme Apicata dont il avait trois enfans. Mais l'énormité du forfait les faisait craindre, différer, et varier dans leurs projets.

Séjan, pour hâter le crime, employa un poison propre, par sa lenteur, à faire croire que Drusus était mort naturellement. Il fut donné par l'eunuque Lygdus, comme on le découvrit huit ans après. Tout le temps de sa maladie, Tibère ne montra point d'inquiétude, peut-être pour se donner un air de fermeté, et le jour de la mort du prince, même avant ses funérailles, il vint au sénat. Les consuls s'étant assis, par forme de tristesse, sur les bas siéges, il les avertit de monter à leurs places, pour consoler l'assemblée qui fondait en larmes, il étouffa ses soupirs, et dit sans s'interrompre: « Qu'on le blâmerait peut-être de se présenter au sénat dans ces premiers momens de douleur où tant

» d'autres pouvoient à peine soutenir l'entretien de leurs pro-
» ches, et supporter le jour; qu'il ne les accusait pas de fai-
» blesse, mais trouvant dans le sein de la république une plus
» puissante consolation. » Déplorant ensuite l'extrême vieillesse de sa mère, l'âge encore tendre de ses petits-fils, et le déclin du sien, il demanda qu'on fit entrer les enfans de Germanicus, la seule ressource de l'État dans son malheur. Les consuls sortirent, et après avoir rassuré ces enfans, les conduisirent devant Tibère.
« Sénateurs, dit-il en les prenant par la main, j'ai remis ces
» princes à leur oncle après la mort de leur père, et l'ai prié,
» quoiqu'il eût des enfans, d'avoir soin de ceux-ci comme des
» siens, de les former pour lui-même et pour la postérité. Dru-
» sus leur est enlevé; c'est à vous que j'adresse mes prières en
» présence des dieux et de la patrie; adoptez, conduisez ces
» petits-fils d'Auguste, reste précieux de tant de grands hom-
» mes; remplissez votre devoir et le mien Néron, Drusus, vous
» n'avez plus que le sénat pour père; dans le rang où vous êtes
» nés, votre bonheur ou votre malheur est celui de l'État. »
Ce discours fut reçu avec des pleurs abondantes et des vœux pour Tibère. S'il en fût resté là, il eût intéressé l'assemblée et mérité son estime; mais étant retombé dans ses offres vaines et ridicules, de remettre aux consuls ou à d'autres le gouvernement, on cessa même de croire ce qu'il avait dit de vrai et d'honnête.

Vers ce même temps, il courut un péril qui fortifia sa confiance dans l'amitié de Séjan. Ils étaient à table, à la campagne, dans une grotte naturelle, des pierres se détachent tout à coup de l'entrée, écrasèrent quelques domestiques; les assistans et les convives effrayés s'enfuirent. Séjan couvrant le prince de ses genoux, de son visage et de ses mains, arrêta la chute des pierres, et fut trouvé dans cette attitude par les soldats qui vinrent au secours. Son pouvoir en augmenta, quoiqu'il donnât des conseils funestes, il était cru, comme ne s'occupant point de lui.

Disgrâce de Silius.

Plusieurs croyoient que Silius, par son indiscrétion, avoit ulcéré l'empereur, s'étant trop vanté que son armée seule était restée dans le devoir; et que si elle avait remué comme les autres, Tibère aurait perdu l'Empire. Par là l'empereur se croyait dégradé, et comme hors d'état de s'acquitter envers lui, car on est touché des bienfaits, tant qu'on croit pouvoir les payer; s'ils sont au dessus de la reconnaissance, elle se changé, en haine. Silius prévint par une mort volontaire la condamnation dont il était menacé.

Éloge de Lepidus.

Je vois dans ces temps funestes Lepidus accrédité, quoique sage. Il fit souvent adoucir les arrêts cruels dictés par la flatterie, cependant il se conduisait avec prudence, car il fut toujours aimé et considéré de Tibère ; ce qui me porte à douter si la faveur ou l'aversion des princes dépend, comme tout le reste, de la destinée et du sort ; ou si la conduite y contribue, et s'il est possible de marcher, sans ambition comme sans péril, entre la révolte déclarée et la basse adulation.

Réflexions sur Tibère et sur son règne.

Tant d'exécutions affligeantes firent un moment place à la joie. C. Cominius, chevalier romain, convaincu de chansons (71) contre Tibère, obtint sa grâce par les prières de son frère qui était sénateur. Aussi s'étonnait-on que l'empereur, connaissant le prix de la clémence et la gloire qui la suit, préférât d'être cruel : car ce n'était par le discernement qui lui manquait, et il est toujours aisé aux souverains de juger si on les loue sincèrement ou avec une satisfaction simulée. D'ailleurs Tibère lui-même, dont les discours étaient pour l'ordinaire étudiés et comme à la gêne (72), s'énonçait avec plus d'aisance et de promptitude quand il parlait pour quelqu'un.

La plupart des choses que j'ai rapportées ou que je rapporterai, paraîtront sans doute petites et peu dignes d'être connues, mais il ne faut pas comparer ces annales aux anciennes histoires du peuple romain. Leurs auteurs racontaient avec liberté des guerres importantes, des villes soumises, des rois vaincus et prisonniers; ils montraient de même l'intérieur de l'Etat, les dissensions des consuls et des tribuns, les lois pour le partage des terres et blés, les débats du peuple et des grands. Notre carrière étroite et sans gloire n'offre qu'une paix constante ou peu troublée, Rome dans un état triste, et un prince peu jaloux d'étendre l'Empire. Il n'est pourtant pas inutile d'examiner ces causes légères en apparence, qui font souvent naître les plus grands événements.

Les Etats sont gouvernés ou par le peuple, ou par les grands, ou par un roi. Un gouvernement mêlé et formé de ceux-ci, est plus louable que possible, ou du moins est peu durable. Autrefois, quand le peuple ou le sénat étaient puissans, il fallait connaître le caractère de la multitude et le moyen d'en manier les esprits, ceux qui avaient étudié le génie du sénat et des grands passaient pour habiles et sages ; aujourd'hui que le gouvernement est changé et dépend d'un seul (73), il est bon d'ap-

profondir et de développer ces objets, car peu de gens discernent d'eux-mêmes ce qui est bien ou mal, nuisible ou avantageux, l'exemple seul instruit la multitude. Ces récits, il est vrai, sont plus utiles qu'agréables. L'histoire des nations, la variété des combats, le sort des grands capitaines (74), attachent et intéressent le lecteur; nous n'avons à parler que d'ordres barbares, d'accusations continuelles, d'innocens opprimés, d'amis perfides, de causes et d'effets qui dégoûtent par leur triste uniformité. D'ailleurs les anciens historiens ont peu de censeurs, il n'importe à personne qui on loue le plus, des Carthaginois ou des Romains: mais plusieurs de ceux qui sous Tibère ont subi les supplices ou l'infamie, ont laissé des descendans; et leur postérité, fût-elle éteinte, souvent celui qui leur ressemble par les mœurs, croit qu'on lui reproche les crimes d'autrui. L'éclat même de la vertu irrite les méchans, parce qu'elle les démasque et les condamne.

Défense de Cremutius Cordus.

Sous le consulat de Cornelius Cossus et d'Asinius Agrippa, on fit à Cremutius Cordus un crime, jusqu'alors inoui, d'avoir publié une histoire où il louait Brutus, et nommait Cassius le dernier des Romains. Ses délateurs étaient Satrius Secundus, et Pinarius Natta, créatures de Sejan, presage funeste pour l'accusé, ainsi que l'air menaçant de l'empereur. Résolu de quitter la vie, il se défendit en ces termes: « Senateurs, on » me reproche mes discours, tant mes actions sont innocentes; » mais ces discours même n'attaquent ni le prince, ni sa mère, » seul crime de lèse-majesté. On m'accuse d'avoir loué Brutus » et Cassius, dont tant d'auteurs ont écrit l'histoire, et qu'aucun n'a nommés sans éloges. Tite-Live, si éloquent et si » sage (75), a donné tant de louanges à Pompée, qu'Auguste » l'appelait le *Pompéien*: leur amitié n'en souffrit pas. Il traite » souvent d'*hommes illustres* Afranius, Scipion, ce Brutus » même et ce Cassius; jamais, comme on le fait aujourd'hui, » de *voleurs* et de *parricides*. Asinius Pollion a célébré leur mémoire; Messala Corvinus appelait Cassius *son général*, et ces » deux écrivains ont été comblés de biens et d'honneurs. Cicéron, » dans un de ses livres, ayant déifié Caton, César, quoique » dictateur, n'y répondit que par écrit, comme il eût fait en » justice. Les lettres d'Antoine, les harangues de Brutus, sont » des satires d'Auguste, fausses à la vérité, mais très-amères. » On lit encore les vers de Bibaculus et de Catulle, pleins d'invectives contre les empereurs. César et Auguste, soit mode-

» ration, soit sagesse, ont souffert et méprisé ces injures : car
» le mépris les fait tomber, et le ressentiment avoue qu'on les
» mérite.

» Je ne parlerai point des Grecs, chez eux la liberté, la li-
» cence même étaient impunies, du moins on ne s'y vengeait
» d'une satire que par une autre : mais jusqu'ici il était permis
» d'apprécier, sans crainte des détracteurs, ceux que la mort
» soustraits a la faveur ou à la haine. Ai-je porté les armes
» avec Brutus et Cassius dans les champs de Philippes? Ai-je,
» par des harangues, animé le peuple à la guerre civile? Depuis
» soixante et dix ans qu'ils ne sont plus, leurs images, que le
» vainqueur même n'a point détruites, nous les rappellent,
» n'ont-ils pas aussi leur place dans l'histoire? La postérité fait
» justice (76); et si vous me condamnez, Brutus et Cassius
» feront souvenir de moi. »

Il sortit ensuite du sénat, et se laissa mourir de faim. La sénat charges les édiles de brûler ses livres; mais on les cache et on les lut (77). L'autorité est bien ridicule, quand elle prétend ordonner l'oubli à nos descendans. Au contraire, le punition donne de l'éclat aux écrivains; et quand on a sévi contre eux, chez les étrangers ou chez nous, on n'a fait que les rendre célèbres et se déshonorer.

Discours de Tibère au sénat

En ce même temps l'Espagne ultérieure, à l'exemple de l'Asie, demanda au sénat, par des ambassadeurs, d'élever un temple à l'empereur et à Livie. Tibère, décidé à mépriser les honneurs, et voulant répondre à ceux qui l'accusaient de vanité, fint ce discours au sénat : « On a, je le sais, blâmé ma faiblesse, de
» n'avoir pas refusé, il y a peu de temps, la même demande
» faite par les villes d'Asie. Je vois donc, et justifier mon si-
» lence à leur égard, et déclarer ma résolution pour l'avenir.
» Auguste n'empêcha point Pergame de lui élever un temple
» et à la ville de Rome; ses actions et ses paroles étant pour moi
» des lois, j'ai volontiers suivi cet exemple, parce qu'on rendait
» au sénat encore plus d'honneurs qu'à moi. Mais si l'on est ex-
» cusable de les recevoir une fois, il y aurait de l'ambition et
» de l'orgueil à remplir, comme un dieu, les provinces de ses
» images; et le culte d'Auguste est avili, si l'adulation le pros-
» titue.

» Je sais, sénateurs, que je suis mortel, soumis aux lois de
» l'humanité (78), et trop heureux si je remplis dignement le pre-
» mière place de l'univers. Soyez-en témoins, et que la postérité

» s'en souvienne : elle m'accordera au-delà de mes desirs, si elle » juge que j'ai été digne de mes ancêtres, attentif à vos intérêts, » ferme dans les dangers, et bravant la haine pour faire le bien. » Voilà les temples que j'ambitionne dans vos cœurs; voilà les » plus belles statues et les seules durables. Des monumens de » pierre, si le jugement de la postérité les rend odieux, ne sont » que de vils tombeaux. Je supplie donc les dieux de m'accorder » jusqu'à la fin une âme tranquille, éclairée sur les lois divines » et humaines; nos citoyens et nos alliés, d'honorer, quand je » ne serai plus, mes travaux et mon nom de leur souvenir et » de leurs éloges. » Il persista depuis, même dans ses entretiens particuliers, à dédaigner un pareil culte : selon quelques uns par modestie ou par défiance, mais selon d'autres par bassesse ; ils disaient qu'une âme noble aspire à ce qui est grand, qu'Hercule et Bacchus parmi les Grecs, Romulus chez nous, étaient ainsi devenus dieux; qu'Auguste, en l'espérant, avait condamné Tibere ; que les princes jouissant à souhait des autres biens, n'en ont à ambitionner qu'un seul, l'hommage de la postérité, et qu'en eux le mépris de la gloire est celui des vertus (79).

Lettre de Séjan à Tibère, et réponse de l'empereur.

Séjan, ivre de sa fortune, enhardi d'ailleurs par la passion de Livie, qui le pressait d'accomplir sa promesse de mariage, écrit à l'empereur; c'était l'usage, même quand on était à sa cour : la lettre portait : « Que la bienveillance d'Auguste pour » lui, et les marques d'estime de Tibere, l'avaient accoutumé » à porter au prince ses vœux et ses espérances avant de s'a- » dresser aux dieux; qu'il n'avait jamais desiré les grandes pla- » ces, préferant de veiller, comme un simple soldat, à la garde » et à la conservation de l'empereur; qu'il était cependant par- » venu à l'honneur suprême d'être cru digne de son alliance, » que de là naissait son espoir, qu'Auguste, disait-on, lorsqu'il » voulut marier sa fille, avait même pensé à de simples cheva- » liers romains; que si Tibere cherchait un époux à Livie, il » se souvînt d'un ami, qui, sans renoncer à ses emplois, ne » voulait que s'honorer de cette union, et mettre sa famille à » l'abri de la haine injuste d'Agrippine; qu'il ne la craignait » que pour ses enfans, et aurait toujours assez vécu en se sacri- » fiant pour un si digne prince. »

Tibere loua les sentimens de Séjan, fit une mention légère de ses bienfaits, demanda du temps pour penser à cette affaire, et ajouta : « Que les autres hommes, quand ils délibèrent, écou- » tent leur intérêt seul ; que les princes, au contraire, doivent

» surtout avoir en vue la renommée, qu'ainsi il n'userait point » d'une défaite trop facile, en laissant Livie la maîtresse de » l'épouser après Drusus, de supporter le veuvage, de consulter » ses plus proches parens, sa mère et son aïeul, qu'il serait plus » franc avec lui, que d'abord la haine d'Agrippine deviendrait » bien plus violente, si le mariage de Livie déchirait comme » en deux factions (80) la maison des Césars, que la jalousie » déclarée de ces deux femmes avait déjà semé la discorde entre » ses petits-fils : qu'arriverait-il si le trouble augmentait par » une telle alliance? Car vous vous trompez, mon cher Séjan, » si vous croyez que vous resterez dans votre état, et que Livie, » veuve de C. César et de Drusus, se résoudra à vieillir femme » d'un chevalier romain! Quand j'y consentirais, pensez-vous » qu'on le souffrît, après avoir vu dans le plus haut rang le » frère de Livie, son père et nos ancêtres? Vous désirez, je le » sais, de rester à la place où vous êtes; mais ces magistrats, » ces grands de l'État, qui forcent votre porte pour vous con- » sulter sur toutes les affaires, ne craignent point de dire que » votre état est bien au-dessus de celui d'un simple chevalier, » et que mon père a beaucoup moins fait pour ses amis, ils » m'accusent par la jalousie qu'ils vous portent. Auguste, dites- » vous, eut dessein de marier sa fille à un chevalier romain. » Est-il surprenant qu'un prince occupé de tant de soins, et » persuadé qu'il élèverait prodigieusement celui qu'il honorerait » de cette alliance, ait parlé de Proculeius et de quelques au- » tres, remarquables par l'éloignement où ils vivaient de toutes » les affaires? Incertains un moment avec Auguste, arrêtons- » nous au choix qu'il fit d'Agrippa, et ensuite de moi, voilà ce » que me dicte mon amitié pour vous; je ne m'oppose pour- » tant, ni à vos projets, ni à ceux de Livie. Je me tais en ce » moment sur mes vues, et sur le dessein que j'ai de vous atta- » cher étroitement à ma personne, soyez seulement assuré qu'il » n'est point de rang dont vos vertus et votre dévouement pour » moi ne vous rendent digne : je m'en expliquerai quand il sera » temps, soit au sénat, soit au peuple. »

Séjan, pénétré de crainte, ne parla plus de mariage, mais pria l'empereur de le mettre à l'abri des soupçons secrets, des discours publics, des traits de l'envie, et pour ne pas diminuer son pouvoir en écartant la foule qui venait le chercher, ou fournir des armes contre lui en la recevant, il engagea Tibère à vivre loin de Rome dans quelque séjour agréable. Séjan y trouvait l'avantage d'être le maître des entrées et des lettres mêmes, qui presque toutes passaient par les soldats, de gouverner plus facilement un prince déjà vieux et que la solitude

s'enerverait, d'affaiblir la haine en diminuant son cortege, et d'écarter le fantôme du pouvoir pour en augmenter la réalité : il se plaint donc peu à peu des tracas de la ville, de l'affluence du peuple, de celle des courtisans, louant le repos et la solitude, au, à l'abri de l'ennui et de la jalousie, on se livrait tout entier aux grandes affaires.

Un procès intenté dans ce même temps à Votienus Mantanus, célèbre par son esprit, décida enfin Tibère à fuir le sénat et les vérités dures qu'il y entendait souvent. Ce Votienus fut accusé de discours injurieux à l'empereur. Emilius, un des officiers, déposait contre lui : pour fortifier sa delation, il détaille et affirme tout, sans égard aux murmures de l'assemblée; Tibère, instruit par là des horreurs dont on le chargeait en secret, s'écria, dans sa colère, qu'il voulait se purger à l'instant même, on en justice réglée : les prières de ses voisins et l'adulation générale le calmèrent à peine.

Commencemens de la disgrâce d'Agrippine, femme de Germanicus.

On minait à Rome la maison de l'empereur, et pour préparer le meurtre d'Agrippine, on fit accuser Claudia Pulcbra, sa parente, par Domitius Afar, qui sortant de la préture, et pau considéré, cherchait à se faire un nom, même par des crimes. Il chargea Claudia d'adultère avec Furnius, et de poisons et da maléfices destinés à l'empereur. Agrippine, toujours violente, et de plus irritée par le danger de sa cousine, va droit à Tibère; elle le trouve sacrifiant à Auguste, et commence par la ses reproches : « Qu'en immolant des victimes à son père, il » ne fallait pas en tourmenter les descendans; que cette âme » divine n'avait pas été transmise à des statues muettes, que sa » véritable image, née de son sang céleste, était en danger et » recevait des outrages; qu'en vain on cherchait des crimes à » Pulcbra, qui n'en avait d'autre que la sottise d'avoir fait » Agrippine l'objet de son culte, oubliant que la même cause » avait perdu Socia. » Ce discours arracha au sombre Tibère des duretés qui lui échappaient rarement. Il répondit à Agrippine par un vers grec, que *son vrai chagrin était de ne pas régner*. On condamna Pulcbra et Furnius. Afer, pour cet essai de son génie, fut déclaré éloquent par l'autorité de Tibère, et mis au rang des grands orateurs. Il fit dans la suite le métier d'accusateur ou d'avocat avec plus de réputation que d'estime, et perdit enfin jusqu'à son talent, ayant l'esprit baissé par l'âge, et ne sachant pas se taire.

Agrippine, constamment ulcérée, et de plus malade, ayant reçu une visite de l'empereur, pleura long-temps sans rien dire, et finit par des reproches et des prières : « Qu'il eût pitié de » l'abandon où elle était ; qu'il lui donnât un mari, qu'elle » était jeune encore, que le mariage était l'unique consolation » des honnêtes femmes, qu'il se trouverait des citoyens qui » daigneraient prendre soin de l'épouse de Germanicus et de ses » enfans. » Tibère sentit combien elle demandait de pouvoir ; cependant, pour ne laisser voir ni ressentiment, ni crainte, il la quitta sans répondre à ses instances.

Sa douleur imprudente fut bien plus aigrie par des émissaires de Séjan, qui, avec un air de zèle, l'avertirent de se méfier du poison et de ne pas manger avec son beau-père. Agrippine, ne sachant pas dissimuler, était à table auprès de l'empereur, sans lever les yeux, sans dire un mot, sans toucher à rien. Tibère en fut averti, on s'en aperçut, pour s'en assurer plus méchamment, il loue des fruits qu'on avait servis, et les présente à sa belle-fille. Fortifiée par là dans ses soupçons, elle rend ces fruits à ses esclaves sans les goûter. Tibère, sans lui adresser de reproche, dit, en se tournant vers sa mère, *qu'on lui passerait quelque sévérité pour une femme qui le traitait en empoisonneur.* On crut dès-lors que la perte d'Agrippine était résolue, et que l'empereur cherchait à la faire mourir en secret, ne l'osant en public.

Prédiction des devins au sujet de Tibère.

Selon les astrologues, l'état du ciel, au départ de Tibère, annonçait qu'il ne reviendrait jamais à Rome. Cette prédiction fut fatale à plusieurs, qui concluaient et répandaient que sa mort était prochaine ; car on ne pouvait prévoir qu'il se condamnerait à un exil de onze ans. Bientôt on reconnut combien l'astrologie est près du mensonge et voit confusément le vrai : sur l'absence de Tibère, elle prédisait juste, mais laissait ignorer que, jusqu'à sa dernière vieillesse, il resterait dans les lieux voisins de Rome, et souvent en toucherait les murs.

Supplice de Sabinus.

Le consulat de Silanus et de Nerva commença d'une manière horrible. On traîna en prison Titius Sabinus, illustre chevalier romain, à cause de son attachement pour Germanicus. De tous les courtisans d'Agrippine et de ses enfans, seul fidèle à les cultiver, il se montrer chez eux ou avec eux, il se fit louer des gens de bien et haïr des méchans. Ses délateurs

furent Latinius Latiaris, Porcius Caton, Petilius Rufus, et M. Opsius, qui, sortant de la preture, ambitionnaient le consulat, on n'y arrivait que par Séjan, et on ne gagnait Séjan que par des crimes. Ils convinrent entre eux que Latiaris, qui connaissait un peu Sabinus, tendrait le piége, que les autres seraient témoins, et ensuite accusateurs. Latiaris commence donc, avec Sabinus, par des discours généraux, loue ensuite son courage de n'avoir pas, comme tant d'autres, abandonne dans la disgrâce ceux qu'il avait cultives dans la faveur, fait l'éloge de Germanicus, et gémit sur Agrippine. Sabinus cherchant, comme tous les malheureux, à épancher son cœur, verse des larmes, laisse échapper quelques plaintes (81); ose enfin attaquer Séjan, sa cruauté, son orgueil, ses projets, et n'epargne pas Tibere même. Ces entretiens, dangereux et répétés, les unirent étroitement en apparence. Bientôt Sabinus chercha Latiaris, l'alla voir, et lui confia ses chagrins.

Les trois délateurs cherchent entre eux un moyen d'entendre Sabinus, car il fallait qu'il se crût seul avec Latiaris, et ils craignaient, en restant à la porte, d'être vus, entendus, et soupçonnés. Ils se cachent donc, par une fraude aussi détestable que honteuse, entre le toit et le lambris, approchant l'oreille des trous et des fentes. Latiaris, ayant rencontre Sabinus, l'attire chez lui et dans sa chambre, comme pour lui faire part de quelques nouvelles, là, il lui detaille le passé, le present, et un avenir plus terrible. Sabinus (car on retient difficilement des plaintes une fois échappées) tint les mêmes discours, et plus long-temps. Les accusateurs se hâtent de mander à Tibère leur complot et leur infamie. Jamais Rome ne montra plus d'inquiétude et de crainte; parens, amis, connus, inconnus, tous évitaient de se parler, de se voir, de se rencontrer, on se défiait même des lieux inanimés, des toits et des murailles.

L'empereur ayant écrit au sénat le premier janvier de cette année, aprés les souhaits ordinaires, tomba sur Sabinus, l'accusant d'avoir corrompu quelques uns de ses affranchis et d'en vouloir à sa vie, il demandait clairement vengeance. Sabinus est a l'instant condamné et traîné la corde au cou, la tête enveloppée dans sa robe, faisant effort pour crier, qu'on commençait ainsi l'année en immolant à Séjan de telles victimes. Partout ou tombaient ses regards, où ses paroles s'adressaient, on fuyait, tout restait désert, les rues et les places, quelques uns revenaient et reparaissaient, effrayés même d'avoir eu peur. On se demandait quel jour serait exempt de supplice, si dans un temps de sacrifices et de prieres où l'on s'interdisait même les paroles profanes, on voyait des cordes et des chaînes, que

Tibere n'avait pas fait sans dessein cette action odieuse, qu'il se préparait à ne rien respecter (82), en faisant ouvrir à la fois, par les nouveaux magistrats, les temples et les prisons. L'empereur remercia par lettres les sénateurs d'avoir puni l'*ennemi de l'Etat*, ajoutant que les complots de la haine le faisaient craindre pour sa vie; il ne nommait personne, mais désignait clairement Agrippine et Néron [1].

Asinius Gallus (83), dont les enfans étaient neveux d'Agrippine, fut d'avis qu'on priât l'empereur d'expliquer ses craintes, et de permettre que le sénat les fît cesser. Tibère, entre autres qualités qu'il croyait avoir, se piquait surtout de dissimulation, il trouva donc très-mauvais qu'on soulevât le masque dont il se couvrait (84). Séjan l'adoucit, non par amour pour Gallus, mais pour laisser développer la vengeance de l'empereur. Il savait que Tibère, lent dans ses projets, joignait, dès qu'il avait éclaté, l'atrocité des actions à celle des discours.

Si mon plan n'était de placer les faits à leur année, je rapporterais d'avance la fin funeste de Latiaris, d'Opsius et de leurs infâmes complices, soit pendant le règne de C. César [2], soit du vivant même de Tibère; il ne laissait point écraser par d'autres les ministres de ses crimes, mais souvent rassasié d'eux jusqu'à la haine, et trouvant des scélérats nouveaux, il se défaisait des anciens.

DÉBAUCHES DE TIBÈRE.

Les consuls Domitius et Scribonianus venaient d'entrer en charge lorsque Tibère traversa le détroit qui va de Surrente à Caprée. Il côtoya la Campanie, incertain s'il rentrerait dans Rome, ou plutôt feignant de le vouloir, parce qu'il ne le voulait pas, il s'en approcha plusieurs fois, vint même jusqu'à son jardin près du Tibre, puis revint à son île et à ses rochers, pour y cacher ses crimes et ses débauches : il s'y livrait avec tant de fureur, qu'il y faisait servir, suivant l'usage des tyrans, les jeunes gens d'honnête famille; tout excitait sa brutalité, la beauté des traits et de la taille, l'enfance modeste des uns, le nom illustre des autres, l'infamie des lieux et des actions fit inventer des termes nouveaux. Des esclaves choisis attiraient ces jeunes gens, re-

[1] Fils de Germanicus.
[2] Fils de Germanicus, autrement appelé Caligula. Il succéda à Tibère.

compensaient la complaisance, et menaçaient les refus, si leur famille s'y opposait, on avait recours aux enlèvemens, et à toutes les violences qu'on exerce dans une ville prise.

Lettre remarquable de Tibère, et mort de Livie.

La lettre de l'empereur commençait par un trait remarquable: « Sénateurs, que dois-je vous écrire, ou vous taire, ou comment » vous écrire dans ces circonstances? Si je le sais, que tous les » dieux et toutes les déesses me fassent périr plus cruellement » encore que je ne me sens périr de jour en jour. » Tant il était tourmenté de ses infamies et de ses crimes! Aussi le plus sage (85) des hommes a-t-il eu raison de dire que si on découvrait l'âme des tyrans, on la verrait percée de coups, et mortellement dechirée par la cruauté, la scélératesse et la débauche, ni la grandeur, ni la solitude ne sauvaient à Tibère l'horreur et l'aveu des chagrins qui le dévoraient.

Cette même année, mourut l'impératrice Livie, très-avancée en âge. Fidèle dans son intérieur aux mœurs anciennes, et moins austère au dehors qu'elles ne le permettaient, mère impérieuse, épouse complaisante, elle était bien faite pour un mari artificieux et un fils dissimulé. Tibère, qui s'était dispensé de lui rendre les derniers devoirs pour ne point troubler sa vie voluptueuse, s'en excusa sur les affaires qui l'accablaient, et diminua, comme par modestie, les grands honneurs décernés à sa mère, disant qu'elle l'avait voulu ainsi. Dans sa lettre il blâmait les liaisons avec les femmes, désignant indirectement le consul Fufius, ami intime de Livie, mais dont la causticité avait souvent lancé sur Tibère ces railleries piquantes que les souverains n'oublient jamais.

Depuis cette mort, le despotisme fut plus violent et plus oppresseur. Du vivant de Livie, il restait un asile, Tibère avait toujours eu des égards pour sa mère, et Séjan n'osait les combattre. Libres enfin, et comme déchaînés, ils s'élancèrent sur l'État.

Défense de Térentius.

Dans le temps où les amis même de Séjan [1] se défendaient de l'avoir été, M. Terentius, chevalier romain, qu'on en accusa, eut le courage d'en convenir, et tint au sénat ce discours: « Je » risquerais peut-être moins à nier mon prétendu crime qu'à » l'avouer, mais, quoi qu'il en arrive, je déclare que j'ai été » l'ami de Séjan, empressé de l'être, et charmé de l'être de-

[1] Ce favori de Tibère avait été disgracié, et puni de mort.

» venu Je l'avais vu commander avec son père les prétoriens, » et depuis maître de Rome et des armées. Ses proches, ses » alliés étaient comblés d'honneurs, les plus aimés de Séjan » l'étaient de César, et ceux qu'il haïssait, tremblans ou mé- » prisés. Sans nommer personne, je défendrai à mes seuls périls » ceux qui comme moi ont ignoré ses complots. Non, César, » ce n'etait point Séjan de Vulsinie que nous honorions, c'était » l'allié des maisons Claudia et Julia, votre gendre, votre col- » lègue dans le consulat et dans le gouvernement. Nous ne » jugeons ni les objets, ni les motifs de vos grâces Les dieux, » en vous donnant le pouvoir suprême, nous ont laissé le mérite » de l'obéissance Nous ne voyons que ce qui frappe nos yeux, » ceux à qui vous donnez les richesses, les honneurs, le pou- » voir de servir ou de nuire ; et l'on ne peut nier que Séjan » n'ait joui de ces avantages. Quant aux sentimens et aux » desseins secrets du prince, la prudence et le devoir obligent » de les ignorer. Sénateurs, ne pensez point au dernier jour de » Séjan, mais à seize ans de faveur. On respectait jusqu'à Sa- » trius et Pomponius. On tenait à honneur d'être connu de ses » affranchis et de ses portiers; mais cette apologie sera-t-elle » sans distinction, sans discernement et sans bornes? non Pu- » nissez les complices de ses desseins contre l'État et contre vos » jours, ceux qui, comme vous, César, n'ont été que ses amis, » seront absous. »

La fermeté de ce discours, ou chacun retrouvait ses senti- mens secrets, fit tant d'impression, que les accusateurs, déjà chargés d'autres forfaits, subirent la mort ou l'exil

Cruautés de Tibère et caractère de C. César.

Sext. Marius, le plus riche particulier d'Espagne, fut accusé d'inceste avec sa fille, et précipité du roc Tarpéien. Mais de peur qu'on ne doutât que ses richesses eussent causé sa perte, Tibère s'empara de ses mines d'or, quoique confisquées à l'État Sa cruauté, irritée par les supplices, ordonna le meurtre de tous les prisonniers accusés de liaisons avec Séjan Rome fut jonchée de morts, hommes, femmes, enfans, grands et petits, entassés ou dispersés, les parens, les amis n'osaient les consoler, les pleurer, et presque les voir, partout des gardes épiaient la douleur publique, et ne quittaient les cadavres qu'aux bords du Tibre, où ils les jetaient, si le flot les ramenait, on craignait de les brûler, de les toucher. L'humanité cédait à la terreur, et la pitié à la barbarie (86).

Dans ce même temps, C. César, qui avait accompagné Tibère

a Caprée, épousa Claudia, fille de Silanus, il couvrait sa férocité d'une feinte modération, ayant vu condamner sa mère et exiler son frère sans ouvrir la bouche, étudiant chaque jour l'air et les discours de Tibère pour s'y conformer. Aussi applaudit-on beaucoup à l'orateur Passienus, qui l'appelait le meilleur des esclaves, et le pire des maîtres.

Goût de Tibère pour l'astrologie, et réflexions sur cet objet.

Je ne dois point oublier la prédiction de Tibère à Galba, pour lors consul, il le fit venir, et l'ayant sondé sur plusieurs objets, finit par lui dire en grec : *Galba, vous jouerez aussi un instant de l'Empire*, lui annonçant par l'astrologie son élévation tardive et passagère. Tibère avait étudié cet art à Rhodes sous Trasylle, dont il avait mis le talent à l'épreuve que voici.

Lorsqu'il consultait quelque astrologue, c'était toujours au haut de sa maison bâtie sur la cime d'un rocher. Un affranchi, ignorant et vigoureux, seul dans la confidence, conduisait par des sentiers escarpés celui dont Tibère voulait éprouver le savoir : si l'astrologue avait paru indiscret ou fourbe, il le précipitait dans la mer en le reconduisant, et ensevelissait le secret du prince. Trasylle, conduit par les mêmes rochers, et interrogé par Tibère, l'intéresse habilement, lui prédit l'empire et tout ce qui l'attendait. Tibère lui demande s'il saura faire aussi son propre horoscope, et dire ce qui lui reste de temps à vivre. Trasylle calcule l'aspect et la position des astres, hésite d'abord, tremble ensuite ; plus il examine, plus il marque d'étonnement et de frayeur : enfin il s'écrie qu'en cet instant même il est menacé d'une fin prochaine. Tibère l'embrasse, le félicite sur tant de sagacité, le rassure, le prend pour un oracle, et en fait son ami.

Ce fait, et d'autres semblables, me font douter si les choses humaines dépendent du hasard ou d'un destin nécessaire et inévitable. Les anciens philosophes et leurs sectateurs sont partagés là-dessus. Plusieurs pensent que les dieux ne s'intéressent ni à la naissance, ni à la vie, ni à la mort des hommes ; qu'il y a par cette raison tant d'honnêtes gens malheureux, et de scélérats fortunés. D'autres croient que la destinée règle les événemens, non par le cours des astres, mais par l'enchaînement des causes naturelles, que cependant le choix de notre situation dépend de nous ; mais que, le choix fait, tout ce qui doit nous arriver est fixé ; que le vulgaire se trompe sur les biens et les maux ; qu'on peut être heureux dans l'infortune, si on la supporte avec fermeté, et malheureux dans l'opulence, si l'on en

abuse. La plupart croiant que le sort de chacun est attaché à sa naissance, mais que l'ignorance des astrologues rend souvent leurs prédictions trompeuses, ce qui décrédite un art dont la réalité paraît démontrée par des exemples anciens et modernes. En effet, le fils du même Trasylle promit aussi l'empire à Néron, comme je le raconterai dans le temps.

Mort d'Asinius Gallus, de Drusus, fils de Germanicus, et d'Agrippine.

Cette même année, on sut qu'Asinius Gallus était mort de faim, on ignora si c'était de force ou volontairement. Tibère, sollicité pour ses funérailles, ne rougit pas de les permettre, et de se plaindre du destin, qui avait enlevé le coupable avant la conviction, comme si trois années entières n'avaient pas suffi pour faire le procès à ce vieillard consulaire, pere de tant de consuls. Drusus[1] périt ensuite, après s'être misérablement nourri pendant neuf jours de la bourre de son lit. On prétendit que Macron[2] avait ordre, en cas que Séjan prît les armes, de tirer Drusus du palais où il était enfermé, et de le mettre à la tête du peuple; mais le bruit ayant couru que l'empereur se réconciliait avec sa belle-fille et son petit-fils, Tibère préféra la cruauté au repentir.

Il outragea même Drusus après sa mort, l'appelant infâme débauché, ennemi des siens et de l'Etat, et fit lire le journal de ses actions et de ses paroles. On frémit de l'atrocité qui avait tenu, durant tant d'années, auprès du jeune prince, des espions de sa contenance, de ses pleurs, et même de ses murmures secrets. A peine croyait-on que son aïeul eût pu entendre, lire et publier ces horreurs; mais les lettres du centurion Actius et de l'affranchi Didyme nommaient les esclaves qui avaient maltraité ou menacé Drusus lorsqu'il sortait de sa chambre. Le centurion même racontait, comme pour s'en vanter, ses discours barbares, et les dernières paroles de Drusus, qui d'abord, paraissant en délire, avait maudit Tibère, et bientôt, sûr de mourir, l'avait accablé d'imprécations réfléchies, souhaitant que ce meurtrier de sa belle-fille, de son neveu, de ses petits-fils, qui avait inondé de sang toute sa maison, satisfît par son supplice au nom illustre de ses ancêtres et à la postérité. Le sénat murmurait, détestant en apparence ces discours, mais en effet pénétré d'horreur de voir que Tibère, qui, autrefois dissimulé, commettait dans l'obscurité ses crimes, eût enfin l'audace de montrer comme à

[1] Fils de Germanicus.
[2] Affranchi de Tibère, qui avait succédé à la faveur de Séjan.

décauvert son petit-fils sous les coups ignominieux d'un centurion et d'une troupe d'esclaves, demandant en vain les alimens les plus nécessaires.

On pleurait encore cette mort, lorsqu'on apprit celle d'Agrippine. Après le meurtre de Séjan, l'espérance lui fit prolonger ses jours, mais ne voyant point la cruauté de Tibère s'adoucir, elle se laissa mourir de faim; peut-être la priva-t-on d'alimens en publiant qu'elle les avait refusés. L'empereur déchire sa mémoire, l'accusant d'impudicité, d'adultère avec Asinius Gallus, et de n'avoir pas osé lui survivre. Mais Agrippine avide de dominer, at ne voulant point d'égaux, avait renoncé aux vices des femmes pour les passions des hommes.

Défense de Getulicus.

On donnait pour sûre cette lettre de Gétulicus à l'empereur: « Qu'il avait cherché l'alliance de Séjan, non par goût, mais » par le conseil de Tibère, qu'il pouvait se tromper ainsi que le » prince; qu'il n'était pas juste que la même erreur fût sans » conséquence pour un seul, et fatale aux autres; que jusqu'a- » lors fidèle, il continuerait de l'être tant qu'il ne courrait point » de risque, mais qu'un successeur serait pour lui un arrêt de » mort, qu'il proposait à Tibère, comme une espèce de traité, » de le laisser dans son gouvernement, et de garder le reste » Son audace, quoique surprenante, parut vraisemblable, quand on le vit resté seul de la famille de Séjan, et puissant même auprès de Tibère, qui se voyait détesté, affaibli par l'âge, et plus maître en apparence qu'en effet

Mort de Fulcinius Trion

J'ai écrit de suite l'histoire de deux campagnes, pour me soulager du spectacle de nos maux domestiques, car, quoique Séjan fût mort depuis trois ans, Tibere n'était ni rassasié de supplices, ni adouci comme les autres hommes par le temps et les prières; les fautes oubliées ou mal prouvées étaient punies comme graves et récentes. Fulcinius Trion s'étant donné la mort par la crainte des délateurs, fit un testament rempli d'invectives contre Macron et les principaux affranchis de l'empereur, il reprochait à Tibère même sa caducité, et sa longue absence comme un exil. Tibère obligea les héritiers à rendre ce testament public, soit pour se montrer favorable à la liberté et insensible à son déshonneur, soit qu'ayant long-temps ignoré les crimes de Séjan, il saisît tous les moyens de les dévoiler, et de connaître au moins par des satires la vérité que la flatterie cache toujours.

Fin de Tibère

Peu de temps après, entrèrent en charge les derniers consuls du règne de Tibère, Acerronius et Pontius, déjà le pouvoir de Macron était énorme. N'ayant jamais négligé la faveur de Caius César [1], il la recherchait plus ardamment de jour en jour. Après la mort de Claudia, femme de ce prince, il avait engagé Ennia, son épouse, à le séduire, et à tirer de lui une promesse de mariage, persuadé que Caius se prêterait à tout pour devenir le maître, car, malgré son naturel violent, il avait appris dans le sein de son aïeul la dissimulation et la fausseté.

Tibère, qui le connaissait, balançait sur le choix d'un successeur, et d'abord entre ses petits-fils. Le fils de Drusus lui était plus cher et plus proche, mais encore enfant. Le fils de Germanicus, dans la force de la jeunesse, avait pour lui les vœux du peuple; raison pour Tibère de le haïr. Il eut quelques vues sur Claude, d'un âge mûr et porté au bien, mais l'esprit faible de ce prince l'arrêta. En cherchant un successeur hors de sa maison, il craignait pour la mémoire d'Auguste et la famille des Césars, car il avait moins à cœur l'avantage (89) présent des peuples que la vanité de perpétuer son nom. Dans cette incertitude, trop malade pour se décider, il s'en remit au hasard, laissant néanmoins échapper quelques mots pour se montrer prévoyant dans l'avenir. Il reprocha sans détour à Macron, *de tourner le dos au couchant et le visage au levant*, et prédit à C. César, qui dans une conversation se moquait de Sylla, *qu'il n'en aurait que les vices* (90) ; puis embrassant, les larmes aux yeux, le plus jeune de ses petits-fils : *Tu l'égorgeras*, dit-il à Caius, qui lançait des regards féroces, *et un autre t'égorgera.* Mais, quoiqu'il empirât à vue d'œil, il ne relâchait rien de ses débauches, jouait la force en cachant ses souffrances (91), se moquait de la médecine, et de ceux qui, passé trente ans, avaient recours aux autres pour connaître ce qui était utile ou nuisible à leur santé.

Cependant Arruntius, Domitius et Marsus furent accusés d'impiété envers l'empereur. Domitius et Marsus évitèrent la mort en feignant, l'un de méditer sa défense, l'autre de se laisser mourir de faim. Les amis d'Arruntius lui conseillaient de gagner aussi du temps, il leur répondit : « Que l'honneur ne » parlait pas de même à chacun, qu'il avait assez vécu, et ne » regrettait que d'avoir traîné entre le péril et le mépris une » vieillesse agitée, haï d'abord de Séjan, ensuite de Macron, et

[1] Caligula, fils de Germanicus ; il devait succéder à Tibère, et lui succéda en effet, comme nous l'avons déjà dit.

» toujours de quelque scélérat en crédit, sans autre crime que » leurs forfaits, qu'il pouvait sans doute échapper à un prince » qui dans peu de jours ne serait plus; mais comment se dérober » à la jeunesse du tyran qui allait régner (92)? Que si les écueils » du trône avaient perdu (93) Tibère malgré sa longue expé- » rience, on ne devait pas mieux attendre de Caius César, à » peine sorti de l'enfance, ignorant ses devoirs, nourri dans le » vice, et conduit par Macron, qui, plus méchant que Séjan, et » par cette raison choisi pour le perdre, avait opprimé l'État » avec plus de scélératesse, qu'il prévoyait un redoublement » d'esclavage, et fuyait à la fois le passé et l'avenir. » Après cette espèce de prédiction, il se fit ouvrir les veines.

Tibère perdait ses forces et sa substance; sa dissimulation lui restait. Se roidissant contre ses maux, il s'efforçait en vain de cacher son dépérissement, tantôt par la fermeté de sa contenance et de ses discours, tantôt par une douceur étudiée. Il avait auprès de lui un médecin habile, nommé Chariclès, qui, sans le gouverner dans ses maladies, l'aidait de ses conseils. Cet homme, feignant de prendre congé de l'empereur pour ses affaires, et lui baisant la main comme par respect, lui tâta le pouls adroitement. Tibère s'en aperçut, mais (94), cachant d'autant plus sa colère qu'il se croyait offensé, il ordonne un grand festin, et reste à table plus qu'à l'ordinaire, comme par égard pour un ami qui le quittait. Cependant Chariclès assura à Macron que l'empereur tirait à sa fin, et ne passerait pas deux jours. On intrigue alors à la cour, on dépêche des courriers aux généraux et aux armées. Le 16 mars, il perdit tout à coup la respiration : on le crut mort; déjà C. César sortait au milieu d'une cour nombreuse pour prendre possession de l'Empire, tout à coup on apprend que Tibère avait recouvré la vue et la voix, et demandait à manger pour réparer ses forces. Tous tremblent et se dispersent; les uns jouent la douleur, les autres l'ignorance. C. César, dans un silence morne, voyait la mort au lieu du trône. Macron intrépide, étouffe le vieillard à force de couvertures, et fait sortir tout le monde. Ainsi finit Tibère dans la soixante-dix-huitième année de son âge.

Ses mœurs furent différentes suivant les temps. Simple particulier ou commandant sous Auguste, il jouit d'une réputation méritée, caché et rusé pendant la vie de Germanicus et de Drusus, il feignit des vertus : jusqu'à la mort de sa mère, il fut mêlé de bien et de mal; tant qu'il aima ou craignit Séjan, il fit horreur par sa cruauté, mais cacha ses débauches; abandonné enfin à son caractère, et n'ayant plus ni honte ni crainte, il se précipita dans le crime et dans l'infamie.

MORT DE MESSALINE.

La facilité de l'adultère en dégoûtait Messaline [1], et l'entraînait à des débauches d'un genre nouveau ; Silius même [2], sait aveuglement funeste, soit qu'il crût n'échapper au danger qu'en s'y précipitant, lui persuada de lever le masque : « Que la vieillesse » de l'empereur les ferait trop attendre, que si l'innocence dé- » libérait sagement, le crime avéré se sauvait par l'audace, qu'ils » trouveraient des complices dans leurs compagnons de crainte, » qu'il était sans femme, sans enfans, et prêt à l'épouser, en » adoptant Britannicus [3] ; qu'elle conserverait plus sûrement son » pouvoir s'ils prévenaient Claude, peu en garde contre les com- » plots, mais prompt à s'irriter. » Elle reçut froidement cette offre, non par amour pour son mari, mais par la crainte que Silius, devenu le maître, ne méprisât une femme adultère, et ne mît à son prix un crime que le péril lui aurait fait partager. Cependant elle désira le nom d'épouse, pour combler son infamie, dernier plaisir, quand on n'a plus d'honneur à perdre. Elle n'attendit que le moment où Claude allait à Ostie pour un sacrifice, et elle célébra solennellement ses noces.

On regardera sans doute comme fabuleux, que dans une ville qui savait et disait tout, un citoyen, même obscur, à plus forte raison un consul désigné, ait eu l'audace d'épouser à jour marqué, devant témoins, et par contrat, la femme de l'empereur ; qu'elle ait consulté les auspices, sacrifié aux Dieux, donné un festin, reçu et rendu des baisers lascifs, enfin consommé pendant la nuit le plaisir conjugal. Mais ce n'est point ici un fait imaginé pour surprendre ; c'est ce que nos vieillards ont dit et écrit.

Toute la maison de Claude frémissait ; ceux entre autres à qui leur pouvoir faisait craindre une révolution, ne se bornant plus à des entretiens secrets, disaient hautement : « Que lorsqu'un » histrion avait souillé le lit de l'empereur, il n'y avait eu que du » déshonneur sans péril ; mais que la naissance, l'esprit, la jeu- » nesse, la beauté, l'espérance prochaine du consulat, annon- » çaient dans Silius des desseins funestes, et qu'après son mariage » il ne lui restait plus qu'un pas à faire. » Ils craignaient cepen-

[1] Première femme de l'empereur Claude, successeur de Caligula.
[2] Amant de Messaline.
[3] Fils de l'empereur Claude et de Messaline.

dant le pouvoir de Messalina sur l'imbécile Claude, et se rappelaient tous les meurtres qu'elle avait ordonnés, mais la faiblesse même de l'empereur leur redonnait l'espérance de le subjuguer par l'énormité de l'accusation, et de faire condamner Messaline sans autre forme. Il importait surtout d'empêcher qu'elle ne se defendît, et de fermer l'oreille de Claude a l'aveu même du crime.

D'abord Calliste, dont j'ai déja perlé à l'occasion du meurtre de C. César, Narcisse, l'auteur de la mort d'Appius, et Pallas, qui jouissait alors du plus grand crédit, panserent à détacher Messaline de Silius par de secretes menaces, en dissimulant tout le resta. Mais bientôt, craignant de sa perdre, Pallas abandonna tout par lâcheté, et Calliste, parce que l'expérience de la cour lui avait appris que la prudenca y assurait mieux le pouvoir qua la violenca. Narcisse persista, avec la précaution de ne laisser pressentir à Messaline ni l'accusation, ni l'accusateur. Saisissant donc l'occasion du long séjour de l'empereur à Ostie, il s'adresse à deux courtisanes dont Claude avait souvent joui, et les engage à la délation per présens, par promesses, et par l'espoir de la faveur qua la mort de Messaline leur assurait.

Calpurnia, l'une de cas femmes, admise auprès de l'empereur, se jette à ses genoux, et s'écrie que Messaline a épousé Silius. Elle demande a Cléopâtre, sa compagne, qui se tenait là à dessein, si elle ne l'avait point oui dire, et sur son aveu, elle prie qu'on appelle Narcisse (95). Celui-ci demande pardon à l'empereur du pessé, de lui avoir caché Vectius et Plautius [1]; qu'il ne parlerait point des adultères de Messaline, pour ne pas lui faire perdre ses esclaves, sa maison et sa fortune, qu'elle pouvait jouir de tout (96), mais qu'elle rendît a l'empereur une épouse, et rompît son nouveau mariage. « Vous seul, dit-il à » Claude, ignorez-vous votre déshonneur? Le peuple, le sénat, » les soldats, ont vu les noces de Silius; et si vous tardez d'agir, » le nouvel époux est maître de Rome »

Claude appelle ses principaux confidens, Turranius, intendant des vivres, Geta, chef des prétoriens, et les interroge sur ce fait. Ils le confirment, les courtisans s'écrient qu'il faut aller au camp s'assurer des prétoriens, songer a se défendre avant de se venger. Claude fut, dit-on, si effrayé, qu'il demanda plusieurs fois s'il était encore le maître ou Silius a sa place? Cependant Messaline, plus debordée que jamais, représente, au milieu de l'automne, des vendanges dans sa maison; les pressoirs jouaient, des ruisseaux de vin coulaient, et des femmes, couvertes de peaux, dansaient comme des Bacchantes dans le sacrifice

[1] Deux amans que Messaline avait eus avant Silius.

ou dans la fureur Messaline, les cheveux épars, secouait un thyrse, et près d'elle Silius, couronné de lierre et chaussé de brodequins, branlait la tête (97), un chœur de musique lascive les entourait Vectius Valens étant monté pendant cette débauche sur un arbre fort elevé, on lui demanda ce qu'il voyait : *Un orage affreux venant d'Ostie*, répondit-il ; soit qu'il crût le voir, soit qu'on ait fait un présage de ce mot dit au hasard.

Bientôt la nouvelle certaine se répand que Claude sait tout, et accourt pour se venger. Messaline se sauve dans les jardins de Lucullus, et Silius, pour dissimuler sa crainte, se montre au Forum. Leurs complices se dispersent, des centurions les mettent aux fers partout où ils les trouvent, soit dans les lieux publics, soit dans leurs retraites ; Messaline (98), quoique le péril lui eût troublé la tête, prit un assez bon parti, qui lui avait réussi souvent, de se montrer à son mari : elle envoya Britannicus et Octavie [1] se jeter au cou de leur père, et pria Vibidie, la plus ancienne des vestales, d'aller demander grâce au souverain pontife [2]. Alors, accompagnée seulement de trois personnes (car sa cour avait tout à coup disparu), elle traversa Rome à pied, et prend le chemin d'Ostie dans un tombereau destiné a enlever les immondices des jardins, l'horreur de ses forfaits empêchait de la plaindre.

Claude, de son côté, tremblait, il ne se fiait pas à Geta, préfet du prétoire, également prêt au bien ou au mal Narcisse, de concert avec ceux qui partageaient sa frayeur, dit que l'unique salut de César était de mettre pour ce seul jour un de ses affranchis à la tête des soldats Il offre de s'en charger, et pour empêcher que Claude, pendant sa route vers Rome, ne fût fléchi par Vitellius et Cecina, il demande et prend place dans la voiture du prince.

L'empereur, irrésolu, tantôt se déchainait contre les crimes de sa femme, tantôt se rappelait son mariage et ses enfans en bas âge Vitellius ne prononçait que ces mots : *O crime ! ô forfait !* Narcisse le pressait de parler vrai et sans détour ; mais ne put arracher que des réponses vagues et susceptibles du sens qu'on voudrait : Cecina en fit autant Déjà Messaline, sous les yeux de son mari, lui criait d'écouter la mère d'Octavie et de Britannicus ; mais l'accusateur murmurait les mots de Silius et de mariage ; et pour détourner les yeux de l'empereur, lui faisait lire le mémoire des débauches de sa femme. Un moment après, à l'entrée de Rome, on présenta à Claude ses enfans : Narcisse les fit éloigner, mais il ne put écarter Vibidie, qui conjurait

[1] Enfans de Claude et de Messaline.
[2] L'empereur était souverain pontife

l'empereur de ne pas se rendre odieux, en sacrifiant une épouse sans l'entendre. Narcisse répondit que Claude permettrait et écouterait les défenses de Messaline, que la vastale retournât à ses fonctions sacrées.

Claude gardait un silence étrange, Vitellius feignait d'ignorer tout; l'affranchi resta le maître; il fait ouvrir la maison de Silius, y conduit l'empereur, lui montre, dès le vestibule, l'image de Silius le père, que le sénat avait ordonné d'abattre, ensuite toutes les richesses des Drusus et des Nerons, devenues le prix de l'infamie. Claude, irrité et menaçant, est présenté par Narcisse aux soldats assemblés dans le camp : sa harangue, dictée par l'affranchi, fut courte, car la honte étouffait sa juste douleur. Les cohortes demandent à grands cris le nom et la punition des coupables. Silius, traîné devant le tribunal, ne chercha pas même à se défendre, et pria qu'on hâtât sa mort. D'illustres chevaliers Romains demandèrent la même grâce avec le même courage.

Le seul Mnester retarda son supplice, déchirant ses habits, montrant les coups qu'il avait reçus, et rappelant à l'empereur ses ordres d'obéir en tout à Messaline; « que les autres coupables » étaient gagnés par des présens ou des promesses, lui forcé de » l'être, et que Silius, devenu empereur, l'aurait fait périr le » premier. » Claude, ébranlé, penchait vers la clémence (99); mais ses affranchis lui persuadèrent de ne pas épargner un histrion, après avoir fait mourir tant de citoyens distingués, qu'il importait peu s'il avait commis de force ou de gré un si grand crime. On n'écouta pas même dans sa défense Traulus Montanus, chevalier romain, jeune homme d'ailleurs sage, mais d'une grande beauté, que Messaline avait appelé et renvoyé dans la même nuit; aussi portée au dégoût, qu'effrénée dans ses désirs. On fit grâce de la vie à Plautius Lateranus, à cause du grand mérite de son oncle, et à Suilius Cesoninus par le mépris qu'il inspirait, s'étant prostitué comme une femme dans cette fête abominable.

Cependant Messaline, dans les jardins de Lucullus, composait, pour sauver sa vie, une requête à l'empereur, espérant quelquefois, et quelquefois furieuse, tant il lui restait d'orgueil dans son malheur! Si Narcisse n'eût hâté sa mort, la délation le perdait lui-même : car Claude étant retourné chez lui, et ayant (100) avancé l'heure de son repas, ordonna dès que le vin l'eut échauffé et radouci, qu'on allât dire à cette *malheureuse* (on prétend qu'il l'appela ainsi) de venir le lendemain se justifier. Narcisse, voyant la colère s'éteindre et l'amour renaître, craignit que, s'il perdait un moment, la nuit et la chambre ne retra-

çassent une épouse. Il sort aussitôt, ordonne, de la part de l'empereur, au tribun et aux centurions de la mettre à mort, et leur joint l'affranchi Evodus pour faire exécuter cet ordre. Celui-ci part en hâte, et trouve Messaline dans le jardin, couchée par terre, elle avait auprès d'elle sa mère Lepida, qui, brouillée avec elle dans le temps de sa fortune, partageait alors son malheur et ses larmes, et lui conseillait de ne pas attendre l'exécuteur, de ne plus songer à vivre, et de mourir avec courage. Mais cette âme flétrie par la débauche n'avait plus aucun sentiment honnête. Elle continuait en vain ses plaintes et ses gémissemens, lorsque les assassins enfoncent la porte et vont à elle, le tribun sans rien dire, l'affranchi en l'accablant d'injures grossières.

Alors, se voyant perdue, elle prit le fer qu'elle approcha en tremblant et en vain, d'abord de sa gorge, ensuite de son cœur, où le tribun l'enfonça. On laissa son corps à sa mère. Claude était encore à table lorsqu'on lui apprit que Messaline était morte, sans lui dire si c'était de sa main ou de celle d'un autre; il ne s'en informa point, demanda à boire, et achava à l'ordinaire son repas. Les jours suivans, ni la joie des accusateurs, ni les pleurs de ses enfans ne lui arrachèrent aucun signe de haine, de satisfaction, de colère, de tristesse, enfin de quelque sentiment que ce fût.

BEAU MOT D'UN ROI PRISONNIER.

MITHRIDATE [1], vaincu sans ressource, ne sachant de qui il implorera la pitié, va trouver Emones, et se jetant à ses genoux: *Voilà*, dit-il, *ce Mithridate que les Romains ont cherché si long-temps par mer et par terre. Le fils du grand Achemènes, c'est le seul titre qu'ils m'aient laissé, se remet à votre merci.* Livré par les siens et conduit à Rome par Junius Ciló, intendant de Pont, il montra devant Claude une fierté au-dessus de son malheur. *Je suis*, lui dit-il publiquement (101), *revenu et non renvoyé à toi : si tu en doutes, renvoie-moi, et cherche-moi.* Il conserva même un visage intrépide, lorsqu'on le fit voir au peuple près de la tribune, environné de gardes.

[1] Ce prince regnait près du Bosphore. Il avait voulu reconquérir le royaume de Pont, où le fameux Mithridate avait régné. Eunones était un prince voisin, allié de Rome.

Commencement de la disgrâce de Britannicus.

Les cœurs les moins sensibles furent touchés du sort de Britannicus [1]. On le priva même peu à peu des esclaves qui le servaient : aussi se moquait-il des soins affectés de sa belle-mere, dont il sentait la fausseté, car on assure qu'il ne manquait pas de caractere, soit qu'en effet il en eût, soit que l'intérêt inspiré par ses malheurs lui ait valu un éloge peu mérité.

Discours de Caractacus [2] à l'empereur Claude

Si ma modération dans les succès eût égalé mon rang et ma fortune, vous me verriez ici comme ami, non comme captif, et daigneriez peut-être traiter avec un prince illustré par ses aïeux, puissant par ses Etats. Mon malheur, humiliant pour moi, est glorieux pour vous. J'avais des chevaux, des soldats, des armes, des tresors, devais-je les perdre sans combattre? et si Rome veut asservir l'univers, faut-il que l'univers y consente? En me livrant volontairement à vous, ni moi, ni mes vainqueurs n'auraient eu de gloire. Mon supplice ferait oublier le coupable, ma grâce immortalisera votre clémence.

SUITES DE LA MORT DE BRITANNICUS.

Néron se justifia, par un édit, d'avoir hâté les funérailles de Britannicus [3] : c'était, disait-il, un ancien usage d'écarter des yeux du peuple les morts précipitées (102), sans les lui retracer par un éloge ou par une pompe funebre, il ajoutait, qu'ayant perdu le secours de son frere il n'avait d'espoir que dans la république, que le sénat et le peuple devaient redoubler d'interêt pour un prince, seul reste d'une famille née pour l'empire du monde.

Il combla ensuite de largesses ses plus chers courtisans. Quelques uns d'eux, qui affectaient des mœurs séveres, essuyérent le reproche d'avoir partagé, comme un butin, les maisons d'un prince empoisonné (103), d'autres les y croyaient forcés par

[1] Agrippine, fille de Germanicus et femme de Claude, après la mort de Messaline, avait fait adopter Néron son fils par l'empereur, au préjudice de Britannicus, heritier légitime de l'Empire

[2] Roi barbare, et prisonnier

[3] Tout le monde sait de quelle manière Néron fit perir Britannicus. On connaît la tragédie de Racine sur ce sujet

l'empereur ; qui, sentant l'atrocité de son crime, en espérait le pardon, en s'attachant par des grâces les personnes accréditées. Pour Agrippine, aucun présent ne put l'adoucir : elle embrassait Octavie [1], et tenait de fréquens conseils avec ses confidens, naturellement avare, elle amassait de tous côtés de l'argent, comme pour s'en servir au besoin, caressait les centurions et les tribuns, accueillait les hommes de mérite qui restaient encore parmi les nobles, semblait enfin chercher un parti et un chef. Néron en étant instruit, lui ôta la garde romaine qu'elle avait eue d'abord comme épouse et ensuite comme mère du prince, et la garde germaine qu'on y avait jointe par honneur. Pour la priver de sa cour il se sépare d'elle et la fait passer dans la maison qu'avait habitée Antonia. Il n'allait l'y voir qu'environné de centurions, l'embrassait froidement et la quittait.

Rien au monde n'est moins assuré et moins durable qu'un pouvoir qui n'a qu'un appui étranger. Agrippine fut abandonnée à l'instant. Personne ne la consola, personne ne la vit, excepté quelques femmes, soit par attachement, soit par haine.

Discours d'Agrippine accusée par Silana d'avoir voulu détrôner Néron.

Néron effrayé, et pressé de faire mourir sa mère, ne différa que sur la parole de Burrhus, qu'elle périrait si elle était convaincue, mais qu'il devait à tout citoyen, encore plus a une mère, la liberté de se défendre ; qu'elle n'avait point d'accusateurs, mais un délateur unique, organe d'une famille ennemie...

Ce discours calma Néron, dès qu'il fut jour, il envoie dire à Agrippine qu'elle est accusée, et doit se justifier ou être punie. Burrhus portait l'ordre ; Sénèque l'accompagnait, et quelques affranchis étaient présens pour épier la réponse. Burrhus exposa l'accusation, nomma les délateurs, et prit un ton menaçant. Agrippina, toujours fière, répondit : « Je ne m'étonne point que » Silana, qui n'a jamais eu d'enfans, ignore les sentimens de » mère, on ne change pas de fils comme d'amans. Parce qu'I- » turius et Calvisius, après s'être ruinés, servent, pour dernière » ressource, cette vieille débauchée par leurs délations, dois-je » être chargée d'un parricide infâme, ou Néron en subir les re- » mords (105) ? Je remercierais Domitia [2] de me haïr, si elle » disputait avec moi de tendresse pour mon fils, mais elle in-

[1] Sœur de Britannicus.

[2] Tante de Néron, et sœur de Domitius, premier mari d'Agrippine. Elle avait trempé dans l'accusation intentée contre Agrippine par Silana.

» vente des fables tragiques avec son amant Atimetus, et l'histrion Paris. Tandis qu'elle s'occupait à Baies de ses piscines, » Néron par mes soins était déjà adopté, déclaré proconsul, » désigné au consulat, mis enfin dans le chemin de l'Empire. » Qu'on ose m'accuser d'avoir voulu gagner les troupes ou soulever les provinces, d'avoir corrompu la fidélité des esclaves » ou des affranchis. Je pouvais conserver ma vie (106) sous l'empire de Britannicus; mais si Plautus [1] ou quelque autre devient » le maître, manquerai-je de délateurs pour m'accuser, non de » quelques paroles d'impatience échappées à la tendresse, mais » de forfaits dont un fils seul peut m'absoudre? » Les assistans touchés cherchant à l'apaiser, elle demande à voir Néron. Sans lui parler, ni de son innocence, comme si elle eût craint, ni de ses bienfaits, comme pour les lui reprocher, elle obtint le supplice de ses accusateurs, et des récompenses pour ses amis. Silana fut exilée, Calvisius et Iturius éloignés de Rome (107), Atimetus mis à mort; Paris, nécessaire aux débauches du prince, évita le supplice.

Portrait de Poppée.

Cette année, commencèrent les plus grands maux de l'État, par la passion infâme de Néron pour Poppée. Rien ne manquait à cette femme, qu'une âme honnête. Sa mère, la plus belle personne de son temps, lui avait donné la beauté et la noblesse; ses richesses étaient assorties à sa naissance, sa conversation aimable, son esprit naturel; un air de modestie couvrait ses débauches; elle sortait peu, et toujours le visage à demi voilé, pour ne pas rassasier les regards, ou parce qu'elle était mieux ainsi (108). Peu jalouse de son honneur, un amant était pour elle un mari; incapable d'attachement, insensible à celui des autres, où elle voyait son intérêt, elle y transportait ses faveurs.

MEURTRE D'AGRIPPINE.

Sous le consulat de Vipsanius et de Fonteius, Néron consomma le crime qu'il méditait depuis long-temps. Enhardi aux forfaits par un long règne, il s'enflammait de plus en plus pour Poppée,

[1] On accusait Agrippine d'avoir voulu élever à l'empire Rubellius Plautus, qui par les femmes était au même degré que Néron par rapport à Auguste.

qui désespérait de faire répudier Octavie [1] et de lui succéder tant qu'Agrippine vivrait. Aux accusations fréquentes elle joignait des plaisanteries sur le prince ; l'appelant un pupille, qui, soumis aux ordres d'autrui, attendait non-seulement le trône, mais la liberté. Car « pourquoi différait-il de l'épouser ? était-ce » mépris de sa beauté, de ses ancêtres et de leurs triomphes, » ou de sa fécondité et de sa tendresse ? Craignait-il qu'une » épouse ne lui fît connaître les murmures du sénat (109), et la » fureur du peuple contre l'orgueil et l'avarice de sa mère ; » qu'on la rendît à Othon son époux, si Agrippine ne pouvait » souffrir de belle-fille qui ne détestât son fils, qu'elle irait au » bout du monde apprendre l'avilissement de l'empereur, plutôt » que d'en être témoin et de partager ses périls ? » Ces discours artificieux, appuyés par des larmes, faisaient une impression que personne ne détruisait, on désirait l'abaissement d'Agrippine, mais on ne pouvait prévoir que son fils portât la haine jusqu'à l'assassiner.

Cluvius assure que par le désir effréné de se maintenir, elle allait jusqu'à se présenter, au milieu du jour, à son fils échauffé par le vin et la bonne chère, l'invitant à l'inceste aux yeux des courtisans par sa parure, par des baisers lascifs, par des caresses qui préparaient le crime ; que Sénèque, pour opposer la séduction d'une femme à celle d'une autre, s'était servi de l'affranchie Acté, qui, feignant d'être inquiète pour elle-même, et sensible au déshonneur de Néron, lui apprit que sa mère se vantait d'inceste avec lui, et que les soldats ne voudraient plus d'un empereur infâme. Selon Fabius Rusticus, ce ne fut pas Agrippine qui désira l'inceste, ce fut Néron, et la même Acté l'en dégoûta. Mais les autres historiens s'accordent avec Cluvius, et c'est l'opinion publique, soit qu'Agrippine eût conçu cet horrible dessein, soit qu'on crût capable de ces excès une femme qui, dès l'enfance, s'était prostituée à Lepidus par l'espérance de régner, que cette passion avait rabaissée jusqu'aux désirs de Pallas, et que son mariage avec son oncle [2] avait accoutumée à tous les crimes (110).

Néron commença donc par éviter ses entretiens secrets ; quand elle se retirait dans ses jardins, ou dans sa terre de Tusculum ou d'Antium, il la louait d'aller chercher le repos. Enfin la trouvant à charge quelque part qu'elle fût, il résolut de la faire mourir. Il hésitait entre le poison, le fer, ou quelque autre moyen. D'abord il choisit le poison ; mais s'il le faisait donner

[1] Sœur de Britannicus, que Néron avait épousée.

[2] L'empereur Claude, frère de Germanicus, dont Agrippine était fille, l'avait épousée, et les Romains regardaient un tel mariage comme incestueux.

à sa table, on ne pouvait accuser le hasard, Britannicus ayant péri de la sorte; comment s'adresser d'ailleurs aux domestiques d'une femme que l'habitude du crime avait rendue défiante, et qui s'était prémunie par des antidotes? Si on l'égorgeait, leur moyen de le cacher, et Néron craignait un refus de la part de ceux qu'il choisirait pour un tel attentat. L'affranchi Anicetus, commandant de la flotte de Misene, qui avait élevé Néron, qui haïssait Agrippine, et qu'elle détestait, fournit un expédient, il propose de construire un navire, qui s'entr'ouvrant tout à coup en mer, la ferait périr brusquement; « qu'une foule d'accidens » arrivaient en mer; et qui serait assez méchant, si Agrippine » perdait la vie dans un naufrage, pour appeler crime la faute » des vents et des flots? Que Néron lui donnerait, après sa mort, » un temple, des autels, et d'autres marques d'honneur et de » tendresse. »

Ce projet fut goûté, les circonstances même le favorisèrent, Néron étant à Baies pendant les fêtes de Minerve. Il y attire sa mère, disant qu'il fallait souffrir et apaiser (111) l'humeur de ses parens. Par là il comptait annoncer sa réconciliation, et la persuader à Agrippine, les femmes croyant aisément ce qui les flatte. Néron va donc au devant d'elle sur le rivage, comme elle venait d'Antium, lui présente la main, l'embrasse, et la mène à Baules, maison de campagne baignée de la mer entre le promontoire de Misène et le lac de Baies. Là, parmi plusieurs vaisseaux, il y en avait un très-orné, destiné pour Agrippine, qui avait coutume d'aller à Baies dans une galère conduite par des rameurs de la flotte. Son fils l'avait invitée à souper, pour couvrir son crime de l'obscurité de la nuit. On assure que le secret fut trahi, et qu'Agrippine avertie, et ne sachant qu'en croire, se fit porter en chaise à Baies. Là Néron la rassure par ses caresses et par son accueil, la plaçant au-dessus de lui. Il traîne le festin en longueur par des discours tantôt gais et familiers, tantôt sérieux sans affectation, enfin il reconduit Agrippine, baisant ses yeux et son sein, soit pour combler sa perfidie, soit que les adieux d'une mère qui allait périr, émût un moment cette âme féroce.

Les dieux, comme pour la conviction du crime, donnèrent une belle nuit et une mer calme. Le navire avait fait peu de chemin, Agrippine était accompagnée de deux personnes de sa cour, Crepereius Gallus qui se tenait près du gouvernail, et Aceronia, qui couchée aux pieds de la princesse, lui rappelait avec joie le repentir et les caresses de son fils. Tout à coup, à un signal donné, le haut du vaisseau, chargé de plomb, tombe et écrase Crepereius. Agrippine et Aceronia furent garanties

par la partie qui était au-dessus de leur tête (112), et qui se trouva trop forte pour céder au poids, de plus le navire ne se brisait point; et, dans ce trouble général, ceux qui ignoraient le complot y nuisaient. On ordonna donc (113) aux rameurs de peser d'un côté, et de submerger ainsi le vaisseau, mais ils ne s'étaient point concertés pour cette manœuvre, et les autres ayant fait le contre-poids, le navire coula plus doucement à fond (114). Aceronia criant imprudemment qu'elle est Agrippine, et qu'on sauve la mere de l'empereur, est assommée a coups de rames, de crocs, et de tout ce qui s'offre aux assassins. Agrippine se tut, pour n'être point reconnue, elle reçut néanmoins une blessure à l'épaule; enfin ayant nagé vers des barques qui survinrent, elle gagne le lac Lucrin, et sa maison de campagne.

La elle fait réflexion, que c'est donc pour cela qu'on l'a attirée par des lettres perfides, et comblée d'honneurs; que le navire, à peine hors du rivage, sans être ni agité par les vents, ni poussé contre un rocher, a manqué par le haut (115) comme une machine faite pour la terre, qu'Aceronia est assassinée, qu'elle-même est blessée, et ne peut échapper à la trahison qu'en paraissant l'ignorer: elle envoie donc Agerinus, un de ses affranchis, pour apprendre à Néron que, par la bonté des dieux, et par l'heureux destin de son fils, elle venait de se sauver d'un grand péril, elle le priait, quelqu'effrayé qu'il pût être du danger d'une mère, de ne point venir sur-le-champ, et de lui laisser un moment de repos. Tranquille en apparence, elle fait panser sa blessure, use de remèdes, fait aussi chercher le testament d'Aceronia, et mettre le scellé chez elle, sur ce point seul elle ne dissimula pas.

Néron, qui attendait la nouvelle du succes du crime, apprend que sa mere s'est sauvée avec une légere blessure, et n'ayant couru de danger que ce qu'il fallait pour devoiler l'auteur. Pénétré d'effroi, il s'écrie « qu'elle va venir la vengeance en main, » ou armer des esclaves, ou soulever les soldats, ou lui reprocher devant le sénat et le peuple son naufrage, sa blessure » et le meurtre de ses amis, et qu'il est perdu, si Burrhus et » Séneque ne lui trouvent quelque ressource. » Il les avait fait venir, on ne sait s'ils étaient instruits du complot. Tous deux se turent long-temps, soit pour ne pas faire de remontrances inutiles, soit qu'ils vissent par l'état des choses, que Néron périrait s'il ne prevenait sa mere. Enfin Séneque s'enhardit jusqu'à regarder Burrhus (116) comme pour lui demander (117) si l'on ordonnerait aux soldats le meurtre d'Agrippine? Burrhus répond « que les pretoriens sont trop attachés a la maison des

» Césars et à la mémoire de Germanicus, pour oser rien contre » sa fille, qu'Anicetus achève ce qu'il a promis. » Celui-ci, sans balancer, demande à consommer son crime. Néron s'écrie qu'il commence de ce jour à régner, et doit un si grand bien à un affranchi; qu'Anicetus se hâte, et prenne les gens les plus propres à lui obéir. L'affranchi apprenant qu'Agerinus venait de la part d'Agrippine, prépare un prétexte à son attentat, tandis qu'Agerinus parle, il lui jette une épée entre les jambes, et le fait mettre aux fers comme un assassin, afin qu'il parût qu'Agrippine avait voulu faire tuer l'empereur, et voyant son forfait découvert, s'était donné la mort.

Le bruit s'étant répandu qu'Agrippine avait couru par hasard un grand danger, chacun court au rivage; ceux-ci montent sur les jetées, ceux-là dans des barques, d'autres s'avancent le plus qu'ils peuvent, dans la mer même, quelques uns tendent les mains. Tout le rivage retentit de vœux et de gémissemens, les uns font des questions, les autres y répondent sans en être instruits. Une foule immense accourt avec des flambeaux: dès qu'ils savent qu'Agrippine est vivante, ils se préparent à l'en féliciter. La troupe d'Anicetus, armée et menaçante, les disperse. Il investit la maison, enfonce la porte, se saisit des esclaves qu'il rencontre, arrive près de la chambre, où il ne trouve que peu de personnes, l'irruption des soldats ayant dissipé le reste. Il n'y avait dans la chambre même qu'une faible lumière et une suivante. Agrippine s'effrayait de plus en plus de ne voir arriver personne de la part de son fils, pas même Agerinus, le changement qu'elle voyait autour d'elle, l'abandon où elle était, le bruit qui frappait ses oreilles, tout lui annonçait son malheur. La suivante s'en allait: *Vous m'abandonnez aussi*, dit-elle, à l'instant elle aperçoit Anicetus, accompagné d'Herculeus; commandant de galère, et d'Oloaritus, centurion de la flotte. Elle lui dit « d'annoncer sa guérison à l'empereur, s'il venait de » sa part; mais que si c'était pour un parricide, elle ne pouvait » croire que son fils l'eût ordonné. » Les assassins entourent le lit, le centurion tire son épée pour l'en percer: *Frappe mon ventre* (118), s'écria-t-elle; alors Herculeus lui donna le premier un coup de bâton sur la tête, et plusieurs blessures l'achevèrent.

On s'accorde sur ces faits. Quelques uns ajoutent que Néron voulut voir le cadavre de sa mère, et en loua la beauté, d'autres le nient. Elle fut brûlée la même nuit sur un lit de table, et sans pompe. Tant que Néron fut le maître, on n'éleva ni terre sur ses cendres, ni enceinte autour, mais dans la suite ses domestiques lui érigèrent un petit mausolée sur la route de Misène,

près la maison du dictateur César, qui domine sur la mer. Le bûcher étant allumé, Mnester, un de ses affranchis, se perça de son épée, soit par amour pour sa maîtresse, soit par crainte du supplice. Agrippine, plusieurs années auparavant, avait appris sans s'émouvoir sa fin tragique, des devins qu'elle consulta sur Néron, lui répondirent qu'il régnerait et tuerait sa mere : *Qu'il me tue*, répondit-elle, *pourvu qu'il règne*

Néron ayant consommé son crime, en sentit l'énormité. Tout le reste de la nuit, tantôt sans voix et sans mouvement, tantôt se levant avec frayeur et hors de lui-même, il attendait le jour comme devant lui apporter la mort. Les centurions et les tribuns, conseillés par Burrbus, le rassurèrent les premiers par leurs flatteries, baisant ses mains, et le félicitant d'avoir échappé à un danger imprévu, et au crime de sa mere. Bientôt ses courtisans allèrent dans les temples, et à cet exemple les villes de Campanie les plus proches témoignèrent leur joie par des sacrifices et des députations. Pour lui, par une fausseté opposée, il se plaignait de vivre, et pleurait sa mère; mais les lieux ne changent pas de face ainsi que les hommes de visage, le spectacle de la mer et de la côte le tourmentait, on croyait même entendre dans les collines voisines le bruit d'une trompette, et des plaintes sortant du tombeau d'Agrippine; il se réfugia donc à Naples, et manda en substance au sénat :

« Qu'Agerinus, le plus fidèle affranchi de sa mère, avait été » surpris avec un fer assassin, et qu'elle avait porté la peine d'un » parricide médité. Il rappelait d'anciens et nombreux griefs; » qu'elle avait voulu s'associer à l'Empire, forcer les prétoriens » d'obéir à une femme, et avilir de même le sénat et le peuple; » que frustrée de cet espoir, elle avait pris en haine les soldats, » le peuple et le sénat, détourné l'empereur de faire des libéralités au peuple et aux troupes, et cherché à perdre des citoyens illustres. Quelle peine n'avait-il pas eue à l'empêcher » d'entrer de force au sénat, et de répondre aux nations étrangeres? » Il tombait aussi indirectement sur le regne de Claude, dont il attribuait à Agrippine toutes les horreurs, appelant sa mort un bien pour l'État; il racontait même son naufrage. Mais qui pouvait être assez stupide pour croire que ce fût l'effet du hasard, ou qu'une femme échappée à ce danger, eût envoyé un homme seul pour égorger l'empereur au milieu de ses gardes et de sa flotte? Aussi ce n'était pas Néron dont l'atrocité pessait tous les murmures, c'était Sénèque qu'on accusait d'avoir consacré par un tel discours l'aveu du parricide (119).

Détails sur Néron.

Depuis long-temps Néron (120) brûlait de mener un char dans la lice, et montrait un désir non moins vif de chanter sur la harpe, durant ses repas, des chansons comiques; il prétendait que c'était l'usage des rois et des généraux anciens, célébré par les poëtes, et consacré à l'honneur des dieux; qu'Apollon présidait aux chants, et que ce dieu, révéré par ses oracles, était représenté avec une harpe, non-seulement dans les villes grecques, mais dans les temples des Romains. Sénèque et Burrhus, trop faibles contre ces deux passions réunies, favorisèrent la moins abjecte, pour le détourner de l'autre. On fit dans la vallée Vaticane une enceinte où il dressait des chevaux, on n'y admit d'abord que des spectateurs choisis, mais bientôt après tout le peuple qui l'accablait d'éloges; car l'empressement de la multitude pour les plaisirs devient ivresse quand c'est le prince qui les lui donne. Aussi cet avilissement public, bien loin de le dégoûter, comme on l'espérait, augmenta son ardeur. Croyant effacer son déshonneur en le partageant, il paya des jeunes gens nobles et pauvres pour monter sur le théâtre; quoique morts, je ne les nomme point par respect pour leurs ancêtres: d'ailleurs la honte du vice est à celui qui le récompense au lieu de le réprimer. Il força de même, par de grands présens, des chevaliers romains connus à s'engager pour les combats de l'arène, des présens sont un ordre, quand ils viennent de celui qui peut commander.

Cependant, pour ne pas se prostituer sur le théâtre public, il institua des *jeux de la jeunesse*, où l'on s'inscrivit en foule, ni la noblesse, ni l'âge, ni les charges qu'on avait possédées, n'empêchaient d'exercer l'art d'un histrion grec ou latin, de jouer et de chanter jusqu'aux rôles les plus indécens; des femmes de qualité se dégraderent même. Alors la corruption et l'infamie furent au comble, et nos mœurs déjà si dépravées furent totalement perdues par ce ramas de bateleurs. La pudeur se conserve à peine dans des professions honnêtes, comment, dans cette joûte de tous les vices, pouvait-il subsister quelque honneur, quelque modestie, quelque reste de vertu? Enfin Néron monta lui-même sur la scène, s'étudiant à bien jouer de la harpe, et ayant pour spectateurs ses courtisans, une cohorte de soldats, des centurions, des tribuns, et Burrhus qui louait d'un air triste.

Jaloux de briller ailleurs qu'au théâtre, il marquait aussi beaucoup de goût pour les vers, rassemblant tous ceux qui avaient quelque talent en ce genre. Il donnait même, en sortant

de table, quelque temps aux philosophes, qu'il se plaisait à faire disputer; et plusieurs, malgré la tristesse de leurs discours et de leurs visages (121), aimaient à se montrer au milieu des plaisirs de la cour.

Assassinat de Pedanius Secundus.

Peu de temps après, un esclave de Pedanius Secundus, gouverneur de Rome, l'assassina, parce qu'il ne pouvait en obtenir la liberté après être convenu du prix, ou qu'il trouvait en son maître le rival odieux d'une passion infâme. On allait envoyer au supplice, suivant l'usage, tous les esclaves qui habitaient la maison; le peuple prenant la défense de tant d'innocens, s'attroupa; on craignit une sédition, plusieurs sénateurs même se refusaient à cet excès de rigueur, mais le plus grand nombre était pour la loi. Parmi ces derniers, C. Cassius opina en cette sorte :

« Sénateurs, j'ai souvent vu proposer ici de nouvaux décrets » contre les lois et les coutumes anciennes, je ne m'y suis point » opposé, pour n'être pas taxé d'un attachement superstitieux » à ces lois, bien persuadé néanmoins que nos pères ont en toutes » choses mieux vu que nous, et qu'en s'écartant d'eux on fera » plus mal. Je craignais aussi que trop de contradictions ne » détruisissent le peu de crédit qui me reste, et je le réservais » pour les affaires où l'État en aurait besoin. C'est ce qui ar» rive aujourd'hui. Un consulaire est assassiné par un de ses » esclaves, sans avoir été ni averti ni défendu par aucun, » quoique le décret du sénat, qui les menaçait tous de la mort, » subsistât en son entier : faites-leur grâce, quelle personne en » place sera désormais en sûreté, puisque le gouverneur de » Rome ne l'est pas? qui se reposera sur le nombre de ses es» claves? Pedanius a péri au milieu de quatre cents, quel maître » comptera sur leurs secours? la crainte même ne les rend pas » vigilans. L'assassin, ose-t-on dire, a vengé son injure; tenait» il de ses pères l'argent qu'il avait promis, ou l'esclave qu'on lui » enlevait? En ce cas, prononçons que l'assassinat du maître » était juste. »

« Pourquoi chercher des raisons, après la décision de nos » sages ancêtres? Mais si l'on veut en trouver, croira-t-on qu'un » esclave qui veut assassiner son maître, ne laisse échapper au» cune parole menaçante ou téméraire? Il a, dira-t-on, caché » son dessein et son poignard : mais comment, sans être vu, » a-t-il pu percer les gardes, ouvrir la chambre, y porter de la » lumière, enfin consommer l'assassinat? mille indices décou-

» vrent un crime aux esclaves. S'il y en a de fidèles, la crainte » des autres est notre sauve-garde, du moins, s'il faut périr, » notre mort sera vengée, nos ancêtres se sont défiés des es- » claves, même lorsque naissant dans nos campagnes et nos » maisons, ils recevaient avec la vie un sentiment d'affection » pour leurs maîtres. Aujourd'hui, qu'ils sont de mille nations » différentes, d'une religion étrangère, ou même sans religion, » la crainte est l'unique frein pour cette lie de l'humanité » Mais nous ferons périr des innocens? et quand on décime une » armée défaite, le sort respecte-t-il la valeur? C'est une sorte » d'injustice nécessaire au bien général, que le sacrifice de » quelques têtes pour un grand exemple. »

Personne n'osa contredire Cassius en face; mais un murmure confus lui opposait le nombre, l'âge, le sexe et l'innocence de tant de malheureux; cependant l'avis du supplice l'emporta. Le peuple attroupé, armé de torches et de pierres, arrêtait l'exécution. Néron le contint par un édit, et fit garnir de soldats le chemin par où les accusés devaient aller au supplice. Cingonius Varron avait proposé de bannir d'Italie les affranchis même qui s'étaient trouvés dans la maison. L'empereur ne voulut pas outrer la rigueur d'une loi que la pitié n'avait osé adoucir

Mort de Burrhus ; entrevue de Sénèque et de Néron.

Les maux publics empiraient, et les remèdes diminuaient Burrhus mourut alors, soit de maladie, soit de poison. Quelques uns le croyaient mort de maladie, parce qu'il avait été suffoqué d'une enflure à la gorge, la plupart disaient que Néron, sous prétexte de le guérir, lui avait fait frotter le palais d'une drogue empoisonnée; que Burrhus s'en aperçut, et que l'empereur l'étant venu voir, il détourna les yeux avec cette seule réponse, *Je suis bien* (122). Il fut très-regretté, tant pour sa vertu qu'à cause des deux successeurs que Néron lui donna dans le commandement des prétoriens; Fenius Rufus, d'une probité sans vigueur, et Tigellinus souillé de crimes et d'adultères. Le premier, intendant des vivres, sans part dans les profits, avait pour lui la faveur publique, le second, son impudicité et son infamie. Ils furent ce que leurs mœurs annonçaient (123). Tigellinus eut la confiance du tyran dont il servait les débauches, Rufus l'estime du peuple et des soldats, par où il déplut à Néron

La mort de Burrhus fit perdre à Sénèque son crédit; les gens de bien, réduits à un chef, n'eurent plus le même appui (124), et Néron leur préférait les scélérats (125). Ils chargeaient Sénèque d'accusations; d'accumuler des richesses énormes pour un

particulier, de se faire un parti, de surpasser l'empereur même en magnificence et en recherche dans ses maisons de compagne et dans ses jardins; « qu'il était jaloux de passer seul pour élo- » quent; et faisait plus souvent des vers depuis que Néron les » aimait; qu'ennemi déclaré des plaisirs du prince, il rabaissait » son adresse à mener un char, et se moquait de sa voix quand » il chantait; qu'il était temps qu'on cessât de lui attribuer tout » ce qui se faisait de louable (126); que Néron n'était plus un » enfant, mais dans la force de la jeunesse, qu'il secouât donc » le joug de son maître, n'ayant de leçons à prendre que de ses » aïeux (127). »

Sénèque, averti de ces accusations par des courtisans à qui il restait quelque probité, et par le refroidissement de l'empereur, demanda audience, et l'ayant obtenue, parla ainsi: « Il y a » quatorze ans, César, que je suis attaché à votre personne, et » huit que vous régnez. Dans cet intervalle, vous m'avez telle- » ment comblé d'honneurs et de biens, qu'il ne manque à mon » bonheur que d'avoir des bornes. Je vous rappellerai d'illustres » exemples, trop grands pour moi, mais faits pour vous. Au- » guste, votre bisaïeul, permit à Agrippa de se retirer à Mity- » lène, et à Mécène, de vivre seul et comme étranger dans » Rome, l'un, compagnon de ses victoires, et l'autre, de ses » soins pénibles dans le gouvernement, avaient reçu des récom- » penses considérables sans doute, mais bien méritées. Quel a » pu être en moi l'objet de vos dons, que des talens exercés » pour ainsi dire à l'ombre? Je leur dois l'honneur d'avoir eu » quelque part à votre éducation, récompense au-dessus de mon » mérite. Vous y avez joint la faveur la plus flatteuse et des » richesses immenses; aussi me dis-je à moi-même: Homme » nouveau comme je le suis, sorti de l'ordre des chevaliers et » du fond d'une province *, devrais-je être un des premiers de » Rome, et à côté des citoyens illustrés par leur noblesse? Où » est cette philosophie qui se contente de peu? est-ce elle qui » construit de si beaux jardins, habite de si agréables maisons, » possède de si grandes terres, et fait un si vaste commerce?

» Un seul motif m'excuse; je n'ai pas dû résister à vos dons. » Mais nous avons tous deux comblé la mesure, vous, de ce » qu'un prince peut donner à son ami, moi, de ce qu'un ami » peut recevoir d'un prince. L'excès irriterait l'envie; elle ne » peut, comme tout ce qui est mortel, atteindre jusqu'à vous, » mais elle me menace, m'avertit de songer à moi. Comme un » soldat ou un voyageur fatigué demandent du soulage- » ment (128), ainsi, dans ce voyage de la vie, incapable par

* Sénèque était né à Cordoue en Espagne.

» mon âge des moindres soins, et accablé de mes richesses, » j'implore votre secours. Faites gouverner mon bien par vos » intendans, et regardez-le comme à vous. Sans me réduire à » l'indigence, j'abandonnerai ce superflu qui m'importune (129), » et mon esprit profitera du temps que je donnais à des jardins » et à des maisons. Vos talens et l'expérience d'un long règne » vous suffisent; souffrez que vos vieux amis se reposent. Ce sera » pour vous une nouvelle gloire d'avoir élevé des hommes qui » sauront soutenir la médiocrité. »

Néron fit à peu près cette réponse: « Si je réplique sur le » champ à ce discours médité, c'est d'abord à vous que je le » dois, préparé ou non, j'ai appris de vous à parler facilement » Agrippa et Mécène, après de longs travaux, obtinrent d'Au- » guste leur retraite; mais l'âge de ce prince justifiait tout ce » qu'il pouvait faire à leur égard. Cependant il n'ôta ni à l'un » ni à l'autre ce qu'il leur avait donné. Ils avaient couru avec » Auguste les dangers de la guerre durant sa jeunesse, votre » bras m'aurait servi de même, si j'avais pris les armes; mais » vous avez éclairé mon enfance et ma jeunesse de vos avis et de » vos lumières; c'est tout ce que les circonstances demandaient » de vous. Je jouirai toute ma vie de vos bienfaits; ce que vous » tenez de moi, vos jardins, vos biens, vos maisons, tout est » sujet aux coups du sort, et quelque riche que vous paraissiez, » combien d'hommes l'ont été davantage dont le mérite n'ap- » prochait pas du vôtre? J'ai honte que des affranchis vous » surpasent en opulence, et que le premier des citoyens dans » ma faveur ne le soit pas aussi par sa fortune.

» Mais vous êtes aussi dans la force de l'âge, capable de ser- » vices, digne de récompenses, et je ne fais que commencer à » régner. Me croiriez-vous inférieur à Claude (130), et vous à » ce Vitellius qu'il a fait trois fois consul? Ma libéralité même » ne peut accumuler sur vous ce que Volusius a su amasser par » une longue épargne. D'ailleurs, si la jeunesse m'égare, vous » me remettrez dans la route, et fortifierez par vos conseils les » lumières que je tiens de vous. On ne parlera ni de votre mo- » dération, si vous renoncez à vos biens, ni de votre retraite, » si vous m'abandonnez; on craindra et l'on décriera ma cruauté » et mon avarice. Et quand on louerait votre philosophie, » est-il digne d'un sage de chercher la gloire en avilissant son » ami? » A ces discours, Néron ajouta les embrassemens les plus tendres, cachant sa haine par caractère et par habitude, sous des caresses perfides. Seneque le remercia, c'est par là qu'on finit toujours avec un maître (131). Il renonça à toutes les marques de sa faveur, écarta sa cour, son cortége, et se

montrait peu, comme retenu chez lui par la maladie ou par l'étude.

DISCOURS DE THRASEA CONTRE TIMARCHUS[1].

« L'EXPÉRIENCE nous apprend, sénateurs, que les gens de bien » savent tirer des fautes d'autrui de sages lois et de bons » exemples. La loi Cincia est née de la licence des orateurs, la » loi Julia, de la brigue des candidats; la loi Calpurnia, de » l'avarice des juges, car le délit précède la punition, et l'on ne » se corrige qu'après une faute. Opposons donc à ce nouvel » orgueil des provinces une résolution digne de la sagesse et de » la vigueur romaine; nos alliés, sans perdre notre protection, » apprendront que chacun de nous a pour juges ses seuls con- » citoyens.

» Autrefois on envoyait non-seulement un consul, un pré- » teur, mais de simples particuliers, pour visiter les provinces » et nous rendre compte de leur fidélité, elles redoutaient ce » rapport. Aujourd'hui nous les flattons, nous les caressons, » leur volonté dicte nos accusations ou nos remercîmens. Que » les accusations leur restent comme une faible marque de leur » crédit; mais réprimons les louanges fausses et bassement ex- » primées, comme nous ferions la cruauté ou l'injustice.

» On a plus souvent tort en obligeant qu'en offensant le » peuple; il déteste même quelques vertus, la sévérité inflexible, » la fermeté inexorable à la faveur. Aussi nos magistrats, » d'abord irréprochables, fléchissent à la fin, ambitionnant les » suffrages comme des candidats; qu'on anéantisse ces suffrages, » les gouverneurs seront plus justes et plus fermes; l'accusation » de péculat a mis un frein à l'avarice, la suppression de ces » actions de grâces en mettra un à l'ambition. »

Conjuration de Pison, et supplice des conjurés.

L'année des consuls Nerva et Vestinus vit naître et grossir en peu de temps une conjuration, où des sénateurs, des chevaliers, des soldats, et jusqu'à des femmes, entrèrent à l'envi, par haine pour l'empereur, et par intérêt pour Pison. Issu de la maison Calpurnia, et tenant, du côté paternel, à un grand nombre de

[1] Le Crétois Timarchus était accusé d'avoir dit qu'il dépendait de lui de faire rendre grâce par le sénat aux gouverneurs romains de l'île de Crète.

familles illustres, Pison, par des qualités réelles ou apparentes, s'était fait un nom parmi le peuple. Servant les citoyens de son éloquence, libéral envers ses amis, honnête et affable pour les indifférens même, il possédait jusqu'aux dons du hasard, une figure agréable et une taille avantageuse, mais déréglé dans ses mœurs et dans ses plaisirs, il s'abandonnait à la mollesse, à la dépense, et quelquefois au luxe. Il n'en était que plus cher à la multitude, à qui la douceur du vice fait haïr un maître austère et rigoureux.

Ce ne fut point l'ambition du chef qui donna naissance à la conjuration, il est même difficile de démêler, parmi tant de complices, le premier instigateur. Les plus ardens, à en juger par leur mort courageuse, furent Subrius Flavius, tribun d'une cohorte prétorienne, et Sulpicius Asper, centurion, le poete Lucain, et Plautius Latéranus, consul désigné, s'y portèrent avec une haine violente, Lucain, par ressentiment contre Néron, qui le privait de sa gloire de poëte (132), lui défendant, par jalousie, de publier ses vers, Latéranus, sans motif de vengeance, mais par amour pour l'État. Les sénateurs Flavius Scevinus et Afranius Quintianus entrèrent les premiers dans ce terrible complot, contre l'idée qu'on avait d'eux : car Scevinus, énervé par le luxe, était comme engourdi dans le sommeil. Quintianus, livré à des débauches infâmes, et déchiré par Néron dans une satire, cherchait à se venger.

Les discours qu'ils tenaient entre eux et leurs amis sur les crimes de Néron, sur la chute prochaine de l'Empire, et la nécessité de faire un choix pour le relever, attirèrent bientôt Tullius Sénécion, Cervarius Proculus, Vulcatius Araticus, Julius Tigurinus, Munatius Gratus, Antonius Natalis, Martius Festus, chevaliers romains. Sénécion s'exposait le plus, comme courtisan de l'empereur, et feignant encore de l'aimer, Natalis était le confident de Pison : l'espérance d'un changement animait les autres. Outre Subrius et Sulpicius, que j'ai nommés, d'autres hommes de guerre s'y joignirent, Granius Silvanus et Statius Proximus, tribuns des cohortes prétoriennes, Maximus Scaurus et Paulus Venetus, centurions. Mais les conjurés mettaient leur principale force dans Fenius Rufus, préfet du prétoire, qui jouissait de l'estime publique, Tigellinus, plus cher à l'empereur par sa cruauté et ses débauches, le noircissait auprès de Néron, à qui même il le faisait craindre, comme ayant été l'amant d'Agrippine, et désirant de la venger. Assurés d'un tel complice par sa propre bouche, les conjurés pensèrent au temps et au lieu de l'exécution. On assurait que Subrius Flavius s'était offert de poignarder Néron lorsqu'il chanterait sur le théâtre,

ou lorsqu'ayant mis le feu au palais, il courrait la nuit sans gardes. Ici la facilité de l'égorger sans témoins, là au contraire l'honneur d'en avoir un grand nombre, agitaient cette âme courageuse, mais le désir de l'impunité l'arrêtait, obstacle éternel des grandes entreprises.

Tandis que les conjurés flottaient de l'espérance à la crainte, une femme nommée Épicharis, jusqu'alors peu honnête, instruite, on ne sait par quel moyen, les encourage et les presse, lasse de leurs lenteurs, et se trouvant en Campanie, elle tâche d'ébranler et d'attirer les commandans de la flotte de Misène. Le chiliarque Volusius Proculus, l'un des assassins d'Agrippine, ne se trouvait pas assez payé d'un si grand forfait. Connu d'Epicharis, ou lié récemment avec elle, il se plaignit d'avoir servi Néron en pure perte, et parut disposé à s'en venger dans l'occasion. Épicharis se flatta de le gagner, et plusieurs autres avec lui; la flotte offrait des occasions fréquentes et favorables, parce que Néron aimait à se promener en mer près de Pouzzoles et de Misène. Épicharis s'ouvre donc à Proculus, lui rappelle tous les crimes de l'empereur, lui dit que le sénat pensait à délivrer l'État de ce monstre, qu'on lui demandait son secours et ses plus braves soldats, et qu'il en serait dignement récompensé. Elle lui cacha cependant les noms des conjurés, ce qui rendit inutile la délation de Proculus, quoiqu'il eût révélé à Néron tout ce qu'il savait. Epicharis arrêtée, et confrontée à un accusateur sans témoins, le confondit aisément. Néron la fit pourtant mettre en prison, soupçonnant qu'on lui disait vrai, quoique sans preuves.

Les conjurés, craignant d'être trahis, furent d'avis de se hâter, et d'aller à Baies tuer l'empereur, qui, attiré par la beauté du lieu, y venait souvent, chez Pison, manger et se baigner, sans gardes et débarrassé de sa grandeur. Pison s'y opposa, sous prétexte qu'il serait odieux de violer l'hospitalité par le meurtre même d'un tyran; qu'il était plus honorable de rendre ce service à l'État au milieu de Rome, soit en public, soit dans cet infâme palais bâti des dépouilles des citoyens. Mais sa vraie raison était la crainte que Lucius Silanus, d'une naissance illustre, élevé par C. Cassius dans les plus hautes prétentions, ne s'emparât de l'Empire, porté par tous ceux qui n'auraient point trempé dans la conjuration, ou à qui l'assassinat de Néron inspirerait de l'horreur. Pison appréhendait aussi, disait-on, que le consul Vestinus, homme ardent, ne criât à la liberté, ou ne choisît quelque autre pour lui donner l'Empire; aussi n'était-il instruit de rien, mais Néron, qui le haïssait, saisit ce prétexte pour le perdre.

On choisit enfin pour l'exécution le jour des jeux du cirque, consacré à Cérès. L'empereur ne sortait de son palais ou de ses jardins que pour voir ces jeux, et dans la gaieté du spectacle il était plus facile de l'approcher. Ils convinrent que Lateranus, grand et vigoureux, se jeterait aux genoux de Néron comme pour lui représenter ses besoins, le renverserait brusquement, se jetterait sur lui, et que les centurions, les tribuns, les plus hardis conspirateurs l'égorgeraient avant qu'il pût se relever. Scevinus demandait à porter le premier coup; il avait pris un poignard dans le temple de la déesse *Salus*, en Étrurie, ou, selon d'autres, dans celui de la Fortune, à Ferentum, et le portait comme destiné à un grand sacrifice. Pison devait attendre le succès au temple de Cérès, d'où le préfet Fenius et les autres le porteraient au camp, accompagné, pour se concilier le peuple, d'Antonia, fille de l'empereur Claude. L'historien Pline m'apprend ce fait, que je ne veux ni taire ni garantir; car il est peu vraisemblable, ou qu'Antonia ait risqué de prêter son nom sur un vain espoir, ou que Pison, amoureux de sa femme, ait voulu s'unir à une autre, à moins que la soif de régner n'étouffe toutes les passions.

Ce qui doit surprendre, c'est que le secret ait été si long-temps gardé entre tant de personnes d'âge et de sexe différens, grands et petits, riches et pauvres; enfin il se trouva un traître chez Scevinus. Celui-ci, la veille de l'exécution, ayant conféré long-temps avec Natalis, de retour chez lui, cachète son testament, tire du fourreau le poignard dont j'ai parlé, le trouve hors d'état de servir, charge Milicus, son affranchi, d'en aiguiser la pointe, donne à ses amis un festin somptueux, la liberté aux esclaves qu'il aimait le plus, et de l'argent aux autres: cependant il paraissait triste et occupé d'un grand dessein, quoique par des discours vagues il affectât de la gaieté. Il ordonne enfin au même Milicus de préparer des bandages et tout ce qui étanche le sang, peut-être lui avait-il tout dit, comptant sur sa fidélité; peut-être cet ordre, comme la suite le fit croire (133), éclaira-t-il Milicus sur ce qu'il ignorait: car dès que ce cœur lâche eut songé au prix de sa perfidie, l'espoir d'un argent et d'un crédit immense lui fit oublier l'honneur, le salut de son patron, et la liberté qu'il lui devait. Tel fut aussi le conseil que sa femme lui donna; conseil de femme, et d'une âme vile. Elle l'intimida en lui représentant que plusieurs esclaves et affranchis avaient vu les mêmes choses; que le silence d'un seul serait en pure perte, et toutes les récompenses pour le premier dénonciateur.

Milicus va donc dès le point du jour aux jardins de Servilius; on lui refuse l'entrée: il annonce une grande et terrible nouvelle;

les gardes de la porte le conduisent à Epaphrodite, affranchi de Néron, et celui-ci à Néron même, à qui il apprend la conjuration qui menaçait sa tête, et tout ce qu'il avait pu savoir et conjecturer. Il lui montre même le poignard destiné pour lui, et demande d'être confronté à l'accusé. Scevinus, enlevé par des soldats, osa se défendre. « Le poignard qu'on lui représente, » dit-il, est un héritage de ses pères qu'il conservait avec soin, » et que son affranchi lui a volé; il a souvent travaillé à son » testament sans distinction de jours; plus d'une fois il a donné » la liberté et de l'argent à ses esclaves, mais en ce moment » plus qu'à l'ordinaire, parce que son bien étant fort diminué, » et ses créanciers en grand nombre, il n'ose compter sur son » testament; sa table a toujours été délicate, sa vie voluptueuse, » et peu approuvée des juges sévères; il n'a point demandé de » bandages; mais à des calomnies évidentes, le délateur ajoutait » ce mensonge pour les attester. » A ce discours il joignit tant d'assurance, et traita d'un air et d'un ton si ferme son affranchi de scélerat et d'infâme, que l'accusateur était confondu, si sa femme ne lui eût rappelé que Natalis avait eu avec Scevinus un entretien long et secret, et que tous deux étaient amis de Pison.

On fait donc venir Natalis; on les interroge à part sur l'objet de cet entretien; le peu d'accord de leurs réponses fait naître des soupçons, on les met aux fers. L'appareil de la torture les effraie. Natalis, plus au fait de la conjuration et des moyens de charger ses complices, nomme d'abord Pison; il y joint Sénéque, soit qu'il eût été négociateur entre l'un et l'autre, soit pour obtenir sa grâce de Néron, qui, haïssant Sénéque, cherchait tous les moyens de le perdre. Scevinus, instruit des aveux de Natalis, et soit par faiblesse comme lui, soit dans l'idée que tout est su, et le silence inutile, dénonce les autres, Lucain, Quintianus et Sénécion nièrent long-temps. Séduits enfin par l'impunité qu'on leur promit, et voulant comme excuser leur long désaveu, Lucain nomma Acilia sa mère, Quintianus et Sénécion, leurs amis intimes, Glicius Gallus et Asinius Pollion.

Cependant Néron se rappelle qu'Epicharis est arrêtée sur la déposition de Proculus; et croyant qu'une femme ne résisterait pas à la torture, la lui fait donner cruellement. Mais ni le feu, ni les fouets, ni l'acharnement de ses bourreaux, irrités de se voir bravés par une femme, ne lui arrachèrent un aveu. C'est ainsi qu'elle résista le premier jour, traînée le lendemain au même supplice, et portée sur une chaise (car ses membres disloqués ne pouvaient la soutenir), elle ôta sa ceinture (134), l'attacha en forme de corde au haut de la chaise, y passa le cou, et s'étranglant par le poids de son corps, rendit le peu de

vie qui lui restait, bel et inutile exemple donné par une affranchie, à qui d'affreux tourmens ne pouvaient faire trahir des complices qu'elle connaissait à peine, tandis que des hommes distingués, sénateurs, chevaliers, chargeaient, sans attendre la question, ce qu'ils avaient de plus chers, car Lucain, Sénécion et Quintianus révélaient tout à Néron qui tremblait de plus en plus, quoiqu'il eût doublé sa garde.

Il mit, pour ainsi dire, Rome entière en prison, remplissant de troupes les remparts, le Tibre, et jusqu'à la mer. Des soldats à pied et à cheval, mêlés de Germains, qu'il croyait plus sûrs comme étrangers, parcouraient les places, les maisons, les campagnes, les villes municipales voisines; ils traînaient sans cesse aux portes des jardins de Servilius, des troupes d'accusés chargés de chaînes, qui entraient pour être interrogés, on les déclarait coupables s'ils paraissaient amis des conjurés, leur avoir dit un mot, s'être trouvés au spectacle ou à table avec eux. Questionnés avec rigueur par Tigellinus et Néron, ils étaient encore vexés par Fenius Rufus, qui, craignant la dénonciation, se préparait, par cette atrocité, à la démentir. Il contint même Subrius Flavius, qui, témoin de l'interrogatoire, lui faisait signe qu'il allait poignarder Néron, et avait déjà la main sur la garde de son épée.

Plusieurs se voyant découverts, exhortèrent Pison, tandis que Milicus parle et que Scevinus hésite, à marcher droit au camp, ou à la tribune, et à tâter le peuple et les soldats : « Que » s'il était secondé par ses complices, il s'y en joindrait de nouveaux, animés par l'idée seule d'une grande entreprise, si » propre à faciliter des révolutions; que Néron n'avait point » prévu ce coup d'éclat, capable de déconcerter même une âme » ferme, à plus forte raison un vil comédien, qui, entouré de » Tigellinus et d'infâmes prostituées, n'oserait recourir aux » armes, qu'un peu d'audace faisait réussir ce qui paraissait » impossible aux lâches, qu'en vain on comptait sur la fidélité, » le silence, le courage de tant de complices, que les récompenses ou les tourmens découvraient tout; que lui-même à la » fin serait chargé de fers, et périrait d'un supplice honteux; » qu'il mourrait plus honorablement en plaidant la cause de » l'État et de la liberté, dût-il se voir abandonné du peuple et » des soldats; qu'il ferait du moins une fin mémorable, et » digne de ses ancêtres. » Peu touché de ces conseils, Pison s'étant montré un moment, se renferma chez lui pour se préparer à mourir, bientôt arrive une troupe de soldats. Néron les avait choisis jeunes et nouveaux, craignant l'attachement des autres pour Pison. Il se fit ouvrir les veines, et, par faiblesse

pour son épouse Arria Galla, laissa un testament plein de basses flatteries pour Néron, cette femme sans honneur n'avait de louable que la beauté, il l'avait enlevée à son ami Domitius Silius : la lâcheté du premier mari, et l'infamie de sa femme, mirent le comble au déshoneur de Pison.

Néron, pressé de se défaire de Plautius Lateranus, consul désigné, ne lui permit ni d'embrasser ses enfans, ni de choisir son genre de mort. Traîné dans le lieu destiné au châtiment des esclaves, et là égorgé par le tribun Statius, il garda courageusement le silence et ne lui reprocha pas même d'être son complice.

Ce meurtre fut suivi de celui de Sénèque, sans aucune preuve qu'il eût conspiré ; mais le tyran fut ravi de s'en délivrer par le fer, le poison n'ayant pas réussi. Natalis seul avait fait cette déposition légère : « Que Pison l'avait envoyé à Sénèque malade, » pour se plaindre de ce qu'il lui refusait l'entrée de sa maison, » et l'engager à entretenir leur amitié par un commerce intime, » à quoi Sénèque avait répondu, que des entretiens fréquens et » secrets nuiraient à l'un et à l'autre, qu'au reste sa conservation » dépendait de celle de Pison. » Granius Silvanus, tribun d'une cohorte, est chargé d'aller demander au philosophe s'il convenait du discours de Natalis et de sa réponse. Sénèque, soit à dessein, soit par hasard, était revenu ce jour-là de Campanie, et se reposait dans une de ses maisons à quatre milles de Rome, il y était à table sur le soir avec Pauline son épouse, et deux amis, lorsque le tribun arriva, fit investir sa maison, et lui porta les ordres de l'empereur.

Sénèque répondit : « Que Pison lui avait envoyé Natalis pour » se plaindre de ce qu'il refusait de le voir, qu'il s'en était » excusé sur sa santé et son amour pour le repos, qu'il n'avait » aucun sujet d'attacher sa conservation à celle d'un particulier, » et que Néron, à qui il avait plus souvent parlé en homme » libre qu'en esclave, savait mieux que personne qu'il n'était » point flatteur. » Le tribun ayant rapporté ce discours au prince devant Poppée et Tigellinus, son conseil de cruauté, il demande si Sénèque songe à se donner la mort. Le tribun répond qu'il n'a remarqué ni crainte ni tristesse sur son visage ni dans ses paroles. On lui ordonne de repartir et d'annoncer la mort à Sénèque. Fabius Rusticus dit qu'il alla par un autre chemin trouver le préfet Fenius, lui fit part des ordres de l'empereur, lui demanda s'il obéirait, et que Fenius le lui conseilla, tant une lâcheté fatale glaçait tous les cœurs! car Silvanus était un des conjurés, et contribuait à grossir les crimes qu'il avait promis de punir. Cependant il n'eut pas la force de voir Sénèque, et lui fit annoncer par un centurion qu'il fallait mourir.

Séneque, sans se troubler, demande à finir son testament (135); le centurion l'ayant refusé, il se tourne vers ses amis et leur dit : « Que puisqu'on l'empêchait de leur témoigner sa reconnaissance, » il leur laissait le seul bien, mais le plus précieux qui lui restât, » l'image de sa vie ; que le souvenir qu'ils en conserveraient ho- » norerait leurs sentimens et rendrait leur amitié mémorable. » Ils fondent en larmes : Séneque tantôt les console, tantôt leur reproche leur faiblesse, en leur demandant avec fermeté : « Qu'é- » taient devenus les préceptes de la sagesse, et les réflexions » qui depuis tant d'années avaient dû les prémunir contre ce » qui les menaçait ? Si la cruauté de Néron n'était pas trop » connue, et si, après avoir tué sa mère et son frère ; il ne lui » restait pas à y joindre le meurtre de son gouverneur et de » son maître ? »

Apres ces discours généraux, il embrasse son épouse, et son courage faisant place à la tendresse, il la conjure de modérer sa douleur, d'y mettre des bornes, et de chercher dans le souvenir de la vie et des vertus de son époux un soulagement honorable au malheur de le perdre. Pauline répond qu'elle veut aussi mourir, et demande l'exécuteur. Séneque ne voulant pas lui ravir cette gloire, et craignant d'ailleurs de laisser ce qu'il aimait en butte aux outrages : « Je vous montre, lui dit-il, ce qui » peut vous adoucir la vie ; vous préférez l'honneur et l'exemple » de mourir ; je ne vous l'envierai point : périssons tous deux » avec un égal courage, et vous avec plus de gloire que moi. » Aussitôt ils se font ouvrir les veines des bras. Séneque, qui, affaibli par la vieillesse et par un régime austère, ne perdait son sang qu'avec lenteur, se fait aussi couper les veines des jarrets et des jambes. Souffrant alors des douleurs cruelles, et craignant d'accabler son épouse par le spectacle de ses maux, ou d'être accablé lui-même par la vue de son épouse mourante, il l'engage à passer dans une autre chambre ; et toujours éloquent jusqu'au dernier soupir, il fit appeler des secrétaires à qui il dicta ces paroles si connues, auxquelles je m'abstiens de toucher.

Néron n'ayant aucun sujet de haïr Pauline, voulut empêcher une mort qui rendait sa cruauté trop odieuse. Des soldats pressent les esclaves et les affranchis d'arrêter son sang et de bander ses plaies ; on ne sait si elle s'en aperçut : car, comme on croit aisément le mal, on prétendit que tant qu'elle avait cru Néron implacable, elle avait cherché l'honneur de mourir avec son mari, mais que des espérances plus favorables lui étant offertes, elle avait cédé à la douceur de vivre. Elle vécut encore quelques années, conservant avec honneur le souvenir de son époux, et

montrant par la pâleur de ses membres et de son visage, combien elle avait perdu de vie par ses blessures.

Cependant les douleurs de Sénèque amenant lentement la mort, il pria Statius Annæus, habile médecin et son ami, de lui faire apporter un poison qu'il gardait depuis long-temps, et qu'Athènes donnait aux criminels. Il le but, mais en vain, ses membres étant déjà froids, et le poison n'ayant plus d'effet sur lui; enfin il entra dans un bain chaud, et jetant de l'eau sur les esclaves les plus proches: *Je fais*, dit-il, *cette libation à Jupiter Libérateur* (136). De là il fut porté dans une étuve dont la vapeur l'étouffa : on le brûla sans aucune pompe, il l'avait demandé par un codicile, s'occupant de sa fin dans le temps même de son crédit et de son opulence.

On assura que Subrius Flavius, dans un conseil secret tenu avec les centurions (ce que Sénèque n'ignorait pas), avait décidé qu'après s'être défait de Néron par les mains de Pison, ils se déferaient de Pison même, et donneraient l'Empire à ce philosophe, appelé au trône par l'éclat seul de ses vertus : et comme Néron jouait de la harpe et Pison la tragédie, Flavius disait hautement : « Que l'Etat restait déshonoré en chassant un joueur » de harpe pour prendre un comédien. »

Flavius répondit d'abord à ses accusateurs, qu'un homme de guerre comme lui n'aurait pas tramé un tel complot avec des hommes sans armes, efféminés, et de mœurs trop contraires aux siennes; se voyant pressé, il prit le parti honorable de l'aveu. Néron lui demanda pourquoi il avait trahi ses sermens : « Je te » haïssais, dit-il; aucun soldat ne t'a été plus fidèle tant que tu » as mérité d'être aimé : ma haine pour toi a commencé quand » je t'ai vu parricide de ta mère et de ta femme, cocher, ba- » teleur et incendiaire. » Je rapporte ces paroles parce qu'elles ne sont pas aussi connues que celles de Sénèque, et que le discours sans art, mais vigoureux, de cet homme de guerre, mérite aussi d'être conservé. Rien, dans cette conjuration, ne choqua davantage les oreilles du prince, aussi déterminé au crime, que peu fait à se l'entendre reprocher. Le tribun Veianus Niger, chargé du supplice de Flavius, fit creuser dans un champ voisin une fosse, dont Flavius se moqua, comme trop petite et trop étroite : *On ne fait plus même une fosse dans les règles*, dit-il aux soldats qui l'entouraient; et l'exécuteur lui ayant dit de présenter sa tête avec courage (137), il répondit : *Frappe de même.*

Le centurion Sulpicius Asper imita sa fermeté. Néron lui demandant pourquoi il avait conspiré, il répondit que c'était le seul moyen de mettre fin à tant de crimes, et alla au supplice.

L'empereur, sachant combien le consul Vestinus le détestait, s'attendait qu'il serait accusé, mais les conjurés avaient tout caché à Vestinus : les uns étaient depuis long-temps mal avec lui, les autres le croyaient trop violent pour se l'associer. La haine de Néron pour lui avait commencé par un commerce intime : Vestinus, d'un caractère dur et connaissant à fond la bassesse du prince, lui laissait voir son mépris; Néron en avait souvent essuyé ces railleries amères qui laissent un ressentiment profond lorsqu'on y sent la vérité. Il le haïssait encore comme venant d'épouser Statilia Messalina, et n'ignorant pas que l'empereur était un de ses amans.

Ne pouvant donc, comme juge, condamner sans accusation, il usa de violence comme prince. Vestinus avait une maison qui dominait sur le *Forum* et des esclaves jeunes et bien faits; l'empereur envoie le tribun Gerelanus, à la tête d'une cohorte, prévenir la révolte du consul, s'emparer de la citadelle qu'il appelait sa maison, et s'assurer de la jeunesse qui l'environnait. Ce jour même Vestinus avait vaqué à toutes ses fonctions; il était à table avec ses amis, tranquille ou feignant de l'être, les soldats entrent et lui annoncent le tribun. Il se lève aussitôt, s'enferme, appelle le médecin, se fait ouvrir les veines, est plongé tout vivant encore dans un bain chaud, et expire sans un mot de plainte. Ses convives furent enveloppés, et relâchés enfin bien avant dans la nuit. Néron se représentant la frayeur qu'ils avaient eue de voir succéder la mort au festin, dit, en plaisantant, qu'ils étaient assez punis de leur repas consulaire.

Il ordonne ensuite le meurtre de Lucain. Ce poëte voyant couler son sang et conservant encore la force et la chaleur de l'imagination lorsque la vie abandonnait successivement tous ses membres, répéta la description qu'il avait faite en vers d'un soldat blessé et périssant du même genre de mort : ce furent ses dernières paroles.

SUPPLICE

DE VETUS, DE PÉTRONE ET DE THRASÉA.

L. Vetus périt aussi très-courageusement avec Sextia sa belle-mère et Pollutia sa fille. Néron les haïssait parce que leur vie semblait lui reprocher la mort de Rubellius Plautus, gendre de Vetus. Ils furent dénoncés par Fortunatus, affranchi, qui, après

avoir ruiné son maître, fournit les moyens de le perdre. Il se joignit Claudius Demianus, que Vetus, étant proconsul d'Asie, avoit fait arrêter pour ses crimes, et que Néron relâcha pour prix de la délation. Vetus apprenant qu'on le mettait aux prises avec un affranchi, se retire à sa terre de Formies; des soldats l'y assiégent secrètement. Avec lui était sa fille, tourmentée par le danger présent et par le souvenir cruel de Plautus son époux; elle croyait voir encore ses assassins et embrasser sa tête sanglante, conservait les habits teints de son sang, et, toujours dans le deuil et les larmes (138), ne prenait d'alimens que pour se conserver à son père (139). Il l'engage à se rendre à Naples. Elle ne put pénétrer jusqu'à Néron, mais l'assiégeait dès qu'il sortait et lui criait, tantôt en gémissant, tantôt avec une force au-dessus de son sexe, d'écouter l'innocence et de ne pas sacrifier à un affranchi son ancien collègue dans le consulat. Néron fut également sourd aux prières et aux reproches.

Elle déclare donc à son père qu'il faut renoncer à l'espérance et mourir. Vetus apprend en même temps que le sénat se dispose à le juger sévèrement. On lui conseille de laisser à l'empereur une grande partie de ses biens, pour conserver le reste à ses petits-fils : il se refusa à cette bassesse pour ne point déshonorer, en mourant, une vie glorieuse et libre, donna à ses esclaves ce qu'il avoit d'argent, leur dit de partager entre eux tout ce qu'ils pourroient emporter, et de ne lui laisser que trois lits de mort. Alors tous trois, dans la même chambre et avec le même fer, se font ouvrir les veines, et, couverts d'une manière décente, sont portés ensemble dans le bain, le père regardait sa fille, l'aïeule sa petite-fille, et celle-là l'un et l'autre, chacun priant les dieux de hâter son dernier soupir pour ne pas voir expirer ce qu'il aimait. L'ordre de la nature fut conservé; les plus âgés s'éteignirent d'abord. Ils furent accusés après leur sépulture et condamnés au supplice. Néron s'y opposa et leur laissa le choix de leur mort. C'est ainsi qu'après le meurtre il insultoit ses victimes.

Petrone mérite qu'on dise un mot de lui. Il donnait le jour au sommeil, la nuit aux devoirs et aux plaisirs. Sa paresse lui avait fait un nom, comme l'adresse ou le mérite en fait un (140) aux autres. Ce n'était point un de ces dissipateurs qui se ruinent en viles débauches, mais un voluptueux raffiné. Une aisance naturelle et une sorte de négligence dans ses discours et dans ses actions lui donnait l'air et les grâces de la simplicité. Devenu cependant proconsul de Bithynie et ensuite consul, il se montra homme de tête et capable d'affaires, revenu par goût au vice ou à ce qui ressemblait au vice (141), il fut admis dans la petite

cour de Néron, et devint l'arbitre de ses fêtes. Rien n'était galant, délicieux et magnifique sans l'approbation de Pétrone. Tigellinus, jaloux d'un rival qui le surpassait dans la science des voluptés, eut recours, pour le perdre, à la cruauté de l'empereur, sa plus violente passion : il accusa Pétrone de liaison avec Scevinus, corrompit un esclave pour le dénoncer, et fit emprisonner les autres pour lui ôter les moyens de se défendre.

Néron partit alors pour la Campanie, et Pétrone l'ayant suivi jusqu'à Cumes y fut arrêté. Aussitôt, sans prolonger l'espérance ou la crainte, il se fit ouvrir les veines; mais pour ne pas quitter brusquement la vie, il les fit refermer et rouvrir à plusieurs reprises, entretenant ses amis de bagatelles et ne cherchant pas même à braver la mort. On lui parlait, non de l'immortalité de l'âme et des maximes des philosophes, mais de chansons et de petits vers. Il récompensa quelques esclaves, en fit châtier d'autres, se promena, se laissa même aller au sommeil, afin que sa mort, quoique forcée, eût l'air naturel. Il ne flatta pas, comme tant d'autres, dans son testament de mort, Néron, ou Tigellinus, ou quelqu'un des courtisans; mais ayant écrit, sous des noms empruntés, l'histoire des débauches du prince les plus recherchées et les plus infâmes, il l'envoya cachetée à Néron, et brisa son cachet de crainte qu'il ne servît à perdre quelqu'un.

L'empereur, après le massacre de tant d'hommes illustres, souhaita enfin de faire périr la vertu même dans la personne de Pœtus Thrasea et de Barea Soranus. Depuis long-temps il les haïssait, et surtout Thrasea, parce qu'il était sorti du sénat dans l'affaire d'Agrippine, comme je l'ai rapporté, et qu'il ne s'était point prêté aux spectacles de la cour, crime d'autant plus grand qu'il avait joué la tragédie dans les jeux du Ceste, établis à Padoue sa patrie, par le troyen Antenor : de plus, le jour que le préteur Antistius allait être condamné à mort pour des satires contre Néron, Thrasea avait ouvert et fait passer un avis plus doux; et lorsqu'on décernait à Poppée les honneurs divins, il s'était absenté pour ne point paraître aux funérailles. Cossutianus insistait sur tous ces griefs; scélérat de profession et de plus ennemi personnel de Thrasea, dont le crédit l'avait fait succomber dans une accusation de péculat intentée par les Ciliciens.

Il reprochait à Thrasea : « Qu'au commencement de l'année » il évitait de prêter serment, qu'il ne se trouvait jamais, quoi- » que du collège des Quindécemvirs, aux prières pour l'em- » pereur; qu'il n'avait jamais fait de sacrifices pour la conser- » vation du prince et de sa voix divine, que cet homme, autrefois » si infatigable et si assidu, qui prenait parti avec chaleur dans

» les moindres affaires, n'avait point paru au sénat depuis trois » ans; qu'en dernier lieu chacun accourant à l'envi pour con- » damner Silanus et Vetus, il avait préféré de vaquer aux » affaires de ses cliens; qu'un esprit si marqué de révolte n'at- » tendait que des complices pour faire la guerre. Autrefois on » comparait César et Caton; aujourd'hui, Néron, c'est vous et » Thrasea. Dans cette ville avide de troubles, il a des partisans, » ou plutôt des satellites, qui, n'osant encore imiter l'insolence » de ses discours, l'imitent au moins dans son extérieur, tristes » et rigides comme lui, pour vous reprocher vos plaisirs. Lui » seul ne prend aucun intérêt à votre conservation et à vos ta- » lens; insensible au bonheur du prince (142), peut-être même » n'est-il pas rassasié de vos chagrins et de vos larmes? C'est par » le même principe qu'il nie la divinité de Poppée, et refuse de » jurer sur les actes de César et d'Auguste. Il méprise le culte » public (143), se met au-dessus des lois (144): les annales du » peuple Romain ne sont tant lues dans les provinces et dans » les armées, que pour apprendre ce que Thrasea n'a point fait. » Ou imitons-le, s'il le mérite, ou enlevons aux esprits remuans » leur chef et leur modèle. Cette secte a déjà produit des Tu- » bérons et des Favonius, noms odieux aux anciens Romains. » Pour renverser l'Empire, ils vantent la liberté; s'ils réussissent, » ils attaqueront la liberté même. En vain Cassius est banni (145), » si vous laissez vivre et se multiplier les imitateurs de Brutus. » Au reste, n'écrivez rien vous-même sur Thrasea, laissez-nous » le sénat pour juge. » Néron anima par ses éloges la fureur de Cossutianus, et lui associa Marcellus Eprius, orateur violent.

Ostorius Sabinus, chevalier romain, avait déjà accusé Barea Soranus, revenu de son proconsulat d'Asie, où il avait offensé l'empereur par sa justice et son mérite, ayant fait ouvrir le port d'Ephèse, et laissé impunis les habitans de Pergame, qui avaient empêché Acratus, affranchi de l'empereur, d'enlever leurs tableaux et leurs statues. On lui faisait surtout un crime de sa liaison avec Plautus, et d'avoir cherché, dans l'affection de la province, un appui à ses desseins.

Le temps où Tiridate vint recevoir la couronne d'Arménie fut destiné par Néron à ces exécutions, soit pour couvrir, par un spectacle étranger, l'assassinat de ces illustres citoyens, soit pour montrer sa grandeur par ce crime de prince.

Toute la ville étant donc sortie pour aller au devant de l'empereur et voir le roi, Thrasea reçut ordre de rester chez lui: sans perdre courage il écrit à Néron, demande quel est son crime, et la permission de s'en justifier. Néron ouvrit la lettre avec empressement, se flattant que Thrasea, dans un moment de

crainte, y aurait glissé quelques flatteries, et fait une tache à sa gloire, mais n'y trouvant rien, et craignant la fierté et la liberté qu'inspirerait à Thrasea son innocence, il fit assembler le sénat. Alors Thrasea délibéra avec ses proches, s'il tenterait ou dédaignerait de se justifier : les avis furent partagés.

Ceux qui lui conseillaient d'aller au sénat, disaient : « Qu'ils » étaient sûrs de son courage; que sa défense ajouterait à sa » gloire, que c'était aux hommes faibles et timides à cacher » leurs derniers momens; que le peuple verrait (146) un grand » homme s'offrant à la mort, que le sénat entendrait ses discours » plus qu'humains, et comme inspirés; que ce prodige pourrait » ébranler Néron même, et que si la cruauté l'emportait, la » postérité distinguerait au moins sa fin glorieuse, de celle de » tant de lâches qui périssaient en silence. »

Ceux qui lui conseillaient de rester chez lui convenaient de son courage, mais lui représentaient qu'il serait le jouet et la fable de l'assemblée; « Qu'il devait détourner ses oreilles des » clameurs et des injures; que Cossutianus et Eprius n'étaient » pas les seuls méchans, qu'on oserait peut-être porter les mains » sur lui, que la crainte entraînerait jusqu'aux gens de bien; » qu'il épargnât tant d'infamie à un corps dont il avait été l'or» nement, et laissât douter du parti que le sénat aurait pris en » voyant Thrasea vis-à-vis de ses délateurs; qu'en vain on » comptait sur les remords de Néron; qu'il fallait craindre plutôt » que sa fureur ne s'étendît sur l'épouse de Thrasea, sur ses » enfans, sur ce qu'il avait de plus cher; qu'ainsi, jusqu'alors » sans bassesse et sans tache, il imitât, par une mort glorieuse, » ceux qui avaient été les modèles de sa vie. » Rusticus Arulenus, jeune homme impétueux, présent à ce discours, offrait, par un vain désir de gloire (147), de s'opposer, comme tribun du peuple, au décret du sénat. Thrasea réprima son zèle inutile pour l'accusé, funeste pour le défenseur. Il ajouta : « Qu'il avait vécu, et » ne devait point renoncer au plan qu'il s'était fait depuis tant » d'années; que Rusticus, nouveau magistrat, était encore à » temps de prendre un parti, et fît réflexion aux tristes cir» constances où il entrait dans le gouvernement (148). » Quant au sénat, il se chargea de décider s'il lui convenait de s'y rendre (149).

Le lendemain, deux cohortes prétoriennes, sous les armes, assiégèrent le temple de Vénus. L'entrée du sénat fut entourée d'un gros de soldats, qui laissaient voir des épées sous leurs robes, on en dispersa d'autres dans les places et les lieux publics : les sénateurs entrèrent au milieu de ces visages menaçans.

Néron, dans un discours qu'il fit prononcer par son questeur,

se plaignit, sans nommer personne, que d'autres sénateurs abandonnassent les affaires publiques, et donnassent aux chevaliers romains l'exemple de l'oisiveté; qu'il n'était point étonnant qu'on ne vint plus des provinces éloignées, puisque la plupart des consulaires et des prêtres se livraient à la mollesse dans leurs jardins. Ce fut comme un trait que les accusateurs saisirent.

Cossutianus commença; Marcellus s'écria plus violemment: « Que la république était à deux doigts de sa perte; que l'insolence des sujets avait lassé la clémence du maître; que les » sénateurs, jusqu'alors trop indulgens, se laissaient impunément braver par le rebelle Thrasea, par son gendre Helvidius, » complice de ses fureurs; par un Agrippinus, héritier de la » haine de son père pour les Césars; par un Curtius Montanus, » auteur de chansons infâmes; que Thrasea reparût au sénat » comme consulaire, aux prières comme prêtre, au serment » comme citoyen, si, par un mépris public des lois et des cérémonies anciennes, il ne voulait pas se déclarer traître; » qu'accoutumé à jouer le sénateur et à protéger les calomniateurs du prince, il vint dire ce qu'il trouvait à corriger ou à » reprendre; moins odieux s'il blâmait en détail, que s'il condamnait tout par son silence. Est-ce la paix dont jouit toute » la terre qui lui déplaît? Sont-ce tant de victoires sans aucune » perte? Sénateurs, cessez de favoriser l'orgueil d'un homme » que le bien public afflige, qui déserte les tribunaux, les théâtres, les temples, et menace de s'exiler d'une ville où il ne » trouve plus ni sénat, ni magistrats, ni Rome. Qu'il se délivre » pour toujours de cette patrie, depuis long-temps éloignée de » son cœur, et aujourd'hui même de ses yeux. »

Ce discours, qu'il prononçait avec fureur, d'un air menaçant, les yeux égarés, le visage en feu, ne produisit point dans les sénateurs cette tristesse à laquelle l'oppression les avait accoutumés, mais une terreur nouvelle et plus profonde, augmentée par les soldats qu'ils voyaient en armes. En même temps ils se représentaient le visage vénérable de Thrasea, leur compassion s'étendait sur Helvidius, qu'on punissait injustement de lui être allié, sur Agrippinus, à qui l'on imputait les malheurs d'un père innocent et victime de Tibère, sur Montanus enfin, jeune homme vertueux et sage dans ses écrits, menacé de l'exil pour ses talens.

Cependant Ostorius Sabinus, délateur de Soranus, entra, et commença par l'accuser de liaison avec Rubellius Plautus, et d'avoir songé, dans son proconsulat d'Asie, à se faire un nom aux dépens de l'État, en fomentant les séditions des peuples. A ces anciens griefs il ajoutait, que la fille de Soranus avait partagé

les crimes de son pere en donnant de l'argent à des devins. Servilia (c'était son nom), par tendresse filiale, et par l'imprudence de son âge, avait en effet consulté les devins, mais seulement pour savoir si sa famille trouverait Néron inexorable, et le sénat résolu de la perdre. Elle fut donc appelée au sénat; et l'on vit devant le tribunal des consuls, d'un côté le pere avancé en âge, de l'autre la fille dans sa vingtieme année, pleurant Annius Pollion, son mari, que l'exil venait de lui ravir, et n'osant même jeter les yeux sur son pere, dont elle semblait aggraver le péril.

L'accusateur lui ayant demandé si elle avait vendu son collier et ses présens de noces pour payer des sacrifices magiques, elle se jeta par terre, et versa long-temps des larmes sans répondre; puis, embrassant les autels (150): « Je n'ai invoqué, dit-elle, » aucune divinité funeste, le seul motif de mes prieres malheureuses était que vous, César, et vous sénateurs, vous me » rendissiez ce pere si chéri. J'ai donné mes habits, mes pier» reries, mes bijoux, comme s'il m'eût fallu racheter mon sang » et ma vie (151). Ces hommes, jusqu'alors inconnus pour moi, » savent quel nom ils invoquent (152), quelle profession ils exer» cent; j'ai toujours parlé du prince avec le respect qu'on doit » aux dieux, mais si je suis coupable, je le suis seule; et ce pere » infortuné l'ignore. »

Soranus l'interrompt, et s'écrie: « Qu'elle n'a point été avec » lui en Asie, qu'elle est trop jeune pour avoir connu Plautus, » n'a point été accusée avec son mari, n'est coupable que d'un » excès de tendresse, qu'on ne la confonde point avec lui, quel» que soit qu'il doive attendre. » Alors le pere et la fille coururent dans les bras l'un de l'autre; les licteurs, se jetant entre deux, les arrêterent. Les témoins parurent ensuite, et la compassion qu'avait excitée la méchanceté des accusateurs, fit place à l'indignation contre P. Egnatius. Ce client de Soranus, qui vendait la vie de son bienfaiteur, se parait de l'air imposant d'un stoïcien, affectant, dans son extérieur, l'air de la vertu, il cachait au fond de son cœur la perfidie, la fourberie, l'avarice et la débauche. L'argent décela tous ces vices, et apprit à se défier non-seulement des fourbes décriés et déshonorés, mais des fausses vertus et des amis perfides.

Néanmoins ce jour même offrit un bel exemple dans Cassius Asclepiodotus, l'homme le plus riche de la Bithynie. Il avait aimé et cultivé Soranus dans la prospérité, il ne l'abandonna pas dans le malheur, aussi fut-il dépouillé de ses biens et banni: tant la justice des dieux discerne la vertu (153) d'avec le crime!

Thrasea, Soranus et Servilia eurent le choix de leur mort,

Helvidius et Paconius furent bannis d'Italie. Montanus fut rendu à son père, mais déclaré incapable des charges, Eprius et Cossutianus eurent chacun cinq mille grands sesterces [1], et Ostorius douze cents [2] avec les ornemens de la questure.

On envoya sur le soir un questeur du consul à Thrasea retiré dans ses jardins. Il y avait rassemblé plusieurs personnes distinguées des deux sexes, et s'entretenait avec Demetrius, philosophe cynique : on jugeait, à leur attention et à quelques mots qu'ils laissaient entendre, qu'ils parlaient de la nature de l'âme et de sa séparation d'avec le corps. Enfin Domitius Cæcilianus, un de ses intimes amis, vint lui annoncer le décret du sénat. Les assistans s'abandonnèrent aux plaintes et aux larmes; Thrasea les pria de se retirer, et de ne point ajouter à sa mort (154) le spectacle de leur péril; Arria, son épouse, voulait, à l'exemple de sa mère, périr avec son mari; il la supplia de vivre, et de ne pas priver leur fille du seul appui qui lui restait.

Ensuite il s'avança vers son portique, y trouva le questeur, et témoigna quelque joie d'apprendre que son gendre Helvidius n'était qu'exilé d'Italie; ayant reçu le décret, il entra dans sa chambre avec Helvidius et Demetrius, et se fit ouvrir les veines des deux bras : alors priant le questeur d'approcher, et répandant à terre une partie de son sang : « *Faisons*, dit-il, *une libation à* JUPITER LIBÉRATEUR. Regarde, jeune homme, et » que les dieux détournent de toi ce présage; mais tu es né » dans un temps où le courage même a besoin de grands » exemples.....

[Ici finissent les *Annales* de Tacite, le reste est perdu.]

PRÉFACE DE L'HISTOIRE [3].

JE commencerai cet ouvrage par le second consulat de Galba et celui de Vinius. L'histoire des sept cent vingt premières années (155) de Rome a été suffisamment écrite dans ces temps mémorables où l'éloquence et la liberté célébraient la gloire du

[1] Environ cinq cent mille livres.

[2] Environ cent vingt mille livres.

[3] L'*Histoire* de Tacite, composée avant les *Annales*, contenait depuis le règne de Galba successeur de Néron, jusqu'à la fin du règne de Domitien. Une grande partie en est perdue.

peuple romain. Après la bataille d'Actium [1], le bien de la paix ayant demandé que le pouvoir fût transmis à un seul, les grands écrivains disparurent. La vérité fut alors étouffée par différens motifs, par indifférence pour l'État, par flatterie, par haine du gouvernement; ainsi nos historiens, ulcérés ou vendus, ont compté pour rien la postérité. Sans doute elle se défiera des éloges, mais recevra avidement les calomnies et les satires; elles ont un faux air de liberté, et les louanges une tache d'esclavage. Pour moi, ni Galba, ni Othon, ni Vitellius ne m'ont fait ni bien ni mal. Vespasien, je l'avoue, a commencé ma fortune, Tite l'a augmentée; Domitien y a mis le comble : mais qui fait vœu de dire la vérité, doit être sourd à l'amitié comme à la haine. Si je vis, je destine à l'occupation et à la consolation de ma vieillesse l'histoire intéressante et paisible de Nerva et de Trajan : temps heureux et rares, où il est permis de penser et de parler.

Je vais raconter de nombreux malheurs, des combats cruels; des troubles, des séditions, des désastres au sein même de la paix; quatre princes égorgés; trois guerres civiles, plusieurs au dehors, et souvent les unes et les autres à la fois; des succès en Orient, en Occident des revers; l'Illyrie troublée, la Gaule chancelante, la Bretagne conquise et aussitôt perdue; l'irruption des Sarmates et des Suèves, les Daces illustrés par nos défaites et par nos victoires même; les Parthes soulevés au nom d'un faux Néron; l'Italie assiégée par des fléaux inouis, ou inconnus depuis plusieurs siècles; les plus belles villes de la Campanie englouties ou renversées; Rome en proie aux incendies; les anciens temples consumés, le Capitole brûlé par les citoyens même, la religion profanée, l'adultère en honneur, la mer couverte d'exilés, les rochers souillés de sang : des cruautés plus atroces dans la capitale; la noblesse, les biens, les honneurs, le refus des honneurs même tenant lieu de crime, la mort assurée à la vertu, les récompenses des délateurs aussi odieuses que leurs personnes; le sacerdoce, le consulat, le gouvernement intérieur et extérieur devenus leurs dépouilles, et l'État leur victime; les esclaves, soit par haine, soit par crainte, accusant leurs maîtres, les affranchis leurs bienfaiteurs; et ceux qui n'avaient point d'ennemis, sacrifiés par leurs amis.

Ce temps, si stérile en vertus, en montra pourtant quelques unes, des mères qui fuirent avec leurs enfans, des femmes qui s'exilèrent avec leurs époux, des gendres et des proches pleins de fermeté, des esclaves dont la fidélité brava les tourmens, d'illustres malheureux supportant et quittant la vie avec un égal

[1] Cette bataille fut donnée l'an de Rome 722.

courage (156), et des morts pareilles aux plus belles de l'antiquité, enfin d'autres événemens plus ordinaires, des prodiges sur la terre et dans le ciel, des coups de foudre, des présages clairs, douteux, funestes, favorables. Jamais le peuple romain n'éprouva, par des malheurs plus grands et plus mérités, que les dieux ne veillent sur les hommes que pour les punir.

Portrait de Mucien.

Mucien commandait à quatre légions et à la Syrie, ses succès et ses revers l'ont rendu fameux. Jeune, il ambitionna la faveur des grands ; ruiné ensuite et sans appui, ayant même, dit-on, déplu à Claude, il fut relégué en Asie, aussi semblable pour lors à un exilé qu'il le fut depuis à un prince. Mêlé de bien et mal, de mollesse et d'activité, de politesse et d'arrogance, livré aux plaisirs, dans l'oisiveté, déployant au besoin des qualités rares, louable en apparence, au fond peu estimable, mais habile à séduire, par divers artifices, ses inférieurs, ses proches, ses collègues : il lui était plus facile de faire un empereur que de l'être.

Discours de Galba à Pison, en l'adoptant et en l'associant à l'Empire.

Galba[1] ayant pris la main de Pison, lui parla en ces termes : « Quand je ne serais que particulier et que je vous adopterais » devant les pontifes suivant les lois et l'usage, il serait hono- » rable pour moi de faire entrer dans ma maison un descendant » de Crassus et de Pompée, et pour vous, d'ajouter à votre » naissance l'illustration des Sulpitius et des Lutatius. La vo- » lonté des Dieux et des hommes m'ayant appelé au gouverne- » ment, vos bonnes qualités et l'amour de la patrie m'engagent » à vous tirer du repos, en vous offrant cet Empire que la guerre » m'a donné, et que nos ancêtres se disputaient les armes à la » main : ainsi Auguste plaça près de son trône son neveu Mar- » cellus, après lui son gendre Agrippa, ensuite ses petits-fils, » enfin Tibère fils de sa femme. Mais Auguste a cherché un » successeur dans sa maison, et moi dans la république. Ce n'est » pas que je manque de parens ou des compagnons de guerre, » mais n'ayant point accepté l'Empire par ambition, c'est pour » justifier mon choix que je vous préfère à mes proches et même » aux vôtres. Vous avez un frère, votre égal en naissance, votre » aîné, et digne de l'Empire, si vous ne l'étiez davantage. Vous

[1] Galba avait succédé à Néron.

» êtes d'un âge où le feu des passions est amorti, et votre vie » est à l'abri de la censure. Jusqu'ici vous n'avez éprouvé que » les rigueurs de la fortune. La prospérité est pour l'âme une » épreuve plus dangereuse; le bonheur corrompt ceux qui ont » supporté le malheur. Votre caractère vous portera à conserver » la probité, la liberté, l'amitié, ces biens si précieux de » l'homme; de vils courtisans chercheront à vous les ravir, les » flatteurs vous assiégeront, poison le plus funeste des âmes » honnêtes, l'intérêt sera leur règle. Nous nous entretenons au- » jourd'hui avec franchise, les autres parleront à notre rang » plutôt qu'à nous, car il est difficile de donner à un prince de » bons conseils; mais, quel qu'il soit, on le flatte sans l'aimer.

» Si le corps immense de l'Empire pouvait conserver son équi- » libre sans avoir de chef, je méritais que la république recom- » mençât à moi (157). Mais depuis long-temps les besoins de » l'État sont tels que ma vieillesse ne peut donner rien de mieux » au peuple romain qu'un bon successeur, ni votre jeunesse » rien de mieux qu'un bon prince. Sous Tibère, Caïus et » Claude, Rome a été comme l'héritage d'une seule famille; » nous sommes les premiers qu'on ait élus, c'est déjà une sorte » de liberté. La maison des Claudes et des Jules étant éteinte, » l'adoption donnera l'Empire aux plus vertueux. Descendre et » naître d'un prince est un hasard, et ne laisse point de choix » à faire, l'adoption en donne la liberté, et la voix publique le » désigne. Rappelez-vous le sort de Néron fier d'une longue » suite d'empereurs ses aïeux; ce n'est ni Vindex qui gouvernait » une province désarmée, ni moi qui commandais une seule » légion, mais sa cruauté et ses débauches qui en ont délivré » le genre humain. C'est le premier prince condamné à mort. » La guerre et la voix publique nous ont appelés; l'envie ne » nous ôtera pas cette gloire. Ne soyez pourtant pas étonné, » après ce violent ébranlement de l'univers, de voir deux lé- » gions remuer encore. Le trouble agitait l'État quand j'en ai » pris les rênes, et ma vieillesse, le seul reproche qu'on me » fait, disparaîtra par votre adoption. Néron sera toujours re- » gretté par les scélérats, c'est à vous et à moi d'empêcher qu'il » ne le soit par les gens de bien. De plus longs avis seraient » hors de saison, et vous n'en avez pas besoin, si j'ai fait un » bon choix. La règle de conduite la plus utile et la plus simple » pour vous c'est de penser à ce que vous souhaiteriez ou crain- » driez dans un autre prince, car il n'en est pas de cette nation » comme des autres où une maison règne et le reste obéit. Vous » allez commander à des hommes qui ne savent être ni tout-à- fait libres, ni tout-à-fait esclaves. »

Discours de Pison aux soldats qui voulaient détrôner Galba.

Galba, ignorant son malheur, fatiguait par des sacrifices les dieux d'un Empire qui n'était plus le sien. Il apprend par le bruit public que les soldats ont mis un sénateur à leur tête, et bientôt on lui nomme Othon. Chacun accourt de toutes parts, les uns exagèrent le péril, les autres le diminuent, songeant encore à flatter. Après avoir délibéré on prit le parti de sonder la cohorte qui gardait l'empereur et d'y employer un autre que Galba, dont on ménageait l'autorité pour dernière ressource. Pison ayant donc appelé les soldats devant les degrés du palais, leur parla ainsi: « Il y a six jours, chers compagnons, que j'ai » été déclaré César, ignorant ce qui en arriverait, et si ce nom » était à désirer ou à craindre. Ma destinée et celle de l'Etat » sont entre vos mains. Ce n'est pas que je craigne pour moi les » malheurs du sort, ayant déjà éprouvé l'adversité, et regardant l'élévation comme aussi dangereuse, mais je plains mon » père, le sénat et l'Empire, s'il faut, ou que nous recevions la » mort, ou, ce qui n'afflige pas moins des cœurs vertueux, » que nous la donnions. Nous étions consolés des derniers mouvemens, en les voyant terminés sans trouble; sans effusion de » sang, et Galba, par mon adoption, semblait avoir prévenu » tout prétexte de guerre après sa mort.

» Je ne vanterai ni ma noblesse ni ma conduite; il n'est » pas question de vertus quand on se compare à Othon. Les » vices où il met sa gloire ont fait le malheur de l'Etat, lors » même qu'il semblait ami du prince. Mériterait-il l'Empire » par son maintien, par sa démarche, par sa parure efféminée? » Sous le masque de libéralité son luxe en impose. Il saura » perdre et ne saura pas donner. Occupé de débauches, de » festins et du commerce des femmes, il regarde comme le prix » du commandement ce qui est plaisir pour lui seul, honte et » infamie pour les autres. Jamais on n'exerce avec honneur un » pouvoir acquis par le crime. Le consentement de l'univers a » donné l'Empire à Galba; Galba et vos suffrages me l'ont » donné. Si la république, le sénat et le peuple ne sont plus » que de vains noms, il vous importe au moins de ne pas laisser » faire un empereur à des scélérats. On a quelquefois vu des » légions révoltées contre leur chef; jusqu'ici votre fidélité et » votre nom ont été sans tache, Néron même n'a pas été abandonné par vous, mais vous par lui. L'Empire sera-t-il donné » par moins de trente déserteurs ou transfuges, qu'on ne laisserait pas choisir un centurion ou un tribun? Recevrez-vous » cet exemple, et partagerez-vous leur forfait en le souffrant?

» Cette licence gagnera les provinces, nous périrons par le crime » et vous par la guerre. On vous offre autant pour faire votre » devoir que pour assassiner votre empereur, et nous récom- » penserons votre fidélité comme d'autres votre révolte. »

Discours d'Othon aux soldats.

Je ne sais, chers compagnons, sous quel nom je me montre à vous : appelé par vous à l'Empire, mais voyant régner un autre, je ne suis ni particulier ni prince. Vous-même, quel nom prendrez-vous, ignorant si vous avez ici l'ennemi ou le chef de l'Etat ? N'entendez-vous pas demander votre supplice et le mien ? Tant il est vrai que nous devons périr ou vivre ensemble ! Peut-être ce Galba si doux a-t-il déjà promis notre mort, lui qui a, de son plein gré, immolé tant d'innocens. Je me rappelle avec horreur sa funeste entrée dans Rome, et son ordre, après une seule victoire, de décimer publiquement ceux qui s'étaient rendus à lui. Quel camp, quelle province n'a-t-il pas souillés de sang, ou, comme il le dit, châtiés et corrigés : ce que d'autres appellent crime, il le nomme remède, sa barbarie, sévérité ; sa lésine, économie ; votre avilissement et vos supplices, règle et discipline. Vinius [1] vous eût montré moins d'avarice et d'insolence s'il avait régné lui-même, mais il nous opprime comme ses sujets, et nous méprise comme ceux d'un autre.

Galba, pour nous faire craindre son successeur même, rappelle de l'exil l'homme qui lui ressemble le plus par sa dureté et son avarice : vous avez vu par quel affreux orage les dieux ont condamné cette funeste adoption. Le sénat, le peuple romain pensent de même ; ils comptent sur votre courage qui affermira la bonne cause, mais sans lequel elle est perdue. Je ne vous appelle ni à la guerre ni au péril, toute l'armée est avec nous, une seule cohorte, qui reste à Galba, le défend moins qu'elle ne l'arrête. Dès qu'elle vous verra, qu'elle recevra mon signal, elle ne disputera plus avec vous que de zèle pour moi. Hâtons-nous de porter un coup qui ne peut être loué qu'après le succès.

Portrait de Galba, successeur de Néron.

Ainsi finit Galba à l'âge de soixante-treize ans, ayant échappé à cinq empereurs, et plus heureux sujet que souverain (158). Sa noblesse était ancienne, ses biens immenses, son esprit médiocre ; plutôt sans vices que vertueux, il n'eut ni mépris ni avi-

[1] Favori de Galba.

dite pour la gloire; avare des deniers publics, et ménageant son bien sans désirer celui d'antrui, supportant sans peine (159) les vertus de ses amis et de ses affranchis, quand ils en avaient, et ignorant aussi leurs vices avec une indifférence coupable. Mais sa naissance, honneur alors très-dangereux, fit donner à cette indolence le nom de sagesse. Dans la vigueur de l'âge il se distingua en Germanie par ses talens militaires, proconsul, il gouverna l'Afrique avec modération, et l'Espagne, dans sa vieillesse, avec la même équité; supérieur en apparence à l'état privé jusqu'à ce qu'il en fût sorti, et digne de l'Empire, au jugement de tout le monde, tant qu'il ne régna pas.

Mort de Tigellinus.

Rome témoigna une grande joie en obtenant la mort de Tigellinus. Né de parens obscurs, infâme dès son enfance et jusque dans sa vieillesse, il acquit, par ses vices, le commandement des gardes et du prétoire, et les autres récompenses que la vertu obtient plus lentement; bientôt, livré à la cruauté, à l'avarice, à tous les crimes des scélérats, il corrompit profondément Néron, osa même quelques forfaits à son insu, et finit par le trahir. Aussi ceux qui détestaient ou qui regrettaient ce tyran, demandaient avec la même ardeur la perte de Tigellinus. Il fut sauvé, sous Galba, par le crédit de T. Vinius, dont il avait sauvé la fille, non par humanité (qu'il avait immolée en tant d'endroits), mais pour s'assurer un asile, car les méchans, peu sûrs de leur crédit, et toujours en crainte, se préparent contre la haine publique la faveur privée; ils sauvent, innocent ou coupable, celui qui pourra les sauver un jour. Le peuple, doublement animé par son ancienne horreur pour lui et sa haine récente pour Vinius, accourant de toutes parts au palais, au Forum, surtout au cirque et au théâtre, siége de la licence, criait avec fureur qu'on l'immolât. Tigellinus apprit, aux bains de Sinuesse, qu'il fallait périr. Il traina lâchement sa fin dans les bras de ses concubines et s'égorgea avec un rasoir, ajoutant à l'opprobre de sa vie et la lenteur et la honte de sa mort.

Autre Discours d'Othon aux soldats.

Je ne viens, chers compagnons, ranimer ni votre zèle pour moi, ni votre courage, car l'un et l'autre sont à leur comble; mais vous prier de les modérer. Le dernier tumulte n'a pour cause ni la cupidité ni la haine qui ont troublé tant d'armées, ni même la crainte et la fuite du péril, mais votre affection plus vive que prudente, car souvent la vertu même échoue, si la

sagesse l'abandonne. Les soldats doivent savoir certaines choses, en ignorer d'autres. S'ils demandent raison de chaque ordre, la commandement et l'obéissance n'existent plus. Vitellius et les satellites vous inspireraient-ils, s'ils en avaient le choix, d'autre esprit que celui de sédition et de discorde? Une armée a bien plus de succès en se soumettant à ses chefs qu'en les interrogeant, et la plus tranquille, avant le combat, est la plus brave quand il se donne. Vitellius a pour lui quelques nations et une ombre de troupes, mais le sénat est avec nous. D'un côté est l'Etat, de l'autre ses ennemis. Croyez-vous que cette grande ville ne soit qu'un amas de maisons et de pierres? Ces corps muets et sans âme se détruisent et se réparent, l'éternité de l'Empire, la paix des nations, votre salut et le mien tiennent à la conservation du sénat. Rendons-le à nos descendans tel que nous l'avons reçu de nos ancêtres. C'est de lui que nos princes sont tirés comme les sénateurs le sont d'entre vous.

MORT D'OTHON.

Othon [1], décidé sur son sort, attendait la nouvelle du combat sans la craindre. Les premiers bruits le préparent à son malheur, bientôt les fuyards le lui apprennent. L'ardeur des soldats prévint ses discours, ils l'exhortèrent à ne point perdre courage, se trouvant encore la force de tout oser et de tout souffrir. Ce n'était point flatterie; animés, comme par instinct, à défier la fortune, ils brûlaient avec fureur de combattre. Les plus proches embrassaient ses genoux, les plus éloignés lui tendaient les mains. Plotius Firmus, capitaine des gardes, se distingua. « Il supplia le » prince de ne pas abandonner une armée fidele et qui l'avait » bien servi; il lui dit qu'il y avait plus de courage à supporter » l'adversité qu'à y succomber, que le désespoir, dans le malheur, était la fin des lâches, et l'espérance la ressource des » grandes âmes. » Pendant ce discours, Othon, attendrissant et affermissant tour à tour ses regards, excitait des cris de joie ou des gémissemens. Non-seulement les prétoriens, ses propres soldats, mais d'autres, arrivés de Mesie, l'assuraient que l'armée qui les suivait avait la même ardeur, et que ses légions étaient déja dans Aquilée. On s'attendait à son renou-

[1] Vitellius, qui disputait l'Empire à Othon, successeur de Galba, venait de livrer bataille aux generaux d'Othon, et les avait défaits.

veler une guerre longue, cruelle, funeste aux vaincus et aux vainqueurs; mais Othon avait résolu de la terminer.

« Exposer plus long-temps, leur dit-il, votre zèle et votre » courage, ce serait mettre un trop grand prix à ma vie. Plus » vous me montrez d'espérance, si je veux vivre, plus ma mort » sera belle. Nous nous sommes éprouvés la fortune et moi; et » ne croyez pas que cette épreuve ait trop peu duré; il n'en » était que plus difficile d'user modérément d'un bien que je » m'attendais à perdre. C'est Vitellius qui a commencé la guerre » civile, c'est la première fois que nous combattons pour l'Em- » pire, ce sera la dernière : donnons à l'univers cet exemple : » que la postérité juge par-là d'Othon. Vitellius jouira de son » frère, de son épouse, de ses enfans. Pour moi, je n'ai besoin » ni de consolation, ni de vengeance. D'autres princes auront » régné plus long-temps, aucun n'aura mieux fini. Pourrais-je » voir une si brillante armée, l'élite de la jeunesse romaine, » immolée de nouveau et enlevée à la république? J'emporte en » mourant l'espérance que vous m'auriez sacrifié vos jours (160). » Mais vivez, et ne nous opposons plus, moi à votre conserva- » tion, vous à mon courage. C'est une espèce de lâcheté que de » parler long-temps de sa mort. Jugez, puisque je ne me plains » de personne, si je suis résolu de finir; car c'est quand on veut » vivre qu'on se plaint des dieux ou des hommes. »

Après ce discours, il entretint avec douceur ses officiers, chacun selon sa dignité et son âge, ordonna aux plus jeunes, et conjura des vieillards de le quitter promptement pour ne point aigrir le vainqueur; sa tranquillité et sa fermeté leur reprochaient des larmes inutiles; il leur fit donner des vaisseaux et des voitures pour leur retraite; brûla des écrits injurieux à Vitellius ou flatteurs pour lui; distribua de l'argent, mais sans profusion, comme s'il n'eût pas résolu de mourir. Consolant ensuite Salvius Coccéianus, fils de son frère, dont l'extrême jeunesse laissait voir sa douleur et sa crainte, il loua l'une et lui reprocha l'autre.

« Croyez-vous (161), lui dit-il, que Vitellius, dont j'ai conservé » toute la famille, soit assez ingrat et assez cruel pour ne pas » vous épargner? Ma prompte mort adoucira le vainqueur. Ce » n'est point en désespéré, c'est à la tête d'une armée qui veut » combattre que j'épargne à la république le coup mortel. La » gloire de mon nom suffit à mes descendans et à moi. J'ai » porté dans une famille peu ancienne la couronne des Jules, » des Claudes et des Servius. Supportez donc la vie avec courage » et n'oubliez jamais que vous fûtes neveu d'Othon, mais sans » trop vous en souvenir (162). »

S'étant retiré après ce discours, il se fit apporter deux poi-

guards, les essaya, en mit un sous son chevet. Assuré du départ de ses amis, il passa une nuit tranquille, on assure même qu'il dormit. A la pointe du jour il se perça le cœur. On hâta ses funérailles, il l'avait demandé instamment, craignant que l'ennemi ne coupât et n'insultât sa tête. Les prétoriens portèrent son corps, le louaient en pleurant, baisaient sa blessure et ses mains. Quelques soldats se tuèrent au pied du bûcher, non par repentir ou par crainte, mais pour partager la mort glorieuse d'un prince qu'ils aimaient. Plusieurs les imitèrent à Bedriaque, à Plaisance, et dans les autres armées. On lui éleva un tombeau simple et durable (163).

Discours de Mucien à Vespasien, pour l'engager à enlever l'Empire à Vitellius.

Vespasien, tremblant et irrésolu, étoit ranimé par ses lieutenants et ses amis, Mucien, après plusieurs entretiens particuliers, lui parla ainsi publiquement : « Quand on forme une grande » entreprise, on doit voir si elle est utile à l'Etat, glorieuse » pour soi, d'une exécution prompte ou du moins facile, et de » plus, si celui qui la conseille s'expose, enfin, pour qui sera » la gloire du succès. Vespasien, après les dieux, l'Empire est » entre vos mains, je vous y appelle pour le salut de l'Etat et » pour votre élévation. Ne craignez pas ici l'ombre de flatterie; » il y a presque du déshonneur à être élu après Vitellius [1]. » Nous n'avons à combattre ni le génie perçant d'Auguste, ni » la vieillesse rusée de Tibère, ni les maisons de Caïus, de » Claude et de Néron, affermies sur le trône; vous avez cédé » même aux images de Galba; ce serait une lâcheté de rester » endormi plus long-temps, et de laisser l'État se perdre et s'a» vilir, quand l'esclavage serait aussi sûr que honteux. Le temps » n'est plus où vous n'étiez que suspect d'aspirer au trône (164); » sauvez-vous donc en y montant. Corbulon [2] n'a-t-il pas été » égorgé (165)? Son origine, je l'avoue, était plus illustre que » la nôtre; mais Néron était aussi fort au-dessus de Vitellius » par la naissance. On est assez grand pour ceux dont on est » craint. Vitellius, élevé par haine pour Galba, sans mérite et » sans services, sait par lui-même que l'armée peut être un » empereur. Il a fait regretter et célébrer cet Othon que son » lâche désespoir a perdu, et non l'habileté ou les troupes de

[1] Vitellius venait de succéder à Othon, à qui il avait enlevé l'Empire, comme Othon l'avait enlevé à Galba.

[2] Fameux général romain que Néron fit mourir par la jalousie et la crainte que lui inspirait son mérite.

» son rival. En dispersant les légions, en désarmant les cohortes, il jette tous les jours de nouvelles semences de guerre. Ce qui reste à ses troupes d'ardeur et d'audace, l'ivrognerie, la débauche et son exemple l'anéantissent. Vous commandez à neuf légions entières de Syrie, de Judée et d'Égypte, qu'aucun combat n'a détruites, qu'aucune dissension n'a corrompues, à des soldats bien disciplinés, et vainqueurs dans les guerres étrangères, vous avez des flottes, une cavalerie, des cohortes redoutables, des rois alliés et fidèles, et, avant tout, votre expérience.

» Je ne demande rien pour moi, que de n'être pas mis après Valens et Cécina [1], mais, sans craindre en Mucien un rival, ne dédaignez pas de vous l'associer. Je vous préfère à moi, moi à Vitellius. Votre maison est illustrée par des triomphes; vous avez deux fils, dont l'un est déjà capable de régner, et s'est distingué en Germanie dès sa première campagne. Il serait absurde de ne pas céder l'Empire à celui dont j'adopterais le fils, si je régnais. Au reste, nous ne partagerons pas également les succès et les revers, si nous sommes vainqueurs, j'aurai la fortune que vous me laisserez; le péril et le malheur seront pour vous comme pour moi. Faites plus, commandez ici l'armée, et laissez-moi les risques de la guerre et des combats. Supérieurs par la discipline aux vainqueurs, que la désobéissance et l'orgueil ont énervés, la colère, la haine et la vengeance animent les vaincus [2]. La guerre même rouvrira et envenimera les plaies mal fermées du parti victorieux. Je ne compte pas moins sur l'indolence, l'ineptie et la cruauté de Vitellius, que sur votre vigilance, votre économie et votre sagesse. La guerre est d'ailleurs plus sûre pour nous que la paix, car on est déjà rebelle quand on délibère. »

MORT DE VITELLIUS.

Vitellius, voyant Rome prise, se fait porter en chaise par les derrières du palais chez sa femme, sur le mont Aventin, dans le dessein de s'enfuir à Terracine vers son frère et ses cohortes, s'il pouvait encore se cacher un jour. Bientôt, par l'effet naturel

[1] Généraux de Vitellius.

[2] Il parle des troupes d'Othon, qui, après leur défaite, avaient passé au service de Vespasien.

de la crainte, inquiet, effrayé de tout, il se repent du parti qu'il a pris, revient au palais, et n'y voit qu'un vaste désert, les moindres esclaves avaient disparu, on l'évitaient. La solitude et le silence l'épouvantent. Il ouvre les lieux fermés, et frissonne quand il se voit seul. Las enfin d'errer misérablement, il se cache dans un réduit sale, d'où il est arraché par Julius Placidus, tribun de cohorte. On le traîne honteusement en spectacle, les habits déchirés, les mains liées derrière le dos; plusieurs l'insultent; personne ne pleure, l'ignominie de sa mort étouffait la pitié. On le force avec la pointe des épées de lever la tête, et de l'offrir aux outrages, de voir ses statues renversées, la tribune aux harangues, le lieu du meurtre de Galba. On le pousse enfin jusqu'aux Gémonies, où il avait fait jeter le corps de Flavius Sabinus [1]. Il ne montra de courage que par ce seul mot au tribun qui l'insultait : *J'ai pourtant été ton empereur.* Enfin il tomba percé de coups, et la populace le déchira après sa mort aussi indignement qu'elle l'avait flatté pendant sa vie.

Il était dans sa cinquante-septième année. Sans mérite, et par la réputation de son père, il obtint le consulat, le sacerdoce, un rang et un nom entre les premiers citoyens. Ceux qui l'élevèrent à l'Empire ne le connaissaient pas. Il fut par son indolence plus cher aux soldats que bien d'autres par leurs vertus. Il avait pourtant de la simplicité et de la libéralité, qualités funestes pour qui les porte à l'excès. Croyant se faire des amis plutôt par des largesses que par un caractère ferme, il en mérita plus qu'il n'en eut. Sa chute importait sans doute à la république, mais ceux qui le livrèrent à Vespasien ne pouvaient se faire un mérite de cette perfidie, puisqu'ils avaient trahi Galba. Sa mort finit la guerre sans donner la paix (160).

PORTRAIT D'HELVIDIUS PRISCUS,

GENDRE DE THRASEA.

Helvidius avait dès sa première jeunesse cultivé ses rares talens par des études profondes, non pour voiler comme tant d'autres son oisiveté du titre de sage, mais pour servir courageusement l'État dans les temps malheureux. Il embrassa cette secte de philosophes qui ne voient de bon que ce qui est honnête, de-

[1] Frère de Vespasien, que Vitellius avait fait mourir.

mauvais que ce qui est honteux, et pour qui le pouvoir, la naissance, tout ce qui est hors de l'homme, ne sont ni bien ni mal. A peine sorti de la questure, et choisi par Thrasea pour gendre, il puisa surtout l'esprit de liberté dans les mœurs de son beau-père (167). Citoyen, sénateur, époux, gendre, ami, fidèle à tous les devoirs, méprisant les richesses, inflexible dans le bien, et inaccessible à la crainte, on l'accusait de trop aimer la gloire; car cette passion est la dernière qui s'éteint chez les sages mêmes.

Dispute d'Helvidius et de Marcellus.

L'avis d'une députation à Vespasien excita une vive querelle entre Helvidius et Marcellus [1]. Helvidius voulait que les députés fossent élus, sous serment, par des magistrats; Marcellus, qu'on les tirât au sort; et c'était l'avis du consul désigné. Marcellus insistait vivement, craignant la honte d'être rejeté si l'on faisait une élection. La dispute s'échauffant peu à peu, finit par des harangues violentes. « Pourquoi, disait Helvidius, ce Marcellus » si éloquent et si riche redoute-t-il le jugement des magis- » trats, sinon par le remords de ses forfaits? Le sort ne pro- » nonce point sur les mœurs, c'est le suffrage et l'estime du » sénat qui apprécient la conduite et la renommée. Le bien de » l'Etat, l'honneur de Vespasien, exigent pour députés les plus » honnêtes sénateurs, les plus propres à lui parler de vertu. Il » fut l'ami de Thrasea, de Soranus, de Sentius: si l'on épargna » leurs accusateurs, au moins qu'on ne les lui montre pas. Le » sénat lui désignera par ce jugement ceux qu'il doit estimer ou » craindre. Des amis vertueux sont la vraie caution d'un bon » gouvernement. Que Marcellus se contente d'avoir fait égorger » par Néron tant d'hommes de bien. Impuni et même récom- » pensé, qu'il laisse Vespasien aux honnêtes gens. »

Marcellus répondit: « Qu'on attaquait l'avis du consul et non » le sien, que l'usage étant de tirer au sort les députés pour » arrêter les intrigues et les haines, rien n'obligeait de l'abolir, » ni d'outrager personne pour honorer l'empereur; que tous » étaient propres à cet hommage, excepté ceux dont la violence » pouvait irriter le nouveau prince, encore inquiet et attentif à » tous les discours, à tous les usages, qu'il se souvenait du temps » où il était né, et de la forme de gouvernement instituée par » ses ancêtres, admirait le passé, se soumettait au présent, dé- » sirait de bons princes, et tolérait les autres, que le sénat, et » non pas lui, avait condamné Thrasea; que ces sacrifices étaient

[1] Accusateur de Thrasea.

» les jeux de Néron, dont l'amitié lui était à charge comme » l'exil aux proscrits; qu'Helvidius égalât par son courage et sa » fermeté les Caton et les Brutus; que pour lui il n'était qu'un » membre de ce sénat, jadis esclave; qu'il conseillait pourtant » à Helvidius de ne pas parler trop haut et trop en maître a » Vespasien, vieux, triomphant, et père de deux jeunes princes; » que les méchans empereurs aimaient le pouvoir arbitraire, et » les meilleurs une liberté mesurée. »

Discours de Montanus au sénat pour accuser Régulus.

Curtius Montanus accusa Régulus d'avoir donné de l'argent pour assassiner Pison après Galba : « Néron, dit-il, n'a point » exigé de vous cette barbarie pour vous laisser la vie ou vos » dignités; passons cette défense à ceux qui n'ont pu se sauver » qu'en perdant les autres : un tyran mort n'avait rien à désirer » ni à craindre de vous. Les méchans, même sans réussir, trou- » vent des imitateurs; que sera-ce s'ils sont puissans et accré- » dités? Croyez-vous, sénateurs, que Néron soit le dernier de » vos maîtres? Ceux qui avaient échappé à Tibère et à Caius se » flattaient de même; leur successeur a été plus infâme et plus » barbare. L'âge et la modération de Vespasien nous rassurent; » mais les exemples subsistent plus long-temps que les mœurs (168). » La langueur nous a énervés; nous ne sommes plus ce sénat » qui, après s'être défait de Néron, condamnait ses ministres et » les délateurs à la mort. Le meilleur jour, après la tyran- » nie (169), c'est le premier. »

Discours du général romain Vocula à ses soldats, qui voulaient se retirer en présence de l'ennemi.

Jamais, en vous parlant, je n'ai été plus inquiet sur votre sort, et plus tranquille sur le mien. J'apprends sans peine que vous me destinez la mort; elle finira mes maux : mais je suis honteux et consterné pour vous, qui n'avez pas même ici un ennemi a combattre; c'est un Classicus qui espere vous armer contre le peuple romain, et vous attacher, par un noble serment, à l'empire des Gaulois.

Si la fortune et le courage nous manquent à ce point, oublierons-nous aussi l'exemple de nos ancêtres? Combien de fois les légions romaines ont-elles préféré la mort à l'abandon de leur poste? Nos alliés mêmes, excités seulement par le zèle et par l'honneur, ont péri, eux, leurs femmes, leurs enfans, sous les ruines de leurs villes embrasées, des légions romaines, inaccessibles a la terreur et aux promesses, soutiennent ailleurs, en ce

moment, un siege et la famine. Nous avons des armes, des hommes, un camp fortement retranché, des blés et des vivres pour une longue guerre. On vous a même donné des gratifications; qu'elles viennent, à votre gré, de Vespasien ou de Vitellius, du moins vous les tenez d'un empereur romain.

Tant de fois vainqueurs de l'ennemi, tant de fois triomphans, vous seriez même des lâches en redoutant le combat; mais, fortifiés comme vous l'êtes, vous pouvez attendre que les provinces voisines envoient une armée à votre secours? Voulez-vous un autre général? choisissez-le parmi les lieutenans, les tribuns, les centurions, les soldats même; mais que l'univers ne voie point avec étonnement l'Italie menacée par un Civilis et un Classicus, quoique défendue par vous. Attaquerez-vous donc la patrie, si les Gaulois et les Germains vous mènent à Rome? Je n'envisage ce forfait qu'avec horreur. Recevrez-vous le signal d'un Batave? serez-vous la recrue des troupes germaniques? Qu'attendrez-vous de votre crime, quand vous aurez en tête des légions romaines? Deux fois déserteurs, deux fois traîtres, vous allez errer sous la foudre céleste, entre vos anciens et vos nouveaux sermens.

Bienfaisant et puissant Jupiter, que, durant huit cent vingt ans, nous avons tant honoré dans nos triomphes; et vous, Romulus, père de notre patrie, si vous voulez qu'un autre que moi maintienne cette armée dans la fidélité et dans l'honneur, au moins ne souffrez pas qu'un Tutor, un Classicus la déshonorent! Accordez aux soldats romains, ou l'innocence, ou un prompt et salutaire repentir.

*Discours d'un député des Ténectères *, aux habitans de Cologne.*

Nous vous félicitons d'être enfin libres avec nous. Jusqu'ici les Romains, pour nous écarter les uns des autres, nous avaient fermé les fleuves, les terres, et, pour ainsi dire, le ciel même, ou, ce qui est plus honteux à des nations guerrières, nous ne pouvions nous voir que sans armes, presque nus, avec des gardes, et à prix d'argent. Mais pour rendre notre alliance éternelle, abattez les murs de Cologne, ces monumens d'esclavage; les bêtes féroces même perdent leur courage, si on les emprisonne; massacrez les Romains dans tout votre pays; la liberté ne souffre point de maîtres auprès d'elle. Osons, comme nos ancêtres, habiter également les deux bords du Rhin. La nature, qui a donné à tous les hommes la vie et la lumière,

* Nation germanique, voisine du Rhin.

offre toute la terre aux gens de cœur. Reprenez les mœurs de vos pères, et renoncez à ces plaisirs qui vous ont plus soumis aux Romains que leurs armes : rétablis ainsi, et abjurant sincèrement l'esclavage, vous serez nos égaux, et commanderez à d'autres.

Discours de Cérialis, général romain, aux ambassadeurs des ennemis.

Peu exercé dans l'éloquence, je ne vous ai fait connaître que par les armes la valeur du peuple romain ; mais puisque les paroles ont tant d'effet sur vous, puisque vous jugez des biens et des maux par les seuls discours des séditieux, je vais vous dire en peu de mots ce qui vous importe plus qu'à moi, la guerre étant finie.

Les généraux romains sont entrés dans votre pays, non pour l'envahir, mais à la prière de vos ancêtres, las de leurs funestes divisions, et du secours même des Germains, qui opprimaient également leurs ennemis et leurs alliés. Croyez-vous être plus chers à Civilis et aux Bataves, que vos pères ne l'ont été aux leurs ?

Le même appât attirera toujours les Germains dans les Gaules, la cupidité, l'avarice, le désir d'une autre habitation ; ils quittent leurs marais et leurs déserts pour se rendre maîtres de votre beau pays et de vous-mêmes. Le nom spécieux de liberté n'est que leur prétexte, c'est toujours ce mot qu'on répète quand on veut asservir et dominer.

La Gaule n'a eu que des tyrans et des guerres, jusqu'au moment où elle a reçu nos lois. Bravés tant de fois par vous, nous n'avons exigé, comme vainqueurs, que ce qu'il fallait pour vous maintenir en paix ; nulle part, en effet, il n'y a de paix sans armée, d'armée sans solde, de solde sans tribut. Tout le reste est commun entre nous. Souvent vous commandez nos légions, vous gouvernez ces provinces et les autres. Rien n'est réservé pour nous, fermé pour vous. Quoiqu'éloignés, vous jouissez avec nous des bons princes ; les mauvais ne pèsent que sur ceux qui les approchent. D'ailleurs, le luxe et l'avarice d'un maître est un mal qu'il faut souffrir, comme la stérilité, les orages et les autres fléaux de la nature.

Tant qu'il y aura des hommes, il y aura des vices, mais le vice ne dure pas toujours ; le bien succède, et le répare. Huit cents ans de travaux et de victoires ont formé la grande masse de notre Empire ; elle écraserait ceux qui la renverseraient. Aimez donc Rome, et conservez la paix, ce bien commun des

vainqueurs et des vaincus ; éclairés par votre destin et par le nôtre, vous préférerez à une révolte funeste une soumission tranquille.

Prétendu miracle de Vespasien.

Pendant le séjour de Vespasien à Alexandrie, un homme du peuple, connu pour aveugle, se jette, en gémissant, à ses genoux; et, par l'inspiration, disait-il, du dieu Sérapis, le plus révéré de cette nation superstitieuse, il supplie l'empereur de lui rendre la vue, en lui frottant de salive les joues et les yeux. Un autre, inspiré de même, et perclus de la main, conjure Vespasien de marcher dessus. D'abord il ne les écoute pas, et se moque d'eux; ces malheureux insistant, d'un côté il craint de se rendre ridicule, de l'autre, leurs instances et la flatterie des courtisans l'encouragent. Enfin il demande aux médecins si cet aveugle et ce paralytique peuvent être guéris par des hommes; ils répondent vaguement, que l'un est encore susceptible du sentiment de lumière, si l'on détruit les obstacles qui l'en privent; qu'une force salutaire peut rendre à l'autre l'usage de sa main; et que peut-être les dieux ont destiné l'empereur à être l'instrument de ce prodige, que la gloire de réussir sera pour lui, et le ridicule d'échouer, pour ces misérables. Vespasien ne balance plus, et croit tout possible à sa fortune : d'un visage serein, et en présence d'une multitude attentive, il fait ce qu'on lui demande, aussitôt la main reprend ses fonctions, et l'aveugle revoit la lumière. Les témoins de ce fait l'attestent encore, quoiqu'ils n'aient plus d'intérêt à rien déguiser.

PASSAGES TIRÉS DES MOEURS DES GERMAINS.

Pourrait-on quitter l'Italie, ou l'Asie, ou l'Afrique, pour la Germanie, pays sauvage, climat rigoureux, triste pour qui le voit et l'habite, si ce n'est pas sa patrie?

Ce climat et ce pays les accoutument à endurer le froid et la faim, mais non la chaleur et la soif.

Les dieux leur ont refusé l'or et l'argent, soit par faveur, soit dans leur colère.

La naissance fait leurs rois, le courage leurs chefs. L'autorité des premiers n'est point arbitraire et sans bornes. Les chefs commandent surtout par leur exemple, par l'éclat de leur va-

lanr, par l'admiration qu'ils inspirent en combattant aux premiers rangs.

Ils croiraient blesser la majesté des dieux en les renfermant dans les murs d'un temple, ou en les représentant sous une forme humaine.

Les chefs jugent les affaires peu importantes, les grandes sont portées à la nation, mais discutées d'abord par les chefs.

Leur liberté a cet inconvénient, qu'ils s'assemblent avec lenteur. Personne n'en donnant l'ordre, deux et trois jours y suffisent à peine. Dès qu'ils le jugent à propos, ils prennent place tout armés, les prêtres (qui conservent même alors quelque pouvoir) font faire silence. Alors le roi, ou le chef, ou tout autre, sont écoutés selon le rang fixé par l'âge, la noblesse, la gloire des armes ou l'éloquence; l'autorité de la persuasion est plus forte que celle du commandement.

Ils pendent les traîtres et les transfuges, et jettent dans un bourbier, sous une claie, les lâches et ceux qui ont prostitué leur corps. Leur motif, dans cette diversité de supplice, est de montrer la punition des crimes, et d'ensevelir celle des actions infâmes.

Les chefs combattent pour la victoire, les soldats pour le chef. Ils aiment mieux chercher l'ennemi et des blessures, que de labourer et d'attendre la moisson, et se croiraient fainéans et lâches de recueillir, à la sueur de leur corps, ce qu'ils peuvent enlever au prix de leur sang.

On ne plaisante point chez eux sur les vices, être corrompu ou corrompre ne s'appelle point le train du siècle. Les bonnes mœurs y ont plus de force que les bonnes lois ailleurs.

Ils aiment les présens; mais ils ne croient ni lier ceux à qui ils en font, ni se lier par ceux qu'ils reçoivent.

Ils arment les jeunes gens d'une lance et d'un bouclier; c'est là leur robe virile, leur première décoration; jusqu'alors ils n'étaient qu'à leur famille, maintenant ils sont à l'État.

Ils font trembler on tremblent, selon le caractère de leur musique guerrière. C'est moins une musique que l'accent de leur courage.

Reculer dans le combat, pour y revenir ensuite, est, chez eux, prudence, et non lâcheté. Près d'eux sont alors leurs gages les plus chers; ils entendent les hurlemens de leurs femmes, les cris de leurs enfans, ce sont leurs témoins les plus respectés, et leurs panégyristes les plus flatteurs.

Ils enlèvent à l'ennemi sa chevelure sanglante ; c'est alors qu'ils se croient dignes d'être nés, dignes de leurs parens et de leur patrie.

Puissent ces nations persister, sinon dans l'amour de Rome, au moins dans leurs haines mutuelles ; car la destinée chancelante de l'Empire ne nous laisse rien de plus heureux à souhaiter que la discorde entre nos ennemis.

Par un singulier contraste, ils aiment l'oisiveté et détestent le repos.

Ils ont appris de nous à recevoir de l'argent.

L'époux que leurs femmes reçoivent, objet unique de leurs pensées, de leurs désirs, ne fait avec elles qu'un corps et qu'une âme ; en lui elles chérissent moins le mari que la mariage.

S'ils ont à réconcilier des ennemis, à faire des alliances, à nommer des chefs, à traiter de la guerre ou de la paix, ils en délibèrent dans des repas ; moment où l'âme s'ouvre le plus aux sentimens naturels, et s'échauffe le plus pour les grandes choses. Dans la liberté du festin, ce peuple sans art n'a plus de secrets. Le lendemain ils pèsent les avis libres de la veille. Cette conduite est tras-sage ; ils délibèrent lorsqu'ils ne sauraient feindre, et décident lorsqu'ils peuvent le moins se tromper (170).

Chez eux, dit-on, se voient les colonnes d'Hercule, soit qu'Hercule y ait été, soit que nous ayons l'habitude de lier ce grand nom à tout ce qui est merveilleux. Drusus Germanicus osa tenter de s'en éclaircir, mais l'Océan ne laissa connaître ni lui ni Hercule : personne, depuis, n'a fait de tentatives, et on a trouvé plus respectueux de croire les actions des dieux que de les savoir.

Si nous favorisons leur ivrognerie, en leur donnant de quoi satisfaire leurs vices, nous les soumettons aussi aisément que nos armes.

Ignorant l'usure, ils s'en abstiennent bien mieux que si elle leur était défendue.

Ils dédaignent d'élever ces mausolées fastueux dont on écrase les morts. Les femmes s'honorent de les pleurer, les hommes de s'en souvenir. Leurs larmes finissent bientôt, leur affliction dure long-temps.

Une paix longue et engourdissante a nourri l'indolence des Rusques ; état plus doux que durable ; car des voisins remuans et vigoureux ne laissent qu'une fausse tranquillité ; on n'est cru modéré et vertueux que lorsqu'on est vainqueur.

Les Ariens noircissent leurs boucliers, barbouillent leur corps; l'ennemi ne peut soutenir ce spectacle nouveau et comme infernal, car, dans un combat, les yeux sont toujours vaincus les premiers.

Les Suions honorent les richesses; c'est pour cela qu'ils ont un maître.

Les Sitons, semblables aux Suions leurs voisins, n'en diffèrent qu'en ce qu'ils obéissent à une femme : tant ils dégénèrent, non-seulement de la liberté, mais de la servitude même!

Les Fenniens, très-féroces et très-pauvres, sans armes, sans chevaux, sans maisons, ont l'herbe pour nourriture, des peaux pour vêtemens, la terre pour lit. Des flèches, que, faute de fer, ils arment d'un os pointu, sont toute leur défense. La chasse nourrit les hommes et les femmes; car elles y vont avec eux, et partagent le gibier. Les enfans n'ont d'autre refuge contre la pluie ou les bêtes féroces que des cabanes faites de branches d'arbres; c'est aussi la retraite des jeunes gens, et l'asile des vieillards. Ils s'y trouvent plus heureux que de gémir dans un champ (171) ou dans une maison sous le poids du travail, de tourmenter, par la crainte et par l'espérance, sa fortune (172) et celle d'autrui. En sûreté contre les hommes et les dieux, ils sont parvenus à ce rare avantage de n'avoir pas même de vœux à faire.

PREFACE DE LA VIE D'AGRICOLA.

Nos pères transmettaient à la postérité les actions et le caractère des grands hommes : notre siecle, quoique peu sensible à ce qui l'honore, a conservé cet usage en faveur de quelques vertus du premier ordre, supérieures à l'ignorance et à l'envie, vices des grands et des petits États. Comme nos ancêtres avaient plus de zele et de liberté pour les belles actions, ce n'était ni la flatterie ni la vanité, c'était le plaisir seul de célébrer la vertu qui animait le génie. Plusieurs même, non par orgueil, mais par cette confiance que la probité inspire, osèrent écrire leur propre vie : Rutilius et Scaurus n'en furent ni moins crus, ni moins estimés; car plus un siècle est fécond en vertus, plus il en connaît le prix. Pour moi, je n'ose écrire l'histoire d'Agri-

cola qu'après sa mort; le temps où il a vécu, temps cruel et funeste à tout homme de bien, servira d'excuse à cette faiblesse.

Nous lisons que l'éloge de Thrasea par Rusticus, et celui d'Helvidius par Sénécion, furent traités de crime, on immola et les auteurs et leurs immortels ouvrages (173), que les triumvirs furent chargés de faire brûler dans les lieux même où s'assemblait la nation. Nos tyrans croyaient sans doute étouffer dans ces flammes la voix du peuple romain, la liberté du sénat et le ressentiment de l'univers. Les philosophes furent chassés, et toutes les sciences honnêtes bannies, afin qu'il ne restât aucune trace de vertu. Que nous ayons montré de patience! Les âges précédens ont vu la liberté à son comble, et nous la servitude. Toute société même était anéantie par l'espionnage, et nous eussions perdu jusqu'au souvenir de nos maux, si l'on était maître d'oublier comme de se taire.

L'espoir nous revient enfin. Nerva, dès le commencement de cet heureux siècle, a su réunir ce qu'on croyait incompatible, la souveraineté et la liberté, Trajan rend de jour en jour l'autorité plus douce : nous jouissons avec une sécurité entière de cette tranquillité publique, tant attendue et tant désirée. Mais, pour le malheur de l'humanité, les remèdes ont un effet plus lent que les maux; et comme les corps sont long-temps à croître et se détruisent en un moment, il est aussi plus facile d'étouffer la lumière et le courage que de les rendre. La douceur de l'indolence séduit d'ailleurs insensiblement; on commence par haïr cet état, on finit par l'aimer. De plus, durant l'espace de quinze ans, temps considérable dans la vie humaine, combien de citoyens ont disparu, plusieurs par des coups du hasard, les plus courageux par la cruauté du prince! Réduits à un petit nombre, nous survivons, pour ainsi dire, non-seulement aux autres, mais à nous-mêmes, ayant perdu les plus belles années de notre vie, pour arriver en silence, les jeunes gens à la vieillesse, et les vieillards au bord du tombeau.

Discours de Galgacus[1] à ses soldats.

Quand j'envisage nos malheurs et les causes de la guerre, j'ai une ferme confiance que votre union fera renaître aujourd'hui la liberté dans toute la Bretagne. Échappés à l'esclavage, la terre finit ici pour nous, la mer même nous est fermée par la flotte des Romains. Ainsi le parti de combattre, honorable au courage, est ici l'asile de la lâcheté même

[1] Général des Bretons, qui allait combattre Agricola.

Nos compatriotes, tantôt vainqueurs, tantôt vaincus, nous regardaient comme leur ressource, nous, les plus distingués d'entre eux, habitant le centre de notre pays, ne voyant point les rivages esclaves, et n'ayant pas même les regards souillés par le voisinage de la servitude.

Placés à l'extrémité de la terre, dans le dernier rempart de la liberté, nous avons derrière nous les rochers, la mer, et les Romains dans notre pays. La modération, les égards ne fléchiront point leur orgueil. Dévastateurs du monde, si la terre leur manque, ils vont chercher les mers, avides quand l'ennemi est riche, oppresseurs quand il est pauvre. Ni l'Orient, ni l'Occident ne les rassasient. La rapine, le meurtre, ils l'osent appeler commandement, et nomment paix la solitude d'un pays dévasté.

La nature a rendu cher à tout homme ses enfans et ses proches. Rome les enlève ici, pour être esclaves ailleurs. Si vos femmes et vos sœurs ont échappé à la brutalité de l'ennemi, il les déshonore sous le nom d'ami et d'hôte; on vous accable de tributs, on enlève vos blés, on excède vos forces même dans les bois et les marais, parmi les coups et les outrages. Les esclaves nés chez un maître sont nourris ou vendus par lui chaque jour; la Bretagne achète et nourrit sa servitude : et comme les nouveaux esclaves sont le jouet des plus anciens, ainsi, dans ce vieil asservissement du monde, on veut nous anéantir comme les derniers et les plus vils.

Les tyrans haïssent la valeur et la fierté des sujets; notre éloignement, nos retraites, en nous protégeant, nous font redouter. Ainsi, n'espérant point de pardon, que le soin de votre salut et de votre gloire vous ranime. Les Brigantes, commandés par une femme, ont osé brûler une colonie, attaquer les Romains, et seraient libres, si le succès ne les avait amollis. Et nous, jusqu'ici intacts et indomptés, ne montrerons-nous pas, dès le premier combat, quels vengeurs la Calédonie se réservait?

Croyez-vous les Romains aussi braves à la guerre que débordés à la paix? Forts de nos troubles et de nos dissensions, les vices de l'ennemi font la gloire de leurs armées, ce ramas de nations si diverses, que le succès seul tient ensemble, et que les revers dissiperont. Car pensez-vous que ces Gaulois, ces Germains, et, j'ai honte de le dire, la plupart de ces Bretons qui vendent leur vie à des tyrans étrangers, mais qui ont été plus long-temps ennemis qu'esclaves, puissent leur être attachés? La crainte est un faible lien, qu'on le brise, et la haine prendra sa place.

Tout nous anime à la victoire. Les Romains n'ont point ici de femmes qui les encouragent, de parens qui leur reprochent la fuite; la plupart sont sans patrie, ou en ont une autre. En petit nombre, tremblans, ignorant le pays, ne voyant qu'un ciel, une terre, une mer inconnus, les dieux les ont enfermés et liés ici pour nous les livrer.

Ne craignez pas ce vain éclat d'or et d'argent, qui ne peut ni blesser ni défendre. Dans l'armée ennemie même nous retrouverons nos troupes. Les Bretons reconnaîtront leurs intérêts, les Gaulois se rappelleront leur ancienne liberté, les Germains déserteront. Dès ce moment plus de crainte; leurs forteresses sont dégarnies, leurs colonies pleines de vieillards, leurs villes municipales toujours remuantes sous ces maîtres injustes et mal obéis. Ici seulement ils ont un général et une armée.(174), ailleurs des peuples écrasés d'impôts, et des esclaves opprimés. Ce champ de bataille va décider si ces tyrans seront éternels, ou enfin punis; ainsi, en marchant au combat, pensez à vos ancêtres et à vos descendans.

Discours d'Agricola à son armée.

Il y a huit ans, chers compagnons, que le génie invincible du peuple romain a dompté la Bretagne par votre courage et par vos armes. Tant de campagnes, tant de combats exigeaient et la vigueur contre l'ennemi, et une patience qui bravât la nature même; le soldat et le chef ont été contens l'un de l'autre. Arrivés vous et moi beaucoup plus loin que les autres armées et les autres généraux, nous voici enfin, non sur de vaines assurances, mais réellement, aux confins de la Bretagne, dans notre camp et sous les armes; elle est à la fois découverte et subjuguée.

Durant ces marches, que retardaient sans cesse les montagnes, les marais, les fleuves, j'entendais crier les plus braves: *Quand verrons-nous l'ennemi? quand combattrons-nous?* Chassé de sa tanière, il vient s'offrir à votre valeur et à vos vœux; vainqueurs, tout vous sera facile, vaincus, tout vous sera contraire. Plus il a été glorieux pour vous d'avoir franchi tant de chemins, pénétré tant de forêts, traversé tant d'inondations, plus la fuite rendrait dangereux ces obstacles si heureusement surmontés. Nous n'avons, comme l'ennemi, ni la connaissance des lieux, ni l'abondance des vivres; nos bras et nos armes, voilà notre espoir. Je suis convaincu depuis long-temps qu'une lâche retraite n'est sûre ni pour le général ni pour l'armée. Préférons donc une mort honorable à une vie honteuse. Ici sont attachés notre salut et notre

gloire ; il sera beau même de tomber où finissent le monde et la nature.

Si vous aviez affaire à des ennemis nouveaux et inconnus, je vous encouragerais par l'exemple des autres armées. Aujourd'hui ne pensez qu'à vos exploits ; ouvrez les yeux. Voilà ces hommes que vos seuls cris mirent en fuite l'année dernière, quoiqu'ils fussent surpris, à la faveur de la nuit, une légion. S'ils ont survécu aux autres barbares, c'est qu'ils ont fui plus vite.

Au fond des forêts, l'animal courageux défend sa vie, le faible et le timide est chassé par le bruit seul. Ainsi les plus braves des Bretons ont péri depuis long-temps, le reste n'est qu'une troupe lâche et tremblante : vous les trouvez enfin, non parce qu'ils vous ont attendus, mais parce qu'il n'y en a plus d'autres. La terreur les a fixés en ce lieu pour vous donner une victoire complète et mémorable. Couronnez donc, par ce dernier exploit, cinquante années de gloire, et prouvez à la république que ni la durée de cette guerre, ni les révoltes des vaincus, ne peuvent vous être reprochées.

Fin de l'histoire d'Agricola.

Quoiqu'Agricola, dans ses dépêches, rendît compte de sa victoire sans ostentation, Domitien, suivant sa coutume, reçut cette nouvelle la joie sur le visage et l'amertume dans le cœur. Il savait qu'on s'était moqué d'un faux triomphe sur les Germains, où il venait de montrer comme prisonniers des esclaves achetés exprès ; tandis que la renommée célébrait la victoire réelle d'Agricola, fatale à tant de milliers d'ennemis. Il voyait avec crainte qu'un particulier était plus loué que lui, qu'en vain il étouffait au barreau les talens paisibles, si on lui enlevait la gloire des armes, qu'un empereur devait surtout être général, et qu'on exigeait moins sévèrement le reste (175). Tourmenté par cette inquiétude, et (ce qui annonçait un dessein funeste) se nourrissant de son fiel, en silence (176), il crut devoir laisser reposer sa haine jusqu'à ce que l'enthousiasme public et l'amour des soldats fussent ralentis ; car Agricola était encore en Bretagne.

Il lui fit donc décerner par le sénat les ornemens du triomphe, l'érection d'une statue, et tout ce qui se donne au lieu du triomphe (177), en l'accablant d'éloges : il fit aussi courir le bruit qu'il lui destinait le gouvernement de Syrie.

Agricola partit, laissant à son successeur une province soumise et tranquille, mais de crainte que l'empressement de ses amis et l'affluence des grands et du peuple à sa rencontre ne

rendissent son arrivée trop brillante, il entra, suivant l'ordre de Domitien, de nuit à Rome et au palais. L'empereur l'embrassa froidement sans rien dire, et le laissa disparaître dans la foule des esclaves. Cependant Agricola, voulant tempérer par d'autres vertus l'éclat de ses exploits, choquant pour des hommes oisifs, rendit sa retraite plus rigoureuse; simple dans ses vêtemens, dans ses discours, sans autre cortege qu'un ou deux amis. La multitude, qui n'estime (178) que par vanité les grands hommes, cherchait sa réputation dans son extérieur, peu l'y démêlaient.

Ayant quitté la cour, il y fut souvent accusé, et le prince forcé de l'absoudre. Sans reproche et sans aucun tort avec personne, il avait contre lui sa gloire, la haine de l'empereur pour la vertu, et les ennemis d'autant plus méchans, qu'ils le louaient. Bientôt nos disgrâces firent parler de lui. Une longue suite de malheurs, et chaque année marquée par de sanglantes défaites, forçaient de demander Agricola pour général: on comparait son expérience, sa fermeté, son courage, avec la lâcheté et la négligence des autres. Ces cris vint jusqu'aux oreilles de l'empereur. Tous ses affranchis appuyant la voix publique, les plus vertueux par attachement pour lui, les plus méchans par envie et par malignité, fortifiaient également son penchant au crime. Ainsi les vertus d'Agricola et la malice de ses ennemis le menaient à la gloire par un précipice.

Il était à la veille de tirer au sort le proconsulat d'Asie ou d'Afrique; le meurtre récent de Civica lui servait d'avis, et à Domitien d'essai. Quelques confidens du prince vinrent, comme d'eux-mêmes, demander à Agricola s'il accepterait un gouvernement. D'abord ils se bornerent à louer son amour pour le repos: ils s'offrirent ensuite de faire agréer son refus; enfin levant le masque, et mêlant les menaces aux conseils, ils le traînèrent devant Domitien. L'empereur, préparé à feindre, entendit avec une hauteur étudiée les raisons de son refus, les approuva, et souffrit ses remercîmens sans rougir d'une grâce si odieuse. Quoiqu'il eût donné à d'autres la gratification d'usage pour les proconsulaires, il l'en priva, choqué peut-être de ce qu'elle n'était pas demandée, ou craignant de paraître acheter ce qu'il exigeait. On hait ceux qu'on a blessés: tel est le cœur humain. Cependant la férocité de l'empereur, plus implacable lorsqu'elle se montrait moins, était adoucie par la prudence et la modération d'Agricola; car il ne cherchait point, par une vaine ostentation de liberté et d'audace, la renommée et la mort. Il apprenait aux admirateurs de la licence que, sous un tyran, il peut y avoir de grands hommes; qu'une soumission décente, et une conduite mesurée, quoique ferme, est bien plus louable

qu'une vertu remuante, qui fait mourir avec orgueil, mais inutilement pour la patrie.

Sa perte, déplorable pour nous, triste pour ses amis, n'a pas même été indifférente aux inconnus et aux étrangers. Tous, jusqu'à cette multitude occupée d'autres objets, venaient s'informer de son état, tous en parlaient, soit en public, soit dans les cercles. Personne n'eut de joie de sa mort, personne même ne l'oublia aussitôt. Le soupçon très-répandu de poison rendait sa fin plus touchante. Je ne garantis point ce fait; mais, pendant toute sa maladie, l'empereur, soit inquiétude, soit curiosité cruelle (179), lui députa ses premiers affranchis et ses médecins de confiance plus fréquemment qu'un souverain n'envoie de pareils messages (180). Des courriers répandus sur la route rendaient compte au prince de ses derniers momens; et personne ne crut affligeant pour lui ce qu'il était si pressé d'apprendre. Cependant il feignit une sorte de douleur (181), tranquille désormais sur l'objet de sa haine, et cachant mieux sa joie que sa crainte. On assure qu'ayant lu le testament d'Agricola, qui le nommait héritier avec une digne épouse et une fille chérie, il en fut flatté comme d'une marque d'estime. Aveuglé et corrompu par des flatteries continuelles, il ne sentait pas que le prince est un tyran dès qu'un bon père le fait son héritier (182).

Agricola était né sous le troisième consulat de Caius, le treize de juin. Il mourut dans sa cinquante-sixième année, le vingt-trois août, sous le consulat de Collega et de Priscus. Son extérieur, si la postérité s'y intéresse, était noble sans fierté; son visage (183), toujours serein, était de plus très-agréable: on le croyait aisément un homme de bien, et volontiers un grand homme. Quoiqu'enlevé au milieu de sa course, il a vécu très-long-temps pour sa gloire: il a joui des vrais avantages de la vertu, et, après les honneurs du consulat et du triomphe, que pouvait y ajouter la fortune? Son bien était honnête sans être excessif. Heureux de n'avoir point survécu à son épouse et à sa fille, il l'est encore d'avoir joui de son mérite, de sa gloire, de ses proches et de ses amis, et d'être échappé à l'avenir qui le menaçait. Car si d'un côté il désirait de voir Trajan régner, et de jouir avec nous de ce siècle heureux qu'il n'a fait que présager et qu'entrevoir; de l'autre, il se consolait d'une mort prématurée, qui le dérobait à ces temps cruels, où Domitien ne laissant plus respirer l'État par intervalles, l'engloutit comme d'un seul coup.

Agricola n'a point vu le sénat assiégé et bloqué de gens armés, tant de consulaires égorgés, tant de femmes du premier rang exilées ou fugitives. Le delateur Metius n'avait encore eu qu'un succès, les discours cruels de Messallinus étaient renfermés dans

le palais du tyran, et l'on accusait encore Massa Bebius. Bientôt nous traînâmes de nos propres mains Helvidius en prison; nous vîmes condamner Mauricus, et Rusticus, Sénécion nous couvrit de son sang innocent. Néron du moins détournait les yeux, et ordonnait les crimes sans les voir; la présence de Domitien était plus cruelle que les supplices même; nos soupirs étaient comptés, et le visage du tyran, enflammé par le crime et inaccessible à la honte (184), rendait plus touchante la pâleur de tant de mourans. Heureux Agricola, et d'avoir vécu avec tant de gloire, et d'avoir fini si à propos! Ceux qui ont reçu vos dernières paroles assurent que vous avez quitté la vie avec courage et sans regret, comme pour justifier ou absoudre le prince autant qu'il était en vous (185). A la perte cruelle que nous avons faite votre fille et moi [1], se joint la douleur de n'avoir pu adoucir votre maladie par notre présence et par nos soins, jouir de vos regards et de vos embrassemens. Nous eussions recueilli vos instructions et vos dernieres volontés pour en conserver profondément le souvenir; cette privation amère nous perce le cœur; une longue et malheureuse absence nous avait fait perdre depuis quatre ans le meilleur de tous les pères. Vous avez reçu sans doute, par les soins d'une tendre épouse, tous les honneurs qui vous étaient dus : mais trop peu de larmes ont coulé sur votre tombeau, et vos yeux, en se fermant, ont cherché les nôtres (186).

S'il y a pour les mânes des gens de bien un lieu de retraite; si leur âme, comme le pensent les sages, ne s'éteint pas avec le corps, jouissez du plus doux repos; calmez notre douleur, et ranimez notre faiblesse en nous offrant l'image de vos vertus; ce n'est point en les pleurant que nous les louerons comme elles le méritent, c'est en les admirant et en tâchant de les imiter. Tel est l'hommage que vous doit notre tendresse. J'exhorte votre épouse et votre fille à honorer la mémoire de leur époux et de leur père, en se rappelant toutes vos actions, toutes vos paroles, et à jouir de votre gloire et de votre âme plus encore que de votre image. Ce n'est pas que je désapprouve ces monumens d'airain ou de marbre; mais les statues des héros s'altèrent et périssent comme leurs traits; ceux de leur âme sont éternels, et peuvent être exprimés et conservés, non par un art et un modèle étranger, mais en retraçant leurs mœurs par les siennes. Tout ce que nous avons admiré d'Agricola, tout ce que nous en avons aimé, subsiste, et subsistera dans le cœur des hommes, dans l'éternité des temps, dans les annales de l'univers. Plusieurs anciens héros, inconnus et sans gloire, sont ensevelis dans l'oubli : Agricola, par son histoire, vivra dans la postérité.

[1] Agricola était beau-père de Tacite.

NOTES[1].

(1) Soumise *à des rois.* Cette expression, *soumise*, me paraît indiquée et même exigée par le texte, *reges habuêre*, le mot *habuêre* semble marquer le despotisme, en effet très-réel, des rois de Rome, qui regardaient l'État comme leur bien, et traitaient leurs peuples en esclaves. *Gouvernée par des rois*, n'aurait été, si je ne me trompe, ni aussi juste, ni aussi fidèle.

(2) *On créait au besoin des dictateurs passagers. Dictaturæ ad tempus sumebantur.* Il me semble que les mots *ad tempus sumebantur* renferment les deux choses que j'ai tâché d'exprimer : savoir que les dictateurs étaient créés *quand les circonstances l'exigeaient*, *et qu'ils n'avaient de pouvoir que pour un temps.*

(3) *Les tribuns consulaires cesserent bientôt.* Le texte porte à la lettre, *les tribuns militaires, revêtus du pouvoir consulaire, cesserent bientôt.* J'ai cru pouvoir abréger cette périphrase, d'ailleurs peu harmonieuse, en donnant à ces tribuns, avec quelques écrivains, le nom de *tribuns consulaires.* Ils furent créés à diverses reprises pendant le quatrieme siecle de la fondation de Rome.

(4) *Cinna et Sylla régnèrent peu.* Le texte porte à la lettre, *la domination de Cinna et celle de Sylla ne furent pas longues.* Le tour que j'ai suivi est plus vif et plus rapide, et il me semble que dans ce tableau raccourci de toute l'histoire romaine, la rapidité est un mérite essentiel. Il est vrai que Cinna et Sylla n'eurent point le nom de rois; mais ils en avaient l'autorité: ainsi on peut dire proprement qu'ils *régnaient.* On peut au reste traduire, si l'on veut, *Cinna et Sylla furent peu de temps les maîtres ;* ce qui est presque aussi court, et d'une exactitude plus rigoureuse.

[1] Les notes suivantes sont destinées à rendre raison de la manière dont j'ai traduit certains endroits de l'texte. J'ai cru devoir me renfermer dans cet objet, ayant d'ailleurs mis au bas du texte les notes historiques absolument nécessaires.

Je ne dois peut-être pas laisser ignorer au public que cette traduction a été attaquée dans un ouvrage périodique par un écrivain anonyme, mais, ce me semble, avec beaucoup plus d'aigreur et de mauvaise foi que d'équité. On en peut voir la preuve dans l'*Observateur littéraire* de M. l'abbé de La Porte, de 1758, tom. II, pag. 194, et dans le *Journal encyclopédique* de février 1760. Il me semble qu'à l'exception d'un ou de deux endroits sur lesquels la critique de l'anonyme était juste (quoique appuyée sur d'assez mauvaises raisons), j'ai été pleinement justifié par les deux Journalistes. Au reste, la plupart des notes qu'on va lire tombent sur des endroits sur lesquels personne ne m'a fait d'objection. Ces notes sont beaucoup plus nombreuses que dans les éditions précédentes; elles serviront du moins à prouver que si je me suis écarté plus d'une fois des autres traducteurs, ce n'a pas été sans le savoir et sans y être déterminé par des motifs au moins plausibles, mais qui peut-être ne le paraîtront pas à d'autres autant qu'à moi. Les gens de lettres en jugeront.

(5) *Sous le nom de chef; nomine principis.* J'ai cru devoir traduire en cet endroit *princeps* par *chef*, et non par *prince*. Le nom de *prince*, en notre langue, désigne trop le pouvoir d'un *maître*, et Auguste voulait être souverain sans en porter le nom, pour ne pas trop révolter des hommes accoutumés à la liberté et au nom de la république : c'est ce qu'on peut voir plus bas, *non regno, neque dictaturâ, sed principis nomine constitutam rempublicam*; et plus bas encore Tibère est appelé caput *reipublicæ*. *Princeps* ne signifie proprement que *le premier*, *le chef* d'un certain nombre de personnes. Mille exemples en sont la preuve. Tacite, dans ses *Mœurs des Germains*, dit au chap. 11, *rex, aut princeps*, qu'on ne peut traduire que par ces mots, *le roi, ou le chef*. Le passage suivant du même ouvrage, chap. 14, est encore plus décisif. *Princeps pro victoria pugnant, comites pro principe*, où l'on voit que *princeps* n'est ici que le *chef* de ses *compagnons*, *primus inter pares*. Dans l'endroit des Annales dont il s'agit ici, Davanzati traduit *princeps* par *principale*, ce qui revient à notre traduction; Gordon traduit *prince ou chef du sénat*, ce qui n'est, à mon avis, qu'une assez mauvaise périphrase, d'ailleurs, *prince du sénat* ne signifie rien, ce me semble, s'il ne veut dire *le chef*, *le premier du sénat*. Enfin, *du sénat* n'est point dans le texte; et assurément Tacite n'eût pas omis le mot *senatûs*, s'il eût été nécessaire. Pour moi, je pense qu'Auguste, lorsqu'il prenait simplement le titre de *princeps*, ne voulait pas se borner à être *le chef du sénat*, ni regardé seulement comme tel, mais à être reconnu comme *chef de l'Etat*, et traité en conséquence; et que, ne voulant pas exprimer trop clairement cette prétention, il se bornait au titre vague de *chef*, sans y ajouter rien, afin de donner à ce mot l'étendue et le sens qu'il jugerait à propos. Nous savons de plus par les livres d'antiquités romaines, que le titre de *princeps senatûs*, *chef* ou *premier du sénat*, se donnait, dans le temps de la république, à celui des sénateurs que les censeurs en jugeaient le plus digne; simple titre d'honneur qui n'aurait pas suffi à l'ambition d'Auguste, ni même à ses vues secrètes.

*On nous a objecté, malgré l'évidence des remarques précédentes sur la signification du mot *princeps*, que les Romains avaient le terme de *dux* pour rendre l'idée de *chef*; d'où l'on conclut que *princeps* ne signifie pas la même chose, suivant la judicieuse réflexion d'un journaliste, « c'est comme si l'on disait : *ensis*, en latin, signifie *épée*, donc » *gladius* ne la signifie pas. Horace, dans une de ses odes, appelle » Auguste *dux bone*, ce qui prouve que le titre de *princeps*, adopté » par Auguste, signifiait à peu près la même chose; car un courtisan » aussi fin qu'Horace, aurait-il donné à Auguste un titre au-dessous » de celui que prenait cet empereur? Que dirait-on d'un écrivain qui » appellerait le roi de France comte ou marquis? Le savant M. de » Boze, dans les *Mém. de l'Acad. des Belles-Lettres*, tom. 26, » pag. 521, traduit *princeps senatûs*, par le *premier du sénat*. En » vain demanderait-on si l'on peut dire *chef de Pologne*, *chef d'An-*

» *gleterre*, pour désigner les rois de ces deux nations. On ne le dit » point, parce que ce n'est pas l'usage, et que ces princes prennent en » effet, de l'aveu de leur nation même, le titre de *rois*, qu'Auguste » évitait de prendre; mais on peut très-bien dire *chef de l'Etat*, *chef* » *de la république*, comme Tacite le dit plus bas en parlant de Tibère, » et c'est le vrai titre que prenait Auguste. »

(6) *Par les guerres civiles.* Voici une seconde traduction du commencement des *Annales*. Elle est un peu moins serrée, mais un peu plus littérale que l'autre, le lecteur choisira entre ces deux versions, qui ont chacune leurs avantages, ou, pour les apprécier peut-être avec plus de justice, leurs défauts réciproques.

L'autorité des décemvirs ne dura que deux ans, et la puissance consulaire resta peu de temps aux tribuns des soldats, la tyrannie de Cinna, celle de Sylla ne furent pas longues, le pouvoir de Crassus et de Pompée céda bientôt à César, et les armes de Lépide et d'Antoine à celles d'Auguste, qui, sous le nom de chef, prit les rênes de l'Etat, fatigué de guerres civiles.

(7) *Mon caractère m'en éloigne, et les temps m'en dispensent. Quorum causas procul habeo.* La traduction paraîtra sans doute un peu paraphrasée, mais ce qui précède semble prouver que Tacite a voulu renfermer dans la phrase latine les deux idées que j'ai cherché à exprimer dans la phrase française, et que je n'ai pu rendre d'une manière plus courte.

(8) *Et le meurtre d'Antoine.* Le texte dit, *interfecto Antonio*, *Antoine ayant été tué*. Tacite n'ignorait pas qu'Antoine s'était donné la mort à lui-même; mais il veut sans doute faire regarder le suicide forcé de ce triumvir, comme un meurtre de la part d'Octave son ennemi, et j'ai cru devoir me conformer à cette idée.

(9) Ils préféraient la fortune qu'un maître leur assurait, *au danger de refuser des chaînes.* le texte dit, *ac novis ex rebus aucti, tuta et præsentia, quàm vetera et periculosa mallent.*

Dans les éditions précédentes, j'avais traduit ainsi : *ils préféraient la fortune sûre que le nouveau gouvernement leur offrait, au danger de combattre pour la liberté ancienne.* Cette traduction est plus littérale, mais moins concise, et celle que j'y ai substituée me paraît exprimer tout le sens de la phrase. Il n'y a que le mot *vetera* qui peut sembler n'être pas rendu, mais il est suppléé par l'expression *refuser des chaînes*, qui suppose une liberté *ancienne* dont on veut jouir. On pourrait exprimer encore davantage le mot *vetera*, en traduisant *au danger de se conserver libres*, mais *refuser des chaînes* renferme la même idée, et présente une image plus animée et plus noble. J'aurais pu traduire encore, *au danger de la liberté ancienne*, mais cette phrase n'offre pas, ce me semble, un sens assez précis, et n'exprime

pas d'une manière assez nette le danger que les citoyens couraient pour eux-mêmes, s'ils eussent voulu rester libres comme leurs pères

(10) *Tous, les yeux sur le prince, attendaient ses ordres* Le texte dit, *jussa principis aspectare*. Quelques uns lisent *exspectare*, et c'est d'après cette leçon que j'avais simplement traduit, dans les éditions précédentes, *tous attendaient les ordres du prince*. Mais le mot *aspectare* offrant une image très-énergique de la servitude des *Romains*, doit être préféré, comme plus digne de Tacite.

(11) *Ils disaient qu'Agrippa*, etc J'ai mis ces discours *en style indirect*, et c'est ainsi que j'ai cru devoir rendre tous les endroits où l'historien fait parler le public. Cette forme, outre qu'elle est plus conforme à l'original, me paraît aussi plus naturelle et moins opposée à la vraisemblance. On ne reproche que trop aux anciens d'avoir multiplié, dans leurs histoires, les harangues directes : que n'aurait-on pas dit s'ils en avaient placé plusieurs dans la bouche de tout un peuple? Je n'ignore pas néanmoins que, même dans les cas où Tacite raconte les jugemens du public, plusieurs traducteurs, apparemment pour éviter la répétition des *que* (inconvénient, ce me semble, peu considérable), ont employé *le style direct*, c'est à d'autre que moi à les juger. Je me contenterai de dire qu'il est au moins quelques uns d'eux qui me paraissent avoir usé avec excès de la liberté qu'ils ont prise à cet égard.

(12) *Qu'à la tyrannie du fils, la mère joindrait celle de son sexe, accedere matrem muliebri impotentiâ*; le mot *impotentiâ* désigne ici le caractère impérieux et violent de Livie, comme on le voit encore au commencement du cinquième livre des *Annales* : *mater impotens, uxor facilis*; mère impérieuse, épouse complaisante. Cependant, comme *impotentiâ* signifie aussi *faiblesse*, *impuissance*, le sens de ce passage pourrait être encore, que *Livie voudrait régner avec son fils, malgré la faiblesse et l'incapacité de son sexe*; mais le premier sens paraît bien préférable

Il est assez singulier que le mot *impotentia* désigne à la fois *tyrannie* et *faiblesse*; cependant on peut rendre raison de cette espèce de bizarrerie, en observant que ce mot, qui signifie à la lettre *impuissance*, peut désigner également et l'impuissance *d'agir*, c'est-à-dire la faiblesse, et l'impuissance *de dompter ses passions*, *de réprimer sa violence*, qui est un des caractères et une des sources de la tyrannie

(13) *Et de deux jeunes gens qui d'abord fouleraient l'État et le déchireraient un jour* Tacite veut parler ici de Drusus fils de Tibère, et de Germanicus son fils adoptif, et de la crainte qu'on avait que ces deux jeunes princes, après avoir foulé l'État sous le règne de leur père, ne le déchirassent pour régner après sa mort. Peut-être le mot *distrahant* serait-il plus exactement traduit par le mot *démembrer*,

qui est sa signification naturelle, mais ce démembrement emporte ici une idée de violence qu'il a fallu rendre par le mot *déchirer*.

La suite fit voir que ce jugement de la multitude était très-injuste, surtout à l'égard de Germanicus.

(14) *Postumus Agrippa*. J'ai rendu ainsi les mots *Postumi Agrippæ* Quelques uns traduisent *Agrippa Posthume*, supposant apparemment que ce jeune prince (le dernier des trois enfans de Julie, fille d'Auguste, et de Marcellus, son premier mari) était né après la mort de son père : mais d'autres traduisent simplement, comme moi, *Postumus Agrippa*, ou *Agrippa Postumus*, et j'ai cru devoir traduire ainsi, 1° parce que *Postumus* était peut-être un simple pronom ou surnom, comme dans *Rabirius Postumus*, et dans beaucoup d'autres exemples ; 2°. parce que peut-être le nom de *Postumus*, qui est une espèce de superlatif de *posterior*, avait été donné au jeune Agrippa, non pas précisément comme posthume, mais comme le dernier des enfans de son père. En effet, on trouve dans le Dictionnaire de Gesner des exemples que *Postumus* signifie quelquefois simplement *postremus*. En vain objecterait-on que *Posthumus*, par un *h*, ne peut signifier que *Posthume*, car Gesner soutient encore que *Postumus* doit s'écrire sans *h*, même dans cette dernière signification. Les enfans nés après la mort de leur père, ou simplement après son testament, s'appelaient *postumi*, c'est-à-dire, non pas seulement les derniers (*posteriores*), mais les derniers qu'il lui fût possible d'avoir.

(15) *Il ne restait plus à employer que ce genre d'adulation. Ea sola species adulandi supererat*. Le passage latin peut signifier, ou que c'était le seul genre d'adulation qu'on n'eût point encore imaginé, ou que c'était la seule espèce d'adulation qui pût flatter Tibère, peu touché des éloges grossiers qu'il recevait d'ailleurs. Il se peut même que Tacite ait eu les deux sens en vue, et c'est pour cela que j'ai tâché de les renfermer dans la traduction. Peut-être les exprimerait-on mieux encore en traduisant, *il ne restait plus à* essayer *que ce genre d'adulation*.

(16) *Tibère, avec une orgueilleuse modestie, les en laissa maîtres. Remisit Cæsar arroganti moderatione*. Quelques traducteurs donnent à ces mots un sens plus différent de celui-là qu'il ne le paraît d'abord, *Tibère y consentit*, plusieurs autres ont traduit d'une manière tout opposée, *Tibère le refusa*, sans doute à cause des mots qui suivent, *arroganti moderatione*, *avec une orgueilleuse modestie*. Car, où aurait été la *modestie*, si Tibère avait consenti que les sénateurs portassent sur leurs épaules le cadavre d'Auguste? D'un autre côté, Suétone dit expressément que les sénateurs exécutèrent en effet ce qu'ils avaient si bassement demandé ; mais leur bassesse même aurait-elle osé faire ainsi sa cour à Tibère après un *refus* essuyé de sa part? Notre traduction, *Tibère les en laissa maîtres*, tient en quelque manière *le milieu*

entre les deux autres, elle s'accorde bien avec *l'orgueilleuse modestie* que Tibère fit paraître en cette rencontre, et de plus avec le récit de Suétone. La signification propre et primitive du mot *remittere*, est *renvoyer;* ainsi, dans cet endroit, *remisit* paraît signifier, ou simplement *renvoya leur demande*, c'est-à-dire, *n'y consentit pas*, ou *renvoya cette demande à la volonté des sénateurs*, c'est-à-dire *les en laissa maîtres*. Un traducteur estimable de Tacite a rendu la phrase latine par celle-ci, *Tibère eut l'arrogance d'y condescendre;* il a supprimé le *moderatione*, dont apparemment il a senti le peu d'accord avec le sens qu'il adoptait. Je sais que le mot *remittere* signifie quelquefois, même dans les bons auteurs, *accorder, consentir;* mais il a aussi d'autres sens dont je crois, dans cet endroit, avoir saisi le plus vraisemblable.

Parmi ces différens sens, il en est un qui pourrait aussi mériter quelque attention, et dont nous croyons, par ce motif, devoir faire mention dans cette note. *Remittere* peut signifier quelquefois *remettre ce qui est dû, se relâcher de ce qu'on est en droit de prétendre, dispenser de ce qu'on peut exiger :* à peu près comme la phrase *arcum remittere*, signifie *relâcher un arc*. En adoptant ici cette acception, et en supposant que l'insolent Tibère regardait comme un devoir des sénateurs de porter sur leurs épaules le cadavre de *leur maître*, on pourrait traduire, *Tibère les en dispensa; l'orgueilleuse modestie* s'accorderait très-bien avec ce sens, mais il ne s'ajusterait pas aussi parfaitement avec le fait attesté par Suétone, *que les sénateurs portèrent le corps d'Auguste sur leurs épaules*. Il faut avouer cependant qu'ils pouvaient, sans craindre d'offenser Tibère, se dévouer librement à un acte de bassesse dont il les aurait *dispensés* : il vaudrait donc mieux supposer ici une simple *dispense*, qu'un *refus* dont ces hommes vils n'auraient peut-être pas osé s'affranchir, même pour rendre un hommage servile au tyran qu'ils redoutaient et qu'ils voulaient flatter. Mais le sens que j'ai adopté, et qui concilie tout, me semble préférable aux autres. Je m'en rapporte au jugement des littérateurs instruits, et j'ajoute qu'il me paraît difficile de rendre ici le mot *remisit* (quelque acception qu'on lui donne) d'une manière qui ne laisse absolument rien à desirer, soit pour l'exactitude du sens, soit pour la justesse de l'expression. J'ai exposé les raisons pour et contre, c'est au lecteur à prononcer.

(17) *Ménagé les alliés :* il y a dans le texte *modestiam apud socios*, et il me semble que *modestiam* se rapporte ici à Auguste qui avait traité avec douceur et *modération* les alliés de l'Empire, en même temps qu'il avait gouverné avec justice les citoyens, *jus apud cives*. D'autres traducteurs rapportent les mots *jus et modestiam* à *cives* et à *socios*, et traduisent qu'Auguste avait ramené la justice *chez* les citoyens, et *la modestie chez les alliés*; vraisemblablement ils ont été déterminés à ce sujet par la proposition *apud*. Mais l'autre sens me paraît plus vraisemblable en sous-entendant (ce qui est très-

naturel) le mot *exercuit;* quelque autre équivalent, *il exerça la justice à l'égard des citoyens,* et *la modération à l'égard des alliés.* J'observerai de plus que, dans le cas où l'on adopterait le sens sur lequel je propose ici mes doutes, j'aimerais mieux *la modération chez les alliés,* que *la modestie;* ce dernier mot ne présente pas, ce me semble, une idée aussi nette que celui de *modération,* qui indiquerait, dans le sens dont il s'agit, que les alliés, sous le règne d'Auguste, avaient été plus modérés dans leurs demandes, qu'ils ne l'étaient auparavant.

(18) *De ceux qui en avaient joui.* Le texte porte simplement, *qui fecere, qui les avaient faites,* c'est-à-dire, sans doute, *qui en avaient été les exécuteurs* sous les ordres d'Auguste. Mais comme les exécuteurs des ordres barbares dont il s'agit, recevaient ordinairement, en tout ou en partie, les biens des proscrits pour récompense, j'ai cru pouvoir ici exprimer cette idée : en effet, il n'aurait pas été surprenant que ceux qui auraient simplement *exécuté* les proscriptions pour obéir aux ordres d'Auguste, les eussent désapprouvées, rien n'est plus naturel et plus ordinaire que de blâmer des ordres injustes donnés par un maître; mais il était surprenant (et c'est sans doute ce que Tacite veut dire) qu'ayant profité de ces proscriptions, ils n'osassent les louer; il fallait pour cela qu'elles fussent bien évidemment injustes, ou plutôt barbares.

(19) *Et par l'espoir d'un parallèle avantageux avec ce méchant prince. Comparatione teterrima sibi gloriam quæsivisse.* J'aurais pu traduire encore, à peu près comme dans les éditions précédentes, *Et par le désir de la gloire que lui assurait la comparaison avec ce monstre.* Mais la phrase aurait été un peu plus longue, et j'ai craint d'ailleurs, 1°. que *monstre* ne fût ici trop fort, malgré l'énergie du mot *teterrima,* qui désigne le plus détestable successeur; 2°. que le mot même de *gloire,* quoiqu'il réponde au latin *gloriam,* ne fût ici assez impropre, la comparaison avec l'infâme Tibère ne pouvant tout au plus que faire *regretter* Auguste, et non lui procurer de grands éloges. C'est aussi pour cela que j'ai mis ici *parallèle avantageux,* au lieu de *parallèle flatteur,* car il est peu *flatteur* d'être préféré à un méchant prince. Si, par ces raisons, on croyait que le mot *gloriam* est ici employé par Tacite avec une sorte d'ironie, ce qui n'est pas sans vraisemblance, on pourrait traduire, en conservant cette ironie; et par *l'espoir d'un glorieux parallèle avec ce méchant prince :* car *glorieux parallèle* renferme un sens ironique, que parallèle glorieux n'indiquerait pas.

(20) *Sur son extérieur, sa parure et sa conduite, de habitu cultuque et institutis ejus.* Gordon traduit par trois mots anglais qui reviennent à ceux-ci : *sur son caractère, sa conduite et ses mœurs;* mais il me semble que le vrai sens des mots latins *habitus* et *cultus*

est celui que je leur ai donné. D'ailleurs, si on adopte le sens que j'ai suivi, *habitus*, *cultus et instituta* expriment trois choses bien distinguées, elles ne le font pas de même si on adopte le sens de Gordon; et ce n'est pas l'usage de Tacite d'employer trois mots différens, pour exprimer à peu près la même idée.

(21) *Il n'y avait dans ce discours qu'une fausse noblesse*, le texte porte à la lettre : *il y avait dans ce discours plus de noblesse que de bonne foi*. Et c'est ainsi que j'avais traduit dans les éditions précédentes, mais comme cette *noblesse* de Tibère, dans le refus qu'il faisait de l'Empire, n'était que dissimulation et mensonge, j'ai cru que le mot de *fausse noblesse* rendrait ici avec plus de précision la vraie pensée de Tacite.

(22) *Il rappela à Tibère lui-même ses victoires*. On voit assez que ces *victoires* sont celles de Tibère, et non de Gallus : l'équivoque n'est ici que dans les mots, et nullement dans le sens; et je n'ai pas cru devoir recourir à une périphrase. Il n'y a point d'écrivain qui ne se soit permis quelquefois ces légères amphibologies que la nature de la langue française rend presque inévitables. J'aurais pu traduire, pour éviter cette équivoque grammaticale, *il rappela les victoires même de Tibère*, mais le texte dit qu'il s'adressait *à Tibère*, et non au *Sénat*, *Tiberium admonuit*; excès grossier de flatterie, qui m'a paru ne devoir pas être supprimé.

(23) *Les uns voulaient l'appeler mère de la patrie*. Le texte dit, *alii* parentem, *alii* matrem *patriæ appellandam*. Il y a apparence que les deux mots *parentem* et *matrem* se rapportent également à *patriæ*, mais ces deux mots, différens en latin, ne peuvent être traduits en français que par le seul mot de *mère* : j'ai donc été obligé de supprimer cette nuance. On pourrait néanmoins aussi rapporter *parentem* au mot sous-entendu *patrum* ou *senatûs*, et traduire *mère du sénat* ou *leur mère*, comme je l'avais fait dans les éditions précédentes. D'autres ont traduit simplement le mot *parentem* par celui de *la mère*; ce qui ne présente pas, ce me semble, une idée assez nette : est-ce la mère *de l'État* ou la mère *de l'empereur*, ou était-ce un titre de distinction qu'on voulait donner à Agrippine, comme on donne, en France, le titre unique de *Monsieur* à l'aîné des frères du roi? La phrase paraît susceptible de ces divers sens, le lecteur choisira.

(24) *Vous avez violé même ce que l'ennemi respecte, le droit des gens et des ambassadeurs*. *Hostium jus, et sacra legationis, et fas gentium*. Il y a dans ces mots latins, *jus*, *sacra* et *fas*, une nuance qu'il est difficile de bien rendre en français sans une longue et insipide périphrase. Dans les éditions précédentes nous avions mis simplement *le droit des gens, des ambassadeurs et des ennemis*, ou,

ce qui serait plus énergique et moins rapide, *le droit sacré des ambassadeurs, celui des nations, celui même des ennemis*, mais la nouvelle manière dont nous traduisons ici, nous paraît encore plus précise et plus rigoureusement conforme au sens de l'auteur. *Divus Julius..... divus Augustus.* Nous ne pourrions rendre en notre langue le mot *divus* que par une périphrase. Il signifie *reçu parmi les dieux, mis au rang des dieux;* et cette périphrase, surtout étant répétée presque deux fois de suite, énerverait entièrement la traduction. Le mot *divin* ne suffirait pas, et serait d'ailleurs équivoque, ce mot s'appliquant, en notre langue, à toutes les personnes ou à toutes les choses dont on veut louer l'excellence. Cependant j'ai traduit un peu plus bas, *tua, dive Auguste, cœlo recepta mens*, par *votre âme qui habite des cieux, ô divin Auguste!* parce qu'il me semble qu'en cet endroit le sens du mot *divin* est déterminé par les mots qui précèdent, et qui rappellent l'apothéose d'Auguste.

(25) *Qu'en ce lieu seul on massacre les centurions*, etc., *hic tantum interfici centuriones*, etc. D'autres traducteurs ont donné à ce passage un sens différent: *Qu'on ne fait ici que massacrer les centurions*, etc. J'avoue que je ne puis être de leur avis. Un journaliste très-éclairé, qui d'abord n'avait pas pensé comme moi, est revenu ensuite à ma traduction: voici les raisons qui l'y ont déterminé; raisons qu'il a pris la peine de m'écrire, et auxquelles je n'ai rien à ajouter. « Indépendamment, dit-il, de cette nuance qui est dans votre sens » *ce n'est plus dans les combats que périssent les centurions, ce* » *n'est plus qu'ici, ce n'est plus que dans le camp même qu'on les mas-* » *sacre*, etc.; j'y vois encore celle-ci, que vous ne désavouerez pas, » à ce que je crois: *Mon père reçoit d'heureuses nouvelles de toutes* » *les provinces, ce n'est qu'ici, ce n'est que dans l'armée commandée* » *par son fils qu'on massacre les centurions*, etc. Cela tient à tout » dans le texte, d'abord cela tient intimement au *læta omnia aliis* » *e provinciis audienti.* De plus, cela est préparé par le trait de » Jules-César, par celui d'Auguste, par le *nos.... ex illis ortos*, par » le *si Hispaniæ Syriæve miles*, par le *illa signis a Tiberio accep-* » *tis, tu tot præliorum socia, tot præmiis aucta*; cela est encore » confirmé après coup par le *neque precariam animam inter infensos* » *trahere*. Toutes ces horreurs sont donc uniquement réservées à Ger- » manicus, au fils de Drusus, au fils adoptif de Tibère? Ce sens est » beaucoup plus beau et plus juste que celui auquel vous le préférez. »

(26) *Et que je traîne ici ma vie à la merci des factieux. Neque precariam animam inter infensos trahere*: littéralement, *et que je traîne ici moi-même une vie précaire au milieu de mes ennemis*. C'est ainsi que j'avais traduit dans les éditions précédentes; et de bons juges avaient approuvé cette phrase. La seule objection dont elle est susceptible, c'est que le mot *précaire* ayant différentes significations (voyez le *Dictionnaire de l'Académie Française*) n'est peut-être,

en cet endroit, ni assez précis, ni assez clair pour le commun des lecteurs.

Cette harangue de Germanicus à ses soldats séditieux semble imitée, en plusieurs endroits, de celle que Scipion, dans Tite-Live, fait en Espagne à son armée séditieuse. La ressemblance paraîtra surtout frappante dans ces mots de la harangue de Scipion, *Quos ne quo nomine quidem appellare debeam, scio. Cives? qui a patria vestra discistis. An milites? qui Imperium auspiciumque abnuistis, sacramenti religionem rupistis, etc. Je ne sais de quel nom vous appeler, Citoyens? vous qui trahissez votre patrie. Soldats? vous qui ne connaissez plus ni chefs, ni discipline, ni sermens*, etc. On peut comparer les deux harangues, toutes deux très-belles, mais celle de Tacite est plus courte et serrée, suivant le caractère de cet historien.

(27) *S'étendit sur les vertus de son fils avec trop d'étalage, pour paraître sincère. Multaque de virtute ejus memoravit, magis in speciem verbis adornata, quam ut penitus sentire crederetur.* On pourrait traduire aussi, *débita sur les vertus de son fils un discours trop étudié pour qu'on le crût sincère*; ce qui serait un peu plus long, mais un plus littéral. Je crois pouvoir me permettre de proposer quelquefois dans ces notes différentes manières de traduire, qui m'ont paru avoir chacune leur avantage, et entre lesquelles j'ai hésité sur la préférence.

(28) *Que ces jeunes princes seraient d'ailleurs excusables de renvoyer quelques demandes à leur père. Adolescentibus excusatum, quædam apud patrem rejicere.* On peut, ce me semble, traduire aussi, *que ces jeunes princes pourraient d'ailleurs s'excuser de quelques refus sur les ordres de leur père.* Ce sens me paraît autorisé par le mot *rejicere*, et par la phrase immédiatement suivante: *resistentesque Germanico aut Druso, posse a se mitigari vel infringi.* Au reste, ces deux sens paraissent assez proches l'un de l'autre pour qu'on puisse les adopter indifféremment.

Un peu plus haut, ligne 2 de la même page, j'ai traduit, *multa quippe et diversa augebant*, par ces mots, *toujours hésitant et en suspens.* On pourrait objecter que cette phrase paraît contredire la précédente, *Tibère* persista fermement *à rester dans Rome*; mais elle s'accorde très-bien, et avec le texte, et avec ce qui suit, sur l'embarras où était Tibère par rapport à son voyage aux deux armées, embarras qui le détermina à ne point partir. Cependant si cette contradiction prétendue n'était pas de goût des lecteurs, on pourrait traduire, et peut-être aussi bien, les mots *multa quippe et diversa augebant*, par ceux-ci, *différentes idées l'agitaient.*

(29) *Trop peu de ressources dans les lois. Quia parum subsidii in legibus erat.* Ces mots, *in legibus*, se rapportent-ils aux lois romaines ou à celles des Germains? Il me paraît assez difficile de le

décider. J'ai donc cru devoir laisser dans ma traduction l'incertitude du texte, ce qui est ici sans inconvénient, puisqu'il s'agit, en cet endroit, des lois (quelles qu'elles fussent) d'après lesquelles la querelle d'Arminius et de Ségeste devait être jugée.

(30) *Ce Crispinus ouvrit une route*, etc. Le *qui*, qui est dans le latin immédiatement après le mot *Hispone*, paraît se rapporter à Hispo, mais la suite fait voir, ce me semble, que c'est à Crispinus Cépio qu'il se rapporte : car ce *qui* se rapporte évidemment (comme le texte le démontre) à celui que Tacite va faire parler, or celui qu'il va faire parler est Cépio, Hispo ne parle qu'après, *addidit Hispo*; en effet, suivant le récit même de Tacite, Crispinus est ici le principal accusateur, Hispo ne l'est qu'en second, *subscribente romano Hispone*. Ces sortes d'amphibologies ne sont pas rares dans Tacite, mais elles ne sont pas à imiter. Je dois avouer cependant que plusieurs traducteurs, forcés sans doute par la construction grammaticale, ont rapporté à *Hispo* ce que je rapporte à *Crispinus*, chacun de ces deux sens peut, à la rigueur, être adopté, et il importe assez peu de choisir ici l'un ou l'autre.

(31) *La cruauté du maître; sævitiæ principis*. Je traduis ici *principis* par *maître*, et non par *chef*, parce qu'il ne s'agit plus ici du titre que l'empereur prenait, mais de ce qu'il était réellement. J'ai même quelquefois mis ce terme de *prince* dans la bouche de Tibère, pour abréger la périphrase *chef de l'État*; mais j'avertis ici le lecteur, que dans les lettres et les discours de Tibère, soit au sénat, soit au peuple, le mot *prince* ne doit jamais avoir que cette dernière signification, au moins apparente et littérale, quoique dans l'intention de l'empereur, et même de fait, il signifiât *souverain* et *maître*.

(32) *Pour l'honneur de l'État*. Peut-être les mots *dedecus publicum* peuvent-ils aussi s'entendre du deshonneur qu'un mauvais choix aurait fait à Tibère. C'est même ainsi que j'avais traduit dans les autres éditions. Ce qui précède m'a déterminé au sens que j'adopte ici, quoiqu'il ne me paraisse pas indubitable. Si l'on préférait l'autre sens, on pourrait traduire, *il craignait de se repentir d'un bon choix, et de se déshonorer par un choix infâme*, ou bien, *il craignait d'être éclipsé par des gens de bien, et déshonoré par des scélérats*.

(33) *Il poussa enfin l'indécision jusqu'à faire rester dans Rome des gouverneurs qu'il avait nommés*. Les mots *non erat passurus*, qui sont dans le texte, peuvent signifier, ce me semble, ou que Tibère était résolu de ne pas laisser partir ces gouverneurs, ou que, relativement à l'idée bonne ou mauvaise qu'il avait d'eux, et qui les lui faisait craindre ou mépriser, *il n'aurait pas dû* les laisser partir, quoiqu'à force d'incertitude il les eût nommés, et ces deux sens, dont j'avais adopté le second dans les éditions précédentes, peuvent, si je ne me

trompe, être appuyés l'on et l'autre par ce qui précède. Cependant, comme le premier sens me paraît le plus simple et le plus naturel, je le préfère aujourd'hui, avec d'autres traducteurs. La phrase latine et équivoque, *non erat passurus*, répond assez exactement à cette phrase française, *il ne devait pas permettre*, phrase qui renferme un double sens, car cette proposition, *je dois faire telle chose*, peut signifier (suivant les circonstances), ou simplement *je ferai telle chose*, ou *il faut que je la fasse* (soit par devoir, soit par besoin, soit par intérêt, etc.). Ainsi, en traduisant, *il poussa l'indécision jusqu'à nommer des gouverneurs qu'il devait retenir dans Rome*, on exprimerait les deux sens; mais cette amphibologie serait un défaut, à moins qu'on ne prétende, ce qui pourrait être, que Tacite, qui renferme beaucoup de choses en peu de paroles, avait en vue les deux sens à la fois. J'ai cru devoir traduire d'une manière qui renfermât implicitement les deux sens, mais sans équivoque dans l'expression.

(34) *En souffrant ou mettant eux-mêmes le royaume des Arsacides au rang des provinces romaines. Jam inter provincias romanas, solum Arsacidarum haberi darique.* J'applique ici le mot *dari* aux Parthes mêmes, qui avaient, pour ainsi dire, *fait présent* de leur pays aux Romains, en demandant pour roi Vononès. Ce sens me paraît suffisamment indiqué par ce qui précède, il est d'ailleurs plus conforme à la manière de Tacite. Cependent on peut aussi traduire simplement, *que déjà Rome regardait et donnait comme une de ses provinces le royaume des Arsacides.*

(35) *Et ne seraient que répétés par les autres.* J'avais d'abord eu dessein de traduire, *et auraient pour écho la multitude*; mais j'ai craint que cette phrase, *avoir pour écho*, ne fût ni assez noble, ni assez conforme à la manière d'écrire de Tacite; d'ailleurs la phrase, *et ne seraient que répétés par les autres*, a, ce me semble, quelque chose de plus précis.

(36) *Il sort par la porte augurale : egressus augurali*, c'est-à-dire, par la porte de l'endroit du camp où l'on prenait les augures, et qui était toujours proche de la tente du général.

(37) *A Mars, à Jupiter, à Auguste.* Le texte porte, *et Augusto et à Auguste*, ce qui dans notre langue aurait peu d'harmonie. J'avoue cependant que j'ai regret à ne pouvoir exprimer ici la conjonction *et*, qui me paraît avoir une sorte de finesse, soit pour associer *en apparence* le nom d'Auguste à ceux de Jupiter et de Mars, et par là le traiter en quelque sorte comme un dieu, soit peut-être pour le séparer *tacitement* de ces dieux, et pour faire entendre qu'il avait part à l'honneur de ce monument, *quoiqu'il ne fût qu'un homme*. Tacite, dont le style est si court et si précis, aurait vraisemblablement supprimé en cet endroit la conjonction *et*, s'il ne l'avait crue nécessaire.

J'avais dessein de traduire, pour conserver cette conjonction, *a dressé ce monument en l'honneur de Mars, de Jupiter et d'Auguste*; mais cette phrase eût été traînante, et n'eût pas rendu exactement le mot *sacrare, consacrer*. Si je n'avais pas cru que l'exactitude grammaticale exigeât la répétition de la préposition *à*, j'aurais traduit simplement *à Mars, Jupiter et Auguste*, phrase qui, après tout, est très-claire dans son sens, très-nette dans sa construction, et qui ne serait contre les règles qu'en vertu d'un usage peut-être assez arbitraire, j'ai cru pourtant devoir m'y soumettre.

J'observerai encore ici que j'ai traduit simplement les mots *debellatis inter Albim Rhenumque nationibus*, par ceux-ci, victorieuse de l'Elbe au Rhin, 1°. pour éviter la longue phrase, *ayant vaincu les nations qui habitent entre l'Elbe et le Rhin*: 2°. parce que la phrase que j'ai adoptée renferme le même sens que la phrase latine, et me paraît l'exprimer noblement.

(38) *Gallus, prévenu dans son avis par une liberté apparente; quia speciem libertatis Piso præceperat.* Tacite veut dire, ce me semble, que si Gallus eût opiné le premier, il aurait ouvert le même avis que Pison; mais qu'opinant ensuite, il crut devoir ouvrir un avis contraire, soit pour en avoir un qui lui fût propre, soit pour contredire Pison; je ne sais si la traduction rend cette idée assez heureusement et assez clairement. J'aurais pu traduire ainsi *gagné de vitesse par cette liberté apparente*; mais *gagné de vitesse* ne me paraît pas assez noble.

(39) *Sénateurs.* Je traduis toujours ainsi les mots *patres conscripti*. Je sais que la plupart des autres traducteurs se servent, pour rendre cette expression latine, des mots *pères conscripts*, et qu'ils sont même autorisés en cela par le *Dictionnaire de l'Académie Française*; mais cette phrase, *patres conscripti*, ne présentant aucune idée nette, et le terme de *conscripts* n'étant pas même français, j'ai cru devoir préférer le simple mot *sénateurs*, à une façon de parler qui me paraît à la fois obscure et barbare; d'ailleurs le *Dictionnaire* déjà cité observe que l'expression *patres conscripti*, comme tout le monde sait, désignait *le sénat de Rome*.

(40) *Il se dérobait à la renommée; relinquebat famam*; on pourrait, je crois, traduire également bien, *il échappait à la renommée*.

(41) *Le 26 de mai.* Tacite, ainsi que tous les auteurs latins, compte tous les jours du mois par *calendes, nones* et *ides*. Il y a ici dans le texte *septimo calendas junias*, c'est-à-dire le septième jour avant le premier de juin. Voici une méthode bien simple pour réduire ce calcul au nôtre, qui compte par les jours du mois. Ajoutez le nombre 2 au nombre de jours du mois précédent; c'est ici le mois de mai, qui a trente-un jours, vous aurez trente-trois jours, retran-

chez de ce nombre le nombre sept qui est dans le texte latin, vous aurez le 26 mai pour le jour cherché. Cette règle s'étend à tous les mois en général, elle est fondée sur cette raison, que le dernier de chaque mois s'appelle *pridie*, ou *secundo calendas* du mois suivant. Ainsi, le 31 de mai étant *secundo calendas junias*, et le 30, *tertio calendas junias*, il est clair que, pour réduire le calcul des Romains au nôtre, il faut ajouter 2 au nombre des jours de notre mois.

Si le mois qui précède les calendes de celui dont il s'agit, avait seulement 30 jours, ou 28 comme février, ou 29 comme ce dernier mois dans les années bissextiles, il faudrait toujours ajouter 2 au nombre des jours de ce mois.

Par la même méthode, on réduira notre calcul à celui des anciens. Pour exprimer, par exemple, le 16 mars, on ajoutera 2 au nombre des jours de mars, qui est 31, ce qui donne 33, on en ôtera 16, ce qui donne 17, et l'on aura pour le 16 mars 17°. *cal. apriles*.

On peut faire aisément un calcul semblable pour les nones et les ides, en se souvenant, 1°. que les nones ne finissaient que le *six* pour les mois de mars, mai, juillet et octobre, et le *quatre* pour les autres, 2°. que les ides étaient le *quinze* pour ces quatre mois, et le *treize* pour les autres, 3° que le calcul par *calendes* ne s'étend par conséquent que jusqu'au 15 ou au 13 du mois exclusivement, à compter de la fin du mois, et que le reste se compte par nones et par ides.

Ainsi le 3 de mars, par exemple, est 4°. *nonas martias*; le 10 du même mois est 6°. *martias*, etc. Le 16 de mars sera 33 moins 16, ou 17°. *calendas apriles*. Le 14 de janvier, dont les ides sont le 13, sera de même 33 moins 14, ou 19°. *calendas febr.* etc.

On voit assez combien notre manière simple de compter les jours du mois, est préférable à la méthode compliquée des Romains. Cependant nous allons donner, d'après les remarques précédentes, une manière facile de compter les jours du mois romain, et de les rapporter aux nôtres, ou réciproquement.

D'abord on écrira de haut en bas, les uns sous les autres, suivant notre manière de compter, les chiffres du jour du mois, 1, 2, 3, etc., jusqu'au dernier jour inclusivement. Ensuite, remontant de bas en haut, et commençant par le dernier du mois, on écrira *pridie* (ou secundo) *calendas* (du mois suivant), et au dessus de *pridie*, en remontant, les chiffres 3°, 4°, 5°, etc., jusqu'au 14° du mois inclusivement, si les ides de ce mois sont le 13, et jusqu'au 16° du mois inclusivement, si les ides sont le 15, au 13 ou 15, on mettra *idus* avec le nom du mois, *martias*, par exemple, au dessus on écrira, en remontant de bas en haut, *pridie idus*, 3°, 4°, 5°, etc., jusqu'au 6 inclusivement, si les nones sont le 5, et jusqu'au 8, si les nones sont le 7, au 5 ou au 7 on écrira *nonas* (du mois), au dessus on écrira, en remontant de bas en haut, *pridie nonas*, 3°, 4°, etc., jusqu'au 2 du mois inclusivement, et au premier du mois on écrira *calendas*.

Exemple pour les mois qui ont les nones le 5 et les ides le 13.

Avril	
1	*calendas.*
2	4e.
3	3e. *nonas*, etc
4	*pridie nonas*
5	*nonas apriles*
6	8e.
7	7e.
8	6e.
9	5e.
10	4e.
11	3e. *idus*, etc.
12	*pridie idus*
13	*idus apriles.*
14	18e.
15	17e.
16	16e.
17	15e.
18	14e.
19	13e.
20	12e.
21	11e.
22	10e.
23	9e.
24	8e.
25	7e.
26	6e.
27	5e.
28	4e.
29	3e. *calendas*, etc.
30	*pridie calendas maias.*

Exemple pour les mois qui ont les nones le 7 et les ides le 13.

Mai	
1	*calendas maias*
2	6e.
3	5e.
4	4e.
5	3e. *nonas*, etc.
6	*pridie nonas.*
7	*nonas maias.*
8	8e.
9	7e.
10	6e.
11	5e.
12	4e.
13	3e. *idus*, etc.
14	*pridie idus*
15	*idus maias*
16	17e.
17	16e.
18	15e.
19	14e.
20	13e.
21	12e.
22	11e.
23	10e.
24	9e.
25	8e.
26	7e.
27	6e.
28	5e.
29	4e.
30	3e. *calendas*, etc
31	*pridie calendas junias*

(42) *On les punira quand on les croirait.* Le texte porte à la lettre, *ou ils ne seront pas crus, ou ils ne seront pas moins punis.* Il me semble que la manière dont j'ai traduit dit la même chose en moins de mots. C'est aussi en faveur de cette briéveté, si précieuse quand on traduit Tacite, que j'ai rendu la phrase précédente, *misericordia cum accusantibus erit,* par ces mots, *on s'intéressera pour les accusateurs.* Peut-être néanmoins y aura-t-il des lecteurs qui préféreront la manière dont j'avais traduit dans les autres éditions : *vous rendrez intéressant le personnage d'accusateur.* Enfin on pourrait traduire encore, et peut-être mieux, *vous intéresserez quoique accusateurs*, ou bien, *on vous plaindra quoique accusateurs.*

(43) *Laissant dans la desolation la province entière, et les nations dont elle était environnée.* J'ai essayé de rendre dans cette phrase l'harmonie lente et lugubre de la phrase latine, *ingenti luctu provinciæ,*

et circumjacentium populorum, J'avais mis dans les éditions précédentes, *toute la province et les nations voisines*. Cela était plus court, mais plus sec, et plus éloigné de l'original.

(44) *Inspirant le respect par ses discours et par sa présence seule : visuque et auditu juxta venerabilis*. D'autres traduisent, *aussi respectable de près que de loin*, c'est-à-dire pour ceux qui le voyaient, que pour ceux qui entendaient seulement parler de lui. J'ai préféré le premier sens, 1°. parce que *visu venerabilis* signifiant évidemment respectable pour ceux qui voyaient Germanicus, *auditu venerabilis* me paraît signifier par la même raison, *respectable pour ceux qui l'entendaient parler ;* 2°. parce que la phrase suivante, qui commence par *cum*, et qui par conséquent sert *à rendre raison* de ce respect, représente Germanicus comme un prince qui n'avait que de la noblesse et de la dignité, sans hauteur et sans morgue, qualité qui devait produire son effet *le plus sensible* sur ceux qui le *voyaient* et qui l'*écoutaient*.

(45) *Et malheureuse par sa fécondité même, qui multipliait les objets de sa douleur*. Le texte porte à la lettre, *et tant de fois en butte à la fortune par sa fécondité malheureuse ; et infelici fœcunditate fortunæ toties obnoxia*, ce qui désigne également les malheurs passés, présens et à venir : ceux que la fécondité d'Agrippine lui avait causés, et ceux qu'elle lui faisait alors éprouver ou craindre. J'ai tâché de renfermer toutes ces idées dans cette phrase, *qui multipliait les objets de sa douleur ;* elle me paraît ne pas énerver l'original

(46) *Nous presserons-nous*, etc. En cet endroit le discours devient direct, d'indirect qu'il était auparavant. L'exactitude, et, si je l'ose dire, la timidité de la langue française exigerait peut-être ici, *dit-il*, après les mots *nous presserons-nous ;* mais j'ai cru pouvoir m'en dispenser, pour mieux imiter le style rapide et un peu brusque de l'original. J'ai fait la même chose en quelques autres endroits que le lecteur remarquera facilement

(47) *Cette nouvelle est aussitôt crue, aussitôt divulguee*, etc. Cet endroit est un de ceux dont j'ai parlé dans les *Observations sur l'Art de traduire, page* 27 ; j'ai coupé le style, pour le rendre plus vif, et pour me rapprocher (autant qu'il m'a été possible) de la rapidité du texte latin.

(48) *On lui destinait, parmi les orateurs, un très-grand médaillon d'or*. Le texte porte *clypeus*, qui à la lettre signifie *bouclier ;* et c'est ainsi que j'avais traduit dans les éditions précédentes, le bouclier pouvant être l'emblême non-seulement du guerrier qui défend ses concitoyens avec l'épée, mais encore de celui qui les défend par son éloquence. Cependant, comme le mot *clypeus* se dit aussi quelquefois, suivant Gesner, *d'une image faite en forme de bouclier*, j'ai cru devoir traduire

ici *clypeus* par le mot *médaillon*, qui renferme à peu près cette idée.

(49) *Dès qu'on découvrit la flotte.* Le texte dit, *ubi primum ex alto visa classis*. Quelques-uns traduisent *ex alto* par *d'un lieu élevé*, d'autres l'entendent *du lieu de la mer le plus éloigné d'où l'on pût voir la flotte*. Je préférerais ce dernier sens, *altum* signifiant proprement la haute mer. D'un autre côté cependant la préposition *ex* semble un peu plus favorable au premier sens. Ces deux raisons opposées m'ont déterminé à ne point traduire le mot *ex alto*, et à me servir du mot *découvrir*, qui renferme celui des deux sens qu'on voudra, et peut même les renfermer tous deux ensemble.

(50) *Les yeux fixés en terre.* C'est le sens que Gordon et beaucoup d'autres ont donné à *defixit oculos ;* quelques-uns l'entendent des yeux fixés sur Agrippine : mais le premier sens offre une plus belle image, et je l'ai préféré, non-seulement par cette raison, mais parce que *defigere*, dans son sens propre, veut dire *fixer en bas ;* néanmoins l'autre sens paraît aussi pouvoir être adopté.

(51) *Un vaste silence :* plusieurs personnes ont trouvé cette expression hasardée : un homme d'esprit l'a justifiée par les réflexions suivantes, qu'on peut voir dans le *Journal encyclopédique* de février 1761.

« J'entends par *vaste* une étendue sans variété, indéterminée plutôt » qu'infinie.

» Après cette définition du mot *vaste*, voyons quelles sont les idées » accessoires qu'il entraîne.

» Partout où règne trop l'uniformité, il n'y a point beauté, agré- » ment, etc. L'âme ne trouve point assez à exercer ses facultés, elle » ne fait que voir, elle n'a point à juger, à désirer, par conséquent il » y a tristesse, ennui, sorte d'horreur, de cet étonnement qu'imprime » le grand dans tout, mais qui n'est pas toujours plaisir.

» *Dévaster* vient de *vaste*. Ce dérivé prouve, à ce que je crois, ma » définition, le *de* dans *dévaster* n'est point privatif : au contraire, » *dévaster* veut dire *rendre vaste*. On dévaste un pays, lorsqu'on fait » disparaître les habitations, les arbres, les ornemens; lorsqu'on en » détruit ce qui en distingue les différentes parties. Le pays était divisé en » villes, bourgs, villages, bois, prés, etc. : il n'a plus ces divisions, » ce n'est plus qu'une *vaste étendue*.

» La Fontaine a donné au mot *vaste* le même sens que dans la nou- » velle traduction, il l'a même employé comme le traducteur.

O belles, evitez
Le fond des bois, et leur vaste silence.

» Ce mot est très-noble, il ne rappelle aucune idée basse.

» *Vaste silence* est commun dans les poëtes latins, anglais, italiens ; » mais laissons ces autorités étrangères. Nous citerons des passages » pour ceux qui ne se contentent pas de bonnes raisons.

» *Vaste* exprimant étendue uniforme, et entraînant, comme accessoires, les idées de tristesse, ennui, etc., je crois qu'on a pu donner au silence général d'une ville immense l'épithète de *vaste*. La douleur n'ayant dans Rome aucune variété d'expression, cette grande ville étant dans l'accablement le plus uniforme, je crois qu'on a pu figurer comme étendu ce silence universel, pour présenter dans un mot l'image de tous ces hommes répandus dans un grand espace, que l'excès de leur tristesse empêchait de se plaindre. *Vaste* tient à toutes les idées que rappelle la situation des Romains. Le traducteur a dû préférer *vaste silence* à *profond silence*, non-seulement comme plus littéral, mais parce que *profond* n'exprimant point une étendue en surface, ne peint pas le silence régnant dans une grande ville parmi une multitude de citoyens dispersés dans plusieurs lieux : il fait entendre un silence parfait, il ne peint pas un silence répandu.

» Il règne dans une armée qui marche au combat, au milieu d'une grande plaine, un *vaste silence* : il règne dans un cercle, dans une assemblée ordinaire, un *profond silence*.

» Cette expression *vaste silence*, dans le lieu où le traducteur l'a placée, me paraît énergique, pittoresque, nécessaire ; toute autre affaiblirait Tacite. »

A ces réflexions, que j'adopte dans leur entier, j'ai cru pouvoir ajouter les suivantes, qui se trouvent dans le même journal en avril 1781.

« Quelques personnes qui seraient fâchées que La Fontaine eût tort, » et encore plus que j'eusse raison, diront peut-être qu'on peut appeler » *vaste* le silence qui règne dans *la grande étendue* des bois, mais » non pas celui qui règne dans une *grande ville* livrée à une douleur » profonde et *muette*. Telle sera vraisemblablement la ressource des » critiques, qui condamnaient d'abord absolument l'expression de *vaste* » *silence*, ignorant que La Fontaine l'eût autorisée, et qui aujourd'hui » n'oseront plus la condamner qu'avec la modification nécessaire pour » que la phrase soit bonne chez lui et mauvaise chez moi. Je n'ai qu'un » mot à leur répondre. Ils conviennent qu'on peut appeler *vaste si-* » *lence* un silence qui règne dans *une grande étendue* de terrain où » personne ne parle parce que personne ne l'habite, dès lors la grande dif- » ficulté qui était fondée sur la hardiesse de l'expression, sur l'union » du mot *vaste* au mot *silence*, est entièrement levée. Il ne s'agit donc » plus que de savoir si l'expression *vaste silence* peut s'appliquer éga- » lement aux lieux *inhabités*, *d'une grande étendue*, où il n'y a per- » sonne pour parler, et aux lieux *habités*, aussi *d'une grande étendue*, » où tout le monde se tait. Or je n'imagine pas que cela puisse faire » une question ; j'aimerais autant demander si on peut dire également » bien le *silence d'une grande forêt* et le *silence d'une grande ville*, » où la douleur étouffe la voix des habitans.

» On me permettra d'ajouter que l'expression dont Tacite s'est servi, » *dies per silentium vastus*, me paraît encore plus hardie que la » mienne, du moins autant qu'on en peut juger lorsqu'il est question

» d'une langue morte, qu'on ne peut jamais savoir que très-imparfaitement. Ayant donc tout lieu de croire que l'original avait employé une expression hardie, n'étais-je pas suffisamment autorisé à en employer une qui l'est beaucoup moins, supposé même qu'elle le soit, et qui a d'ailleurs le mérite de faire image? Il me semble, et c'est un des principes que j'ai cru pouvoir établir dans mes *Observations sur l'Art de traduire*, que les libertés prises par un auteur doivent encourager son traducteur à l'imiter, et que cette hardiesse des traducteurs, pourvu qu'ils en usent sagement et rarement, est un des principaux moyens d'enrichir les langues. »

(52) *Dans les transports de leur douleur, ils semblaient avoir oublié leurs maîtres;* c'est-à-dire évidemment, qu'ils ne pensaient pas combien cette douleur devait déplaire à Tibère et à Livie. Ce sens me paraît si clair, et d'ailleurs si beau, que je ne vois pas par quelle raison un autre traducteur a rendu ainsi cet endroit : *ils semblaient compter pour rien le reste de la maison impériale;* ce qui paraît signifier que les Romains, en pleurant si amèrement Germanicus, oubliaient même que, pour leur consolation, il leur restait encore des princes. Un tel sens me paraît non-seulement très-différent, mais presque absolument le contraire de ce que veut dire ici Tacite. Les Romains en effet n'auraient eu garde de se consoler en pensant encore aux maîtres qui leur restaient encore. Ils étaient trop affligés d'en avoir, et trop mécontens de ceux qu'ils avaient.

(53) *Plusieurs censuraient la modicité de la pompe funèbre;* le texte dit : *fuere qui publici funeris pompam requirerent*, et l'on sait que *requirere* a plusieurs sens, dont le plus naturel ici est *desiderare quod abest*, demander ce qu'on n'a pas. C'est pour cela que j'avais traduit littéralement, dans les éditions précédentes, *plusieurs demandaient une pompe funèbre;* mais comme Tibère avait en effet ordonné les funérailles de Germanicus, et qu'on les trouvait seulement trop peu magnifiques, j'ai cru devoir ici exprimer cette idée.

(54) *Que la fête de Cybele allait ramener.* Le texte dit : *megalenses ludi*. Ces jeux se célébraient le 4 avril, en l'honneur de la mère des Dieux, *magnæ matris Deum*, c'était, comme l'on sait, le titre de Cybèle, et il y a apparence que le mot *megalensis* était dérivé du grec *μέγας*, qui signifie *grand;* expression relative au titre *magna mater*, qu'on changeait même quelquefois en *megalesiaca mater*, comme on le voit dans un vers d'Ausone. C'est pour cette raison que, dans les éditions précédentes, j'avais rendu les mots *megalenses ludi*, par les *grands jeux;* ces jeux étaient en effet très-solennels, et la fête de la mère des Dieux, une des principales de l'ancienne Rome. Dans cette édition, j'ai traduit, *megalenses ludi*, par *la fête de Cybèle*, afin de mettre les lecteurs plus au fait de la vraie signification de la phrase latine.

(55) *Qui, léger d'ailleurs, sans finesse et sans expérience, n'eût pu se plier de lui-même à tant d'artifice.* Le latin dit, *qui, léger d'ailleurs et sans finesse, usait en ce moment des artifices d'un vieillard; cum incallidus alioqui et facilis juventa, senilibus jam artibus uteretur.* Le tour que j'ai pris renferme le même sens, exprime, ce me semble, avec plus de noblesse que n'en aurait eu (au moins dans notre langue) une traduction plus littérale, et les mots *sans expérience* répondent au mot *senilibus.*

(56) *Tibère fut prié d'évoquer l'affaire à lui.* J'ai rendu ainsi les mots *cognitionem exciperet.* D'autres traduisent, *d'instruire le procès;* sens qui peut aussi être adopté. Ce qui m'avait déterminé au premier, ce sont les mots qu'on lit un peu plus bas, *qu'un seul juge voit mieux que la multitude;* et plus bas encore, *que Tibère renvoya l'affaire au sénat. Remittit,* ce mot *renvoyer* suppose que Tibère aurait pu juger seul le procès de Pison.

(57) *Qu'un corps entraîné par la prévention et la haine: odium et invidiam apud multos valere.* J'avais traduit, dans l'édition précédente, qu'*une multitude prévenue et soulevée.* Cette traduction est peut-être plus énergique, la nouvelle est plus rigoureusement littérale.

(58) *Mais qu'elle soit jugée avec le même sang-froid: cætera pari modestia tractentur. Modestia* signifie en cet endroit *la modération* et l'impartialité que Tibère recommande aux juges, comme il est clair par ce qui suit immédiatement, *que personne n'ait égard aux larmes de Drusus, à ma douleur, aux calomnies même qu'on peut débiter contre nous.*

(59) *Ce qui rendait douteuse la conduite de l'empereur à son égard.* Le texte porte à la lettre: *quantum Cæsari in eam liceret,* jusqu'où il serait permis à l'empereur de pousser l'indulgence ou la sévérité *à l'égard* de Plancine, *in eam;* l'indulgence, par rapport à Livie qui voulait sauver Plancine; la sévérité, par rapport au peuple qui voulait qu'elle fût punie, et que Tibère craignait de révolter. La manière dont j'ai traduit, renferme ces deux sens que Tacite me paraît avoir en vue; car il vient de dire que Plancine était à la fois très-odieuse au peuple et fort en crédit à la cour, ce qui faisait douter (*unde ambigebatur*) si la haine publique l'emporterait sur le crédit, ou le crédit sur la haine publique. Je ne crois pas qu'il faille traduire avec Gordon: *jusqu'à quel point il serait permis à l'empereur de sévir contre elle.* Tibère n'était que trop disposé à lui pardonner, comme on le voit par tout le récit de l'historien. *In eam* signifie donc ici, ce me semble, *envers elle,* et non pas *contre elle.*

(60) *Fermé opiniâtrément à tout ce qui aurait pu l'ébranler.* Le mot *perrumpere,* qui est dans le texte, peut ici également signifier ou

entrer ou *sortir* avec force, ainsi l'on pourrait aussi traduire, *étouffant avec opiniâtreté tous les sentimens* (ou *tous les mouvemens*) *qui auraient pu lui échapper.*

(61) *Ensuite il fait son repas ordinaire : solita curando corpori exequitur.* Quelques traducteurs donnent le même sens que nous aux mots *curando corpori*, d'autres l'entendent, sans s'expliquer davantage, des *pratiques* journalières de Pison pour entretenir sa santé, c'est à dire apparemment, des bains, frictions des membres, remèdes de précaution, etc. On peut choisir entre ces deux sens, ce qui est assez indifférent ici

(62) *Plût aux dieux que la vieillesse du père eût écouté la jeunesse du fils ! Utinam ego potius filio juveni, quam ille patri seni cessisset !* On pourrait aussi traduire presque aussi brièvement, et plus littéralement : *Que n'ai-je cru la jeunesse d'un fils, plutôt que lui la vieillesse d'un père !*

(63) *De réprimer la fougue de son éloquence : ne facundiam violentiâ præcipitaret.* Plusieurs traducteurs entendent ainsi ce passage. D'autres croient que Tibère avertissait Fulcinius *de ne pas se perdre par une éloquence trop emportée.* Mais le mot *præcipitaret*, qui se rapporte à *facundiam*, c'est-à-dire, à l'éloquence, et non pas à la personne de l'orateur, me paraît décider pour le premier sens. On pourrait même entendre ici par le mot *præcipitaret*, la perte, la destruction de l'éloquence par l'excès de l'emportement, et traduire en conséquence de cette sorte : *Tibère promit à Fulcinius son suffrage pour les charges, en l'avertissant de ne pas perdre, à force d'emportement, son talent pour la parole*, ou plus brièvement, sans altérer le sens de la phrase, en *l'avertissant que la fougue était la perte de l'éloquence.*

(64) *Et la postérité croit être instruite : et gliscit utrumque posteritate.* Le sens litteral est que les faits controuvés ou altérés (*utrumque*) *prennent également faveur dans la postérité.* La phrase que j'y ai substituée me paraît renfermer le même sens, et l'exprimer d'une manière plus concise et plus énergique.

(65) *Qui l'appelaient Dieu :* le mot *Dominum*, qui est dans le latin, signifie à la letre *Maître ;* mais cette expression, eu égard à l'idée précise qu'on y attache dens notre langue, m'a paru trop faible en cet endroit, surtout par rapport à ce qui précède : *qui divinas occupationes, ipsumque Dominum dixerant : qui appelaient ses occupations divines, et qui lui donnaient à lui-même le nom de Dieu. Dominus*, en cet endroit, doit se prendre, ce me semble, pour le Souverain Maître de toutes choses. Le sens que nous donnons ici à ce mot, peut être appuyé par le vers suivant de Martial, où il appelle avec tant de bassesse un édit infâme de Domitien, *Edictum domini Deique nostri, l'édit de notre maître et de notre Dieu.* Il est clair que le mot *maître* ne désigne

pas, dans ce vers, un maître ordinaire qui ne commande qu'à quelques hommes, mais un maître semblable à la divinité, à qui tout obéit.

(66) *Tant la servitude marchait par une même route étroite et glissante!* Le texte porte : *adeò angusta et lubrica oratio.* J'ai pris la liberté d'ajouter légèrement à l'original, pour pouvoir rendre les mots *angusta et lubrica*, et je crois que le lecteur me pardonnera cette liberté, qui ne défigure point, ce me semble, la pensée de l'auteur.

Quoique je n'aie pas la prétention d'embellir Tacite (et je me flatte que cet aveu sera cru sans peine), j'ai osé dire, en faveur de ceux qui ont plus de talent que moi, dans les *observations* qui sont à la tête des morceaux choisis de Tacite (*p.* 36) « Le traducteur, trop souvent » forcé de rester au-dessous de son auteur, ne doit-il pas se mettre au-» dessus quand il le peut? etc. » Je renvoie le lecteur à ce qui précède et à ce qui suit ce passage, que je rappelle uniquement ici pour me féliciter d'avoir pensé sur ce sujet comme M. l'abbé Delille dans le discours préliminaire de sa belle traduction des *Géorgiques*. « Le devoir le plus » essentiel du traducteur, dit-il, celui qui les renferme tous, c'est de » chercher à produire dans chaque morceau le même effet que son au-» teur. Il faut qu'il représente, autant qu'il est possible, sinon les mêmes » beautés, au moins le même nombre de beautés. Quiconque se charge » de traduire contracte une dette; il faut, pour l'acquitter, qu'il paye » non avec la même monnaie, mais la même somme. Quand il ne peut » rendre une image, qu'il y supplée par une pensée, s'il ne peut peindre à l'oreille, qu'il peigne à l'esprit; s'il est moins énergique, qu'il » soit plus harmonieux, s'il est moins précis, qu'il soit plus riche. » Prévoit-il qu'il doive affaiblir son auteur dans un endroit? qu'il le » fortifie dans un autre; qu'il lui restitue plus bas ce qu'il lui a dérobé » plus haut, en sorte qu'il établisse partout une juste compensation, » mais toujours en s'éloignant le moins qu'il sera possible du caractère » de l'ouvrage et de chaque morceau. C'est pour cela qu'il est injuste » de comparer chaque *phrase* du traducteur à celle du texte qui y ré-» pond. C'est sur l'ensemble et l'effet total de chaque morceau, qu'il » faut juger de son mérite. Mais, pour traduire ainsi, il faut non-seu-» lement se remplir, comme on l'a dit si souvent, de l'esprit de son » modèle, oublier ses mœurs pour prendre les siennes, quitter son » pays pour habiter le sien, mais aller chercher ses beautés dans leur » source, je veux dire dans la nature : pour mieux imiter la manière » dont il a peint les objets, il faut voir les objets eux-mêmes, et, à » cet égard, c'est composer jusqu'à un certain point, que de tra-» duire. »

Je reviens à la traduction du passage de Tacite qui a occasioné cette remarque, et je proposerai ici, en y joignant quelques observations, différentes autres manières dont on pourrait rendre ce passage. Ces observations seront peut-être de quelque utilité aux jeunes étudians, à qui mon ouvrage est principalement destiné.

1° Au lieu des mots *dans une route étroite et glissante*, j'aurais pu mettre dans un *sentier glissant*, le mot *sentier* indiquant une *route étroite*, *angusta*, la phrase eût été plus courte; mais j'ai craint que le mot *angusta*, qui se joint dans le texte au mot *lubrica*, et qui par là augmente la difficulté de *la route*, ne fût pas assez expressément spécifié dans cette traduction; et que l'idée principale ne portât sur le mot *glissant*, ce qui ne rendrait pas suffisamment la double idée *angusta* et *lubrica*; j'aurais pu mettre sentier étroit et glissant, mais *sentier étroit* aurait été, ce me semble, un pléonasme, défaut qu'on doit surtout éviter dans une version de Tacite.

2°. Dans les éditions précédentes j'avais traduit ainsi: *tant la route même de la servitude était étroite et glissante sous un prince*, etc. Mais ces mots, *la route même de la servitude*, renfermaient une espèce d'équivoque, signifiant proprement *la route par laquelle on allait à la servitude*, au lieu qu'il s'agit ici *de la route que la servitude était forcée de suivre pour ne pas déplaire*.

3°. Au lieu de la phrase, *qui détestait la flatterie et craignait la liberté*, j'avais mis dans les éditions précédentes, *et craignait la vérité*, ce qui forme peut-être un contraste plus précis de *vérité* avec *la flatterie*, mais il y a dans le texte *libertatem*, qui forme aussi un très-beau contraste, et j'ai cru mieux faire en me conformant scrupuleusement au texte.

4°. J'aurais pu traduire encore ainsi, *sous un prince qui repoussait à la fois la flatterie et la vérité*, mais la traduction, quoiqu'elle renfermât une image, aurait été trop éloignée de l'original.

5°. J'aurais pu traduire enfin, *tant la flatterie même marchait par un chemin étroit et glissant sous un prince qui la détestait autant que la liberté*. Dans cette traduction le mot *flatterie* aurait un peu mieux répondu (quoique très-imparfaitement) au mot latin *oratio*, que le mot *servitude*, mais la traduction eût été, ce me semble, moins énergique au commencement de la phrase, et moins précise à la fin. Le défaut de précision et d'exactitude aurait été plus grand encore, si j'avais traduit: *ainsi la flatterie même n'abordait que par un chemin étroit et glissant sous un prince qui la repoussait presque autant que la vérité*, la traduction était plus pittoresque, mais trop peu fidèle: l'infidélité serait moindre, si l'on finissait ainsi, *qui la détestait sans aimer la vérité*.

M. l'abbé de La Bletterie traduit: *aussi rien de plus étroit et de plus glissant que l'usage de la parole sous un prince*, etc.

Un autre écrivain très-estimable, traduit: *aussi ne restait-il à l'éloquence qu'un sentier étroit et bien glissant sous un prince*, etc. Le lecteur décidera entre ces traductions et la mienne.

(67) *Il croyait par là s'égaler aux anciens généraux*, etc. Le latin dit: *quâ gloriâ æquabat se*; comme cette phrase paraît absolue et non ironique, quelques traducteurs ont supposé que Tacite parlait ici sérieusement, et croyaient en effet Tibère aussi grand dans le refus

qu'il fit d'empoisonner Arminius, que Fabricius l'avait été en avertissant Pyrrhus du poison qu'on lui préparait. Pour moi je pense, 1° que les mots *quâ gloriâ æquabat se*, semblent indiquer que Tibère *s'égalait lui-même*, par un mouvement de *vaine gloire*, à Fabricius, et qu'il avait tort de se croire, en cette occasion, l'égal de ce vertueux Romain, qui ne s'était pas borné, comme Tibère, à *refuser* d'empoisonner son ennemi, mais qui l'avait *averti* de se tenir sur ses gardes; d'ailleurs, en supposant que Tibère eût fait en ce moment une aussi belle action que Fabricius, il n'en avait pas plus de droit de se *croire l'égal* de ce respectable Romain, si distingué d'ailleurs par son amour pour la patrie, par sa frugalité, par sa simplicité et l'austérité de ses mœurs, vertus inconnues à Tibère. Tacite aurait donc eu raison de faire sentir indirectement la vanité ridicule de ce prince, qui, pour une seule bonne action, se croyait comparable à un homme dont la vie n'était qu'une suite d'actions vertueuses. On peut ajouter que notre historien, dans tout ce qu'il rapporte de Tibère, ne le voit jamais que du mauvais côté, le seul en effet que ce méchant prince offrit toujours, n'étant jamais déterminé que par des motifs d'intérêt ou de vanité, au peu de bien même qu'il pouvait faire.

(68) *La vie de Lutorius est sans inconvénient; vita Lutorii in integro est.* Plusieurs traduisent simplement: *Lutorius vit encore*; il me semble que l'expression *in integro*, dit quelque chose de plus, et qu'elle est au moins susceptible du sens que j'y ai donné, surtout si l'on fait attention à la phrase suivante, et à la manière dont elle est liée à celle-ci: *qui neque servatus in periculum Reipublicæ, nec interfectus in exemplum ibit.*

(69) *L'ennemi même de la liberté publique était fatigué d'une patience et d'une servitude si basse: tam projectæ servientium patientiæ tædebat.* Racine a heureusement imité ce passage dans un beau vers de *Britannicus*, acte IV, scène IV.

Leur prompte servitude a fatigué Tibère.

(70) *Qui succomba lui-même sous celle de son maître.* Les mots *iisdem artibus* de l'original, étant généraux, peuvent s'entendre, ou de la finesse dont Tibère usa pour perdre Séjan, ou de l'astuce des scélérats plus adroits (comme *Macron*) qui parvinrent à le supplanter. J'avais adopté ce dernier sens dans les éditions précédentes, je préfère aujourd'hui le premier, parce qu'il me semble que, dans la disgrâce de Séjan, Tibère joua le principal rôle en adresse et en dissimulation. Cependant on peut aussi s'en tenir, si l'on veut, à l'autre sens, ou même traduire en cette sorte d'une manière générale: *qui fut lui-même victime d'une scélératesse plus raffinée.*

(71) *De chansons.* Il y a dans le latin *carminis. Carmen*, dans Tacite et ailleurs, signifie quelquefois des vers seulement, comme dans l'endroit où Tacite parle de Lucain et de son *Poëme de la Pharsale*,

quelquefois aussi *carmen* signifie des chansons, comme dans l'endroit où il est question de la mort de Pétrone, *levia carmina et faciles versus*. Il m'a semblé qu'en cet endroit *carmen* devait être traduit par *chanson*, d'autant que, chez les anciens, la plupart des vers étaient chantés, surtout les vers satiriques : au reste, je m'en rapporte là-dessus à des littérateurs plus habiles que moi.

(72) *Dont les discours étaient pour l'ordinaire étudiés et comme à la gêne : velut eluctantium verborum Eluctari*, suivant Gesner, signifie *sortir avec peine et comme en luttant*. Je ne sais si l'expression *comme à la gêne*, rend suffisamment cette double idée ; mais j'ai voulu éviter la périphrase, pour ne point trop affaiblir l'original.

(73) *Et dépend d'un seul : neque alia rerum, quam si unus imperitet*. Ce texte paraît corrompu, et par conséquent le sens n'est pas clair. Un traducteur moderne, qui a rendu Tacite en style bourgeois et ignoble, lit *re romanâ*, et traite ma traduction de cette phrase avec beaucoup de mépris ; il aurait pu, ce me semble, m'épargner ou plutôt s'épargner à lui-même ce ton injurieux, surtout n'ayant pas raison aussi évidemment qu'il le pense.

(74) *Le sort des grands capitaines*. Le texte dit, *clari ducum exitus*. J'avais traduit, dans les éditions précédentes, *la mort des grands capitaines* ; le mot *exitus*, appliqué aux personnes, a presque toujours ce sens dans Tacite. Cependant, comme il se prend aussi pour *casus*, je le rends ici par celui de *sort*, heureux ou favorable ; mais toujours intéressant dans un grand capitaine : le mot de *grand* répond ici à *clari*.

(75) *Si éloquent et si sage*. Il y a dans le latin, *eloquentiæ ac fidei præclarus imprimis*. Le mot *fidei* peut signifier ici, ou la *fidélité* et la véracité de l'historien, ou, ce qui n'est pas moins vraisemblable, eu égard à la circonstance dont il s'agit, la *fidélité* et l'attachement de Tite-Live pour la maison des Césars. Peut-être aussi Tacite a-t-il voulu renfermer à la fois ces deux sens dans le mot *fidei* ; c'est pour cela que je l'ai traduit par les mots *si sage*, qui expriment à la fois la *sagesse* de Tite-Live, comme écrivain et comme citoyen, ou plutôt comme sujet.

(76) *La postérité fait justice, et si vous me condamnez, Brutus et Cassius feront souvenir de moi*. Cette traduction, dans sa brièveté, renferme, ce me semble, tout ce qu'exprimerait avec plus de mots une traduction littérale : *la postérité rend à chacun l'honneur qu'il mérite ; et si vous me condamnez, non seulement on se souviendra de Brutus et de Cassius, on se souviendra encore de moi*.

(77) *On les cacha et on les lut : manserunt occultati et editi*. D'au-

tres traducteurs entendent par ces mots, que les livres de Crémutius *furent d'abord cachés, et publiés ensuite;* mais il me semble que les deux mots *occultati* et *editi* se rapportant également à *manserunt*, signifient que ces livres *demeurèrent* tout à la fois *cachés et publics*, parce que chacun les lisait avec empressement, mais en secret.

(78) *Qu'on rendait au sénat encore plus d'honneurs qu'à moi. Quia cultui meo veneratio senatus adjungebatur.* Il me semble que, suivant la force des mots latins, *veneratio* dit plus que *cultus;* mais il n'était peut-être pas facile de trouver en français des équivalens bien précis de ces deux mots. Je me suis donc contenté d'exprimer, d'une manière générale, la différence des honneurs que, selon Tibère, on rendait au sénat et à cet empereur. Dans les précédentes éditions, je n'avais pas fait sentir cette nuance, et j'avais traduit simplement, *que le sénat partageait les honneurs qui m'étaient rendus.* D'autres traducteurs ont pensé de même, et je ne prétends pas les en blâmer, la nuance dont il s'agit étant assez légère, supposé qu'elle soit réelle; mais comme il est évident, par ce qui précède et par ce qui suit, que les mots *cultus meus*, et *veneratio senatûs*, signifient ici le culte rendu à Tibère et au sénat, il faut, je crois, éviter, dans la version française, l'équivoque que présentent ces deux mots, et ne pas traduire, *qu'à mon culte se joignait celui du sénat :* car on ne saurait pas exactement s'il est ici question du culte rendu à Tibère et au sénat, ou du culte rendu par l'un et l'autre à Auguste. Si quelques traducteurs avaient fait cette faute amphibologique, elle serait bien légère, et c'est pour cela que je me permets de la remarquer.

(79) *Soumis aux lois de l'humanité*. La phrase latine, *hominum officia fungi*, me paraît signifier à la fois *soumis aux devoirs de l'humanité et à la condition humaine :* j'ai tâché d'exprimer ces deux choses dans la traduction.

(80) *Et qu'en eux le mépris de la gloire est celui des vertus.* Le texte dit en général, *car mépriser la gloire, c'est mépriser les vertus :* mais il me semble qu'en cet endroit l'intention de l'auteur est d'appliquer surtout cette maxime aux princes. Le mépris de la gloire dans les autres hommes, et surtout dans les simples particuliers, peut être souvent une bonne qualité plutôt qu'un défaut. D'ailleurs Tacite fait tenir ce discours à ceux qui blâmaient Tibère; il faut donc, dans la traduction, lier cette phrase à la précédente.

J'ai traduit ici le mot *virtutes* par *les vertus*, et non *la vertu*, parce que *la vertu* proprement dite ne renferme que les vertus morales, la justice, la bienfaisance, etc., et qu'on acquiert souvent de la gloire par des vertus qui ne sont pas des vertus morales, comme la valeur, l'amour du travail, la fermeté dans le malheur, etc. Ces dernières vertus sont plutôt de bonnes qualités, que des vertus proprement dites : par cette raison on ferait peut-être bien de traduire ici *virtutes*

par *grandes qualités*, et dire que, dans les sciences, *le mépris de la gloire est celui des grandes qualités qui y conduisent*, mais j'avoue que je n'ai pas eu le courage de rendre, par cette longue phrase, la maxime si courte et si énergique de Tacite, *contemptâ famâ*, *contemni virtutes*.

(81) *Si le mariage de Livie déchirait comme en deux factions la maison des Césars : Si matrimonium Liviæ, velut in partes, domum Cæsarum distraxisset.* Cette phrase pourrait s'entendre encore du *démembrement violent* que causerait Julie dans la maison des Césars, en se mariant à un simple particulier ; d'après ce sens, on pourrait traduire : *si la maison des Césars était violemment démembrée par le mariage de Julie*, et peut-être le mot *velut* autorise-t-il ce dernier sens. Cependant l'autre est aussi vraisemblable, quoiqu'il paraisse, par le texte même, qu'indépendamment de ce mariage, il y avait déjà une grande division entre Agrippine et Julie, et que par conséquent il existait déjà en quelque manière deux partis dans cette maison. Tibère veut dire, dans le sens adopté par nous, que ces deux partis éclateraient bien plus violemment l'un contre l'autre, *distraherent*, par le mariage de Julie. Peut-être pourrait-on traduire, en conservant à la fois les deux sens *si la maison des Césars était démembrée et déchirée par le mariage de Julie*.

(82) *Ose enfin attaquer Séjan.* Quelques traducteurs entendent de Latiaris ce que d'autres attribuent à Sabinus. Je pense comme ces derniers ; mais l'autre sens peut avoir aussi ses défenseurs, le texte, en cet endroit, étant assez équivoque, car *audentius* peut se rapporter aussi à Latiaris, qui s'étant borné d'abord à plaindre Sabinus, l'anime ensuite à se venger. J'avais même adopté ce sens dans les éditions précédentes ; mais je crois que la marche de la phrase latine, et le nom de *Latiaris* qui ne s'y trouve pas, indique plus clairement Sabinus.

(83) *Qu'il se préparait à ne rien respecter, en faisant ouvrir à la fois, par les nouveaux magistrats, les temples et les prisons : quæsitum meditatumque, ne quid impedire credatur, quominus novi magistratus, quomodo delubra et altaria, sic carcerem recludant.* Gordon traduit ce passage par une périphrase qui revient à celle-ci : *que Tibère agissait ainsi par artifice, pour ne pas paraître priver les nouveaux magistrats de leur ancien privilége d'ouvrir les prisons aussi bien que les temples, qu'il faisait pour cette raison exécuter Sabinus, durant un jour de fête, sans emprisonnement.* Indépendamment de la longueur de cette périphrase, elle ne rend point le sens, puisque Tacite dit plus haut que Sabinus fut traîné en prison, *tracto in carcerem*. Le sens que j'ai suivi me paraît plus naturel, plus littéral, et plus lié avec le reste du récit, en effet, ce qui précède prouve que le premier jour de l'année était un jour respectable, durant lequel il n'était permis d'emprisonner ni de faire mourir personne. *Quem enim*

diem pœna vacuum, si inter sacra et vota, quo tempore verbis etiam profanis abstineri mos esset, vincla et laqueus inducantur?

(84) *Il trouva très-mauvais qu'on soulevât le masque dont il se couvrait.* Cette phrase paraîtra peut-être trop figurée et trop recherchée, eu égard à la simplicité de la phrase latine, *recludi quæ premeret*, cependant, comme le mot *recludi*, relativement à ce qui précède, ne me paraît pas signifier ici *découvrir absolument*, mais *chercher à découvrir*, *à faire entrevoir*, j'ai cru rendre exactement cette idée par le mot *soulever*, qui ne signifie pas *lever entièrement*, mais *lever tant soit peu*. J'aurais pu substituer au mot de *masque* celui de *voile*, qui serait ici plus simple, quoique toujours figuré mais ce mot de *voile*, qui suppose une espèce de *transparence*, ne serait peut-être pas suffisant pour rendre la phrase *quæ premeret*, par laquelle Tacite exprime énergiquement le soin extrême que prenait Tibère de cacher et comme d'étouffer sa pensée

(85) *Asinius Gallus*, etc Ce qui est renfermé dans cet alinéa ne se trouve, dans le texte de Tacite, qu'à la fin de l'alinéa suivant ; mais il m'a paru qu'étant la suite naturelle de ce qui précède, il me serait permis de le transposer un peu plus haut, surtout n'ayant pas entrepris de donner une traduction entière et suivie

(86) *Le plus sage des hommes*, etc Il y a apparence que Tacite veut parler ici de Socrate, à qui l'oracle, comme l'on sait, donna ce titre.

(87) *L'humanité cédait à la terreur, et la pitié à la barbarie* On pourrait traduire plus littéralement, mais avec moins de concision et d'énergie *la terreur faisait oublier les devoirs de la société, et l'excès de la barbarie étouffait la compassion : interciderat fortis humanæ commercium vi metus, quantumque sævitia glisceret, miseratio arcebatur.*

(88) *Vous jouirez un instant de l'empire : degustabis imperium.* Je n'ai osé traduire ainsi, *vous goûterez un jour de l'empire*, quoique cette traduction peu noble fût la véritable. J'ai sacrifié la force du sens à la délicatesse, peut-être excessive, de notre langue. *Vous essaierez de l'empire* serait aussi court et moins ignoble, mais moins propre et moins exact.

(89) Ce passage et le suivant montrent que la philosophie de Tacite sur l'art des devins n'était pas bien profonde. Il croyait que *l'astrologie* avait quelque fondement et quelques principes, qu'elle instruisait sur certaines choses ceux qui la cultivaient, et leur cachait le reste tant il est difficile aux meilleurs esprits de secouer tout à la fois les préjugés de leur siècle [1] Tacite n'en savait guère plus en *astronomie*,

témoin l'explication bizarre et inintelligible qu'il donne, dans la vie d'*Agricola*, de la raison pour laquelle il n'y a point de nuit au solstice d'été dans les contrées fort septentrionales.

(90) *Car il avait moins à cœur l'avantage présent des peuples, que la vanité de perpétuer son nom; quippe illi non perinde curæ gratia præsentium, quam in posteros ambitio.* Quelques traducteurs entendent autrement ce passage, il signifie, selon eux, *que Tibère était moins sensible à l'opinion de son siecle, qu'à ce que la postérité dirait de lui* · cette manière de traduire peut avoir aussi ses partisans; surtout à cause des mots *gratia præsentium*; cependant j'ai préféré avec Gordon le premier sens; qui me paraît encore plus naturel et plus relatif à ce qui précède.

(91) *Qu'il n'en aurait que les vices.* Le texte porte · *omnia Sullæ vitia, et nullam ejusdem virtutem habituram*; à la lettre, *qu'il aurait tous les vices de Sylla, et pas une de ses vertus.* Le mot de *vertu*, auquel celui de *virtus* ne répond pas exactement, m'a paru trop honorable pour un monstre tel que Sylla, celui de *bonnes qualités*, ou simplement *qualités*, m'a paru traînant ou faible, et encore assez impropre. La phrase *qu'il n'en aurait que les vices*, semble renfermer le sens complet du latin, et l'exprimer d'une manière convenable à notre langue. Le mot de *talens* aurait peut-être mieux convenu que celui de *vertus* ou de *bonnes qualités*; car un scélérat peut avoir des talens sans avoir réellement des vertus ou même de bonnes qualités · mais *talent* ne rendrait pas assez bien le mot *virtutem*, et ne serait pas d'ailleurs assez opposé à *vice*.

(92) *Voulut la force en cachant ses souffrances*, le texte dit · *impatientia firmitudinem simulans*, c'est-à-dire, *montrant une patience qu'il voulait faire prendre pour de la force*: cette phrase est peut-être un peu longue, mais peut-être aussi celle que j'y ai substituée n'est-elle pas aussi énergique, quoique d'ailleurs elle présente le même sens.

(93) *A la jeunesse du tyran qui allait régner*, j'ai traduit ainsi · *imminentis juventam*, en rendant par une phrase le seul mot *imminentis*; aimerait-on mieux *à la jeunesse menaçante de son successeur*? Cette traduction, plus littérale peut-être, serait peut-être aussi moins naturelle

(94) *Que si les écueils du trône avaient perdu Tibère.* Le texte porte, *vi dominationis convulsus et mutatus*; quoique ma traduction soit plus courte, il me semble que les mots *écueils* et *perdu*, rendent toutes les idées contenues dans ces trois mots, *vi*, *convulsus* et *mutatus*.

(95) *Cachant d'autant plus sa colère qu'il se croyait offensé*· Gor-

don traduit *peut-être était-il offensé, et n'en mettait-il que plus de soin à cacher sa colère.* Cela paraît plus conforme au texte littéral, *incertum an offensus*; cependant comme le mot *incertum* peut aussi absolument se rapporter à Tibère, j'ai cru devoir adopter l'autre sens, qui est à la vérité un peu plus affirmatif, mais qui se lie mieux avec ce qui précède et avec ce qui suit. 1°. Tacite a dit plus haut, que Tibère cherchait à cacher son état de défaillance. Il devait donc naturellement être offensé de ce que son médecin avait cherché à s'en assurer en lui tâtant le pouls, car il s'en aperçut, *neque fefellit*, et Tacite nous dit ailleurs que Tibère trouvait très-mauvais qu'on soulevât le masque dont il se couvrait. 2°. Tibère reste à table plus long-temps qu'à l'ordinaire, comme par égard, dit Tacite, pour le médecin Cariclès, son ami, qui allait le quitter; c'était donc pour cacher son ressentiment : autrement Tacite aurait dit que Tibère resta long-temps à table pour faire croire qu'il se portait bien. Voilà les raisons qui m'ont déterminé, et que je soumets au jugement du lecteur.

(96) *Elle prie qu'on appelle Narcisse; cieri Narcissum postulat.* Gordon fait rapporter *postulat* à l'empereur même, mais sans aucune raison, ce me semble ; ce *postulat*, par la construction de la phrase, se rapporte naturellement à Calpurnia : d'ailleurs s'il s'agissait de l'empereur, Tacite aurait mis *jubet*

(97) *Qu'elle pouvait jouir de tout; frueretur imo us :* je rapporte ces mots à Messaline, d'autres les rapportent à Silius, les mots *adulteria* au pluriel, *objecturum* et *reposceret* m'ont déterminé pour le premier sens. Il me semble que, s'il n'eût été question que de Silius, Tacite aurait dit *adulterium*, et que le mot *adulteria* désigne les adultères passés et présens de l'impératrice, adultères que Narcisse ne voulait pas, disait-il, *lui reprocher, nec nunc objecturum*, de crainte que l'empereur, son mari, ne lui redemandât tout ce qu'il lui avait donné, *ne reposceret.*

(98) *Branlait la tête, jacere caput* D'autres traduisent *battre la mesure.* Il me semble que le mot *jacere* indique le premier sens, d'autant plus que les Bacchantes, que Messaline et Silius voulaient imiter dans cette partie de débauche, faisaient ce mouvement dans leurs orgies.

(99) *Quoique la disgrâce lui eût troublé la tête; quamquam res adversa consilium adimerent.* Ce qui peut aussi s'entendre en général du caractère de Messaline, et signifier qu'elle *n'avait point de tête dans le malheur :* cependant il m'a paru plus naturel d'entendre ces mots de la situation présente de Messaline, et d'y restreindre le sens. On peut traduire aussi *la privât de conseil*, car ici le mot *consilium* est susceptible de ces deux acceptions

(100) *Penchait vers la clémence*, le texte, *pronum ad misericor-*

dum, peut s'entendre aussi en général du caractère de Claude, et signifier qu'il était naturellement compatissant : c'est le sens que j'avais suivi dans la première édition, mais le sens que j'ai adopté dans celle-ci me paraît plus naturel.

(101) *Ayant avancé l'heure de son repas*, *tempestivis epulis*. C'est le sens que le *Dictionnaire* de Novitius, fondé sur d'autres exemples, donne à ces mots, et que j'ai suivi par préférence au sens de Gordon, qui traduit *tempestivæ epulæ* par *un repas de primeurs*, *un repas des raretés de la saison*. Je ne répondrais pas au reste que *tempestivis epulis* ne signifiât ici (suivant le sens ordinaire et naturel du mot *tempestivus*) un repas que les domestiques de Claude lui firent faire *à temps* et *à propos* pour l'adoucir et la calmer.

(102) *Je suis*, *lui dit-il publiquement*; *elata vox ejus in vulgum hisce verbis*. J'aurais pu aussi traduire : *on répandit avec éloge dans le public ce discours que Mithridate tint à l'empereur*; cependant, comme la signification la plus naturelle d'*efferre vocem*, est *élever la voix*, j'ai préféré le premier sens.

(103) *Les morts précipitées*, *acerba funera*. Le mot *acerba* peut signifier ici, ou *morts prématurées*, comme d'autres l'ont traduit, ou *morts tragiques*, comme je l'avais traduit dans les éditions précédentes. Voyez le *Dictionnaire* de Gesner, au mot *acerbus*. Le mot *précipitées* renferme à peu près ces deux sens, également applicables à la mort de Britannicus.

(104) *Les maisons d'un prince empoisonné*. Tacite dit simplement, *domos villasque*, *id temporis*, *quasi prædas divisissent*. Ces mots, *id temporis*, et *quasi prædas*, me semblent ici indiquer la succession, ou plutôt la dépouille de l'infortuné Britannicus, et ce même sens paraît appuyé par la phrase suivante ; où Tacite dit que Néron cherchait à se faire pardonner son crime par ces largesses faites à des hommes accrédités.

(105) *Ou Néron en subir les remords*, *conscientia subeunda est*. Le mot *conscientia* pourrait aussi s'entendre des *soupçons* de Néron contre Agrippine, et, dans ce cas, il faudrait traduire ou *Néron m'en soupçonner*; et c'est ainsi que j'avais entendu cette phrase dans les éditions précédentes. Dans celle-ci j'ai préféré l'autre sens, parce qu'il me paraît plus indiqué par la signification ordinaire du mot *conscientia*. Peut-être pourrait-on traduire, toujours relativement au premier sens, *ou Néron en former l'horrible projet* (même sans l'exécuter) ; ce qui répondrait encore assez bien au mot *conscientia*.

(106) *Je pouvais conserver ma vie sous l'empire de Britannicus* ; quelques uns lisent *potuisam* avec une interrogation, et traduisent

aurais-je pu conserver ma vie, etc. Mais il me semble que Britannicus étant mort dans le temps où Agrippine tient ce discours, cette interrogation offrirait un sens illusoire; d'ailleurs le mot *at*, *mais*, qui suit, présente, ce me semble, une opposition, entre la crainte qu'Agrippine devait avoir de la domination de Plautus, et la sûreté dont Britannicus l'aurait laissé jouir. Il est vrai que ceux qui admettent l'interrogation changent *at* en *ac*; mais je ne sais si quelque édition ou quelque manuscrit les y autorise. Quoi qu'il en soit, voici comme j'entends cet endroit de Tacite : *en laissant régner Britannicus*, dit Agrippine, *il aurait pu me laisser vivre par reconnaissance de ne lui avoir pas préféré mon propre fils, tout adopté qu'il était par Claude; mais si Plautus devient le maître, quel espoir me reste-t-il?* etc.

(107) *Calvisius et Iturius sont éloignés de Rome*, *relegantur*. Ce mot, selon Gesner, qui en rapporte des exemples, dit moins qu'*exilé*. Il me semble que *relégué* dirait davantage.

(108) *Ou parce qu'elle était mieux ainsi*, *vel quia sic decebat*. D'autres traduisent, *ou pour avoir un air plus décent*. J'ai préféré le premier sens, d'abord parce qu'il a plus de finesse, et d'ailleurs parce que le second sens me paraît un peu forcé, car une femme peut avoir l'air très-décent et très-modeste en se montrant à visage découvert.

(109) *Les murmures du Sénat*, *injurias Patrum*. ... On pourrait aussi entendre le mot *injurias* de l'insulte faite au Sénat par les hauteurs d'Agrippine; mais il me semble que les mots *injurias Patrum* se lient (avec les mots *iram populi*) au mot *adversùs* qui vient ensuite.

(110) *Que son mariage avec son oncle avait accoutumée à tous les crimes*. Tacite dit expressément dans un autre endroit, liv. 12, chap. 5, qu'un tel mariage avait été jusqu'alors sans exemple chez les Romains, qui le regardaient comme une espèce d'inceste.

(111) *Et apaiser l'humeur de ses parens*. Le texte *et placandum animum* est équivoque, et peut se rapporter ou à Néron ou à sa mère, cependant il me paraît un peu plus vraisemblable de le rapporter à Agrippine, 1°. à cause du tour de la phrase, *ferendas parentum iracundias, et placandum animum*, dans laquelle la conjonction *et*, jointe aux deux gérondifs *ferendas* et *placandum*, paraît rapporter à la fois les mots *animum* et *iracundias* au mot *parentum*. 2° Parce que Néron sachant que sa mère était irritée contre lui, paraît l'appeler à sa cour, afin de l'apaiser. Si l'on veut rapporter à Néron les mots *placandum animum*, on pourra laisser subsister la manière dont j'avais traduit, dans les éditions précédentes, *souffrir et oublier la mauvaise humeur de ses parens*. Je sais que la phrase *placandum animum* devrait s'entendre de Néron, si elle était seule, *placare animum* tout

court signifiant *calmer son esprit*, *son ressentiment*, *sa crainte*, etc. Mais ne peut-on pas dire aussi, comme je le crois, *placare animum alicujus*, auquel cas la phrase dont il s'agit se rapporterait plus naturellement à *parentum* ? D'ailleurs le mot *placare* ne semble-t-il pas s'employer plutôt et plus souvent, pour dire *apaiser un autre*, que s'apaiser soi-même ? (*Voyez* le Dictionnaire de Gesner, où la première de ces deux acceptions est beaucoup plus fréquente que la seconde.)

(112) *Par la partie qui était au-dessus de leur tête ; eminentibus tecti parietibus.* D'autres lisent *lecti*, ce qui signifierait *par le dais du lit.*

(113) *On ordonna donc aux rameurs ; jussum delanc remigibus.* D'autres lisent *visum*, ce qui ne supposerait point d'ordre, et ce qui peut-être est plus vraisemblable. En ce cas il faudrait traduire, *les rameurs prennent donc le* parti de ....

(114) *Le navire coula plus doucement à fond, dedère facultatem lenioris in mare jactûs.* D'autres traduisent, *il fut plus aisé de se sauver à la nage ;* ce sens peut aussi être adopté. La construction de la phrase latine, et ce qui précède, m'a déterminé au sens que j'adopte, sans le préférer absolument à l'autre.

(115) *Avait manqué par le haut comme une machine faite pour la terre ; velutì terrestre machinamentum.* Le sens de Tacite est, ce me semble, qu'il était naturel que le vaisseau manquât par le bas, qui est nécessairement la partie la plus exposée dans un bâtiment fait pour la mer.

(116) *S'enhardit jusqu'à regarder Burrhus.* Le texte dit *hactenus promptior, respicere Burrum.* Il me semble que c'est le sens du mot *hactenus*, qui d'ailleurs paraît signifier partout dans Tacite *jusqu'a tel point, et non au-delà.* On pourrait en citer plusieurs exemples. Le sens de la phrase *Seneca, hactenus promptior, respicere Burrum*, est donc, ce me semble, *Sénèque ne se montra le plus hardi des deux que jusqu'au point de regarder Burrhus*, etc.

(117) *Comme pour lui demander si l'on ordonnerait aux soldats le meurtre d'Agrippine.* L'édition que j'ai suivie porte, *ac si sciscitaretur.* D'autres lisent *ac sciscitare*, et traduisent *Sénèque demanda à Burrhus ;* mais cette question, ouvertement énoncée, me paraît choquante dans la bouche de Sénèque, et d'ailleurs on dit également *scitari* et *sciscitari.* (*Voyez* le Dictionnaire de Gesner.) Aussi je crois devoir préférer la leçon que j'ai suivie. D'un autre côté cependant la réponse de Burrhus semble supposer une question précise et articulée de la part de Sénèque, mais on peut supposer que Burrhus lisant dans

les regards de Sénèque la question du philosophe, préparée sans doute par tout ce que Néron venait de leur dire sur ce qu'il avait à craindre de sa mère.

Ce qu'il importe, ce me semble, bien davantage de remarquer ici, c'est la réponse que fait Burrhus à cette horrible question. Il ne se récrie pas sur l'atrocité du crime, mais sur l'impossibilité qu'il y aurait d'y faire consentir les prétoriens, trop attachés à la mémoire de Germanicus pour oser rien entreprendre contre sa fille. Ce Burrhus et son ami Sénèque étaient pourtant les deux plus honnêtes gens de la cour de Néron. Qu'on juge par là de la scélératesse des autres courtisans.

(118) *Frappe mon ventre, s'écria-t-elle en le lui présentant; protendens uterum, ventrem feri, exclamavit.* Ce mot d'Agrippine est sublime. Des critiques trop délicats voudraient peut-être que j'eusse traduit, *frappe mon sein*, cette expression leur paraissant plus noble, mais l'autre est plus énergique et plus juste.

(119) La fin de ce récit, et la remarque que nous avons déjà faite un peu plus haut sur la réponse de Burrhus à la question réelle ou supposée de Sénèque, relativement au meurtre d'Agrippine, prouvent malheureusement, ce me semble, et malgré les éloges que Tacite donne ailleurs à Burrhus et à Sénèque, que ces deux hommes, et surtout le philosophe, n'étaient peut-être pas aussi irréprochables qu'on le croit communément; funeste exemple des écueils que la vertu et la philosophie trouvent à la cour. Je sais qu'un de nos plus illustres philosophes, et de nos meilleurs écrivains, a récemment publié une éloquente apologie du précepteur de Néron sur les reproches qu'on peut lui faire, non d'avoir été un lâche courtisan de ce monstre, comme le prétendent ses détracteurs, mais d'avoir eu pour son indigne élève quelques complaisances blâmables dans des circonstances où il aurait dû lui résister. Je n'ose pourtant condamner avec rigueur, ni le philosophe romain, ni son estimable apologiste, mais j'avoue qu'il me reste encore des doutes que je voudrais bien pouvoir dissiper.

(120) *Néron brûlait de conduire un char... et montrait un désir non moins méprisable de chanter*, etc. Les mots *cura* et *studium*, qui sont dans le latin, semblent désigner non-seulement un désir, mais l'étude, et même l'habitude actuelle. Cependant ils sont aussi très-susceptibles du sens que j'ai suivi, et qui paraît déterminé par les mots suivans, *pervinceret* et *concedere*, qui expriment le consentement de Sénèque et de Burrhus à une des deux choses que Néron *désirait*, de peur qu'il ne s'obstinât à l'une et à l'autre si l'on s'opposait à toutes deux. Il y a des éditions qui, au lieu de *cura*, portent *copia*; Gesner, dans son Dictionnaire, adopte cette leçon du mot *copia*, et il explique ces mots, *vetus illi copia erat*, par *olim usu didicerat; il s'était autrefois fort exercé à conduire des chars.* Mais sans discuter si c'est là

le sens du mot *copia*, assez difficile à démêler, nous croyons devoir nous en tenir au mot *cura*, et y donner le sens que nous avons adopté. Ne pourrait-on pas traduire, pour conserver à la fois tous les sens dont le mot *cura* est ici susceptible, *depuis long-temps Néron brûlait de montrer son adresse à conduire un char ?*

(121) *Plusieurs, malgré la tristesse de leurs discours et de leurs visages, aimaient à se montrer au milieu des plaisirs de la cour; nec deerant, qui voce vultuque tristi inter oblectamenta regia spectari cuperent.* On pourrait donner à ce passage un sens tout différent, et même opposé. *Plusieurs d'entre eux désiraient qu'au milieu des plaisirs du prince, on remarquât la tristesse de leurs visages et de leurs discours.* J'ai consulté sur ce double sens plusieurs gens de lettres, et les avis ont été partagés, peut-être le premier sens est-il plus fin, et le second plus noble, tous deux sont dignes de Tacite, ce qui rend le choix plus difficile. Le mot *cuperent* m'a fait pencher pour le premier sens, mais je ne donne pas cette raison pour démonstrative, car peut-être les mots *voce tristi* indiquent-ils l'autre sens.

(122) *Je suis bien; ego me bene habeo.* J'ai cru devoir conserver dans la traduction la petite équivoque que les mots latins me semblent renfermer; Burrhus ne voulant pas dire en effet *qu'il se portait bien*, mais qu'il se trouvait heureux de mourir, et d'être délivré d'un monstre. Les mots *hactenus respondisse* me paraissent signifier ici que la réponse de Burrhus ne s'étendit point *au-delà* de ce peu de mots, suivant le vrai sens du mot *hactenus* dont il a déjà été question dans une note précédente. D'autres rapportent *hactenus* au discours de Burrhus, comme s'il y avait *hactenus ego me bene habeo*, c'est-à-dire, *je me porte bien maintenant que je ne te vois plus;* car Tacite vient de dire que Burrhus *détourna les yeux* pour ne point voir Néron. J'adopterais volontiers ce sens, qui est très-fin, et par là très-digne de Tacite, 1°. s'il me paraissait naturel de couper dans le texte la phrase supposée *hactenus ego me bene habeo* par le mot *respondisse* à *l'infinitif;* 2°. si la signification de *maintenant*, donnée au mot *hactenus*, ne me paraissait pas un peu forcée, *hactenus* ne signifiant proprement que *jusque-là*.

(123) *Ils furent ce que leurs mœurs annonçaient, acque illi pro cognitis moribus fuere.* Je crois que ce mot général *fuere*, surtout joint à la phrase qui suit, renferme à la fois deux idées, ce que Fenius Rufus et Tigellinus *furent* dans leur conduite, et ce qu'ils furent dans l'opinion du tyran et dans celle des citoyens. Je n'avais rendu, dans les éditions précédentes, que la seconde idée, en traduisant : *ils obtinrent ce que leurs mœurs méritaient.* Ici j'ai pris un tour qui exprime à la fois les deux choses. En général (et cette remarque s'applique à la manière dont j'ai rendu plusieurs autres endroits), je pense que Tacite étant un écrivain qui fait penser beaucoup, parce qu'il renferme beau-

coup de choses en peu de paroles, et quelquefois en un seul mot, la meilleure manière de le traduire est de renfermer aussi, et quelquefois de sous-entendre dans une même phrase le plus d'idées qu'il est possible, pourvu que ces idées puissent subsister ensemble, et qu'il n'en résulte dans le style rien de contraire, ni à la clarté, toujours indispensable quand on écrit, ni à la concision qu'on doit toujours chercher en traduisant Tacite.

(124) *Les gens de bien, réduits à un seul chef, n'eurent plus le même appui.* J'avais donné un autre sens à cette phrase dans les éditions précédentes. *Les conseils honnêtes n'eurent plus de crédit auprès de Néron, privé, pour ainsi dire, d'un de ses gouverneurs, et porté pour les scélérats*; et je pense qu'on peut aussi adopter ce sens-là, parce que le mot *dux* se rapporte plus naturellement à Néron qu'à *bonis artibus*, et parce que le sens dont il s'agit peut être appuyé, ce me semble, par les mots qui précèdent ou qui suivent *subsidia minuebatur.... infregit Senecæ potentiam.... et Nero ad deteriores inclinabat.* On voit encore, et par le discours suivant de Néron, et par le récit du meurtre d'Agrippine, que l'empereur accordait à Burrhus et à Sénèque une confiance au moins apparente. Je laisse au lecteur à décider si j'ai bien ou mal fait en adoptant aujourd'hui un sens différent de celui que j'avais suivi d'abord. Au reste (et cette remarque me paraît mériter attention), le sens que j'adopte aujourd'hui renferme, ce me semble, implicitement celui auquel je m'étais arrêté dans l'édition précédente; car Tacite dit expressément qu'après la mort de Burrhus, Sénèque était resté seul, *les gens de bien n'eurent plus le même appui*; ce qui suppose qu'ils avaient au moins conservé quelque crédit lorsque Burrhus et Sénèque vivaient tous deux; or, comment pouvait-il rester encore à la vertu quelque ressource, sinon dans les conseils honnêtes que ces deux hommes vertueux (autant qu'on pouvait l'être à une pareille cour) osaient quelquefois donner à Néron, qui les considérait et les craignait, soit par un reste de l'habitude que son éducation lui avait fait contracter, soit par l'estime involontaire que la vertu inspire aux méchans mêmes?

(125) *Et Néron leur préférait les scélérats*; *et Nero ad deteriores inclinabat.* Le mot *incliner* aurait, ce me semble, été trop faible pour rendre ici la véritable signification du mot *inclinabat*; car il paraît assez, par tout ce qui précède, que les hommes pervers avaient déjà, et depuis long-temps, beaucoup d'accès et de crédit auprès de Néron.

(126) *Qu'il était temps qu'on cessât de lui attribuer tout ce qui se faisait de louable.* J'ai suivi dans cette traduction le premier sens que présentent les mots *quem ad finem*, *jusqu'à quel terme*, *jusqu'à quand?* Cependant, comme *finis* veut dire aussi *but*, *motif*, et que même la phrase latine, *ad hunc finem*, signifie peut-être encore mieux *pour cette fin*, *pour ce motif*, que *jusqu'à ce terme*, *jusqu'ici*, je ne

serais point étonné que d'autres entendissent différemment cet endroit, et traduisissent : *par quel motif cherche-t-il à se faire attribuer tout ce qui est louable ?* insinuation adroite des courtisans, pour faire craindre à Néron que Sénèque, en cherchant des prôneurs et des partisans, n'aspirât secrètement à l'Empire. Dans les éditions précédentes, j'avais traduit : *comme s'il ne devait rien y avoir de louable que ce qui venait de lui*, et j'avais rapporté cette phrase à celle d'auparavant, où il est question des talens de Néron, comme cocher et comme chanteur, talens que ses courtisans mettaient sans doute au nombre de ses belles actions, exprimées par le mot *clarus*. Ce sens pourrait encore se soutenir, grâce à la bassesse de ces courtisans, et ne manquerait pas même de finesse, si les mots *quem ad finem* pouvaient aussi bien s'y adapter qu'aux deux autres sens : mais je n'avais que faiblement et imparfaitement rendu ces mots latins par les mots *comme si* ; c'est pour cela que j'ai suivi, dans cette édition, un autre sens, qui d'ailleurs se lie très-bien avec ce qui suit.

N'ayant de leçons à prendre que de ses aïeux

(127) Racine a imité tout cet endroit dans *Britannicus*, acte I, scène II, où Agrippine dit à Burrhus :

Néron n'est plus enfant, n'est-il pas temps qu'il règne?
Jusqu'à quand voulez-vous que l'empereur vous craigne?
Ne saurait-il rien voir qu'il n'emprunte vos yeux?
Pour se conduire enfin n'a-t-il pas ses aïeux?

(128) *Comme un soldat ou un voyageur fatigué demande du soulagement.* Le texte dit à la lettre, *quomodo in militia aut via fessus adminiculum orarem. Fatigué d'un voyage ou du service militaire, je demanderais du repos ; de même*, etc. J'ai cru devoir préférer l'autre manière de traduire, qui (en conservant le même sens) me paraît à la fois plus simple et plus noble.

(129) *Qui m'importune.* Le texte dit, *quorum fulgore perstringor*; ce qui peut signifier, *dont l'éclat me blesse*, ou *dont l'éclat m'attire des reproches*. Le premier sens paraît plus conforme au texte ; le second l'est peut-être davantage à ce que Tacite a dit plus haut sur la jalousie que Sénèque inspirait aux courtisans. En ce cas, on pourrait traduire *ce superflu si offensant par son éclat*, ou peut-être mieux encore, *si importun par son éclat*, ce qui renfermerait les deux sens.

(130) *Me croiriez-vous inférieur à Claude ?* Je lis ici *Claudio postponis* avec plusieurs traducteurs. J'avais lu auparavant *preponis*, comme dans quelques éditions, et j'avais tâché de trouver un sens conforme à cette leçon, mais *postponis* me paraît plus naturel, et je l'ai adopté.

(131) *C'est par où l'on finit toujours avec son maître. Qui finis omnium cum dominante sermonum.* Quoique j'eusse fait mention de ce sens dans les notes des éditions précédentes, j'en avais préféré un plus

ample, et qui me paraissait plus indiqué par ce qui suit ; mais je suis revenu à celui-ci, 1°. parce qu'il est plus beau, 2°. parce que la phrase est en parenthèse dans le texte, ce qui indique une réflexion, 3°. parce que le mot *dominante* paraît désigner un maître en général, et non pas Néron en particulier.

(132) *Le privait de sa gloire de poëte.* Le latin porte, *famam carminum ejus premebat* ; et *premere* peut signifier ici, ou *déprimer*, comme l'ont entendu d'autres traducteurs, ou *étouffer*, comme je l'entends, à cause de la phrase suivante : *Néron empêchait Lucain de montrer ses vers.* De plus, je n'ai rendu que vaguement la phrase *vanus adsimulatione*, qui est différemment entendue, et même différemment lue par les divers traducteurs et commentateurs. Je soupçonnerais qu'on pourrait lire *adsimilatione*, et j'entendrais que par *la comparaison* des vers de Lucain avec ceux de Néron, l'empereur ne paraissait plus qu'un poëte sans talent, et dont le *vain* mérite *disparaissait* en présence de son rival ; car il me semble que *vanus* pourrait ici avoir ce sens, c'est-à-dire, à peu près la signification d'*evanescens*. Au reste, ce n'est ici qu'une conjecture légère et hasardée, que je propose. Quelques uns lisent *æmulatione*, ce qui répondrait au sens que j'ai suivi dans ma traduction : *lui ayant défendu, par jalousie, de montrer ses vers.*

a

(133) *Comme la suite le fit croire ; ut plerique tradidere de consequentibus.* J'ai rapporté les mots *de consequentibus* à *tradidere*, et non, comme d'autres traducteurs, à *suspicionibus* ; il me semble que ce sens se lie mieux avec le *nam* qui suit. D'ailleurs *suspicionibus arreptis de consequentibus* peut-il signifier, comme ces traducteurs paraissent l'avoir cru, l'espoir de la récompense qui devait suivre la délation ? Si Tacite l'avait voulu dire, il n'aurait pas, ce me semble, employé le mot *suspicio*, mais celui de *spes*, ou quelque autre équivalent. On pourrait, au reste, sous un autre point de vue, rapporter *de consequentibus* à *suspicionibus*, et entendre que Milichus jugea, par les préparatifs que faisait son maître, de ce qui devait s'ensuivre de ces préparatifs. Ce sens est aussi à peu près renfermé dans la manière dont j'ai traduit : *cet ordre éclaira Milichus sur un complot qu'il ignorait.* Ainsi les deux sens qu'on peut adopter ici sont rendus à la fois dans ma traduction.

(134) *Elle ôta sa ceinture et l'attacha en forme de corde.* J'ai traduit *fascia* par *ceinture*, et *laqueus* par *corde*, suivant la signification naturelle de ces mots, le premier veut dire à la lettre *bande*, et le texte ajoute, *quam pectori detraxerat*, ce qui semble désigner *une ceinture* ; le second désigne ce qui sert à serrer, à étrangler, etc. D'autres traducteurs rendent *fascia* par *lacet*, et *laqueus* par *nœud coulant*, traduction qui peut aussi être admise.

(135) *Demande à finir son testament.* Le texte *poscit testamenti*

tabulas pourrait signifier aussi, *demande des tablettes pour faire son testament* ; mais il paraît par ce qui suit, que Sénèque avait déjà fait un *codicille*, dans lequel il demandait que ses funérailles se fissent sans pompe, *ita codicillis præscripserat* ; or, un *codicille* suppose un testament ; peut-être au reste *codicilli* signifie-t-il en cet endroit *un simple écrit*, signification dont le mot *codicilli* est quelquefois susceptible, comme lorsque Tacite dit plus bas, à l'occasion de Thrasea, *codicillos ad Neronem composuit*.

(136) *De là il fut porté dans une étuve dont la vapeur l'étouffa*. Je donne ici, avec Gordon, la signification d'étuve au mot *balneum*, parce qu'il me paraît désigner autre chose que le *bain chaud*, *stagnum aquæ calidæ*, où Sénèque était entré d'abord ; après quoi il fut porté dans une étuve, *balneo illatus*, et étouffé par *la vapeur*, dernier mot qui semble encore indiquer *l'étuve* plutôt que *le bain*. On lit d'ailleurs plus bas, dans le récit de la mort de Vestinus, *balneo infertur*, *calida aqua mersatur*. Cette phrase semble indiquer deux choses différentes, et désigner par *balneum* un lieu échauffé par la vapeur de l'eau, lieu qui, dans cette dernière phrase, paraît signifier la salle même du bain, et dans l'autre un lieu très-chaud, voisin de cette salle. Telles sont mes raisons, bonnes ou mauvaises, sur lesquelles le lecteur prononcera.

(137) *De présenter sa tête avec courage*. Le texte porte, *fortiter protendere cervicem*, qui peut signifier aussi *tendre fortement le cou*, sans doute afin que l'exécuteur portât un coup plus ferme et plus sûr ; mais le sens que j'ai adopté présente une image plus noble, et me paraît préférable.

(138) *Et toujours dans le deuil et les larmes*. *Vidua implexa luctu continuo*. *Luctus* signifie également la douleur de la perte qu'on a faite, et le deuil qu'on en porte. J'ai cru pouvoir ici réunir les deux sens, qui forment une image plus touchante, et que la force du mot *implexa* semble d'ailleurs autoriser.

(139) *Ne prenait d'alimens que pour se conserver à son père*. Le latin porte, *nullis alimentis nisi quæ mortem arcerent*. *Ne prenait d'alimens que ce qu'il en fallait pour ne point mourir*. Comme cette veuve désolée ne pouvait avoir d'autre motif, en ne quittant pas la vie, que celui d'être utile à son père malheureux, je me suis permis d'exprimer ce motif, la phrase suivante, liée à celle qui précède par le mot *tum*, semble même indiquer que c'était là l'unique but de cette fille courageuse, qui, à la prière de son père, et pour lui obtenir la vie, alla chercher l'empereur à Naples.

(140) *L'adresse ou le mérite*. Il y a dans le texte, *industria* qui renferme ces deux idées, car ce mot signifie ici en général le *savoir-*

faire qui mène à la réputation, soit par le mérite sans intrigue, soit par l'intrigue sans mérite, soit enfin par l'un et par l'autre.

(141) *Revenu..... au vice ou à ce qui ressemblait au vice.* Le texte porte à la lettre *revenu..... aux vices ou à l'imitation des vices.* Gordon entend ces paroles, comme si Tacite voulait dire que Pétrone *affecta de paraître vicieux et sensuel* pour plaire à Néron, je ne crois pas que ce soit le sens · Tacite vient de dire un moment auparavant que Pétrone était, par caractère et non par *affectation*, sensuel et voluptueux, qu'il était ennemi de toute contrainte, et par conséquent très-éloigné, si l'on peut parler ainsi, de l'hypocrisie même du vice. Le seul mot *revolutus*, *revenu par son propre penchant*, prouve qu'il n'y avait aucune *affectation* dans la conduite de Pétrone Le sens de Tacite est, ce me semble, que la vie de Pétrone était plutôt l'imitation et l'image du vice, que le vice même, ce qui est conforme d'ailleurs à la peinture que Tacite fait de Pétrone, *non ganeo et profligator..... sed erudito luxu.*

(142) *Insensible au bonheur du prince, peut-être même n'est-il pas rassasié de vos chagrins et de vos larmes? Prosperas res principis spernit; etiamne luctibus et doloribus non satiatur?* Pour justifier cette traduction, il faut supposer que la conjonction interrogative *ne*, dont le sens ordinaire exclut la négation, a dans cet endroit à peu près le sens de *nonne*; et plusieurs raisons y autorisent 1°. Dans ce passage de Virgile, *Pallas ne exurere classem Argovum..... potuitne?* a évidemment le sens de *nonne*, et par conséquent peut être supposé l'avoir ici, pourvu que cette supposition s'accorde avec le sens et la construction naturelle de la phrase, accord qui en effet a lieu ici Il en est de même de ce long passage de la harangue de Cicéron pour Milon, n°. 38, *potuit ne*, etc., dont le sens est évidemment *nonne potuit*, comme il est aisé de le voir par ce qui précède et par ce qui suit. 2°. La conjonction *an*, qui répond à la conjonction *ne*, et qui a le même sens, se prend souvent dans Tacite pour *nonne*, comme dans le passage du discours de *Cremutius Cordus* à Tibère *an illi septuagesimum ante annum perempti..... partem memoriæ apud scriptores retinent?* et dans celui-ci, du discours de Mucien à Vespasien · *an excidit trucidatus Corbulo*, etc.? 3°. En donnant à *ne* la signification ordinaire, différente de *nonne*, et aux mots *non satiatur*, le sens naturel qu'ils présentent, *il n'est point rassasié*, la phrase aurait peu de sens, et se lierait très-mal avec celle qui précède, *prosperas res principis spernit.* En effet, supprimons d'abord la conjonction *ne*, et mettons *prosperas res principis spernit; etiam luctibus et doloribus non satiatur*, tout se lie et s'accorde très-bien *il est insensible à vos succès; il n'est pas même rassasié de vos malheurs*. Et si, au lieu de *non satiatur*, il y avait *delectatur*, dont le sens, serait à peu près le même, les deux phrases s'accorderaient très-bien encore. *il est insensible à vos succès, il se réjouit même de vos malheurs* Mettons à present la conjonction

ne interrogative, en ne lui donnant pas le sens de *nonne*, et substituons, pour plus de facilité, à *non satiatur*, le mot *delectatur*, qui offre à peu près le même sens, on devrait traduire : *il est insensible à vos succès ; se réjouit-il aussi de vos malheurs ?* deux phrases qui ne s'adaptent nullement entre elles. C'est pour cette raison que, dans les éditions précédentes, ne croyant pas alors pouvoir donner à la conjonction *ne* la signification de *nonne*, j'avais supposé qu'*etiamne.... non satiatur*, était ici pour *nonne etiam satiatur*, et que j'avais traduit en conséquence : *qui sait même s'il ne se rassasie pas en secret de vos chagrins et de vos larmes ?* Mais les raisons que je viens de dire m'ayant persuadé depuis que *ne* pouvait avoir ici la signification de *nonne*, je n'ai pas hésité à adopter le sens que je suis ici, et qui est celui de la plupart des autres traducteurs.

(143) *Il méprise le culte public.* Il y a dans le latin *spernit religiones*, et *religiones* signifie ici les honneurs qu'on rend aux dieux et aux princes traités comme des dieux. Tacite, en parlant d'Auguste, a dit qu'on lui décerna, après sa mort, un temple et des honneurs divins, *cælestes religiones*.

(144) *Les annales du peuple romain ne sont tant lues dans les Provinces et dans les armées, que pour apprendre ce que Thrasea n'a point fait.* Cela peut avoir deux sens. *Les partisans de Thrasea, dans les provinces et dans les armées, lisent avec soin les journaux du peuple romain, afin de connaître les prétendues injustices auxquelles Thrasea n'a point de part ;* ou bien, *les journaux du peuple romain sont lus partout, afin que personne n'ignore que Thrasea ne fait rien pour la patrie.* Chacun de ces deux sens est assez bean pour pouvoir être attribué à Tacite. La phrase *ut noscatur* paraît indiquer le premier sens, surtout en la liant à la phrase suivante, où il est question des esprits remuans, qui regardaient Thrasea comme leur chef et leur modèle : mais le second sens paraît aussi pouvoir être adopté, parce qu'il est plus propre encore à charger Thrasea ; car le dessein de l'accusateur est évidemment de le faire paraître le plus coupable qu'il est possible. Dans les éditions précédentes, j'avais traduit en général *l'histoire du peuple romain, si répandue dans les provinces et dans les armées, est l'histoire de ce que Thrasea n'a point fait ;* phrase qui indique le second sens de préférence au premier : la traduction que j'y substitue aujourd'hui, sans vouloir absolument la préférer, indique davantage le premier sens. J'en laisse le choix au lecteur.

(145) *En vain Cassius est banni, si vous laissez les imitateurs de Brutus vivre et se multiplier.* Ce Cassius, dont il est parlé ici, descendait du fameux Cassius qui avait conjuré contre César. (*Voyez* le xviᵉ. livre des *Annales*, chap. 7.) Il fut exilé par un décret du Sénat, comme on le peut voir au chap. 9 du même livre. Tacite joue ici en

quelque manière sur les noms, et, s'il m'est permis de le dire, cette allusion me paraît un peu froide dans un discours si véhément.

(146) *Que le peuple verrait....* Il y a dans le latin *aspiceret populus*, c'est-à-dire, à la lettre, *qu'il fallut que le peuple vît*. Ces deux phrases françaises, dans l'endroit de Tacite dont il s'agit ici, présentent à peu près une même idée; et j'ai préféré la première de ces deux phrases, parce qu'elle m'a paru plus concise et d'un tour plus vif.

(147) *Par un vain désir de gloire.* J'ai traduit ici littéralement les mots *cupidine laudis*; dans les éditions précédentes j'avais mis, *par un mouvement de vanité*; traduction moins littérale, mais qui peut aussi avoir des partisans.

(148) *Aux tristes circonstances où il entrait dans le gouvernement.* Je lis *quod iter*; d'autres lisent *quod*, ce qui donnerait un sens différent: il faudrait traduire alors, *et qu'il songeât à la conduite que l'État exigeait de lui dans ces temps malheureux*. Ce second sens ne demanderait-il pas *quodnam*? c'est un simple doute que je propose.

(149) *Il se chargea de décider s'il lui convenait de s'y rendre.* Pour plus d'exactitude et de clarté dans la narration, Tacite aurait dû ajouter, ce me semble, que Thrasea prit le parti de rester chez lui, car il ne le dit pas expressément, quoique, par le reste de la narration, il paraisse que Thrasea prit ce parti. Les sénateurs, dit Tacite, *se représentaient* (pendant le discours de l'accusateur) *le visage vénérable de Thrasea. Thraseæ venerabilis species obversabatur.* Thrasea était donc absent. D'ailleurs, si on lit avec attention le discours de l'accusateur, on verra clairement que Thrasea n'était pas présent à ce discours. Enfin Tacite dit plus bas, pag. 345, qu'on envoya un questeur à Thrasea, *retiré dans ses jardins*, pour lui porter l'arrêt de sa mort. Tacite, accoutumé à des sous-entendus fréquens et profond dans ses pensées, s'en permet quelquefois dans sa narration même, mais ce qui est un mérite dans les réflexions, est un défaut dans les récits, dont la première loi est de ne rien omettre d'essentiel.

(150) *Embrassant les autels.* Il y a dans le texte *altaria et aram complexa Ara*, selon l'auteur des synonymes latins, était l'autel où l'on faisait les prières et les libations; *altare* (*quasi alta ara*), un autel plus élevé où l'on faisait brûler les victimes. Je n'ai pas cru nécessaire d'indiquer cette différence dans la traduction, et j'ai rendu simplement les deux mots *altaria* et *aram* par *les autels*.

(151) *Comme s'il m'eût fallu racheter mon sang et ma vie.* Gordon traduit, *comme j'aurais donné mon sang et ma vie s'ils me l'eussent demandé*. Mais, suivant la judicieuse observation d'un critique, si c'était là le sens, la phrase latine serait *quomodo sanguinem et vitam*,

si poposcissent, et non pas, *quomodo si sanguinem et vitam poposcissent*, phrase qui équivaut évidemment à celle-ci, *quomodo dedissem, si sanguinem et vitam poposcissent*. D'ailleurs le sens que j'ai suivi est très-clair et très-beau. On accusait Servilia d'avoir vendu ses pierreries pour en employer l'argent à des opérations magiques, elle répond qu'elle les a données aux dieux pour conserver la vie à son père, comme elle les eût données pour racheter sa propre vie, si ces mêmes dieux l'eussent demandée.

(152) *Savent quel nom ils invoquent*. Il y a dans le texte, *quo nomine sint*, ce qui peut signifier, ou *quel nom ils portent*, ou au nom de qui *ils font leurs prédictions*, car il est ici question des devins. Je me suis déterminé au dernier sens, 1°. parce que je le crois plus conforme à la phrase latine; 2°. parce que les deux membres de la phrase me paraissent plus distingués l'un de l'autre, si on adopte ce sens-là, car les deux membres, *quel nom ils portent, quelle profession ils exercent*, semblent dire à peu près la même chose; 3°. parce qu'il est plus naturel de supposer que Servilia ignorait le nom *invoqué* par les devins, que le nom qu'ils *portaient*.

(153) *Tant la justice des dieux discerne la vertu d'avec le crime*. Cette pensée est ironique et épicurienne. Tacite, comme on le voit plus bas, ne croyait pas à la Providence, ou plutôt il ne croyait qu'à la justice divine qui punit les crimes, et non à celle qui récompense les vertus. Des gens de lettres très-estimables sont là-dessus d'un autre avis, et ont tâché de justifier la croyance de Tacite sur ce sujet important; mais, quelque déférence que j'aie pour leurs lumières, j'avoue que leurs raisons ne m'ont point convaincu. Dans le fond, il est assez indifférent à notre religion que Tacite, qui ne la connaissait pas, crût ou ne crût point à la Providence. On sait avait quelle indécence il a parlé du peuple juif (c'est-à-dire du peuple chéri de Dieu) dans le cinquième livre de son histoire. J'ajoute que Tacite, dans l'endroit où il parle de l'astrologie, à l'occasion de la prédiction faite à Galba par Tibère, paraît regarder le dogme de la Providence comme une opinion rejetée par *plusieurs sages de l'antiquité*, et qu'il expose sans la combattre. En effet, combien d'hommes célèbres, dans le sein du paganisme, ont eu le malheur de croire que la Divinité ne prenait aucune part au gouvernement de ce monde? Combien d'autres ont eu le malheur plus grand de nier et de combattre cette vérité au sein du christianisme même? Enfin, n'était-il pas assez naturel qu'un homme aussi éclairé que Tacite, et privé des lumières de la foi, voyant, dans ce triste univers, beaucoup plus de mal que de bien, regardât le mal comme l'ouvrage des dieux, et le bien comme l'effet du hasard. Les seuls dogmes de notre religion expliquent le malheur de l'homme en ce monde, et le concilient avec la Providence.

(154) *De ne point ajouter à sa mort le spectacle de leur péril*. Le

latin dit, *neu pericula sua miscere cum sorte damnati*, c'est-à-dire littéralement, *de ne point s'exposer à partager son sort*; mais il me semble que le mot *miscere* enferme l'idée que j'ai tâché d'exprimer, et qu'elle indique la douleur qu'aurait eue Thrasea de voir ses amis partager son sort.

(155) *Des sept cent vingt premières années de Rome*. Plusieurs éditeurs lisent *octingentos et viginti*, *huit cent vingt*, et en apportent de très-fortes raisons; mais, d'un autre côté, il me paraît que dans le temps qui s'écoula entre Romulus et Galba (et qui est en effet de 820 ans, à très-peu près), Tacite distingue ici l'espace de 720 ans (ou environ) qui *précéda la bataille d'Actium*, et où l'on *écrivait avec liberté*, d'avec le temps qui s'écoula depuis cette bataille jusqu'à Galba, et pendant lequel la vérité fut *altérée par les historiens*.

(156) *D'illustres malheureux supportant et quittant la vie avec un égal courage*. Il me semble que le mot *supremæ necessitates* signifie ici les malheurs de la vie, et que le mot *ipsa necessitas* signifie *la mort*. Tacite, dans un autre endroit, l'appelle *necessitas ultima*, et ailleurs, il se sert des mots *uti necessitate*, pour dire *subir la mort*.

(157) *Je méritais que la république recommençât à moi*. J'ai traduit presque littéralement le latin *dignus eram à quo republica inciperet*, ce tour me paraît plus énergique et plus noble que si j'avais simplement traduit, *je méritais de faire renaître la république*: *à quo*, dans cette phrase, peut, à la vérité, signifier à peu près également *par moi* et *à moi*, mais *à moi* renferme, ce me semble, un sens plus républicain, plus digne d'un empereur vraiment romain et patriote.

(158) *Et plus heureux sujet que souverain*. Cette traduction est de feu M. Rousseau, je l'ai adoptée, comme étant d'un tour plus vif et plus serré que la traduction littérale dont je m'étais contenté dans les précédentes éditions: *et plus heureux sous le regne d'autrui que pendant le sien*; *et alieno imperio felicior quam suo*.

(159) *Supportant sans peine*. C'est ainsi que je traduis les mots *sine reprehensione patiens*, entendant par l'expression *sine reprehensione*, que *Galba ne reprochait pas à ses amis leurs vertus*; ce qui me paraît plus naturel que de rapporter, avec d'autres traducteurs, ces mots à Galba, et d'entendre *qu'il ne méritait point de reproche en supportant ses amis et ses affranchis, lorsqu'ils étaient vertueux*.

J'ai fait plusieurs retranchemens dans ce discours d'Othon, ainsi que dans un autre qui précède, ce n'est pas qu'ils ne soient très-beaux tous deux d'un bout à l'autre, mais ne traduisant que des fragmens de Tacite, j'ai cru pouvoir me permettre de laisser même des lacunes dans les fragmens que je traduis, et de n'en conserver que les traits qui me paraissent les plus remarquables: c'est pour cette raison que

j'ai cru pouvoir prendre la même liberté dans plusieurs autres discours et dans divers morceaux de cet incomparable écrivain.

(160) *J'emporte, en mourant, l'espérance que vous m'aurez sacrifié vos jours.* C'est le sens que j'ai cru devoir donner à ce passage : *eat hic mecum animus, tanquam perituri pro me fueritis.* J'entends ici par *animus* l'âme d'Othon, et ce sens me paraît désigné par les mots *hic* et *mecum*, surtout par le dernier. Cependant d'autres traducteurs entendent par *animus* le zèle des soldats d'Othon, et traduisent : *que ce zèle qui vous porte à mourir pour moi, me suive dans le tombeau.* Sans prétendre les condamner, il me semble que ce dernier sens est moins clair et moins précis que celui auquel j'ai cru devoir donner la préférence.

(161) *Croyez-vous, lui dit-il*, etc. J'ai mis ici en style direct ce qui est en style indirect dans le texte : cette licence, très-légère en elle-même, m'a paru nécessaire pour rendre le discours non-seulement plus vif, mais aussi plus clair ; l'équivoque grammaticale des *il* et des *son*, *sa*, *ses*, eût produit dans ce discours un effet désagréable.

(162) *Évitez également ou d'oublier Othon, ou de trop vous en souvenir.* Racine, dans son *Andromaque*, a rendu d'une manière très-heureuse le sens de cette pensée de Tacite, Andromaque dit de son fils Astyanax :

Qu'il ait de ses aïeux un souvenir modeste.

(163) *On lui éleva un tombeau simple et durable.* J'ai hésité longtemps si je ne traduirais pas en cette sorte : *on lui éleva un tombeau dont la simplicité assurait la durée.* Traduction qui, depuis l'impression de cette note, a été adoptée par d'autres ; mais j'ai préféré l'autre façon de traduire, comme plus conforme au style et à la manière de Tacite, *modicum et mansurum.* On pourrait traduire encore, mais, ce me semble, moins bien que de l'une ou l'autre des deux manières précédentes : on lui éleva un tombeau *durable par sa simplicité*, ou autrement, *durable parce qu'il était simple.*

(164) *Le temps n'est plus où vous n'étiez que suspect d'aspirer au trône ; sauvez-vous donc en y montant : jam abiit et transvectum est tempus, quo posses videri concupisse ; confugiendum est ad imperium.* On pourrait encore traduire ainsi le premier membre de cette phrase : *le temps n'est plus où vous ne paraissiez que désirer le trône*, ce qui fait un sens un peu différent. Dans le premier sens, Mucien dit : autrefois vous n'étiez *que suspect de vouloir régner*, aujourd'hui vous avez *levé le masque*, etc. Dans le second sens, il dit : autrefois vous paraissiez seulement *désirer* l'empire, aujourd'hui vous songez ouvertement à *l'envahir*, etc., le second membre de la phrase, *le trône est donc votre seul asile*, s'applique à peu près également bien à ces

deux sens, mais, ce me semble, un peu mieux au premier; c'est par cette raison que je l'ai préféré, mais je ne serais pas surpris qu'on pensât autrement que moi.

(165) *Corbulon n'a-t-il pas été égorgé?* Le latin porte: *an excidit trucidatus Corbulo?* Il semble que, pour répondre à notre traduction, la phrase devrait être *nonne excidit*, cependant le sens que nous avons adopté paraît décidé par ce qui suit. *Corbulon n'a-t-il pas perdu la vie? Vous me direz qu'il était plus redoutable que nous par sa naissance; mais Néron était aussi fort au-dessus de Vitellius, et celui qui se fait craindre est toujours assez grand pour celui qui craint.* Sans cette dernière phrase (qui se lie très-bien à ce qui précède), la difficulté de donner au mot *an* le sens de *nonne*, m'aurait fait adopter un autre sens que voici: *Corbulon, direz-vous, quoique supérieur à nous par sa naissance, a perdu la vie? mais Néron était aussi, par sa naissance, fort au-dessus de Vitellius.* Je ne serais pas même étonné qu'on traduisît de la sorte, et qu'on supposât entre cette phrase et la suivante la liaison que voici: *Vous n'êtes pas plus en sûreté que Corbulon; car celui qui se fait craindre est toujours assez grand pour celui qui craint.*

Au reste, Tacite a employé ailleurs *an* pour *nonne*, par exemple, dans le discours de Cremutius Cordus, nous l'avons déjà observé dans une note précédente. En donnant au mot *an* le sens de *nonne* dans la phrase dont il s'agit ici, il faudrait entendre cet *an* avec une ellipse à peu près équivalente à celle-ci: *Vous rappellerai-je ou vous souvient-il* que Corbulon a perdu la vie? J'observerai de plus, qu'en admettant cette ellipse, on peut alors en admettre une pareille pour la phrase interrogative dont il a été question dans la note déjà citée, *etiamne luctibus tuis non satiatur?* La phrase aura pour lors le sens que voici, et que nous lui avons donné. *Ajouterai-je même* qu'il n'est pas rassasié de vos chagrins? C'est aux gens de lettres les plus versés dans la langue latine à juger de la solidité de ces différentes observations.

(166) *Sa mort finit la guerre sans donner la paix.* Le texte porte à la lettre: *sa mort fit plutôt cesser la guerre que commencer la paix. Interfecto Vitellio, bellum magis desierat, quam pax cœperat.* Ma traduction est plus concise, et dit la même chose. Forcé souvent d'être plus long que l'original, je tâche d'être plus serré quand le sens et notre langue me le permettent: fais-je bien ou mal de ne pas traduire littéralement quand je le puis? c'est ce que je n'ose décider. J'ai dit, il est vrai, dans les réflexions qui sont à la tête de cette traduction, que la version littérale doit, pour l'ordinaire, être préférée, quand on le peut, sans s'écarter du génie de la langue française; mais Tacite presse et condense, pour ainsi dire, tellement ses paroles, qu'il me semble que son traducteur doit, pour se rapprocher de lui, aspirer au même but, et, aux dépens même de la lettre, se rendre le plus concis qu'il est possible, pourvu que la force du sens n'y

perde pas. Cette observation peut s'appliquer à tous les endroits où je me suis écarté, sans nécessité absolue, de la traduction littérale.

(167) *Il puisa surtout l'esprit de liberté dans les mœurs de son beau-père.* Cette phrase, qui traduit assez exactement la phrase latine *è moribus soceri nihil æque ac libertatem hausit*, ne paraîtra peut-être pas assez conforme au génie, ou, si l'on veut, à la timidité de la langue française, par l'expression peu usitée, *puiser dans les mœurs.* Aimerait-on mieux cette traduction, moins hasardée, mais plus faible: *Les mœurs de son beau-père lui inspirèrent surtout l'esprit de liberté*; ou celle-ci: *il prit surtout de son beau-père l'esprit de liberté*; ou, si l'on veut, *l'exemple de son beau-père lui apprit surtout à être libre?*

(168) *Les exemples subsistent plus long-temps que les mœurs.* C'est la traduction littérale du latin, *diutius durant exempla quam mores*; mais le sens ne m'en paraît pas facile à saisir. Tacite veut dire, je crois, que les exemples de sévérité faits sur les méchans, durant le règne d'un prince vertueux et juste, continuent d'avoir leur effet, même sous un successeur vicieux. C'est pour cette raison, et pour éclaircir la pensée de l'auteur, que j'avais traduit dans les éditions précédentes, par une espèce de paraphrase: *Les exemples de sévérité ont plus d'effet que les mœurs du prince*; mais, tout considéré, j'ai cru devoir rendre littéralement le texte de Tacite, auquel on attachera tel sens qu'on voudra. Peut-être même n'est-ce pas sans dessein que Tacite s'est exprimé ici d'une manière susceptible de différens sens, peut-être voulait-il les renfermer tous dans cette même phrase; et tous en effet peuvent être relatifs, soit à ce qui précède, soit à ce qui suit. 1°. *L'exemple qu'on fait des méchans, sous un bon ou sous un méchant prince, conserve son effet, même après lui.* 2°. *L'exemple donné par un bon prince subsiste inutilement dans la mémoire des hommes, quand son successeur ne lui ressemble pas.* 3°. *L'exemple que donne, par ses mœurs, un méchant prince, lui survit, et peut enhardir ses successeurs à l'imiter.* Si notre conjecture, sur le dessein de Tacite, n'est pas sans fondement, elle justifie ce qu'il peut y avoir de vague et d'indécis dans notre traduction.

(169) *Le meilleur jour, après la tyrannie, c'est le premier.* Le texte porte à la lettre: *après un méchant prince, le meilleur jour est le premier*; et cette traduction littérale, qui se trouve dans les éditions précédentes, est aussi très-bonne, mais l'autre m'a paru avoir quelque chose d'un peu plus vif, c'est pour cela que je l'ai préférée.

(170) *Lorsqu'ils peuvent le moins se tromper.* Il y a dans le texte: *lorsqu'ils ne peuvent se tromper; dum errare non possunt.* Cela ne m'a pas paru tout-à-fait juste, et j'ai cru pouvoir prendre la liberté de rectifier légèrement cette pensée.

(171) *De gémir dans un champ ou dans une maison sous le poids*

du travail; ingemere agris, illaborare domibus. C'est là, je crois, le vrai sens de ce passage, et l'on pourrait en citer des garans, par exemple, le *Dictionnaire de Novitius*, qui traduit *illaborare domibus* par *travailler dans des maisons*; en effet, *illaborare domibus* paraît la même chose que *laborare in domibus*. Il y a pourtant des traducteurs qui entendent *illaborare domibus*, du travail et de la peine de construire des maisons. J'ai adopté le premier sens, non-seulement par les raisons que j'en ai déjà dites, mais encore parce qu'il me semble qu'*illaborare domibus* est ici analogue à *ingemere agris*, et qu'*ingemere agris* marque évidemment le travail pénible des champs. Cependant le second sens est aussi fondé en raison, et peut se développer ainsi: Tacite vient de dire que les peuples dont il s'agit ne vivent que de chasse, et n'habitent que des cabanes faites de branches d'arbres, et il ajoute que ces peuples préfèrent cette manière de vivre et de se loger, à la peine de moissonner et à celle de bâtir.

(172) *De tourmenter par la crainte et par l'espérance sa fortune et celle d'autrui*. Cette expression, *tourmenter sa fortune*, paraîtra sans doute un peu hardie, mais je n'ai pu rendre autrement l'énergie du latin, *suas alienasque fortunas spe metuque versare*.

(173) *On immola et les auteurs et leurs immortels ouvrages*. Le texte porte à la lettre: *on sévit non-seulement contre eux, mais aussi contre leurs ouvrages*. Cette phrase aurait paru trop extraordinaire dans nos mœurs; la condamnation d'un ouvrage au feu ne nous paraît pas, comme aux anciens Romains, une flétrissure atroce et un excès de barbarie. On peut voir ce que Sénèque, père du philosophe, dit à ce sujet dans les Déclamations qui nous restent de lui. Tacite semble, en quelque manière, plus indigné de ce qu'on avait brûlé les livres de Rusticus et de Sénécius, que de la mort même à laquelle avaient été condamnés ces deux écrivains illustres: c'est que les Romains étaient élevés dans le mépris de la mort et l'amour de la gloire, et dans un temps où l'on ne savait pas encore multiplier facilement par l'impression les exemplaires d'un ouvrage, la condamnation de cet ouvrage au feu était regardée comme un acte tyrannique, qui privait à la fois l'auteur de la gloire qu'il aurait pu acquérir de son vivant, et de l'estime de la postérité.

(174) *Ici seulement ils ont un général et une armée; ailleurs, des peuples écrasés d'impôts*, etc. *Hic dux, hic exercitus ibi tributa*, etc. J'ai rapporté les premiers mots, avec d'autres traducteurs, au général et à l'armée des Romains, ce sens me paraît lié avec ce qui précède; cependant je ne serais point étonné que d'autres rapportassent ces mêmes mots au général et à l'armée des Bretons, et traduisissent de cette sorte: *Ici vous avez un général et une armée*, là (en montrant les Romains) *vous attendent les tributs et le sort destiné aux esclaves*.

(175) *Et qu'on exigeait moins sévèrement le reste*, et *cætera ut-*

cumque facilius dissimulari; Gordon traduit : *qu'en tout autre genre il pouvait souffrir des dégoûts* (c'est-à-dire des rivaux ou même des supérieurs). Ce sens peut aussi être admis ; mais ce qui m'a déterminé au premier, qui n'en diffère pas beaucoup, c'est qu'il m'a paru plus beau et plus noble.

(176) *Se nourrissant de son fiel en silence. Secreto suo satiatus. Secretum* au substantif signifie également en latin un *secret* et un *lieu de retraite*. Je l'entends ici de la première manière, d'autres traducteurs l'entendent de la seconde. Dans ce dernier cas, on pourrait traduire, *se nourrissant de son fiel dans la solitude*, traduction qui diffère peu de la nôtre.

(177) *Tout ce qui se donne au lieu du triomphe.* Tacite veut dire, ce me semble, que Domitien, qui, d'une part, voulait refuser le triomphe à Agricola, et qui de l'autre ne voulait pas paraître trop injuste, lui accorda des honneurs qui étaient censés équivalens au triomphe, mais qui n'étaient pas aussi brillans, ni par conséquent aussi flatteurs.

(178) *La multitude, qui n'estime que par vanité les grands hommes.* Selon la plupart des traducteurs, *per ambitionem æstimare*, signifie *juger des hommes par l'extérieur*; mais *ambitio*, dans Tacite, veut dire souvent la vanité, et d'ailleurs le sens que j'ai suivi est plus fin et plus noble : les sots n'affectent, pour l'ordinaire, de louer le mérite que par vanité, et pour faire croire qu'ils en sentent le prix. Il me semble de plus (mais c'est ici une légère conjecture) que l'autre sens demanderait *ex ambitione* au lieu de *per ambitionem*. Je sais qu'*æstimare* ne signifie, en bon latin, que *juger*, *apprécier* quelqu'un ou quelque chose ; mais souvent, dans Tacite, ce mot indique le jugement qui produit l'estime, comme dans le discours d'Othon : *hunc Othonem posteritas æstimet*, et dans la préface de la vie d'Agricola, *virtutes optimè æstimantur*.

(179) *Soit inquiétude, soit curiosité cruelle.* J'ai traduit ainsi les deux mots *cura* et *inquisitio*; le premier se rapporte, ce me semble, relativement à ce qui précède, au sentiment dont l'empereur devait être occupé dans le cas où il aurait en effet empoisonné Agricola, c'est-à-dire, au désir secret et inquiet qu'il devait avoir du succès de son crime ; et le second, au simple désir qu'il devait avoir, dans le cas où la mort d'Agricola eût été naturelle, de se voir délivré de cet homme vertueux. Tacite, laissant en doute si Agricola périssait ou non par le crime de Domitien, paraît exprimer ici les deux sentimens que le tyran devait éprouver, dans l'une et dans l'autre supposition, sur le sort de ce respectable citoyen : dans tous les cas, la mort d'Agricola ne pouvait qu'être agréable à ce méchant prince, en conséquence de la haine cachée qu'il *nourrissait* au fond de son cœur contre tant de vertus et de

succès. Peut-être la traduction suivante, qui renferme à peu près les deux sens à la fois, satisferait-elle un plus grand nombre de lecteurs *Aussi cette multitude, qui n'apprécie les grands hommes qu'au gré de sa vanité, cherchait en vain l'illustre Agricola dans son extérieur: peu le démêlaient.*

(180) *Plus fréquemment qu'un souverain n'envoie de pareils messages* Le texte porte *Crebrius quam ex more principatus per nuncios visentis*; mot à mot, *plus fréquemment que les princes n'ont coutume de visiter par des messages* Ce passage a été différemment entendu et différemment rendu par les traducteurs, un d'eux, entre autres, traduit simplement, *trop souvent pour un prince*; ce qui ne rend, ce me semble, ni les expressions ni la pensée de Tacite J'ai suivi le sens qui m'a paru le plus naturel et le plus indiqué par la phrase latine; la seule difficulté qui me reste, est de savoir si, par le mot *principatus*, Tacite veut parler des princes en général, ou des empereurs romains en particulier, ou même, ce qui est possible, de Domitien seulement Comme la phrase latine semble n'indiquer aucune restriction, j'ai adopté le premier de ces trois sens Dans les éditions précédentes, j'avais traduit *Domitien lui envoya fréquemment, non de simples courriers, suivant la coutume des princes, mais ses premiers affranchis*, etc. et peut-être ce sens pourrait-il aussi être adopté, en donnant au mot *nuncius* sa signification la plus ordinaire, d'un simple exprès, d'un simple porteur de messages ou de nouvelles

(181) *Cependant il feignit une sorte de douleur; speciem tamen doloris animo vultuque præ se tulit.* Un traducteur croit que *speciem doloris animo præ se tulit* signifie, *joua la douleur à s'y méprendre peut-être lui-même* Je ne puis être de son avis; ma raison est que Tacite dit, une ligne après, que Domitien *dissimulait sa joie*: or cela ne se peut dire de quelqu'un qui joue la douleur *à s'y méprendre lui-même*. Le sens me paraît plus simple, *il feignit* (par ses discours) *d'avoir* l'ame triste, *et prit un air affligé.*

(182) *Il ne sentait pas que le prince est un tyran, dès qu'un bon père le fait son héritier.* Le texte dit à la lettre *qu'un bon père ne choisit pour héritier qu'un méchant prince* J'aurais traduit ainsi, si je n'avais craint que ce tour ne parût équivoque, sinon quant au sens, au moins quant à la phrase grammaticale, mais peut-être y a-t-il aussi une légère équivoque grammaticale dans la phrase que j'y ai substituée. Aimerait-on mieux traduire: *qu'un prince, nommé héritier par un bon père, est un tyran?* J'en laisse le choix au lecteur

(183) *Son visage, toujours serein, était de plus très-agréable* C'est ainsi que j'ai rendu la phrase, *nihil metus in vultu, gratia oris supererat*, entendant, par le premier membre, que *la crainte ne paraissait jamais sur le visage d'Agricola*, ce que j'ai cru exprimer

suffisamment par le mot *serein*. D'autres entendent que la physionomie d'Agricola n'intimidait personne ; mais l'expression latine, *nihil metus in vultu*, ne peut signifier, ce me semble, que *nihil metus erat in ejus vultu* ; et je crois que si Tacite avait voulu exprimer l'autre sens, il ne se serait pas servi de la préposition *in*, mais de la préposition *ex*, ou de quelque autre équivalente. Au reste, la phrase, *toujours serein*, dont je me suis servi, peut renfermer à la fois les deux sens, c'est-à-dire, que le visage d'Agricola annonçait le calme de son ame, et communiquait ce calme aux autres.

(184) *Et le visage du tyran, enflammé par le crime et inaccessible à la honte.* En cet endroit, je n'ai pas suivi exactement le texte ; j'en ai dit la raison dans les observations sur l'art de traduire.

(185) *Comme pour justifier ou absoudre le prince, autant qu'il était en vous.* Le texte porte *tanquam pro virili portione innocentiam principi donares* ; mot à mot, *comme pour accorder, autant qu'il était en vous, l'innocence à l'empereur.* Tacite vient de dire qu'on croyait, mais sans en être sûr, Agricola empoisonné ; il ajoute que cet homme de bien parut quitter la vie sans peine, soit pour écarter le soupçon que sa mort était violente, soit pour pardonner au prince, s'il était coupable. C'est au moins le double sens qui me paraît résulter de ce qui précède, et renfermé dans l'expression *innocentiam donare.* Dans les éditions précédentes, je n'avais adopté que le premier sens, celui qui suppose qu'Agricola croyait sa mort naturelle ; mais Tacite présentant ce fait comme incertain, Agricola pouvait aussi avoir des soupçons à ce sujet sans les faire paraître : j'ai donc cru qu'il était bon de présenter à la fois les deux idées pour rendre toute la pensée de l'historien.

(186) *Et vos yeux, en se fermant, ont cherché les nôtres ; et novissima in luce desideravere aliquid oculi tui.* J'avais traduit, dans les éditions précédentes : *et vos yeux, en se fermant, ont désiré quelque chose* ; traduction littéralement conforme au texte, et qui, par cette raison, pourrait bien valoir ce que j'y ai substitué, quoique peut-être plus tendre et plus touchant.

AVERTISSEMENT
SUR LES MORCEAUX QUI SUIVENT.

Ayant traduit, dans les morceaux que j'ai donnés de Tacite, les portraits que cet écrivain philosophe et vertueux a tracés avec tant de force et d'éloquence de l'infâme Séjan et de l'exécrable Tibère, j'ai cru qu'on ne serait pas fâché de voir ces mêmes portraits défigurés avec impudence et bassesse par le vil adulateur, mais élégant historien Velléius Paterculus. Il peut être intéressant pour un lecteur éclairé de rapprocher les uns des autres des tableaux sortis de deux mains si différentes, d'examiner les traits qui peuvent être communs aux deux peintres, quoique vrais dans l'une et altérés dans l'autre, et de voir, par ce rapprochement, à quel point la flatterie peut embellir le vice.

A ces traductions de Paterculus et de Cicéron, j'en ai joint deux autres qui pourront encore intéresser les gens de lettres et les penseurs.

La première est la traduction en prose des plus belles scènes du *Caton* d'Addison. Je sais qu'un poëte ne peut être bien traduit qu'en vers, je sais tout ce qu'on a écrit avec raison contre les tragédies en prose; mais outre que la tragédie d'Addison est en vers non rimés, et par conséquent n'est guère qu'une prose harmonieuse, j'ai voulu seulement ici rassembler sous un même point de vue les plus beaux endroits de cette pièce, afin qu'on puisse comparer le ton et la manière de l'auteur à celle de nos grands tragiques, et surtout de Corneille et de Voltaire, lorsqu'ils ont parlé si éloquemment de tyrannie et de liberté.

Cette traduction est suivie de quelques pensées morales et philosophiques, tirées des ouvrages du chancelier Bacon. On a publié, il y a plusieurs années, une analyse très-estimable des écrits de ce philosophe; mais, dans cette analyse, on s'est donné, peut-être avec raison, une liberté que je ne me suis pas permise. Mon but a été de montrer Bacon tel qu'il est, et de nous faire connaître, par une version plus rapprochée de l'original, sa manière de voir, de penser et d'écrire. En traduisant les morceaux que je donne ici, je ne prétends ni adopter ni approuver tout ce qu'ils renferment, soit pour le fonds des

choses, soit pour la façon de les exprimer, mais je crois que ces morceaux feront connaître Bacon pour un esprit étendu et profond, dont les idées étaient celles d'un grand génie, et les défauts ceux de son siècle

Ainsi, par les différens essais de traduction que j'ai soumis au jugement du public, j'ai voulu le mettre à portée, autant qu'il est en moi, de connaître et d'apprécier la manière de penser et d'écrire d'un historien philosophe, d'un historien courtisan, d'un orateur illustre, d'un célèbre poëte tragique étranger et moderne, enfin d'un des premiers restaurateurs des sciences, qui a fait parler la raison dans ses ouvrages avec autant d'éloquence que d'énergie. La différence de leur ton, de leurs idées et de leur style marquera non-seulement celle de leur génie, mais aussi celle de leur nation, et du temps où ils ont vécu, objet digne d'intéresser les lecteurs qui attachent quelque prix à la connaissance des hommes, des siècles et des peuples.

TRADUCTION DES PORTRAITS DE TIBÈRE ET DE SEJAN,

PAR VELLÉIUS PATERCULUS

Les grandes actions de l'empereur, pendant ces seize années, sont encore présentes à tous les esprits et à tous les yeux. Qui pourrait les montrer en détail? La bonne foi rappelée dans le Forum, la sédition bannie du peuple, la brigue du champ de Mars, la discorde du sénat, la justice, le mérite tirés du mépris et remis en honneur, l'autorité rendue aux magistrats, la grandeur au sénat, la dignité aux jugemens, les factions théâtrales anéanties, la probité inspirée aux uns, commandée aux autres, la vertu honorée, le vice puni, les petits respectant les grands sans les craindre, les grands supérieurs aux petits sans les mépriser. Quand la cherté des vivres a-t-elle été moindre? la paix plus heureuse? Respectable paix, qui, s'étendant jusqu'aux bornes de l'Empire, de l'orient à l'occident, et du nord au midi, ne laisse plus aux brigands un seul coin de la terre à dévaster. L'empereur, par sa libéralité, répare les malheurs des citoyens, ceux même des villes, celles de l'Asie sont relevées; les provinces vengées de l'oppression des magistrats, les honneurs assurés aux plus dignes, les forfaits punis tôt ou tard, la faveur cédant à la justice, et l'ambition à la vertu. C'est en faisant le bien, que ce grand prince en donne des leçons, supérieur à tous comme maître, et encore plus comme modèle

Il est rare que les hommes supérieurs n'aient pas eu des coopérateurs illustres pour remplir leurs hautes destinées; car les grandes affaires exigent de grands ministres . . . . Il importe à l'État que les hommes nécessaires soient élevés, et l'utilité appuyée du pouvoir.

C'est par ce principe, que Tibère César a choisi, pour l'aider dans ses travaux, Ælius Séjan, dont le père était chef de l'ordre des chevaliers, et qui tient, par sa mère, aux familles les plus anciennes, les plus décorées et les plus illustres, dont le frère, les cousins, l'oncle ont été consuls, homme d'une fidélité à toute épreuve, d'un travail infatigable, d'une force de corps égale à celle de son âme, joignant à une douce gravité la gaieté de nos pères, d'une activité oisive en apparence, n'aspirant à rien et obtenant tout, se croyant toujours au-dessous de l'opinion publique, tranquille à l'extérieur, et dont l'esprit veille sans cesse.

Depuis long-temps la nation partage l'estime du prince pour ses vertus.

Le sénat et le peuple romain ont toujours pensé que les grands honneurs sont le prix du mérite éminent, et que plus un citoyen montre de vertus, plus on doit le récompenser. C'est donc l'exemple de nos pères qui a porté le prince à mettre en œuvre les talens de Séjan, et Séjan à partager avec le prince le fardeau de l'Empire; c'est cet exemple qui a persuadé au sénat et au peuple romain de choisir, pour veiller à sa sûreté, les hommes qui en sont les plus capables.

Mais après avoir présenté le tableau général du gouvernement de Tibère César, montrons-en les diverses parties.

Avec quelle prudence a-t-il su attirer à Rome Rhescuporis, assassin de Cotys, son neveu, et régnant avec lui? Quel usage n'a-t-il pas su faire, en cette occasion, des talens de Flaccus Pomponius, homme consulaire, né pour les belles actions, et dont la vertu simple mérite la gloire sans la chercher? Avec quelle gravité il assiste fréquemment au barreau, non comme prince, mais comme sénateur et comme juge? Avec quelle promptitude a-t-il étouffé les complots pernicieux de l'ingrat Libon? Quelles sages instructions il a données à son fils Germanicus, son élève dans l'art de la guerre? De combien d'honneurs il a comblé ce jeune prince, vainqueur de la Germanie, en lui accordant un triomphe dont l'éclat a répondu à la grandeur de ses exploits? Combien a-t-il fait de largesses au peuple? Avec quel empressement a-t-il suppléé, quand le sénat l'a permis, à la fortune des sénateurs indigens, sans jamais encourager le luxe, mais pour ne pas fermer à la pauvreté vertueuse la porte des dignités? Avec quelle activité et quel courage a-t-il arrêté la guerre dont nous menaçaient Sacrovir, chef des Gaulois, et Julius Florus? Le peuple romain a su la victoire avant la guerre, et le succès avant le péril. La guerre d'Afrique, plus redoutable encore, et qui chaque jour lui devenait davantage, n'a-t-elle pas cessé bientôt par ses talens et par sa prudence?

Qui n'admirera [1] l'exemple de modération qu'il a donné, entre tant d'autres, en se contentant de trois triomphes, quoiqu'il en eût mérité sept de l'aveu public? Mais on ne sait ce qui doit le plus étonner dans ce prince, ou l'excès de ses travaux et de son courage, ou son peu d'empressement pour en obtenir le prix.

Combien d'ouvrages publics construits en son nom et au nom des siens! Avec quelle piété il fait élever à son père un temple dont la magnificence surpasse la renommée! Avec quelle noblesse il a rétabli les monumens même de Pompée, détruits par

[1] Ceci est tiré du chap. 39

le feu, persuadé que tout ce qui a jamais été illustre a droit à ses sentimens et à sa protection! Combien de fois a-t-il soulagé de son patrimoine les pertes d'une infinité de citoyens, et, en dernier lieu, après l'incendie du Mont Célius? Avec quelle tranquillité se font aujourd'hui les recrues des troupes, autrefois l'objet continuel de la frayeur du peuple, qui n'en craint plus la violence?

Mais si la nature ou le malheur de l'humanité permettent de se plaindre secrètement des dieux à eux-mêmes, Tibère méritait-il les complots atroces formés contre lui par Libon, et ensuite par Pison et Silius, dont il avait créé l'un et fort élevé l'autre? Pour en venir à de plus grands chagrins, quoique ces derniers aient été très-grands pour lui, qu'avait-il fait pour voir périr ses enfans encore jeunes, pour perdre celui même qu'il avait de son cher Drusus?

Ce ne sont encore ici que des malheurs; que dirons-nous de la honte de sa famille? O Vinicius! combien son cœur a-t-il été déchiré depuis trois ans? Combien a-t-il dévoré de chagrins secrets, et par là plus cuisans? Quels sujets de douleur, d'indignation, de honte, ne lui ont pas donnés sa belle-fille et son petit-fils? A tant d'infortunes s'est jointe encore la perte de son auguste mère, plus semblable en tout aux dieux qu'aux hommes, qui n'a fait sentir sa puissance qu'en soulageant le malheur des uns, ou ajoutant au bonheur des autres.

Finissons par des vœux pour ce prince. O vous, Jupiter, qu'on adore au Capitole! Mars, créateur et protecteur du nom romain! Vesta, garde du feu éternel et sacré! Vous enfin, dieux immortels, qui avez soumis l'univers à ce grand Empire; c'est par ma voix que la nation vous supplie de conserver l'État et la paix; de faire jouir notre digne empereur de la plus longue vie, de lui donner, mais fort tard, des successeurs qui soutiennent le poids de ce grand Empire, avec la même supériorité que nous admirons en lui[1].

[1] « On prétend, dit M. Thomas dans son *Essai sur les Éloges*, que ce Velléius Paterculus fut enveloppé dans la disgrâce de Séjan, et périt avec lui. » Ainsi, pour salaire de ses mensonges, il eut l'ingratitude d'un tyran, une » vie honteuse, une mort sanglante et le déshonneur chez la postérité. C'était » bien la peine d'être vil. » Nous n'ajouterons rien à cette éloquente et terrible leçon, qui, malheureusement, sera toujours en pure perte pour les flatteurs des princes.

TRADUCTION DE LA PÉRORAISON DE CICÉRON POUR MILON [1].

Voilà, messieurs, assez de raisons pour la défense de Milon, peut-être même trop de discours inutiles à sa défense. Que me reste-t-il à dire, qu'à vous supplier instamment d'accorder à ce généreux citoyen une grâce, qu'il ne sollicite pas, je l'avoue, mais que, malgré sa répugnance, je réclame et j'implore pour lui? Quoique, parmi ces larmes que nous versons tous, vous n'ayez pas vu Milon en répandre une seule, quoique vous remarquiez toujours la même fermeté sur son visage, dans sa voix, dans ses discours, ne lui en soyez pas moins favorables, peut-être même en est-il plus digne de vous intéresser? En effet, si dans les combats des gladiateurs, ces hommes de la condition la plus vile, nous sentons une espèce de haine pour les lâches qui demandent la vie en supplians, tandis que nous voudrions arracher à la mort ceux qui s'y présentent avec courage, si notre compassion tombe plutôt sur ceux qui ne cherchent pas à l'exciter, que sur ceux qui la sollicitent avec faiblesse, combien la fermeté d'un citoyen respectable doit-elle nous toucher davantage?

Pour moi, messieurs, je meurs tous les jours de douleur en voyant Milon, et entendant ces paroles de sa bouche: « Adieu, » dit-il, mes chers concitoyens, adieu pour jamais, soyez tran- » quilles, soyez contens, soyez heureux; puisse long-temps sub- » sister la gloire de cette grande ville, et une patrie qui me sera » toujours chère, de quelque manière que j'en sois traité. Que » l'État et mes concitoyens jouissent sans moi de cette paix dont » je ne puis jouir avec eux, quoiqu'ils me la doivent; je vais » me séparer d'eux pour toujours. Si je ne puis éprouver la » reconnaissance de ma patrie, j'échapperai du moins à son in- » justice, et dès que j'aurai trouvé des peuples vertueux et » libres, je mourrai en repos au milieu d'eux.

» O ciel! que de travaux inutiles, de projets vains, d'espé- » rances trompeuses! Tribun du peuple, voyant l'État opprimé, » je me suis sacrifié pour le sénat qui n'existait presque plus; » pour les chevaliers romains qui étaient restés sans force, pour

[1] Je me suis permis (et c'est peut-être un reproche à me faire) de retrancher de cette éloquente péroraison un petit nombre de phrases qui m'ont paru renfermer des détails plus intéressans pour les Romains que pour nous.

» les gens de bien à qui les armes de Clodius avaient fait » perdre tout leur crédit et tout leur courage, pouvais-je penser » que les gens de bien me refuseraient leur appui? Et vous » (car il m'adresse souvent la parole), après vous avoir rendu à » votre patrie, devais-je m'attendre à ne plus trouver de place » dans cette patrie même? Qu'est devenu ce sénat à qui nous » avons été si fidèles? ces chevaliers romains qui vous étaient » dévoués, ce zèle des villes municipales, ce cri de l'Italie en- » tière? Qu'avez-vous fait vous-même, mon cher ami, de cette » voix secourable qui en a sauvé tant d'autres? Serai-je le seul » qu'elle ne pourra défendre, moi qui tant de fois ai bravé la » mort pour vous? »

Et ce n'est point, messieurs, en versant, comme moi, des pleurs, qu'il tient ce discours, c'est avec ce visage tranquille que vous lui voyez. Il n'accuse point ses concitoyens d'ingratitude, il avoue seulement qu'ils envisagent les dangers avec une circonspection trop timide. Pour mettre notre vie en sûreté, il a su gagner cette vile populace qui, animée par Clodius, menaçait vos biens; craindrait-il, après avoir apaisé le peuple par ses largesses, de vous voir oublier ce qu'il a fait de grand pour la patrie? Dans ces temps malheureux, il a souvent éprouvé la bienveillance du sénat, le zèle que vous avez tous montré pour lui, dans votre accueil et dans vos discours, et il en portera le souvenir partout où le conduira sa destinée. . . Il ajoute que, pour un homme sage et courageux, la récompense des belles actions est dans ces actions même, que, dans toute sa vie, il n'a rien fait que de grand, puisqu'il n'y a rien de plus grand que de sauver sa patrie, qu'on est heureux, sans doute, quand on en reçoit le prix de ses concitoyens; mais qu'on n'est point à plaindre quand ils demeurent redevables d'un bienfait si grand : que cependant, si l'on doit mettre quelque prix aux récompenses, on est toujours assuré de la plus grande de toutes, de la gloire, qu'elle seule nous console de la brièveté de la vie par le souvenir que nous laissons; qu'elle nous fait exister où nous ne sommes pas, et vivre même après notre mort; qu'elle est enfin comme le degré qui nous élève jusqu'au séjour des dieux.

« Le peuple romain, dit-il, toutes les nations parleront éter- » nellement de moi, la postérité ne m'oubliera jamais; en ce » moment même où la haine et l'envie cherchent à m'anéantir, » je me vois célébré dans toutes les assemblées de la nation, et » l'objet de tous les discours; tous s'empressent de me féliciter » et de me rendre grâce. . . . Il n'y a que cent jours que Clodius » a péri, et déjà la nouvelle et la joie même de cette mort ont » franchi les bornes de l'Empire. Que m'importe donc le lieu

» où ce corps doit habiter, puisque la gloire de mon nom doit » subsiter à jamais dans l'univers? »

Tels sont, mon cher Milon, les discours que vous me tenez souvent en particulier; voici ce que je vous réponds devant cette assemblée respectable. Je ne puis assez louer votre courage, mais plus il me semble au-dessus de l'humanité, plus il m'est cruel d'être arraché à vous. Cependant, si j'ai le malheur de vous perdre, je n'aurai pas même la consolation de pouvoir haïr ceux qui m'auront fait tant de mal; car ce ne seront point mes ennemis qui vous enleveront à moi, ce seront mes amis les plus chers; ce ne seront point des hommes dont j'ai eu quelquefois à me plaindre, mais des hommes dont j'ai toujours éprouvé la bienveillance. Non, messieurs, vous ne me causerez point une si amère douleur; vous ne m'en donnerez pas une plus grande encore, s'il est possible, celle d'oublier tant de marques que j'ai reçues de votre estime; mais si vous les oubliez vous-mêmes, ou si j'ai eu le malheur de vous déplaire, pourquoi en punir Milon plutôt que moi? Que j'éprouve toute autre disgrâce à la place d'une infortune si cruelle, et je me croirai trop heureux.

Une seule pensée me console en ce moment, mon cher Milon, c'est de vous avoir donné toutes les preuves de sensibilité, d'attachement et de zèle qui dépendaient de moi. J'ai bravé pour vous la haine des hommes puissans; j'ai souvent exposé ma vie aux armes de vos ennemis; on m'a vu plus d'une fois pour vous dans la posture d'un suppliant; j'ai sacrifié, pour vos intérêts, mon état, ma fortune et celle de mes enfans; aujourd'hui même, si quelque malheur vous menace, si vos jours sont en péril, je demande à le partager. Que me reste-t-il à dire et à faire pour vous? Puis-je autrement vous témoigner ma reconnaissance qu'en désirant pour moi-même la situation que le sort vous destine? Oui, je l'accepte, je m'y soumets, et je vous conjure, messieurs, ou de mettre le comble à vos bienfaits en me conservant mon ami, ou de souffrir qu'ils soient anéantis pour moi, si vous me le faites perdre.

Milon n'est point touché de tant de larmes; son âme est comme environnée d'un rempart invincible: il croit qu'on n'est point en exil partout où la vertu peut respirer, que la mort est la fin de nos maux, et non pas un mal. Qu'il conserve ce courage que lui a donné la nature: mais vous, messieurs, quels seront vos sentimens? Bannirez-vous Milon en honorant sa mémoire? Y a-t-il sur la terre un lieu plus digne d'être le séjour de tant de vertus, que le pays qui les a vues naître? C'est vous que j'en atteste, généreux Romains, qui avez tant versé de sang pour la république; c'est vous, braves centurions et braves sol-

dats, que j'appelle au secours de ce héros. Quoi, non-seulement vous *assistez*, mais vous *présidez* sous les armes au jugement de cette cause? ce sera sous vos yeux qu'on exilera, qu'on proscrira, qu'on anéantira tant de vertus?

Malheureux que je suis! Vous avez pu, Milon, me rappeler dans ma patrie par le secours de ces vaillans hommes, et je ne pourrai, par leur secours, vous y retenir? Que répondrai-je à mes enfans, qui vous regardent comme un second père? Que vous répondrai-je, ô mon frère Quintus! aujourd'hui absent, et autrefois compagnon de mes malheurs? Croirez-vous que je n'ai pu conserver Milon par les mêmes mains qui l'ont aidé à nous conserver l'un et l'autre? Et dans quelle cause ne l'aurai-je pu? dans une cause où toutes les nations sont pour nous. Qui me l'aura refusé? ceux à qui la mort de Clodius a rendu le repos. A qui le refuseront-ils? à moi.

Quel complot ai-je donc formé contre vous, messieurs; quel si grand crime ai-je commis, lorsque j'ai cherché, découvert, publié, dissipé les dangers qui menaçaient l'Etat? Hélas! c'est la source funeste de la douleur qui m'accable aujourd'hui moi et les miens. Pourquoi avez-vous ordonné mon retour? est-ce pour bannir à mes yeux ceux à qui j'en suis redevable? Ne souffrez pas, je vous en conjure, que ce retour soit pour moi plus cruel que l'exil, car comment pourrai-je me croire dans Rome, si l'on me sépare de ceux qui m'ont rendu à elle?

Plût aux dieux (pardonnez-moi ce souhait, ô ma patrie! car, en m'attendrissant pour Milon, je crains de vous outrager), plût aux dieux que Clodius fût non-seulement vivant, mais prêteur, consul, dictateur, si sa mort nous a réservés à de si grands maux.

O Dieux immortels! quel modèle de force et d'héroïsme! qu'il est digne, messieurs, d'être conservé par vous à l'Etat! Non, s'écria Milon, ce scélérat a subi la peine qui lui est due; subissons, s'il le faut, celle que nous n'avons point méritée. Quoi, cet homme né pour la patrie mourra donc partout ailleurs que dans sa patrie même, et pour sa patrie? Vous aurez sous les yeux les monumens de son courage, et vous ne permettrez pas que dans toute l'Italie il lui reste un tombeau? Qui de vous pourra condamner à l'exil un citoyen que toutes les autres villes appelleront quand vous l'aurez proscrit?

O trop heureuse la nation qui va recueillir un tel homme! qu'elle sera ingrate si elle le bannit, et infortunée si elle vient à le perdre! Mais finissons, car l'abondance de mes larmes étouffe ma voix, et Milon ne veut point être défendu par des larmes. Je vous conjure instamment, messieurs, d'oser, en allant aux opinions, dire librement vos avis; personne, croyez-moi, ne

rendra plus de justice à votre courage, à votre sagesse, à votre équité, que celui même [1] qui, en vous nommant pour nos juges, a su choisir en vous les citoyens les plus éclairés, les plus fermes et les plus vertueux.

TRADUCTION DE QUELQUES SCÈNES DE LA TRAGÉDIE ANGLAISE DE CATON D'UTIQUE, PAR M. ADDISSON.

SCÈNE II DU SECOND ACTE.

DECIUS, *ambassadeur de César;* CATON D'UTIQUE.

DÉCIUS.

César fait des vœux pour Caton.

CATON.

Je recevrais les vœux de César s'ils s'adressaient aux amis de Caton qu'il a égorgés. N'est-ce pas au sénat que son ordre vous envoie?

DÉCIUS.

C'est avec Caton seul que je dois traiter. César voit le péril où vous êtes, et, connaissant vos sublimes vertus, il est inquiet pour votre vie.

CATON.

Ma vie est entée sur le destin de Rome. César veut-il sauver Caton? qu'il cesse d'opprimer sa patrie. Portez cette réponse à votre dictateur : Caton dédaigne une vie que César a le pouvoir de lui offrir.

DECIUS.

Rome et ses sénateurs sont soumis à César. Elle n'a plus de généraux et de consuls qui le retardent dans ses conquêtes, et qui s'opposent à ses triomphes. Pourquoi Caton refuserait-il d'être l'ami de César?

CATON.

Les raisons que j'ai dites me le défendent.

DÉCIUS.

Caton, j'ai ordre de vous presser et de vous parler en ami

[1] Pompée, alors tout-puissant dans Rome.

Pensez à la tempête qui gronde autour de vous, et qui à chaque instant est près d'éclater. Vous pouvez jouir dans votre patrie des plus grands honneurs. Il ne vous en coûtera que de faire la paix avec César, et de chercher à lui plaire. Rome bénira les dieux d'une union si désirée, et verra dans Caton le second du genre humain

CATON.

Est-ce tout? Je ne veux point de la vie à ces conditions.

DÉCIUS.

César connaît depuis long-temps vos vertus, et voudrait conserver une vie aussi précieuse que la vôtre. Qu'il connaisse aussi tout le prix de l'amitié de Caton. A quelles conditions la lui accordez-vous?

CATON.

Qu'il congédie ses légions; qu'il rétablisse dans Rome la liberté publique, qu'il se soumette aux lois et au jugement de ses concitoyens, qu'il se présente au sénat comme un coupable, qu'il fasse tout cela, et Caton sera son ami.

DÉCIUS

Caton, tout l'univers parle avec admiration de votre sagesse. . . . .

CATON.

Je dirai plus: quoique Caton n'ait jamais employé sa voix pour justifier le crime ou pour en affaiblir l'énormité, je monterai moi-même à la tribune en faveur de César, et j'espère obtenir sa grâce du peuple romain.

DÉCIUS.

Caton, ce discours est d'un conquérant.

CATON.

Décius, ce discours est d'un Romain.

DÉCIUS.

Quel ennemi de César peut s'appeler Romain?

CATON.

Un plus grand que César : l'ami de la vertu.

DÉCIUS.

Considérez, Caton, que vous êtes dans Utique, à la tête d'un sénat faible et peu nombreux, vous n'êtes plus au Capitole, vous n'y faites plus entendre cette voix respectable et terrible que tant d'autres voix aimaient à seconder.

CATON

Ah! que César considère lui-même ce qui nous a mis dans

l'état où nous sommes. C'est son epée qui a réduit le sénat à ce petit nombre, et qui a éclairci ses rangs. Hélas! sous quel faux jour tes yeux éblouis voient cet usurpateur! Ils sont troublés par l'éclat trompeur que répandent sur lui ses conquêtes. Si tu l'apercevais tel qu'il est, tu le verrais noirci de meurtres, de trahisons, de sacriléges et de crimes qui me font frissonner d'horreur à son seul nom. Tu me regardes sans doute comme un malheureux accablé par les revers, et en proie à la plus cruelle infortune, mais j'en jure par les dieux, je ne voudrais pas, pour l'empire d'un million de mondes, être à la place de César, et lui ressembler.

DECIUS.

Est-ce là toute la réponse que Caton veut faire à César, en reconnaissance de ses généreux soins et de l'offre qu'il lui fait de son amitié?

CATON.

Ses soins à mon égard sont inutiles, et l'effet de son orgueil. Les dieux prennent soin de Caton; ce n'est point à ce présomptueux tyran à s'en charger. Veut-il montrer sa grandeur d'âme? qu'il traite les amis qui m'environnent comme il offre de me traiter; qu'il fasse un bon usage de son pouvoir mal acquis, en conservant des citoyens plus précieux que lui à la république.

DÉCIUS.

Caton, votre cœur fier et indomptable vous fait oublier que vous êtes homme. Vous courez à votre perte; mais je n'ai plus rien à vous dire. Je vais rendre compte à César du malheureux succès de mon ambassade. Que Rome va verser de pleurs!

FIN DE LA DERNIÈRE SCÈNE DU QUATRIÈME ACTE.

(On apporte à Caton le corps mort de son fils Marcus, qui a été tué dans le combat)

CATON.

Que je te revois avec joie, ô mon fils! Permettez, mes chers amis, que je contemple à loisir ce corps sanglant, et que je compte ses glorieuses blessures. O mort pleine de gloire, qui est le prix de la vertu! Qui d'entre vous n'envie pas le sort de ce jeune héros? Qui pourrait le plaindre d'avoir sacrifié ses jours à son pays? Pourquoi, mes chers amis, cette tristesse peinte sur vos visages? Si la famille de Caton avait joui en paix des fruits de la guerre civile, c'est alors que j'aurais rougi et pleuré.

Portius[1], regarde ton frere, et souviens-toi que notre vie n'est point à nous quand Rome la demande.

JUBA[2].

Ah ! grand homme !....

CATON.

Hélas ! mes amis, pourquoi vous affligez-vous ? Ce n'est point à mon malheur et à la perte de mon fils que vous devez des larmes ; c'est Rome seule qui mérite vos regrets. La maîtresse du monde, le siége de l'Empire, la mère des héros, l'admiration des dieux, qui humiliait les fiers tyrans de la terre, et brisait le joug des nations, Rome n'est plus, ô liberté ! ô vertu ! ô ma patrie !

JUBA.

O courage héroïque d'un citoyen vertueux ! Rome fait couler de ses yeux des pleurs que la mort de son fils ne peut en arracher.

CATON.

Tout ce que la valeur des Romains a soumis, tous les lieux que le soleil éclaire, le jour, l'année, tout est à César. C'est pour lui que les Décius se sont dévoués à la mort, que les Fabius ont péri, que les grands Scipions ont dompté l'univers. Pompée même a combattu pour lui. O mes amis ! l'ouvrage du destin, le travail de tant de siècles, l'Empire romain est tombé. . . . Détestable ambition ! Il est tombé dans les mains de César. Nos illustres ancêtres ne lui ont rien laissé à conquérir que sa patrie.

JUBA.

Tant que Caton vivra, César rougira d'avoir mis le genre humain aux fers, et sera honteux de sa puissance même.

CATON.

César honteux ! n'a-t-il pas vu sans rougir les champs de Pharsale ?

LUCIUS[3].

Caton, il est temps de songer à ta sûreté et à la nôtre.

CATON.

Ne pensez point à moi ; je ne suis point en danger. Les Dieux ne me laisseront point au pouvoir du vainqueur César ne pourra jamais dire : *J'ai conquis Caton*. Mais, hélas ! mes chers amis,

[1] Second fils de Caton, frère de Marcus.
[2] Prince de Numidie, ami de Caton.
[3] Senateur romain, ami de Caton.

c'est votre conservation et votre sûreté qui remplissent mon âme d'inquiétude. Mille terreurs secrètes me troublent. Comment pourrai-je sauver des amis si fidèles? D'aujourd'hui, César, je commence à te craindre.

LUCIUS.

César nous pardonnera si nous lui demandons grâce.

CATON.

Demandez-la-lui donc, je vous en conjure. Dites-lui que c'est Caton seul qui a tout fait : ajoutez-y même, si vous le voulez, que je l'implore pour vous, que je le supplie, les larmes aux yeux, de ne point punir mes amis de leur vertu. Juba, je suis inquiet pour toi. Te conseillerai-je de regagner la Numidie, ou d'aller trouver le vainqueur?

JUBA.

Puissent les Dieux abandonner Juba, s'il t'oublie jamais tant que le ciel lui conservera la vie

CATON.

Tes vertus, cher prince, je te le prédis, rendront un jour ton nom respectable et célèbre. Ce ne sera pos toujours un crime à Rome d'avoir été l'ami de Caton. Portius, approche-toi, tu as vu mon fils dans un état corrompu, ton père en butte aux méchans, lutter contre le vice et les factions. Tu me vois aujourd'hui accablé, sans force, et désespérant du succès. Retire-toi, si tu m'en crois, dans les campagnes que tes pères ont habitées et cultivées, où l'illustre Caton le Censeur travaillait de ses mains, où nos respectables ancêtres, bénis des Dieux et des hommes, ont mené une vie champêtre, frugale et heureuse. Mène, à leur exemple, dans cette solitude, une vie obscure et retirée, prie pour la paix de Rome, borne-toi à être obscurément vertueux. Quand le crime l'emporte, et que le méchant a le pouvoir en main, le poste d'honneur est l'état privé.

PORTIUS.

Pourquoi, mon père, ordonnez-vous à Portius de prendre soin d'une vie que vous dédaignez vous-même?

CATON.

Adieu, mes amis : s'il est quelqu'un parmi vous qui n'ose se fier à la clémence du vainqueur, sachez que j'ai fait préparer des vaisseaux dont les voiles sont déjà enflées par un vent favorable, et qui vous condiront aux ports les plus éloignés et les plus sûrs. Puis-je faire encore quelque chose pour vous? Le conquérant approche. Adieu pour la dernière fois. Si jamais nous nous re-

voyons, ce sera dans des climats plus heureux, et sur un rivage plus salutaire, où César ne pourra plus nous atteindre.

(Montrant le corps de son fils.)

C'est là que ce jeune héros, enflammé de l'amour de la vertu, qui a répandu son sang avec tant de gloire pour la défense de son pays, jouira d'un sort digne de son courage. C'est là que le citoyen intrépide, qui a fait du salut de sa patrie le plus cher de ses soins, ne sera plus la victime du vice, des factions et du sort, et verra que ses généreux travaux ne sont pas sans récompense.

FIN DU QUATRIÈME ACTE.

ACTE V.

SCÈNE PREMIÈRE.

(Caton seul est assis près d'une table, dans l'attitude d'un homme qui médite profondément; il tient le livre de Platon, de *l'Immortalité de l'Ame*. Auprès de lui, sur la table, est une epée nue.)

MONOLOGUE DE CATON.

Tu as raison, Platon... cela doit être comme tu le dis... En effet, d'où pourrait venir en nous cette espérance flatteuse, ce désir ardent, cet élancement de notre âme vers l'immortalité? D'où pourrait venir cette horreur secrète, cette frayeur que nous ressentons de tomber dans le néant? Pourquoi notre âme, en envisageant sa destruction, se retire-t-elle avec frémissement au dedans d'elle-même? C'est la divinité qui agit au dedans de nous; c'est le ciel lui-même qui nous montre de loin l'avenir, et qui annonce l'éternité à l'homme. Éternité! douce et terrible pensée! par combien de changemens inconnus et d'états nouveaux doit passer notre fragile existence? Je vois devant mes yeux une immense perspective dont le fonds n'est que nuages et que ténèbres. Arrêtons-nous à cette réflexion consolante; s'il y a au-dessus de nous quelque puissance suprême (et toute la nature, pleine de ses ouvrages, nous crie qu'il y en a une), elle doit aimer la vertu, et rendre heureux ce qu'elle aime. Mais quand! mais où! tout ce monde a été fait pour César. Je me perds dans mes conjectures: voici de quoi les terminer.

(Il prend l'epée, en tenant toujours le livre.)

Me voici doublement armé; je tiens la vie d'une main et la mort de l'autre; je vois en même temps le poison et le remède. L'un, dans un moment, va terminer mes jours; l'autre m'apprend que je ne dois jamais mourir. Mon âme, sûre de son existence, défie la pointe de ce fer, et brave les coups qu'il me va

porter. Oui, les étoiles disparaîtront, le soleil lui-même s'obscurcira dans les âges a venir, et la nature s'affaissera a la fin des siècles. Pour toi, tu jouiras d'une jeunesse immortelle et florissante, tranquille et inaltérable au milieu du choc des élémens, du naufrage de la matière et de l'écroulement des mondes. Mais quelle pesanteur m'accable! quelle léthargie se glisse dans tous mes sens! La nature épuisée, et succombant à la fatigue, me demande encore un moment de repos. Accordons-lui pour le dernière fois cette faveur; mon âme, à son réveil, renouvelée dans toute sa force, prendra un plus noble essor, et, jouissant d'une vie nouvelle, ira se présenter aux dieux comme une offrande digne de leur grandeur. Que la frayeur ou le crime troublent le reste des hommes, Caton ne connaît ni l'un ni l'autre; le choix du sommeil ou de la mort lui est indifférent.

FIN DE LA DERNIÈRE SCÈNE DU CINQUIÈME ACTE.

(Caton, après s'être percé de son épée, est apporté mourant sur le devant du théâtre.)

CATON.

Portius, mon fils, approche-toi..... Mes amis sont-ils embarqués? Puis-je faire pour eux quelque chose de plus? Tandis que je vis encore, ne me laissez pas vivre en vain... Lucius, souffrez que notre amitié se perpétue dans nos enfans... Faites le bonheur de Portius, mon fils, en lui accordant votre fille... Pourquoi versez-vous des larmes?... Marcia, ma fille, Jube brûle d'amour pour toi. Un sénateur romain, tandis que Rome subsistait encore, eût refusé sa fille à un roi, mais les armes de César ont détruit toute distinction. C'est être Romain aujourd'hui, que d'être brave et vertueux... Un froid mortel s'empare de mes sens... Hélas! quand verrai-je disparaître ce monde coupable, le séjour du malheur ou du crime! Déjà il me semble qu'un rayon de lumière vient éclairer et remplir mon âme prête à s'envoler vers sa dernière demeure... Hélas! je crains d'avoir trop librement disposé de ma vie.... Puissances suprêmes, qui sondez le cœur des hommes, et qui pénétrez leurs pensées les plus secrètes, ne m'imputez point cette faute, si c'en est une; le vertu même peut se faire; mais votre bonté me rassure.....
(Il expire.)

LUCIUS.

Ainsi disparaît du milieu de nous cette grande âme que l'amour de Rome et de la vertu embrase toujours. O Caton! ô mon ami!.... tes dernières volontés seront religieusement observées; mais allons, portons à César ce corps respectable, exposons à ses

yeux les restes de Caton, qu'ils nous servent de rempart contre la colère du vainqueur. Caton, même après sa mort, protégera encore ses amis.

Que les nations, si cruellement divisées, apprennent par cet exemple les funestes effets de la guerre civile ; c'est elle qui ébranle les États, qui les remplit d'alarmes et de troubles, qui livre Rome en proie même aux armes romaines, qui enfante la trahison, la cruauté, les meurtres, et qui prive de la vie de Caton ce coupable univers.

PENSÉE DE SENÈQUE SUR CATON.

* Voici un spectacle digne de Dieu, digne d'être contemplé par l'Eternel, s'applaudissant de son ouvrage, la vertu qui lutte contre le malheur. Certes, si Jupiter descendait parmi nous, il n'y verrait rien de plus grand que Caton abandonné de l'univers, debout et tranquille au milieu des ruines de sa patrie.

TRADUCTION DE QUELQUES PENSÉES

DU CHANCELIER BACON SUR DIFFÉRENS SUJETS.

CHAPITRE PREMIER.

De la Vérité.

Qu'est-ce que la vérité, dit Pilate en se moquant? Et il n'attendit pas la réponse.

Les hommes aiment le faux, à cause de l'alliage qui s'y joint. Si on leur ôtoit les espérances flatteuses, la vaine estimation des choses, les idées chimériques, combien d'âmes resteraient abattues et flétries, pleines de tristesse et de langueur, à charge et déplaisantes à elles-mêmes?

* *Ecce spectaculum Deo dignum, ad quod respiciat, intentus operi suo Deus! Ecce par Deo dignum, vir fortis cum mala fortuna compositus. Non video, inquam, quid habeat in terris Jupiter pulchrius, si convertere animum velit, quàm ut spectet Catonem, jam partibus non semel fractis, nihilominùs inter ruinas publicas erectum.*

« Cependant, quoi qu'en disent les passions et la corruption
» du cœur, le vrai bonheur de la nature humaine consistera
» toujours dans la recherche de la vérité, qui nous rend dignes
» de la connaître, dans la connaissance de la vérité, qui l'ar-
» rête et la fixe à nos yeux, dans l'acquiescement à la vérité,
» qui en est la possession et la jouissance.

» Le poëte [1] qui a orné par ses vers les dogmes d'une secte
» dangereuse [2], a dit avec son éloquence ordinaire : *Heureux*
» *qui voit du rivage un navire agité par les vents! Heureux*
» *qui, du haut d'une citadelle, voit dans la plaine un combat*
» *sanglant et opiniâtre; mais, plus heureux mille fois celui*
» *qui, placé sur la montagne de la vérité* (montagne inacces-
» sible, où l'air est toujours pur et serein), *voit au-dessous de*
» *lui, dans la vallée du monde, le désordre et les erreurs des*
» *hommes*, pourvu que ce spectacle lui inspire la compassion et
» non l'orgueil!

» Passons maintenant de la *vérité philosophique* à la *vérité*
» *civile*, qu'on appelle *véracité*. Ceux même à qui elle est le
» plus étrangère avouent que la bonne foi et la franchise sont la
» première vertu de l'homme, et que l'alliage du faux avec le
» vrai est comme celui du plomb avec les métaux précieux;
» alliage qui rend ces métaux plus faciles à forger, mais en di-
» minue le prix. Tous ces détours obliques et tortueux font res-
» sembler l'homme aux serpens, qui, faute de pieds, rampent
» sur le ventre. Aussi n'y a-t-il point de vice qui couvre plus
» l'homme de honte que la fausseté et la perfidie. Montaigne se
» demande pourquoi le nom de *menteur* est une si grande in-
» jure : reprocher le mensonge à quelqu'un, dit-il, avec beau-
» coup de finesse, c'est l'accuser d'audace envers Dieu et de
» lâcheté envers les hommes; car le menteur insulte son maître,
» et tremble devant son semblable. »

CHAPITRE II.

De la Mort.

» Les hommes craignent la mort comme un enfant les té-
» nèbres; cette dernière frayeur est grossie dans les enfans par
» des contes qui les épouvantent : il en est de même de l'autre.
» Penser à la mort, comme peine du péché, et comme pas-
» sage à une vie nouvelle, est un sentiment religieux et salu-
» taire; la redouter, comme une dette de la nature, est une
» vaine et honteuse faiblesse. Il se glisse, même dans les plus

[1] Lucrèce, liv. 2.
[2] La secte d'Épicure.

» pieuses méditations sur la mort, quelque levain de supersti-
» tion et de sottise. *Songez*, disent quelques livres de dévotion,
» *à la douleur que vous ressentez quand la moindre articulation*
» *souffre, et jugez quel supplice doit être la mort quand tout le*
» *corps se corrompt et se dissout*. La mort néanmoins passe
» souvent avec moins de douleur qu'on n'en éprouve dans la
» souffrance d'un membre, car les parties les plus vitales ne
» sont pas les plus sensibles. *L'appareil de la mort*, dit avec
» raison un ancien philosophe, *effraie plus que la mort même*;
» les gémissemens et les sanglots, les convulsions des membres,
» la pâleur du visage, les pleurs des amis, le spectacle des fu-
» nérailles, et le reste, voilà ce qui rend la mort terrible. C'est
» une chose bien remarquable, qu'il n'y a aucune passion,
» parmi celles même qu'on croit les plus faibles, qui ne sur-
» monte et *ne mette à la raison* cette crainte. La mort n'est donc
» pas un ennemi si formidable, puisque l'homme est entouré
» d'athlètes qui la combattent avec succès. La vengeance en
» triomphe, l'amour la méprise, l'honneur la cherche, la
» crainte du déshonneur la choisit, la douleur l'implore, la
» frayeur la prévient : nous lisons même que l'empereur Othon
» s'étant donné la mort, la compassion (c'est-à-dire, la plus
» tendre de tous les sentimens) engagea ses plus fidèles servi-
» teurs à mourir comme lui par pur intérêt pour leur maître. »
Sénèque ajoute à ces réflexions le dégoût et la satiété de vivre.
Pensez, dit-il, *au temps qu'il y a que vous faites toujours la même chose*. Non-seulement le courage ou la misère, l'ennui même appelle la mort.

Le peu de changement que produit l'approche de la mort dans les âmes fortes et généreuses n'est pas moins remarquable. Jusqu'au dernier moment elles conservent leur caractère; Augusta mourut avec *urbanité* : *Adieu*, dit-il à Livie, *souvenez-vous de notre amour, et vivez*; Tibère en dissimulant : *Déjà*, dit Tacite, *il perdait ses forces et sa substance, sa dissimulation lui restait*; Vespasien en plaisantant : *Je commence à devenir Dieu*; Galba avec grandeur d'âme : *Frappe*, dit-il en présentant sa tête, *si le bien du peuple romain l'exige*, Septime Sévère en travaillant : *Hâtez-vous*, *s'il me reste encore quelque chose à faire*.

Certes les stoïciens ont mis trop de peine à se roidir contre la mort. Tout ce grand appareil, pour se rassurer à son approche, ne sert qu'à la rendre plus terrible. Celui-là était plus sage, qui a mis la fin de la vie au nombre des charges de la nature : en effet, il est aussi naturel de mourir que de naître; et un enfant qui vient au monde, souffre peut-être plus qu'un mourant

Celui qui meurt profondément occupé de quelque grand désir, est comme un blessé que l'ardeur du sang empêche de sentir sa plaie.

La mort enfin a cet avantage d'ouvrir la porte à la renommée et d'éteindre l'envie : on est aimé quand on n'est plus.

CHAPITRE III.

De l'Adversité.

Sénèque, parlant en stoïcien, a dit une grande vérité : *Les vertus de la prospérité sont dignes d'envie, et celles de l'adversité, d'admiration.* En effet, si l'on regarde comme un prodige ce qui surpasse les forces de la nature, le courage dans l'adversité est le prodige le plus grand. Quel plus beau spectacle, a dit le même philosophe avec une élévation digne de lui, que la tranquillité d'un Dieu unie à la fragilité humaine ?

La vertu a quelque chose de semblable aux corps odoriférans, qui ne rendent jamais plus de parfum que lorsqu'on les broie ou qu'on les brûle, car la prospérité met les vices dans leur jour, et le malheur y met les vertus.

CHAPITRE IV.

Du Mariage et du Célibat.

Les plaisirs des pères et mères sont secrets, ainsi que leurs peines et leurs craintes; ils ne peuvent peindre ceux-là et n'osent parler de celles-ci. Les enfans rendent le travail plus doux et l'infortune plus amère; ils multiplient les soins de la vie, mais ils affaiblissent l'idée de la mort.

S'éterniser dans sa race est un avantage commun à tous les animaux; s'immortaliser par ses actions, est le propre de l'homme : aussi voyons-nous que les plus belles entreprises et les plus utiles ont été faites, pour l'ordinaire, par des hommes qui n'avaient point d'enfans. Ils ont épousé et doté l'Etat; ne pouvant laisser après eux l'image de leur corps, ils étaient jaloux de laisser celle de leur âme : on peut donc dire que les hommes les plus occupés de la postérité, sont ceux qui n'en ont point.

Avoir une femme et des enfans, c'est donner des otages à la fortune; car une famille est un obstacle aux grands efforts, soit en bien, soit en mal.

Dans le célibat, on est bon ami, bon maître, bon serviteur même, rarement sujet fidèle.

Le célibat est convenable aux ecclésiastiques, que les soins du

mariage empêcheraient d'élever assidûment et solidement l'édifice céleste; indifférent aux magistrats, qu'il ne rend pas plus difficiles à corrompre; nuisible aux gens de guerre, que le souvenir de leur famille peut animer au combat.

Une épouse est la maîtresse d'un jeune homme, la compagne d'un homme fait, la nourrice d'un vieillard. Chaque âge peut donc trouver des raisons pour le mariage. On a cependant mis au nombre des sages ce philosophe qui, interrogé sur le temps de la vie le plus propre à se marier, répondit: *Jeune, c'est trop tôt, et vieux, c'est trop tard.*

Souvent il arrive à un mari méchant d'avoir une femme douce, soit parce que cette douceur peut donner au mari des momens de tendresse, soit plutôt parce que la femme se fait honneur de sa patience. C'est ce qui arrive surtout quand elle a désiré et choisi son époux contre le conseil de ses amis; car alors elle n'est occupée que de leur cacher son repentir.

CHAPITRE V.

De la Vengeance.

La vengeance est une espèce de justice sauvage: plus la nature humaine y est portée d'elle-même, plus la sévérité des lois doit la réprimer. L'injure ne fait que violer la loi, la vengeance la rend inutile; elle nous met au niveau de nos ennemis, l'indulgence nous élève au-dessus d'eux.

Il est rare qu'on fasse du mal pour le plaisir d'en faire; c'est toujours par quelque vue d'ambition ou d'intérêt. Pourquoi donc punirais-je mon semblable de s'aimer plus que moi? Pourquoi même trouverais-je étrange que la malice seule le portât à m'outrager? L'épine et le chardon piquent et déchirent aussi, parce que c'est leur nature.

La vengeance est pourtant excusable, quand la loi n'a point pourvu à la réparation, mais il faut examiner alors si la vengeance elle-même ne donne point de prise à la loi, autrement ce serait doubler son mal et le plaisir de son ennemi.

Il y a des personnes qui, en se vengeant, désirent que leur ennemi connaisse de quelle part vient le coup. Cette maniere de penser est noble et généreuse, lorsqu'elle a moins pour objet le plaisir de la vengeance, que le repentir de celui qui nous a fait du mal; mais les âmes viles et timides qui cherchent à se venger en secret, ressemblent à des fleches qui volent dans les ténèbres.

Le grand duc de Florence, Côme de Médicis, a lancé un trait plein de finesse contre les amis perfides. *L'Ecriture*, dit-il, *nous oblige de pardonner à nos ennemis; elle ne nous ordonne*

rien de semblable pour nos amis. J'aimerais mieux dire d'un ami traître ce que dit Job de la Divinité : *Nous avons reçu les biens des mains de Dieu, pourquoi n'en recevrions-nous pas aussi les maux ?*

Se venger, c'est entretenir une blessure que l'oubli et le temps auraient guérie.

La vengeance publique est toujours juste et souvent utile ; c'est tout le contraire de la vengeance privée ; le vindicatif ressemble aux empoisonneurs, qui, après avoir été funestes aux autres, finissent par l'être à eux-mêmes, et par se perdre.

CHAPITRE VI.

De l'Amour.

L'amour a plus fait de bien au théâtre qu'aux hommes. Il a fourni des sujets intéressans à la scène tragique, et beaucoup nui à la scène du monde. C'est tantôt une sirène, tantôt une furie. Presque aucun des hommes illustres, anciens et modernes, n'a été tyrannisé par cette ardeur insensée. Les grandes âmes et les grandes affaires l'excluent. Il faut pourtant excepter Marc Antoine, qui sut allier le courage et les talens au goût des plaisirs ; et Appius Clodius le décemvir, dont l'âme austère ne put échapper à l'amour. Ce qui prouve que l'amour entre nonseulement dans un cœur ouvert, mais quelquefois même dans un cœur bien fortifié qu'on ne garde pas avec soin.

Cette passion, toujours excessive, insulte à la nature et à la vraie valeur des choses, par l'usage perpétuel qu'elle fait de l'exagération et de l'hyperbole. On a remarqué que chacun est pour soi-même un premier flatteur entouré d'adulateurs subalternes, l'amant est quelque chose de plus. Jamais l'homme le plus vain n'a parlé de lui-même, comme l'amant de ce qu'il aime. Aussi a-t-on dit avec raison, qu'amour et sagesse sont à peine la privilège d'un Dieu. Cette frénésie est aperçue nonseulement par les indifférens, mais même par la personne aimée, à moins que l'amour ne soit réciproque ; car l'amour se paie toujours, ou par un amour mutuel, ou par un mépris intérieur et secret.

Les hommes ne sauraient donc être trop en garde contre cette passion, qui perd tout, à commencer par celui qui l'éprouve. Les maux qu'elle fait sont renfermés dans la fable de Pâris, qui, en préférant Hélène à tout, se priva des dons de Junon et de Minerve ; car s'abandonner à l'amour, c'est renoncer à la sagesse et à la fortune.

Cette fièvre a ses plus violens accès dans les temps où l'âme

est plus tendre et plus faible, c'est-à-dire, dans la prospérité et dans l'adversité; le trouble que l'une et l'autre produisent, réveille et ranime l'amour : on a donc raison de dire qu'il est fils de la Folie.

Ceux qui ne peuvent bannir entièrement l'amour, font sagement au moins de le contenir dans des bornes étroites, et de le séparer des affaires et des occupations sérieuses, car quand l'amour s'y mêle il trouble tout, et écarte les hommes du but où ils tendent.

Les gens de guerre sont plus sujets à l'amour que les autres, soit parce qu'ils cherchent à compenser le péril par les plaisirs, soit parce que l'oisiveté leur rend ce sentiment nécessaire.

L'homme a dans son cœur un mouvement secret et une pente cachée qui le porte à l'amour des autres; quand ce sentiment n'est pas borné à un seul, il s'étend comme de lui-même, et se répand sur plusieurs : ainsi il ne cesse d'être exclusif et personnel que pour devenir général. Son effet alors est de nous rendre humains et compatissans.

L'amour conjugal perpétue le genre humain, l'amour social le perfectionne, l'amour sensuel le corrompt et le déshonore.

CHAPITRE VII.

De l'*Audace*.

Démosthène a dit un mot fort connu, mais digne d'être remarqué par les sages. On lui demandait quelle était la première qualité de l'orateur? *L'action*, répondit-il. Quelle est la seconde? *L'action*. Quelle est la troisième? *L'action*. Il parlait en connaisseur, et en connaisseur d'autant moins suspect, que la nature avait d'abord été avare à son égard, d'un avantage qu'il élevait si haut. C'est une chose surprenante qu'un talent qui ne passe pas l'écorce, et qui est encore plus celui d'un comédien que d'un orateur, ait été mis par Démosthène au-dessus des plus belles parties de l'éloquence, de l'invention, de l'élocution, et des autres, enfin, qu'il l'ait presque regardé comme la seule partie nécessaire; la raison en est évidente : les hommes ont beaucoup plus de sottise que de sagesse, et les qualités qui en imposent à la sottise sont les plus puissantes.

On peut comparer à l'*action* dans l'éloquence, l'*audace* dans les affaires civiles. Quelle doit être dans les affaires la première qualité? *L'audace*. Quelle est la seconde? *L'audace*. Quelle est la troisième? *L'audace*. Elle est pourtant fille de l'ignorance et de la faiblesse, et fort au-dessus des autres parties de la science civile, mais elle éblouit et captive les petits esprits et les âmes

timides, c'est-à-dire, presque tous les hommes. Elle ébranle même quelquefois le sage, quand il ne tient pas ferme et sur ses gardes; c'est pour cela que l'audace a tant de pouvoir dans les démocraties, et qu'elle réussit moins dans l'aristocratie et la monarchie.

L'audacieux peut davantage, quand il entame les affaires, qu'il ne peut ensuite; car l'audace, pour l'ordinaire, ne tient point parole.

Comme il y a des charlatans qui promettent de guérir, il y a aussi dans le corps politique des hommes qui répondent des guérisons les plus difficiles. Le hasard les fait réussir quelquefois; mais ils se trompent encore plus souvent, parce qu'ils n'ont pas étudié la science qu'ils professent. Il n'est pas rare même de leur voir faire le miracle de Mahomet. Cet imposteur persuada au peuple qu'il ferait venir à lui une montagne, et que, placé sur son sommet, il y adresserait des prières au ciel pour les fidèles sectateurs de sa loi. Le peuple s'assemble en foule, Mahomet appelle la montagne à plusieurs reprises, mais elle demeure immobile: *Puisque la montagne ne vient point à Mahomet*, dit-il sans se troubler, *Mahomet ira donc à elle*. De même les hommes dont je parle, quand ils ont honteusement échoué dans quelque grande entreprise, en plaisantent les premiers, retournent sur leurs pas, et en restent là.

L'audace est ridicule non-seulement aux yeux des hommes sensés, mais à ceux du vulgaire même, du moins jusqu'à un certain point, car une grande audace a presque toujours l'absurdité pour compagne. Aussi, pour l'ordinaire, est-elle aveugle: elle n'aperçoit ni les dangers ni les obstacles; c'est ce qui la rend nuisible dans les conseils et propre à l'exécution. Ainsi, pour employer les audacieux avec avantage et avec sûreté, il ne faut pas leur confier le pouvoir suprême, il faut les placer dans une classe inférieure, ou ils soient guidés et commandés par d'autres; car, quand on délibère, il faut voir le danger, mais il faut fermer les yeux quand on agit, à moins que le péril ne soit très-grand.

CHAPITRE VIII.

De la Superstition.

Il vaut mieux ignorer Dieu, ou en douter, que d'en avoir une idée basse et indigne de lui. L'un n'est qu'une erreur, l'autre un outrage, car la superstition déshonore l'Etre suprême. *J'aimerais mieux*, dit Plutarque, *qu'on soutînt qu'il n'y a jamais eu de Plutarque au monde, que de dire qu'il y a eu un Plu-*

turque qui dévorait ses enfans à leur naissance, comme les poëtes le racontent de Saturne. Non-seulement la superstition est plus injurieuse à Dieu que l'athéisme, elle est encore plus dangereuse pour les hommes.

L'athéisme ne détruit pas de fond en comble la raison, la philosophie, les lois, l'amour de l'estime publique; les vertus morales suffisent, même sans la religion, pour conserver ces sentimens dans l'homme; mais la superstition les renverse tous par la tyrannie absolue qu'elle exerce sur les esprits.

L'athéisme trouble rarement les Etats; car il rend les hommes circonspects et attentifs à leur conservation: nous voyons même que les siècles les plus portés à l'athéisme, tels que celui d'Auguste, ont été les plus tranquilles; mais la superstition a ruiné plusieurs républiques et plusieurs royaumes.

Le peuple est le roi ou plutôt le tyran de la superstition, après en avoir été l'esclave; elle soumet les sages aux sots et aux insensés. Dans le concile de Trente [1], ou la doctrine des scholastiques joua un si grand rôle, on trouva mauvais que quelques prélats les comparassent aux anciens astronomes, qui, pour expliquer les phénomènes célestes, imaginaient des excentriques et des épicycles sans fin, quoique bien persuadés qu'il n'existait rien de pareil. De même les scholastiques, pour sauver de prétendus dogmes, ont inventé des subtilités auxquelles ils ne croyaient pas, mais avec lesquelles ils ont fait des dupes.

La superstition a plusieurs causes: l'envie de frapper et de flatter les sens par des cérémonies auxquelles on réduit la religion; l'excès de la sainteté extérieure et pharisaïque; un respect sans bornes pour de prétendues traditions, qui ne font que charger la foi sans la nourrir; les intrigues des prêtres pour satisfaire leur ambition ou leur avidité; trop de faveurs accordées aux bonnes intentions, ce qui ouvre la porte aux nouveautés, un parallèle déplacé, et un transport inepte des choses humaines aux choses divines; enfin un siècle barbare, et dans ce siècle, des temps de calamité et de trouble.

La superstition sans voile est un monstre hideux: la ressemblance du singe avec l'homme sert à rendre le singe plus laid. Il en est de même de celle de la superstition avec la religion; et comme les viandes les plus salutaires se corrompent dans un estomac malsain, ainsi des pratiques bonnes en elles-mêmes dégénèrent en observances puériles et pusillanimes.

La superstition se glisse même quelquefois jusque dans l'aversion qu'on a pour elle: certains hommes se croient d'autant plus purs et d'autant plus sains, qu'ils s'éloignent davantage des

[1] Il faut se souvenir ici que c'est un *Anglican* qui parle.

superstitions reçues. Il faut donc prendre garde, en réformant la religion, comme en guérissant le corps, de ne pas évacuer les liqueurs saines avec les humeurs. Ce qui arriva quand le peuple est le chef de la réformation.

CHAPITRE IX.

De l'Occasion.

La fortune est semblable à un marché public, où le prix des denrées diminue lorsqu'on attend.

On peut aussi la comparer à certaines ventes, où les marchandises deviennent plus chères à mesure que le nombre des acheteurs les rend plus rares.

Il faut donc savoir tout à la fois attendre la fortune et la saisir; et ce n'est pas sans raison qu'on représente l'occasion avec des cheveux par devant, qu'elle offre à ceux qui savent l'atteindre, et avec une tête chauve par derrière pour ceux qui la laissent passer.

La prudence ne paraît jamais tant qu'à savoir commencer et entamer une affaire à propos.

Il est arrivé plus souvent de ne pas voir le péril, que d'en être troublé après l'avoir vu. Il est même certains périls qu'il vaut mieux aller chercher à moitié chemin, que d'en épier et d'en observer sans cesse les mouvemens et l'approche; car qui veille trop, s'endort à la fin très-profondément.

C'est tomber dans une autre extrémité, que d'aller trop tôt audevant du péril, et de l'appeler, pour ainsi dire; c'est ressembler à ce général d'armée, qui, trompé par la longueur des ombres au lever de la lune, crut les ennemis fort proches de lui, et fit lancer contre eux, avant le temps, des traits inutiles.

En général, le parti le plus sûr et le plus avantageux, est de confier aux cent yeux d'Argus le commencement de toutes les grandes affaires, et la fin aux cent mains de Briarée, c'est-à-dire, de veiller d'abord et de se hâter ensuite; car le vrai casque magique, qui rend le politique invisible, est le secret dans les conseils et la célérité dans l'exécution. En effet, lorsqu'il est question d'agir, le secret n'est pas comparable à la célérité, elle ressemble à un boulet de canon qui, par sa rapidité, se dérobe à la vue même la plus subtile, et n'en fait que mieux son effet.

CHAPITRE X.

De l'Art de gouverner sa santé.

Il est, pour gouverner sa santé, un art supérieur à toutes les règles de la médecine. L'observation que chacun doit faire de ce qui lui nuit ou de ce qui lui est utile est la médecine la plus salutaire et la plus sûre. Il est cependant encore plus sûr de dire : *Telle chose m'a nui, j'y renoncerai donc*, que de dire : *Telle chose m'a fait plaisir, je continuerai donc à en faire usage*; car la force de la jeunesse couvre bien des excès que l'on paye dans un âge avancé.

Considérez donc l'âge qui vous menace sans cesse, et ne croyez pas pouvoir continuer toujours la même façon de vivre ; car il ne faut point déclarer la guerre à la vieillesse.

Gardez-vous de faire un changement subit dans quelque partie principale de votre régime ; et si la nécessité vous y force, accommodez le reste à ce changement ; car c'est un principe de santé et de politique, *qu'il vaut mieux tout changer à la fois, qu'un seul article considérable.*

Examinez avec soin vos habitudes, votre diète, votre sommeil, vos exercices, et si vous vous apercevez que quelque chose vous nuise, essayez peu à peu de vous en défaire, de manière pourtant que si cette privation vous est nuisible, vous puissiez revenir sur vos pas ; car il est difficile de distinguer entre les choses qui, en général, sont salutaires, et celles qui conviennent uniquement à la constitution de votre corps.

Un des meilleurs préceptes, pour prolonger et conserver sa vie, est d'avoir l'esprit libre et gai aux heures du sommeil, des repas et de l'exercice. Pour cela, évitez l'envie, l'inquiétude, la crainte, la colère étouffée et retenue, la joie immodérée, la douleur renfermée au dedans d'elle-même et qui ne s'exhale point au dehors. Livrez-vous au contraire à l'espérance, à la gaieté plutôt qu'à la joie, à la variété plutôt qu'à l'excès des plaisirs, à la nouveauté qui amuse et qui dissipe ; aux études enfin qui remplissent l'âme d'objets agréables, telles que la fable, l'histoire, le spectacle de la nature.

Si l'on fait toutes sortes de médicamens lorsqu'on est en santé, l'usage des médicamens sera plus désagréable et plus pénible dans la maladie. D'un autre côté, si l'on s'accoutume trop aux remèdes, ils perdront de leur force et de leur efficace quand on en aura un besoin réel.

La diète, observée dans certains temps, est bien préférable

au fréquent usage des remèdes ; elle ne cesse d'être utile que quand elle est tournée en habitude.

Ne négligez pas les accidens inconnus qui peuvent arriver à votre individu, mais ayez recours, en ces occasions, au conseil des médecins.

Etes-vous malade? veillez avec soin sur votre santé; vous, portez-vous bien? usez de votre corps, et ne l'amollissez pas par une délicatesse excessive; car celui qui, dans l'état de santé, traite son corps avec une espèce de tolérance, pourra souvent, dans les maladies non aigues, se guérir de lui-même sans aucun autre remède qu'un peu de diète et de régime. Celse a moins parlé en médecin qu'en homme sage, lorsqu'il a donné comme un des plus utiles secrets de prolonger la vie et de conserver sa santé, l'usage alternatif des choses contraires, mais cependant l'usage plus fréquent des choses qui nous sont plus analogues. « Soyez, dit-il, alternativement sobre et peu retenu dans le » manger, mais plus souvent sobre. Entremêlez les veilles et » un sommeil long, mais plus souvent le sommeil, livrez-vous » au repos et au mouvement, mais plus souvent au dernier : » c'est le moyen de conserver et de fortifier tout à la fois la » nature. »

Quelques médecins sont si indulgens envers le malade et ses désirs, qu'ils semblent oublier le soin de sa guérison; d'autres, au contraire, sont si rigoureux et si réguliers à procéder *selon l'art* dans le traitement des malades, qu'ils ne sont pas assez attentifs à l'état et au tempérament du malade. Prenez un médecin qui évite également ces deux excès.

CHAPITRE XI.

Des Soupçons.

Les soupçons sont aux autres sentimens ce que les chauve-souris sont aux oiseaux : ils ne paraissent jamais que dans l'obscurité. On ne saurait les réprimer avec trop de soin ; car ils troublent l'âme, aliènent les amis, et interrompent les affaires, sont ennemis de la constance et de la gaieté, rendent les princes tyrans, les maris jaloux, les sages même incertains et mélancoliques.

Ils sont un vice de l'esprit plutôt que du cœur, car ils trouvent entrée dans les âmes les plus nobles et les plus grandes. Témoin Henri VII, roi d'Angleterre, que l'élévation de son âme n'empêcha pas d'être soupçonneux à l'excès.

Cependant il faut avouer que, pour l'ordinaire, les soupçons font moins de ravage dans les grandes âmes, car elles ne les admet-

tent guère qu'après s'être assurées s'ils ont un fondement vraisemblable : mais, dans les âmes faibles et timides, la force des soupçons est prodigieuse. En effet, rien ne nous rend si soupçonneux que l'ignorance. C'est pourquoi l'attention et l'examen sont un excellent remède contre les soupçons, car ils se nourrissent de fumée et de ténèbres.

Que prétendent les hommes? Croient-ils que tous ceux avec qui ils vivent, ou dont ils se servent, soient des anges ou des Saints? Ne savent-ils pas que chacun tend toujours à son but, et qu'il n'y a personne à qui l'on soit plus proche et plus cher qu'à soi-même? Il n'y a donc pas de voie plus sûre, pour se délivrer des soupçons, que de chercher à s'en guérir, comme s'ils étaient vrais, et de les réprimer, comme s'ils étaient faux.

Les soupçons peuvent être utiles, s'ils servent à nous mettre sur nos gardes, pour empêcher qu'on ne nous nuise, mais ceux que l'âme va chercher au dedans d'elle-même, ne sont qu'un vain bruit; ceux qu'un artifice extérieur nourrit, et que des flatteurs entretiennent, portent quelquefois des atteintes dangereuses.

Le meilleur moyen de nous délivrer des soupçons, c'est de nous ouvrir avec liberté à celui qui nous est suspect, il est presque impossible que nous ne reconnaissions promptement ou la vérité ou la fausseté de nos conjectures. Cette démarche servira de plus à rendre circonspect celui que nous soupçonnons : il se tiendra sur ses gardes, pour ne pas donner lieu à des soupçons nouveaux, mais une telle conduite ne peut réussir avec des hommes d'un caractère bas et méchant; dès qu'une fois ils s'aperçoivent qu'ils sont suspects, ils cessent pour toujours d'être fidèles; car c'est un proverbe italien, que *les soupçons congédient la fidélité*. Il semble au contraire qu'ils devraient la recueillir et la porter à se justifier de l'injure qu'on lui fait.

CHAPITRE XII.

Du Caractère et de l'Habitude.

On cache quelquefois le naturel, on le surmonte aussi quelquefois, rarement on le détruit. La violence qu'on lui fait ne sert qu'à le rendre plus impétueux lorsqu'il revient; les lumières et les préceptes peuvent rendre les affections naturelles moins importunes, mais ne les détruisent pas; l'habitude seule est capable de changer et de dompter la nature.

Celui qui veut remporter la victoire sur son naturel ne doit s'imposer ni une tâche trop forte ni une tâche trop faible, car, dans le premier cas, l'âme, souvent frustrée de son attente,

perdrait courage; dans le second elle ne serait guère plus avancée, malgré ses victoires.

Il faut, dans les commencemens d'un exercice si pénible, s'aider de quelques soutiens et de quelques secours, comme un nageur novice se sert de joncs ou de vessies. Quand on se sentira plus fort, on se fera des obstacles à soi-même, comme les sauteurs se font une chaussure plus pesante.

Si le naturel a beaucoup de force, et qu'il soit par conséquent fort difficile à dompter, il sera bon de procéder par degré à peu près en cette manière. Premièrement, on arrêtera pour quelque temps le naturel, à l'exemple de celui qui, lorsqu'il était en colère, répétait toutes les lettres de l'alphabet avant de rien faire. En second lieu, on modérera le naturel, et on fera de jour en jour sa part plus petite, par exemple, si l'on veut s'abstenir de vin, on commencera par en diminuer peu à peu l'usage, enfin on domptera tout-à-fait le naturel, et *on le passera sous le joug*.

Cependant, si l'on avait assez de constance et de force pour le rompre et s'en délivrer tout d'un coup, ce serait sans doute le meilleur parti. *Heureux*, a dit un poëte, *celui qui, maître de son âme, a brisé avec force les liens qui la blessaient, et n'a eu qu'un accès de douleur à soutenir*.

N'oublions pas non plus cette ancienne règle, de courber le naturel en sens contraire, comme un bâton qu'on veut redresser, en prenant garde pourtant que cette flexion ne dégénère enfin dans le vice opposé.

Il faut aussi introduire l'habitude, non par un effort continu, mais par un effort interrompu, car l'interruption et le relâche augmentent et renouvellent l'effort; et celui qui s'exerce trop continûment durant son apprentissage, s'exerce quelquefois aux erreurs.

Qu'on se garde bien surtout de se croire trop tôt vainqueur du naturel, quelquefois il demeure long-temps enseveli pour revivre et reparaître à la première occasion : c'est la fable de la chatte métamorphosée en femme, qui parut fort raisonnable jusqu'au moment où elle aperçut une souris.

Le naturel se montre surtout infailliblement dans le commerce ordinaire et familier, car toute affectation en est bannie; dans le trouble de l'âme, car cet état ignore les règles et les préceptes; enfin dans quelque accident nouveau et imprévu, car alors l'habitude nous abandonne.

On peut appeler heureux ceux dont le caractère convient à leur genre de vie, les autres doivent dire : *Mon âme est en pays étranger*.

Dans l'étude, fixez-vous un temps pour méditer et pour vous

exercer sur les choses qui vous plaisent le moins : à l'égard de celles qui vous plaisent, n'ayez point d'heure fixe pour vous y livrer, votre esprit y volera assez de lui-même dès que les affaires et les études nécessaires le lui permettront.

Le naturel produit constamment de bonnes et mauvaises herbes, il faut donc constamment arracher les unes et arroser les autres.

CHAPITRE XIII

De la Coutume et de l'Éducation.

Les pensées des hommes suivent ordinairement leurs inclinations, et leurs discours suivent les doctrines et les opinions dont ils sont imbus, mais leurs actions suivent l'habitude : c'est pourquoi (comme le remarque Machiavel, quoique sur un exemple criminel et odieux) il ne faut se fier ni à la violence du naturel, ni à celle des discours, à moins qu'elle ne soit affermie par l'habitude.

L'exemple que Machiavel donne est celui-ci : que, pour quelque action hardie et cruelle, il ne faut se reposer ni sur la férocité du naturel, ni sur les promesses les plus constantes, ni même sur les sermens, mais qu'il faut charger de l'exécution du crime, des hommes sanguinaires, et exercés depuis long-temps aux meurtres. Quand Machiavel parlait ainsi, il ne connoissait ni Jacques Clément, ni Ravaillac, ni Balthasard Gérard, qui n'étaient pas des assassins de profession, quoique l'assassinat des rois et des princes les ait rendus trop fameux ; c'est que la règle de Machiavel a une exception, et c'est dans la superstition que cette exception se trouve. La superstition a fait, de nos jours, de si grands progrès, que les assassins de profession ne sont pas plus redoutables que les superstitieux, et qu'un vœu, même de répandre le sang, a autant de pouvoir que l'habitude.

Dans tout le reste, la force de l'habitude se manifeste à chaque instant. C'est une chose singulière que de voir un grand nombre de personnes se répandre en protestations, en promesses, en paroles, et oublier ensuite tout cela pour agir à leur ordinaire, comme s'ils étaient des statues et des machines inanimées, mues et poussées par le seul *rouage* de l'habitude.

On peut voir encore la tyrannie de la coutume dans plusieurs autres occasions. Les Gymnosophistes indiens, anciens et modernes, se mettent tranquillement sur le bûcher, et se sacrifient au feu qu'ils adorent. Les femmes même s'empressent d'être jetées dans le bûcher de leurs maris. Les enfans de Sparte se laissaient autrefois fustiger patiemment devant l'autel de Diane,

sans pousser une plainte ni un soupir. On trouve en Russie des moines qui, pour faire pénitence, se plongent, au cœur de l'hiver, dans l'eau, et attendent que le froid et la glace les y fassent périr.

Les mœurs étant donc le souverain maître de la vie humaine, appliquons-nous à acquérir des mœurs honnêtes et vertueuses.

L'habitude qui commence dès l'enfance s'appelle éducation. Dans un âge plus avancé, on prend difficilement un nouveau pli, si l'on en excepte quelques hommes qui ont eu soin de tenir leur âme ouverte à toutes sortes de préceptes, et d'être, pour ainsi dire, toujours prêts à une éducation nouvelle, mais ce cas est fort rare.

Si l'habitude a tant de force, lors même qu'elle est simple et isolée, combien ne doit-elle pas en avoir lorsqu'elle est appuyée par la liaison et par le commerce? car alors l'exemple instruit, la société persuade, l'émulation aiguillonne, la gloire anime.

La nature s'agrandit en nous, et se multiplie en quelque sorte par une société honnête et par une éducation salutaire. Un bon gouvernement et de bonnes lois nourrissent la vertu *en herbes*, mais ne la font pas si promptement venir en maturité, mais tel est le malheur de la condition humaine, que la force de l'habitude, de l'éducation, de la société, du gouvernement et des lois, est employée souvent aux fins les moins honnêtes.

CHAPITRE XIV.

De la Fortune.

On ne peut nier que les hasards et les événemens extérieurs n'aient beaucoup de pouvoir pour avancer ou reculer la fortune. La faveur des grands, la mort de quelqu'un, l'occasion aident les talens et le travail.

Il est pourtant vrai, en général, que chacun est le premier et le principal artisan de sa fortune, mais, parmi les causes extérieures qui y contribuent, il n'y en a point de plus efficace et de plus prompte que les fautes des concurrens ou des ennemis; la sottise de l'un est toujours l'avancement de l'autre. On a raison de dire qu'un serpent ne devient dragon qu'après avoir dévoré un autre serpent comme lui.

Si l'on cherche la fortune avec des yeux perçans et attentifs, on la trouvera, car si elle est aveugle, elle n'est pas invisible: le chemin qui conduit à elle est semblable à la voie lactée, qui est un amas immense de petites étoiles, chacune imperceptible en particulier, mais lumineuses toutes ensemble. De même il y a plusieurs vertus (ou, pour mieux dire, plusieurs qualités) peu

sensibles et peu remarquables en elles-mêmes, qui conduisent à la fortune.

Parmi ces qualités, les nations en comptent quelques-unes dont on ne se douterait pas Lorsqu'ils parlent d'un homme à qui ils promettent une grande fortune, ils mettent au nombre de ses moyens d'avoir *un poco di matto* (*un peu de folie*) En effet, il n'y a peut-être point de qualités plus propres à la fortune, que d'avoir peu de raison et peu d'honnêteté : ceux aussi qui ont plus aimé leur patrie ou leur prince qu'eux-mêmes n'ont jamais fait fortune, et ne le pouvaient, car quand on a transporté ses pensées hors de soi, on ne peut plus retrouver son chemin.

Une fortune rapide et inattendue rend les hommes turbulens et téméraires, une fortune lente et achetée les rend tout à la fois prudens et courageux

Les hommes sages, pour écarter ou pour consoler l'envie, imputent tous leurs succès à la Providence et à la fortune, par ce moyen, ils peuvent parler de ces succès avec plus de décence et de liberté ; l'orgueil est d'ailleurs flatté, quand on peut se faire regarder par les autres comme l'objet particulier du soin de la Providence : cette idée jette un air de majesté sur l'homme. C'est ainsi que César, ranimant son pilote durant une tempête, lui disait. *Tu portes César et sa fortune.* C'est par la même raison que Sylla s'est fait appeler *l'Heureux*, et non *le Grand* ; et l'on a souvent remarqué que ceux qui, dans les affaires, ont voulu donner tout à l'industrie et rien à la fortune, ont fini par échouer. On dit que Timothée l'Athénien, après avoir rendu compte de ses succès au peuple d'Athènes, ayant ajouté que la fortune n'y avait eu aucune part, cessa dès ce moment de réussir dans aucune de ses entreprises.

CHAPITRE XV.

De la Louange.

La louange est le renvoi et comme la réflexion de la vertu ; elle participe, ainsi que la lumière, de la nature des miroirs qui la réfléchissent. Si la louange vient du peuple, la réflexion est trouble et fausse, elle accompagne plus souvent la vanité et l'orgueil, que la véritable vertu. En effet, il y a bien des vertus du premier ordre, qui ne sont pas faites pour être aperçues par le peuple. Les petites vertus obtiennent ses louanges, les vertus médiocres l'étonnent, les grandes lui échappent ; mais ce qui le frappe surtout, c'est l'apparence de la vertu et son image. La réputation est trop souvent semblable à un fleuve qui porte les

corps enflés et pleins de vent, et qui engloutit les corps solides, mais si le jugement des hommes sages se joint à celui du peuple, alors la réputation s'étend, se fortifie, et devient difficile à détruire; elle ressemble à ces parfums bien composés, dont l'odeur est beaucoup plus durable que celle des fleurs qui les composent.

La louange a fréquemment une compagne trompeuse, qui la rend suspecte, trop souvent elle n'est dictée que par l'adulation.

Si le flatteur est un homme ordinaire, il ne louera en vous que des qualités communes et que vous partagez avec d'autres, et non des qualités particulières et recherchées. Un adulateur plus fin marchera sur les traces de l'adulateur principal, c'est-à-dire, de vous-même, il louera principalement en vous les qualités dans lesquelles vous croyez exceller, et qui sont l'objet de votre complaisance. Un adulateur impudent et sans honte, s'attachera surtout à louer les défauts que vous reconnaissez en vous, et dont vous rougissez, et parviendra à vous étourdir sur le témoignage intérieur de votre conscience.

Certaines louanges non méritées sont dictées quelquefois par le respect et même par la vertu; ce sont celles qui conviennent principalement aux princes : les louanges, quand ils n'en sont pas dignes, doivent être pour eux des leçons, en les louant de ce qu'ils ne sont pas, on les avertit respectueusement de ce qu'ils doivent être.

Il y a des gens qui affectent quelquefois par malice de louer leurs ennemis, pour exciter plus sûrement contre eux l'envie et la haine. *Agricola*, dit Tacite, *avait des ennemis d'autant plus méchans, qu'ils le louaient.*

Les louanges modérées, données à propos, et peu communes, sont les plus agréables et les plus avantageuses, car rien ne révolte davantage, et n'est plus sujet à la contradiction et au ridicule, que d'élever jusqu'aux nues quelqu'un ou quelque chose : mais s'il n'est pas décent de se louer soi-même, excepté dans quelques cas extrêmement rares, on peut au moins louer décemment, et même avec une sorte de grandeur, l'état qu'on professe et les emplois qu'on exerce. S. Paul se glorifiant lui-même, ajoute quelquefois ces mots : *Je parle en insensé*; mais quand il parle de sa mission, il ne craint point de dire : *Je me glorifierai de mon apostolat.*

CHAPITRE XVI

De la vaine Gloire.

Esope a dit également : Une mouche assise sur le timon d'un chariot, se disait à elle-même : *Que je fais de poussière !* il y a

de même des hommes vains et ridicules, qui, lorsqu'une entreprise a réussi, soit par hasard, soit par l'industrie d'un autre, s'imaginent, pour peu qu'ils y aient eu la moindre part, que leurs soins ont fait aller toute la machine.

Les glorieux sont ordinairement grands parleurs et peu agissans; c'est le proverbe français : *Beaucoup de bruit, peu de besogne*.

Ces sortes d'esprits sont néanmoins utiles dans certaines affaires. S'il faut mettre en action la renommée, ou répandre promptement quelque opinion, cette espèce d'hommes est une excellente trompette.

Tite-Live remarque à ce sujet, et à l'occasion du traité d'Antiochus et des Étoliens, que *des mensonges réciproques de part et d'autre sont quelquefois d'un grand secours*. Par exemple, si quelqu'un négocie avec deux princes pour les engager à déclarer la guerre à un troisième, il sera bon, pour réussir, qu'il grossisse réciproquement à chacun de ces deux princes, le pouvoir et les forces de l'ennemi et de l'allié qu'il veut lui donner

Il arrive même souvent qu'un homme qui traite avec des particuliers augmente la bonne opinion que chacun d'eux a de lui, en leur insinuant avec artifice, qu'il a plus de pouvoir et de crédit qu'il n'en a réellement.

Dans ces occasions, il n'est pas rare de voir naître de rien quelque chose, car le mensonge produit l'opinion, et l'opinion produit la réalité.

Il n'est pas inutile aux généraux d'être un peu glorieux, car comme le fer aiguise le fer, de même la gloire aiguise les esprits pour la gloire même.

Dans les grandes et périlleuses actions, les hommes pleins de jactance mettent plus de vivacité et d'activité, les esprits modérés et solides font plus d'usage du gouvernail que des voiles.

La renommée, en prônant les talens de quelqu'un, ne vole point de bouche en bouche sans avoir au moins quelques *plumes d'ostentation*. Ceux qui écrivent sur le mépris de la gloire, dit Cicéron, mettent leur nom à la tête de leurs ouvrages. Socrate, Aristote, Galien, quels noms étaient sujets à la vaine gloire! Ce sentiment est utile pour étendre et perpétuer son nom. Quand la vertu est célébrée, elle est souvent moins redevable de cet avantage à l'opinion publique, qu'au soin qu'elle a de se montrer. La réputation de Cicéron, de Sénèque, de Pline le jeune, n'aurait pas subsisté jusqu'à ce jour, du moins avec tant de force, si elle n'avait été aidée par un peu de vanité et de jactance de leur part. En ce cas, la jactance est semblable au vernis qui rend le bois tout à la fois plus brillant et plus durable.

Quand je parle, au reste, de la vaine gloire, je n'entends point par là cette qualité que Tacite attribue à Mucien; cet art qu'il avait de se faire valoir dans ses paroles et ses actions, un tel art n'est point l'effet de la vanité, mais le fruit d'une sorte de sagesse et de grandeur d'âme; cette qualité va même jusqu'à se faire aimer dans ceux à qui la nature l'accorde : les excuses faites avec grâce, les services rendus à propos, la modestie même adroitement placée, sont rarement autre chose que des artifices de l'ostentation.

CHAPITRE XVII

De la Colère

Vouloir éteindre entièrement la colère est une vaine ostentation des stoïciens, l'oracle du sage est plus vrai : *Que le soleil ne se couche point sur votre colère.*

Sénèque compare l'homme colère à un bâtiment ruiné, qui se brise et s'anéantit en tombant sur un autre corps.

L'homme ne doit point imiter l'abeille, qui laisse sa vie dans la blessure qu'elle fait.

La colère est une passion basse, et qui montre notre faiblesse, c'est de quoi l'on peut se convaincre, en considérant ceux qui y sont le plus sujets, les femmes, les enfans, les vieillards et les malades.

CHAPITRE XVIII.

De la Vicissitude des choses.

Salomon a dit : *Il n'y a rien de nouveau sous le soleil.* Platon a dit la même chose d'une autre manière : *La science n'est qu'un souvenir.* Salomon a dit encore dans le même sens : *Le sentiment de la nouveauté n'est qu'un oubli.* On peut conclure de là, que le fleuve Léthé ne coule pas moins sur la terre qu'aux enfers.

CHAPITRE XIX

Des Dignités et des Places.

Les hommes en place sont trois fois esclaves, esclaves du prince ou de l'État, esclaves de la voix publique, esclaves des affaires; de sorte qu'ils ne jouissent de leur liberté, ni dans leurs personnes, ni dans leurs actions, ni dans leur temps.

C'est une frénésie bien singulière de la cupidité humaine, que de perdre sa liberté pour être plus puissant, et de cesser d'être son maître pour vouloir l'être des autres, aussi les hommes en

place ne peuvent-ils s'accoutumer à leur disgrâce ou à leur retraite. La vieillesse même et les infirmités n'empêchent pas que la vie privée ne leur soit odieuse ; ils ressemblent à ces vieillards décrépits, qui, plutôt que de rester au dedans de leur maison, se font asseoir à leur porte, quoique, dans cette posture, ils ne soient qu'un objet de compassion ou de mépris.

CHAPITRE XX.

Des Séditions et des Troubles.

Il est très-important, pour les chefs du peuple, de savoir prévenir et prévoir les tempêtes politiques : elles arrivent principalement lorsque les différens ordres de l'État tendent à l'égalité, à peu près comme les grands ouragans arrivent vers le temps des équinoxes.

CHAPITRE XXI.

Des Voyages.

Les voyages font partie de l'éducation dans les jeunes gens, et de l'expérience dans les vieillards. Celui qui voyage dans les pays étrangers, sans être suffisamment instruit de la langue qu'on y parle, ne va pas proprement en voyage, mais à l'école.

Il est nécessaire qu'un jeune homme qui voyage ait un guide éclairé pour lui faire observer ce qui le mérite ; autrement il voyagera les yeux bandés et sans fruit.

Les journaux sont aussi très-utiles dans les voyages, et je suis étonné qu'on les néglige. C'est une chose singulière que les navigateurs fassent presque tous un journal, eux qui ne voient que le ciel et la terre, et qu'on ne passe de journal dans les voyages du continent, où il se présente sans cesse tant de choses à remarquer, comme si les observations dues au hasard méritaient plus d'être écrites que les remarques dues à l'attention et à la sagacité !

Faites voir que vous avez voyagé, plus par vos discours que par votre extérieur ; soyez même plus occupé de répondre à propos aux questions qu'on pourra vous faire, qu'empressé de les prévenir : surtout ne changez point les mœurs de votre pays pour des mœurs étrangères, cherchez seulement à tempérer, et, pour ainsi dire, à orner les unes par les autres.

CHAPITRE XXII.

De la Royauté

C'est un état bien triste pour l'âme, d'avoir peu à désirer et beaucoup à craindre; telle est cependant la condition des rois. Placés dans le rang suprême, il n'y a rien au-dessus d'eux à quoi ils puissent aspirer, ce qui jette de la langueur dans leur âme; au contraire, le danger et la crainte voltigent sans cesse autour d'eux comme un fantôme ou comme une ombre, ce qui bannit de leur âme la sérénité.

De là résulte encore cet autre effet, que le cœur des rois, comme dit l'Ecriture, est souvent impénétrable, car la multitude des soupçons, et l'absence d'un sentiment dominant qui commande aux autres, rend l'âme plus difficile à connaître.

Un autre malheur des rois, c'est qu'ils se créent des désirs et s'occupent profondément de bagatelles. Cela ne paraîtra point surprenant à ceux qui savent que l'homme se trouve plus heureux par le progrès dans les petites choses, que par la lenteur dans les grandes.

Les rois dépendent de leurs voisins, de leurs femmes, de leurs enfans, de leurs maîtresses, de leur maison, des grands de leur cour, de la noblesse, des magistrats, des marchands, du peuple et des soldats. Que d'entraves pour un seul homme!

CHAPITRE XXIII.

De l'Amour de soi-même.

L'amour de soi-même ressemble à la fourmi, qui est un insecte très-utile pour soi et très-nuisible dans un jardin.

CHAPITRE XXIV.

Des Innovations.

Comme les enfans nouveau-nés sont difformes, il en est de même des établissemens nouveaux qui sont les enfans du temps, car le temps est le plus grand de tous les novateurs.

CHAPITRE XXV.

De l'Amitié.

Quiconque aime la solitude, a dit un ancien, est un dieu ou une bête sauvage: j'ajoute qu'il est presque toujours le dernier, car les dieux sont rares.

Souvent on se trouve dans la solitude sans la chercher, et c'est lorsqu'on est privé d'amis; car il ne faut pas croire qu'une compagnie fort nombreuse soit une société, les hommes qu'on y voit ne sont guère pour nous que comme des statues dans des portiques. Le commerce sans liaison et sans confiance n'est qu'un vain bruit.

On a dit avec raison: *Une grande ville est quelquefois une grande solitude;* le monde même sans amis serait un désert. Le meilleur remède aux *obstructions* du cœur est un ami fidèle, à qui l'on puisse confier ses chagrins, ses plaisirs, ses craintes, ses espérances, ses soupçons, ses inquiétudes, ses desseins, ses faiblesses même.

L'amitié est un bien si nécessaire aux hommes, que les rois même, à qui rien ne paraît manquer, la cherchent et ne la trouvent presque jamais; c'est que l'égalité et la sûreté en sont l'âme: il semble que la nature l'ait accordée aux états inférieurs pour les dédommager.

CHAPITRE XXVI.

Des Richesses.

On ne peut donner aux richesses un nom plus convenable que celui de *bagages de la vertu;* car elles sont à la vertu ce que les bagages sont à une armée, nécessaires, mais incommodes, et capables quelquefois de retarder ou de diminuer la victoire.

SYNONYMES.

AFFLIGÉ, FACHÉ.

On est *affligé* de ce qui est triste, on est *fâché* de ce qui déplaît. Quoique *fâché*, avec juste raison, de vos procédés à mon égard, je suis *affligé* du malheur qui vous est arrivé. *Fâché* dit moins qu'*affligé*. Je suis *fâché* d'avoir perdu mon chien, et *affligé* de la mort de mon ami.

AMUSER, DIVERTIR.

Divertir, dans sa signification propre, tirée du latin, ne signifie autre chose que détourner son attention d'un objet en la portant sur un autre; mais l'usage présent a de plus attaché à ce mot une idée du plaisir que nous prenons à l'objet qui nous occupe. *Amuser*, au contraire, n'emporte pas toujours l'idée du plaisir, et quand cette idée s'y trouve jointe, elle exprime un plaisir plus faible que le mot *divertir*: celui qui *s'amuse* peut n'avoir d'autre sentiment que l'absence de l'ennui; c'est là même tout ce qu'emporte le mot *amuser*, pris dans sa signification rigoureuse. On va à la promenade pour *s'amuser*; à la comédie pour *se divertir*. On dira d'une chose que l'on fait pour tuer le temps, *Cela n'est pas fort divertissant*, mais cela m'*amuse*; on dira aussi, cette pièce m'a assez *amusé*, mais cette autre m'a fort *diverti*.

Ce qu'il y a de singulier, c'est qu'au participe, *amusant*, dit plus qu'*amuser*: le participe emporte toujours une idée de plaisir que le verbe n'emporte pas nécessairement. Quand on dit d'un homme, d'un livre, d'un spectacle, qu'il est *amusant*, cela signifie qu'on a du moins un certain degré de plaisir à le lire ou à le voir; mais quand on dira: *Je me suis mis à ma fenêtre pour m'amuser*, cela signifie seulement pour me *désennuyer*, pour m'occuper à quelque chose.

On ne peut pas dire d'une tragédie, qu'elle *amuse*, parce que le genre de plaisir qu'elle fait est sérieux et pénétrant, et qu'*amuser* emporte une idée de frivolité dans l'objet, et d'impression légère dans l'effet qu'il produit. On peut dire *que le jeu amuse, que la tragédie occupe, et que la comédie divertit*.

Amuser, dans un autre sens, signifie aussi *tromper*. Cet homme m'a long-temps *amusé* par ses promesses. Philippe, roi de Macédoine, disait *qu'on amusait les hommes avec des sermens*.

COLÈRE, COURROUX, EMPORTEMENT

Le *courroux* est la marque exterieure de la *colère*, l'*emportement* en est l'excès.

CONSEIL, AVIS, AVERTISSEMENT.

Ces mots désignent en général l'action d'instruire quelqu'un d'une chose qu'il lui importe de faire ou de savoir actuellement, eu égard aux circonstances.

On donne le *conseil* de faire une chose, on donne *avis* qu'on l'a faite, ou *avertit* qu'on la fera.

L'ami donne des *conseils* à son ami, le superieur des *avis* à son inferieur, la punition d'une faute est un *avertissement* de n'y plus retomber.

On prend *conseil* de soi-même ; on reçoit une lettre d'*avis* ; on obéit à un *avertissement* de payer quelque impôt. On vous *conseille* de tendre un piége à quelqu'un ; on vous donne *avis* que d'autres en ont tendu, ce qui est un *avertissement* de vous tenir sur vos gardes.

On dit : un *conseil* d'ami, un homme de bon *conseil*, un *avis* de parens, un *avis* au public, l'*avertissement* d'un ouvrage.

L'*avis* et l'*avertissement* intéressent quelquefois celui qui le donne ; le *conseil* intéresse toujours celui qui le reçoit.

CONSÉQUENCE, CONCLUSION.

Termes qui désignent en général une dépendance d'idées dont l'une est dependante de l'autre.

On dit la *conclusion* d'un syllogisme, la *conséquence* d'une proposition, la *conclusion* d'un ouvrage, la *conséquence* qu'on doit tirer d'une lecture.

Ces deux mots désignent, en général, l'attention que mérite une chose par sa quantité ou par sa qualité.

CONSIDÉRABLE, GRAND.

La *Collection des Arrêts* est un ouvrage *considérable* ; l'*Esprit des Lois* est un *grand* ouvrage. Un courtisan accredité est un homme *considérable*, Corneille était un *grand* homme. On dit, de *grands* talens, et un rang *considérable*.

CONSIDÉRATION, ÉGARD, RESPECT, DÉFÉRENCE.

Termes qui distinguent en général l'attention et la retenue dont on doit user dans les procédés à l'égard de quelqu'un.

On a du *respect* pour l'autorité, des *égards* pour la faiblesse, de la *considération* pour la personne, de la *déférence* pour un avis.

On doit du *respect* à ses supérieurs, des *égards* à ses égaux, de la *considération* aux hommes célèbres, de la *déférence* à ses amis.

Le malheur mérite du *respect*, le repentir des *égards*, les grandes places de la *considération*, les prières de la *déférence*. On dit : J'ai des *égards*, du *respect*, de la *déférence* pour monsieur un tel, et monsieur un tel a beaucoup de *considération*, jouit d'une grande *considération*.

CONSPIRATION, CONJURATION.

Union de plusieurs personnes dans le dessein de nuire à quelqu'un ou à quelque chose.

On dit, la *conjuration* de plusieurs particuliers, et une *conspiration* de tous les ordres de l'État ; la *conjuration* de Catilina contre la république romaine, la *conspiration* d'une famille contre un de ses membres, *conjuration* pour en faire régner un autre ; une *conjuration* contre l'État, une *conspiration* contre un courtisan. Tout *conspire* à mon bonheur, tout semble *conjurer* ma perte.

CONSTANT, FERME, INÉBRANLABLE, INFLEXIBLE.

Ces mots désignent en général la disposition et la situation d'une âme que les circonstances ne font point changer. Les trois derniers ajoutent au premier une idée de courage, avec ces nuances différentes, que *ferme* désigne un courage qui ne s'abat point, *inébranlable* un courage qui ne s'effraie point, et *inflexible* un courage qui ne s'amollit point. Un homme de bien est *constant* dans l'amitié, *ferme* dans le malheur, et quand il s'agit de son devoir, *inébranlable* aux menaces, et *inflexible* aux prières.

CONSUMER, CONSOMMER.

On dit : la victime est *consumée* et le sacrifice est *consommé* ; ma maison est *consumée*, et mon malheur est *consommé*.

CONTE, FABLE, ROMAN.

Ces trois mots désignent des récits qui ne sont pas vrais : avec cette différence, que *fable* est un récit dont le but est moral, et dont la fausseté est souvent sensible, comme lorsqu'on fait parler des animaux ou les arbres, que *conte* est une histoire fausse et courte qui n'a rien d'impossible, ou une *fable* sans but moral ; et *roman*, un long *conte*. On dit, les *fables* de La Fontaine, les *contes* du même auteur, les *contes* de madame d'Aulnoi, le *roman* de la princesse de Clèves.

Conte se dit aussi des histoires plaisantes, vraies ou fausses, que l'on fait dans la conversation; *fable*, d'un fait historique donné pour vrai, et reconnu pour faux; et *roman*, d'une suite d'aventures singulières réellement arrivées à quelqu'un.

CONTENT, SATISFAIT, CONTENTEMENT, SATISFACTION.

Ces mots désignent en général le plaisir qu'on sent à jouir de quelque chose. Voici leurs différences : on dit une passion *satisfaite*, *content* de peu, *content* de quelqu'un. On demande *satisfaction* d'une injure; *contentement* passe richesse. Pour être *satisfait*, il faut avoir désiré; on peut être *content* sans avoir désiré rien.

CONTESTATION, DISPUTE, DEBAT, ALTERCATION.

Dispute se dit ordinairement d'une conversation entre deux personnes qui diffèrent d'avis sur une même matière, et se nomme *altercation* lorsqu'il s'y mêle de l'aigreur.

Contestation se dit d'une dispute entre plusieurs personnes, ou entre deux personnes considérables, sur un objet important, ou entre deux particuliers pour une affaire judiciaire *Débat* est une contestation tumultueuse entre plusieurs personnes. La *dispute* ne doit jamais dégénérer en *altercation*. Les rois de France et d'Angleterre sont en *contestation* sur tel article d'un traité. Il y a eu, au concile de Trente, de grandes *contestations* sur la résidence. Le parlement d'Angleterre est sujet à de grands *débats*.

CONTIGU, PROCHE.

Ces mots désignent en général le voisinage; mais le premier s'applique principalement au voisinage d'objets considérables, et désigne de plus un voisinage immédiat.

Ces deux terres sont *contiguës*. Ces deux arbres sont *proches* l'un de l'autre.

CONTINUATION, SUITE.

Termes qui désignent la liaison et le rapport d'une chose avec ce qui la précède.

On donne la *continuation* de l'ouvrage d'un autre, et la *suite* du sien.

On dit, la *continuation* d'une vente, et la *suite* d'un procès. On *continue* ce qui n'est pas achevé, on peut donner une *suite* à ce qui l'est.

CONTRAINDRE, OBLIGER, FORCER.

Termes qui désignent en général quelque chose que l'on fait

contre son gré. On dit : le respect me *force* à me taire, la reconnaissance m'y *oblige*, l'autorité m'y *contraint* ; le mérite *oblige* les indifférens à l'estimer, il y *force* un rival juste, il y *contraint* l'envie. On dit, une fête d'*obligation*, un *consentement forcé*, une attitude *contrainte*, en parlant d'une attitude naturellement et habituellement gênée, et une attitude *forcée*, en parlant d'une attitude gênée par quelque cause particulière et passagère. On se *contraint* soi-même, on *force* un poste, et on *oblige* l'ennemi d'en décamper.

CONTRAIRE, OPPOSÉ.

Le nord est *opposé* au midi, les navigateurs ont souvent le vent *contraire*.

CONTRAVENTION, DÉSOBÉISSANCE.

Ces termes désignent en général l'action de s'écarter d'une chose qui nous est commandée.

La *contravention* est aux choses, la *désobéissance* aux personnes. La *contravention* à un règlement est une *désobéissance* au souverain. La *contravention* suppose une loi juste, la *désobéissance* est quelquefois légitime.

CONVERSATION, ENTRETIEN.

Ces deux mots désignent en général un discours mutuel entre deux ou plusieurs personnes, avec cette différence que *conversation* se dit en général de quelque discours mutuel que ce puisse être, au lieu qu'*entretien* se dit d'un discours qui roule sur quelque objet déterminé. Ainsi on dit qu'un homme est de bonne *conversation*, pour dire qu'il parle bien des différens objets sur lesquels on lui donne lieu de parler, on ne dit point qu'il est de bon *entretien*. On se sert du mot *entretien*, quand le discours roule sur une matière importante, on dit, par exemple : ces deux princes ont eu ensemble un *entretien* sur les moyens de faire la paix entre eux. *Entretien* se dit pour l'ordinaire des *conversations* imprimées, à moins que le sujet de la conversation ne soit pas sérieux, on dit les *entretiens* de Cicéron sur la nature des dieux, et la *conversation* du P. Canaye avec le maréchal d'Hocquincourt : *dialogue* est propre aux *conversations* dramatiques, et *colloque*, aux *conversations* polémiques et publiques, qui ont pour objet des matières de doctrine, comme le *colloque* de Poissy. Lorsque plusieurs personnes, surtout au nombre de deux, sont rassemblées et parlent entre elles, on dit qu'elles sont en *conversation* et non pas en *entretien*.

CONVICTION, PERSUASION.

Quoique ces deux mots s'emploient souvent l'un pour l'autre, ils ont pourtant des nuances qui les distinguent. La *conviction* tient plus à l'esprit, la *persuasion* au cœur, ainsi l'on dit : l'orateur doit non-seulement *convaincre*, c'est-à-dire, prouver ce qu'il avance, mais encore *persuader*, c'est-à-dire, *toucher* et émouvoir. La *conviction* suppose des preuves : *je ne pouvais croire telle chose*; il m'en a donné *tant de preuves* qu'il m'en a *convaincu*. La *persuasion* n'en suppose pas toujours : la bonne opinion que j'ai de vous, suffit pour me *persuader* que vous ne me trompez pas. On se *persuade* aisément ce qui fait plaisir; on est quelquefois très-fâché d'être *convaincu* de ce que l'on ne voulait pas croire. On dit : je suis *persuadé* de votre amitié, et bien *convaincu* de sa haine.

On *persuade* à quelqu'un de faire une chose, on le *convainc* de l'avoir faite; mais, dans ce dernier cas, *convaincre* ne se prend jamais qu'en mauvaise part : cet assassin a été *convaincu* de son crime; les scélérats avec qui il vivait, lui avaient *persuadé* de le commettre.

COUTUME, USAGE.

Ces mots désignent en général l'habitude de faire, on dit les *usages* d'un corps et la *coutume* d'un pays, on dit encore avoir *coutume* de faire une chose et être dans l'*usage* de la faire. Telle personne a de l'*usage*; tel mot n'est pas du bel *usage*.

CRI, CLAMEUR.

Le dernier de ces mots ajoute à l'autre une idée de ridicule par son objet ou par son excès. Le sage respecte le *cri* public et méprise les *clameurs* des sots.

CRIME, FAUTE, PÉCHÉ, DÉLIT, FORFAIT.

Faute est le mot générique, avec cette restriction cependant qu'il signifie moins que les autres, quand on n'y joint point d'épithète aggravante. *Péché* est une faute contre la loi divine, *délit* est une faute contre la loi humaine; *crime* est une faute humaine; *forfait* ajoute encore l'idée du *crime*, soit par la qualité, soit par la quantité, car *forfait* se prend encore plus souvent au pluriel qu'au singulier. *J'ai puni ses forfaits.*

CRITIQUE, CENSURE.

Critique s'applique aux ouvrages littéraires; *censure* aux ouvrages théologiques, ou aux propositions de doctrine, ou aux mœurs.

D'AILLEURS, DE PLUS, OUTRE CELA.

Ces mots désignent en général le surcroît ou l'augmentation. Voici une phrase où l'on verra leurs différens emplois : monsieur un tel vient d'acquérir, par la succession d'un de ses parens, dix mille écus *de plus* qu'il n'avait ; *outre cela* il a encore hérité *d'ailleurs* d'une très-belle terre.

DAM, DOMMAGE, PERTE.

Le premier de ces mots n'est plus guère en usage que parmi les théologiens, pour signifier la peine que les damnés souffriront, *disent-ils*, par la privation de la vue de Dieu, ce qu'ils appellent la peine du *dam* ; et *dommage* diffère de *perte*, en ce que le premier désigne une privation qui n'est pas totale. Exemple : la *perte de la moitié* de mon revenu me causerait un *dommage* considérable.

DANGER, PERIL, RISQUE.

Ces trois mots désignent la situation de quelqu'un qui est menacé de quelque malheur, avec cette différence que *péril* s'applique principalement au cas où la vie est intéressée, et *risque*, au cas où l'on a lieu de craindre un mal comme d'espérer un bien Exemple : un général court le *risque* d'une bataille pour se tirer d'un mauvais pas, et il est en grand *danger* de la perdre, si ses soldats sont effrayés à la vue du *péril*

DANS, EN.

Ces deux mots diffèrent en ce que le second n'est jamais suivi des articles *le*, *la*, et que le premier ne se met jamais devant un mot dont l'article est retranché, quoiqu'il puisse se mettre devant un mot qui ne comporte point d'article ; on dit : je suis *en peine*, je suis *dans* la peine, je suis *dans* Paris, je suis *en* France ; je suis *dans* les charges, je suis *en* charge.

DÉBRIS, DÉCOMBRES, RUINES.

Ces trois mots signifient en général les restes dispersés d'une chose détruite ; avec cette différence que les deux derniers ne s'appliquent qu'aux édifices, et que le troisième suppose même que l'édifice ou les édifices détruits soient considérables ; on dit, les *débris* d'un vaisseau, les *décombres* d'un bâtiment, les *ruines* d'un palais ou d'une ville ; *décombres* ne se dit jamais qu'au propre, *débris* et *ruine* se disent souvent au figure ; les *débris* d'une fortune brillante, la *ruine* d'un particulier, de l'État, etc., s'élever sur les *ruines* de quelqu'un, etc

DÉCADENCE, RUINE.

Ces deux mots diffèrent en ce que le premier prépare le second, qui en est ordinairement l'effet.

La *décadence* de l'Empire romain, depuis Théodose, annonçait sa *ruine* totale. On dit aussi des arts, qu'ils tombent en *décadence*; et d'une maison, qu'elle tombe en *ruine*.

DÉCELER, DÉCOUVRIR, MANIFESTER, REVÉLER.

Ces mots désignent, en général, l'action de faire connaître ce qui est caché. Voici les nuances qui les distinguent: On *découvre* son secret, on *révèle* celui des autres; on *manifeste* ses vertus, on *décèle* ses vices.

DÉCENCE, DIGNITÉ, GRAVITÉ.

Ils diffèrent entre eux en ce que la *décence* renferme les égards que l'on doit au public; la *dignité*, ceux qu'on doit à sa place, et la *gravité*, ceux qu'on se doit à soi-même.

DÉCIDER, JUGER.

Ces mots désignent, en général, l'action de prendre son parti sur une opinion douteuse ou réputée telle. Voici les nuances qui la distinguent.

On *décide* une contestation et une question; on *juge* une personne et un ouvrage. Les particuliers et les arbitres *décident*; le corps et les magistrats *jugent*. On *décide* quelqu'un à prendre un parti, on *juge* qu'il en prendra un.

Décider diffère aussi de *juger*, en ce que ce dernier désigne simplement l'action de l'esprit, qui prend son parti sur une chose après l'avoir examinée, et qui prend ce parti pour lui seul, souvent même sans le communiquer aux autres; au lieu que *décider* suppose un avis prononcé, souvent même sans examen. On peut dire en ce sens que les journalistes *décident*, et que les connaisseurs *jugent*.

DÉCOUVERTE, INVENTION.

On peut nommer ainsi, en général, tout ce qui se trouve de nouveau dans les arts et dans les sciences. Cependant on n'applique guère le nom de *découverte* et on ne doit même l'appliquer qu'à ce qui est non-seulement nouveau, mais en même temps curieux, utile, ou difficile à trouver, et qui, par conséquent, a un certain degré d'importance. On appelle seulement *invention*, ce que l'on trouve de nouveau, et qui n'a pas l'un de ces trois caractères d'importance.

DEFAITE, DÉROUTE

Ces mots désignent la perte d'une bataille, faite par une armée, avec cette différence que *déroute* ajoute à *défaite*, et désigne une armée qui fuit en désordre et qui est totalement dispersée.

DÉFENDRE, SOUTENIR, PROTÉGER.

Ces trois mots signifiant en général l'action de mettre quelqu'un ou quelque chose à couvert du mal qu'on lui fait ou qui peut lui arriver.

On *défend* ce qui est attaqué ; on *soutient* ce qui peut l'être ; on *protège* ce qui a besoin d'être encouragé.

Un roi sage et puissant doit *protéger* le commerce dans ses États, le *soutenir* contre les étrangers, et le *défendre* contre ses ennemis. On dit, *défendre* une cause, *soutenir* une entreprise, *protéger* les sciences et les arts. On est *protégé* par ses supérieurs, on peut être *défendu* et *soutenu* par ses égaux. On est *protégé* par les autres ; on peut se *défendre* et se *soutenir* par soi-même.

Protéger suppose de la puissance, et ne demande point d'action ; *défendre* et *soutenir* en demandent, mais le premier suppose une action plus marquée.

Un petit État, en temps de guerre, est ou *défendu* ouvertement, ou secrètement *soutenu*, par un plus grand, qui se contente de le *protéger* en temps de paix.

DÉFENDU, PROHIBÉ.

Ces deux mots désignent en général une chose qu'il n'est pas permis de faire, en conséquence d'un ordre ou d'une loi positive. Ils diffèrent en ce que *prohibé* ne se dit guère que des choses qui sont *défendues* par une loi humaine et de police.

La fornication est *défendue* ; et la contrebande, *prohibée*.

DÉGUISEMENT, TRAVESTISSEMENT.

Ces deux mots désignent en général un habillement extraordinaire, différent de celui qu'on a coutume de porter : voici les nuances qui les distinguent.

Il me semble que *déguisement* suppose une difficulté d'être reconnu, et que *travestissement* suppose seulement l'intention de ne pas l'être, ou même seulement l'intention de s'habiller autrement qu'on n'a coutume.

On dit d'une personne qui est au bal, qu'elle est *déguisée* ; et d'un magistrat habillé en homme d'épée, qu'il est *travesti*.

D'ailleurs *déguisement* s'emploie quelquefois au figuré, et jamais *travestissement*.

DEMANDE, QUESTION.

Ces deux mots signifient en général une proposition par laquelle on interroge : voici les nuances qui les distinguent. *Question* se dit principalement en matière de doctrine ; une *question* de physique, de théologie : *demande*, lorsqu'il signifie *interrogation*, ne s'emploie guère que quand le mot de *réponse* y est joint. Ainsi on dit, tel livre est par *demandes* et par *réponses*. Remarquez que nous ne prenons ici *demande* que dans le sens d'*interrogation*, car, dans tout autre cas, sa différence avec *question* est trop aisée à voir.

DÉMANTELER, RASER, DÉMOLIR.

Ces mots désignent en général la destruction d'un ou de plusieurs édifices : voici les nuances qui les distinguent. *Démolir* signifie simplement détruire ; *raser* et *démanteler* signifient détruire par punition, et *démanteler* ajoute une idée de force à ce qu'on a détruit. Un particulier fait *démolir* sa maison, le parlement fit *raser* la maison de *Jean Châtel* ; ce général a fait *démanteler* cette place, après l'avoir prise.

DÉMETTRE (SE), ABDIQUER.

Ces mots signifient en général quitter un emploi, une charge, avec cette différence qu'*abdiquer* ne se dit guère que des postes considérables, et suppose de plus un abandon volontaire ; au lieu que *se démettre* peut être forcé, et peut aussi s'appliquer aux petites places. Exemples : Christine, reine de Suède, a *abdiqué* la couronne, on a forcé ce prince à *se démettre* de la royauté, monsieur un tel *s'est démis* de son emploi en faveur de son fils.

DÉSIR, SOUHAIT.

Ces mots désignent en général le sentiment par lequel nous aspirons à quelque chose, avec cette différence que *désir* ajoute un degré de vivacité à l'idée de *souhait*, et que *souhait* est quelquefois uniquement de compliment et de politesse : ainsi on dit les *désirs* d'une âme chrétienne, les *souhaits* de la nouvelle année, etc.

DICTIONNAIRE, VOCABULAIRE, GLOSSAIRE.

Ces mots signifient en général tout ouvrage où un grand nombre de mots sont rangés suivant un certain ordre, pour les retrouver plus facilement lorsqu'on en a besoin. Mais il y a cette différence,

1°. Que *vocabulaire* et *glossaire* ne s'appliquent guère qu'à de purs *dictionnaires* de mots, au lieu que *dictionnaire* en général comprend, non-seulement les *dictionnaires* de langues, mais encore les *dictionnaires* historiques, et ceux de sciences et d'arts;

2°. Que dans un *vocabulaire* les mots peuvent n'être pas distribués par ordre alphabétique, et peuvent même n'être pas expliqués. Par exemple, si on voulait faire un ouvrage qui contînt tous les termes d'une science ou d'un art, rapportés à différens titres généraux, dans un ordre différent de l'ordre alphabétique, et dans la vûe de faire seulement l'énumération de ces termes sans les expliquer, ce serait un *vocabulaire*. Ce n'en serait même encore un, à proprement parler, si l'ouvrage était par ordre alphabétique, et avec explication des termes, pourvu que l'explication fût très-courte, presque toujours en un seul mot, et non raisonnée.

3°. A l'égard du mot *glossaire*, il ne s'applique guère qu'aux *dictionnaires* de mots peu connus, barbares ou surannés: tel est le *glossaire* du savant Ducange, *ad scriptores mediæ et infimæ latinitatis*, et le *glossaire* du même auteur pour la langue grecque.

DOCTE, SAVANT.

Docte se dit lorsqu'il est question des matières d'érudition, et se dit des personnes plutôt que des ouvrages. *Savant* s'applique également aux matières d'érudition, et aux matières de science proprement dite, et se dit également des personnes et des ouvrages. Ainsi on dit un *docte* antiquaire, un *savant* géomètre, une *savante* dissertation sur quelque point de physique, de littérature, etc. *Savant* s'étend encore à d'autres objets, auxquels le mot *docte* ne peut s'appliquer: ainsi on dit d'un grand prince, qu'il est *savant* et non qu'il est *docte* en l'art de régner.

DON, PRÉSENT.

Ces deux mots signifient ce qu'on donne à quelqu'un sans y être obligé. Le *présent* est moins considérable que le *don*, et se fait à des personnes moins considérables, excepté dans un cas dont nous parlerons tout à l'heure.

Ainsi on dira d'un prince, qu'il a fait *don* de ses États à un autre, et non qu'il lui en a fait *présent*. Par la même raison, un prince fait à ses sujets des *présens*; et les sujets font quelquefois des *dons* au prince, comme les *dons gratuits* du clergé et des États. Les princes se font des *présens* les uns aux autres par leurs ambassadeurs. Deux personnes se font par contrat un *don* mutuel de leurs biens.

On dira au figuré, le *don* des langues et le *don* des larmes, etc ; et, en général, tout ce qui vient de Dieu s'appelle *don* de Dieu : c'est une exception à la regle générale.

On dit des talens de l'esprit et du corps, qu'ils sont un *don* de la nature, et des biens de la terre, qu'ils en sont des *présens*. On dit, les *dons* de Cérès et de Pomone, et les *présens* de Flore, parce que les premiers sont de nécessité plus absolue, et les autres de pur agrément.

DOULEUR, CHAGRIN, TRISTESSE, AFFLICTION, DESOLATION.

Ces mots désignent en général la situation d'une âme qui souffre. *Douleur* se dit également des sensations désagréables du corps, et des peines de l'esprit ou du cœur : les quatre autres ne se disent que de ces dernières. De plus, *tristesse* differe de *chagrin*, en ce que le *chagrin* peut être intérieur, et que la *tristesse* se laisse voir au dehors. La *tristesse* d'ailleurs peut être dans le caractère ou dans la disposition habituelle, sans aucun objet ; et le *chagrin* a toujours un sujet particulier.

L'idée d'*affliction* ajoute à celle de *tristesse ;* celle de *douleur*, à celle d'*affliction ;* et celle de *désolation*, à celle de *douleur*.

Chagrin, *tristesse* et *affliction* ne se disent guère en parlant de la *douleur* d'un peuple entier, surtout le premier de ces mots. *Affliction* et *désolation* ne se disent guère en poésie, quoique *affligé* et *désolé* s'y disent tres-bien. *Chagrin*, en poésie, surtout lorsqu'il est au pluriel, signifie plutôt *inquiétude* et *souci*, que *tristesse* apparente ou cachée.

Je ne puis m'empêcher, a cette occasion, de rapporter ici un beau passage du quatrieme livre des *Tusculanes*, dont l'objet est à peu près le même que celui de cet article.

Ægritudo (dit Cicéron, *chapitre 7*) *est opinio recens mali præsentis, in quo demitti contrahique animo rectum esse videatur.... Ægritudini subjiciuntur.... angor, mœror, luctus, ærumna, dolor, lamentatio, sollicitudo, molestia, afflictatio, desperatio, et si qua sunt sub genere eodem...* Angor *est ægritudo premens ;* luctus, *ægritudo ex ejus qui carus fuerit interitu acerbor ;* mœror, *ægritudo flebilis ;* ærumna, *ægritudo laboriosa ;* dolor, *ægritudo crucians ;* lamentatio, *ægritudo cum ejulatu ;* sollicitudo, *ægritudo cum cogitatione ;* molestia, *ægritudo permaneus ;* afflictatio, *ægritudo cum vexatione corporis ;* desperatio, *ægritudo sine ullâ rerum expectatione meliorum.* Nous invitons le lecteur à lire tout cet endroit, ce qui le suit, et ce qui le précède ; il y verra avec quel soin et quelle précision les anciens ont su définir, quand ils en ont voulu prendre la peine. Il se convaincra de plus que, si les anciens avaient pris soin

de définir ainsi tous les mots, nous verrions entre ces mots une infinité de nuances qui nous échappent dans une langue morte, et qui doivent nous faire sentir combien le premier des humanistes modernes, morts ou vivans, est éloigné de savoir le latin.

DOUTEUX, INCERTAIN, IRRÉSOLU.

Douteux ne se dit que des choses, *incertain* se dit des choses et des personnes; *irrésolu* ne se dit que des personnes; il marque de plus une disposition habituelle, et tient au caractere.

Le sage doit être *incertain* à l'égard des opinions *douteuses*, et ne jamais être *irrésolu* dans sa conduite. On dit d'un fait légérement avancé, qu'il est *douteux*; et d'un bonheur légérement espéré, qu'il est *incertain*: ainsi *incertain* se rapporte à l'avenir, et *douteux*, au passé ou au présent.

DURÉE, TEMPS.

Ces mots different en ce que la *durée* se rapporte aux choses, et le *temps* aux personnes. On dit, la *durée* d'une action, et le *temps* qu'on met à la faire.

La *durée* a aussi rapport au commencement et à la fin de quelque chose, et désigne l'espace écoulé entre le commencement et cette fin; et le *temps* désigne seulement quelque partie de cet espace d'une maniere vague. Ainsi on dit, en parlant d'un prince, que la *durée* de son regne a été de tant d'années, et qu'il est arrivé tel événement pendant le *temps* de son regne, que la *durée* de son regne a été courte, que le *temps* en a été heureux pour ses sujets.

ÉCARTER, METTRE A L'ÉCART, ÉLOIGNER.

Ces trois verbes ont rapport à l'action par laquelle on cherche à faire disparoître quelque chose de sa vue, ou à en détourner son attention. *Eloigner* est plus fort qu'*écarter*, et *écarter* que *mettre à l'écart*. Un prince doit *éloigner* de lui les malhonnêtes gens, et en *écarter* les flatteurs. On *écarte* ce dont on veut se débarrasser pour toujours, on met *à l'écart* ce qu'on veut rejeter, ou ce que l'on veut reprendre ensuite. Un juge doit *écarter* toute prévention, et *mettre* tout sentiment personnel *à l'écart*.

ÉCHANGER, TROQUER, PERMUTER.

Ces trois mots désignent l'action de donner une chose pour une autre, pourvu que l'une des deux choses données ne soit pas de l'argent, car, en ce cas, il y a vente ou achat.

On *échange* les ratifications d'un traité, on *troque* des marchandises, on *permute* des bénéfices.

Échanger est du style noble; *troquer* du style ordinaire et familier; *permuter* du style du Palais.

ÉCHAPPÉ.

Ces mots, *est échappé*, *a échappé*, ne sont nullement synonymes. Le premier désigne une chose faite par inadvertance, le second une chose non faite par inadvertance ou par oubli. Ce mot m'*est échappé*, c'est-à-dire, j'ai prononcé ce mot sans y prendre garde, ce que je voulais vous dire m'*a échappé*, c'est-à-dire, j'ai oublié de vous dire, ou, dans un autre sens, j'ai oublié ce que je voulais vous dire.

ÉCLAIRCIR, EXPLIQUER, DÉVELOPPER.

On *éclaircit* ce qui est obscur, parce que les idées y sont mal présentées. On *explique* ce qui est difficile à entendre, parce que les idées n'y sont pas assez immédiatement déduites les unes des autres. On *développe* ce qui renferme plusieurs idées réellement exprimées, mais d'une manière si serrée, qu'elles ne peuvent être saisies d'un coup d'œil.

ÉCLAT, LUEUR, CLARTÉ, SPLENDEUR.

Éclat est une lumière vive et passagère; *lueur*, une lumière faible et durable; *clarté*, une lumière durable et vive: ces trois mots se prennent au figuré et au propre: *splendeur* ne se dit qu'au figuré, la *splendeur* d'un Empire.

ÉCLIPSER, OBSCURCIR.

Ces deux mots ne sont synonymes qu'au sens figuré: ils diffèrent alors en ce que le premier dit plus que le second. Le faux mérite est *obscurci* par le mérite réel, et *éclipsé* par le mérite éminent.

On doit encore observer que le mot *éclipse* signifie un *obscurcissement* passager, au lieu que le mot *éclipser*, qui en est dérivé, désigne un *obscurcissement* total et durable, comme dans ce vers:

Tel brille au second rang, qui s'*éclipse* au premier.

ÉCRIVAIN, AUTEUR.

Ces deux mots s'appliquent aux gens de lettres qui donnent au public des ouvrages de leur composition. Le premier ne se dit que de ceux qui ont donné des ouvrages de belles-lettres, ou du moins il ne se dit que par rapport au style. Le second s'applique à tout genre d'écrire indifféremment, il a plus de rapport au

fond de l'ouvrage qu'à la forme, de plus il peut se joindre par la particule *de* aux noms des ouvrages.

Racine et Voltaire sont d'excellens *écrivains*; Corneille est un excellent *auteur*. Descartes et Newton sont des *auteurs* célèbres: l'*auteur* de la *Recherche de la vérité* est un *écrivain* du premier ordre.

EFFACER, RATURER, RAYER, BIFFER.

Ces mots signifient l'action de faire disparaître de dessus un papier ce qui est adhérent à sa surface. Les trois derniers ne s'appliquent qu'à ce qui est écrit ou imprimé, le premier peut se dire d'autre chose, comme des taches d'encre, etc. *Rayer* est moins fort qu'*effacer*, et *effacer* que *raturer*.

On *raie* un mot, en passant simplement une ligne dessus, on l'*efface*, lorsque la ligne passée dessus est assez forte pour empêcher qu'on ne lise ce mot aisément, on le *rature*, lorsqu'on l'efface si absolument qu'on ne peut plus le lire, ou même lorsqu'on se sert d'un autre moyen que la plume, comme d'un canif, grattoir, etc.

On se sert plus souvent du mot *rayer* que du mot *effacer*, lorsqu'il est question de plusieurs lignes: on dit aussi qu'un écrit est fort *raturé*, pour dire qu'il est plein de *ratures*, c'est-à-dire de mots *effacés*.

Le mot *rayer* s'emploie en parlant des mots supprimés dans un acte, ou d'un nom qu'on a ôté d'une liste, d'un tableau; etc. Le mot *biffer* est absolument du style d'arrêt, on ordonne, en parlant d'un accusé, que son écrou soit *biffé*. Enfin *effacer* est du style noble, et s'emploie dans ce cas au figure: *effacer* le souvenir, etc.

EFFECTIVEMENT, EN EFFET.

1°. *En effet* est plus d'usage dans le style noble, qu'*effectivement* dans la conversation.

2°. *Effectivement* sert seulement à appuyer une proposition par quelque preuve, et *en effet* sert de plus à opposer la réalité à l'apparence. On dit, il est vertueux *en apparence* et vicieux *en effet*

EFFECTUER, EXÉCUTER

Le premier de ces mots ne se dit guere que dans la conversation, et en parlant d'une parole qu'on a donnée. *Effectuer* sa promesse et *exécuter* une entreprise

EFFRAYANT, ÉPOUVANTABLE, EFFROYABLE, TERRIBLE.

Ces mots désignent en général tout ce qui excite la crainte:

effrayant est moins fort qu'*épouvantable*, et celui-ci moins fort qu'*effroyable*, par une bizarrerie de la langue, *épouvanté* étant encore plus fort qu'*effrayé*. De plus, ces trois mots se prennent toujours en mauvaise part, et *terrible* peut se prendre en bonne part, et supposer une crainte mêlée de respect.

Ainsi on dit un cri *effrayant*, un bruit *épouvantable*, un monstre *effroyable*, un *Dieu terrible*.

Il y a encore cette différence entre ces mots, qu'*effrayant* et *épouvantable* supposent un objet présent qui inspire de l'horreur, soit par la crainte, soit par un autre motif, et que *terrible* peut s'appliquer à un objet non présent.

La pierre est une maladie *terrible*; les douleurs qu'elle cause sont *effroyables*; l'opération en est *épouvantable* à voir, les préparatifs seuls en sont *effrayans*.

EFFRAYÉ, EPOUVANTÉ, ALARMÉ.

Ces mots désignent en général l'état d'une personne qui craint et qui témoigne sa crainte par des signes extérieurs.

Epouvanté est plus fort qu'*effrayé*, et celui-ci qu'*alarmé*. On est *alarmé* d'un danger qu'on craint, *épouvanté* d'un danger présent, *effrayé* d'un danger passé qu'on a couru sans s'en apercevoir. L'*alarme* produit des efforts pour éviter le mal dont on est menacé, l'*effroi* se borne à un sentiment vif et passager, l'*épouvante* est plus durable et ôte presque toujours la réflexion.

EFFRONTÉ, AUDACIEUX, HARDI.

Ces trois mots désignent en général la disposition d'une âme qui brave ce que les autres craignent. Le premier dit plus que le second, et se prend toujours en mauvaise part, et le second dit plus que le troisième, et se prend aussi presque toujours en mauvaise part.

L'homme *effronté* est sans pudeur, l'homme *audacieux*, sans respect ou sans réflexion, l'homme *hardi*, sans crainte.

La *hardiesse* avec laquelle on doit toujours dire la vérité, ne doit jamais dégénérer en *audace*, et encore moins en *effronterie*.

Hardi se prend aussi au figuré, une voûte *hardie*. *Effronté* ne se dit que des personnes, *hardi* et *audacieux* se disent des personnes, des actions et des discours.

ÉGARDS, MENAGEMENS, ATTENTIONS, CIRCONSPECTION.

Ces mots désignent en général la retenue qu'on doit avoir dans ses procédés. Les *égards* sont l'effet de la justice, les *ménage-*

mens, de l'intérêt, les *attentions*, de la reconnaissance ou de l'amitié, la *circonspection*, de la prudence.

On doit avoir des *égards* pour les honnêtes gens, des *ménagemens* pour ceux qui en ont besoin, des *attentions* pour ses parens et ses amis, de la *circonspection* avec ceux avec qui l'on traite.

Les *égards* supposent, dans ceux pour qui on les a, des qualités réelles; les *ménagemens*, de la puissance ou de la faiblesse; les *attentions*, des liens qui les attachent à nous, la *circonspection*, des motifs particuliers ou généraux de s'en défier.

ÉLÈVE, DISCIPLE, ÉCOLIER.

Ces trois mots s'appliquent en général à celui qui prend des leçons de quelqu'un: voici les nuances qui les distinguent.

Un *élève* est celui qui prend des leçons de la bouche même du maître. Un *disciple* est celui qui en prend des leçons en lisant ses ouvrages, ou qui s'attache à ses sentimens. *Écolier* ne se dit, lorsqu'il est seul, que des enfans qui étudient dans des colléges: il se dit aussi de ceux qui étudient sous un maître un art qui n'est pas mis au nombre des arts libéraux, comme la danse, l'escrime, etc.; mais alors il doit être joint à quelque autre mot qui désigne l'art ou le maître.

Un maître d'armes a des *écoliers*, un peintre a des *élèves*, Newton et Descartes ont eu des *disciples*, même après leur mort.

Élève est du style noble; *disciple* l'est moins, surtout en poésie; *écolier* ne l'est jamais.

ÉLOCUTION, DICTION, STYLE.

Diction ne se dit proprement que des qualités générales et grammaticales du discours; et ces qualités sont au nombre de deux, *la correction* et *la clarté*. Elles sont indispensables dans quelque ouvrage que ce puisse être, soit d'éloquence, soit de tout autre genre: l'étude de la langue et l'habitude d'écrire les donnent presque infailliblement, quand on cherche de bonne foi à les acquérir.

Style au contraire se dit de qualités du discours plus particulières, plus difficiles et plus rares, qui marquent le génie et le talent de celui qui écrit ou qui parle: telles sont la propriété des termes, l'élégance, la facilité, la précision, l'élévation, la noblesse, l'harmonie, la convenance avec le sujet, etc.

Nous n'ignorons pas néanmoins que les mots *style* et *diction* se prennent souvent l'un pour l'autre, surtout par les auteurs qui ne s'expriment pas sur ce sujet avec une exactitude rigou-

reuse : mais la distinction que nous venons d'établir ne nous paraît pas moins réelle.

ÉLOGE, LOUANGE.

Ils diffèrent à plusieurs égards l'un de l'autre. *Louange*, au singulier et précédé de l'article *la*, se prend dans un sens absolu, *éloge* au singulier et précédé de l'article *le*, se prend dans un sens relatif. Ainsi l'on dit la *louange* est quelquefois dangereuse ; l'*éloge* de telle personne est juste, est outré, etc

Louange, au singulier, ne s'emploie guère, ce me semble, avec le mot *une* ; on dit un *éloge* plutôt qu'une *louange* : du moins *louange*, en ce cas, ne se dit guère que lorsqu'on *loue* quelqu'un d'une manière détournée et indirecte. Exemple : tel auteur a donné une *louange* bien fine à son ami.

Il semble aussi que lorsqu'il est question des hommes, *éloge* dise plus que *louange*, du moins en ce qu'il suppose plus de titres et de droits pour être *loué* : on dit de quelqu'un, qu'il a été comblé d'*éloges*, lorsqu'il a été *loué* beaucoup et avec justice, et d'un autre, qu'il a été accablé de *louanges*, lorsqu'on l'a *loué* à l'excès ou sans raison.

Au contraire, en parlant de Dieu, *louange* signifie plus qu'*éloge* ; car on dit, les *louanges* de Dieu.

Éloge se dit encore des harangues prononcées ou des ouvrages imprimés à la *louange* de quelqu'un, *éloge* funèbre, *éloge* historique, *éloge* académique.

Enfin ces mots diffèrent aussi par ceux auxquels on les joint : on dit, *faire* l'éloge *de quelqu'un*, et *chanter les* louanges *de Dieu*.

ÉNERGIE, FORCE

Nous ne considérons ici ces mots qu'en tant qu'ils s'appliquent au discours, car, dans d'autres cas, leur différence saute aux yeux.

Il semble qu'*énergie* dit encore plus que *force* ; et qu'*énergie* s'applique principalement aux discours qui peignent et au caractère du style. On peut dire d'un orateur, qu'il joint la *force* du raisonnement à l'*énergie* des expressions. On dit aussi, une peinture *énergique*, et des images fortes.

ENVIE, JALOUSIE

Voici les nuances par lesquelles ces mots diffèrent.

1°. On est *jaloux* de ce qu'on possède, et *envieux* de ce que possèdent les autres : c'est ainsi qu'un amant est *jaloux* de sa maîtresse ; un prince, *jaloux* de son autorité.

2°. Quand ces deux mots sont relatifs à ce que possèdent les

autres, *envieux* dit plus que *jaloux*. Le premier marque une disposition habituelle et de caractere, l'autre peut désigner un sentiment passager : le premier désigne un sentiment actuel plus fort que le second. On peut être quelquefois *jaloux*, sans être naturellement *envieux* : la *jalousie*, surtout au premier mouvement, est un sentiment dont on a quelquefois peine à se défendre; l'*envie* est un sentiment bas, qui ronge et tourmente celui qui en est pénétré.

EVADER (S'), ÉCHAPPER (S'), ENFUIR (S').

Ces mots different, en ce que *s'évader* se fait en secret, *s'échapper* suppose qu'on a déjà été pris ou qu'on est près de l'être, *s'enfuir* ne suppose aucune de ces conditions.

On *s'évade* d'une prison, on *s'échappe* des mains de quelqu'un, on *s'enfuit* après une bataille perdue.

FIDÉLITÉ, CONSTANCE.

La *fidélité* suppose un engagement, la *constance* n'en suppose point : on est *fidèle* à sa parole, et *constant* dans ses goûts.

Par la même raison, on dit *fidele* en amour et *constant* en amitié, parce que l'amour semble un engagement plus vif que l'amitié pure et simple.

Par la même raison encore, on dit, un amant malheureux et *fidèle*, un amant malheureux et *constant*, parce que le premier est engagé, et que l'autre ne l'est pas.

Il semble que la *fidélité* tienne plus aux procédés, et la *constance* au sentiment. Un amant peut être *constant* sans être *fidele*, si en aimant toujours sa maîtresse, il ne laisse pas d'avoir des passades; et il peut être *fidèle* sans être *constant*, s'il cesse d'aimer sa maîtresse, sans néanmoins en prendre une autre : la *fidélité* suppose une espece de dépendance; un sujet *fidèle*, un domestique *fidèle*, un chien *fidèle*.

La *constance* suppose une sorte d'opiniâtreté et de courage. *Constant* dans le travail, dans les malheurs. La *fidélité* des martyrs à la religion a produit leur *constance* dans les tourmens.

HUMEUR, FANTAISIE, CAPRICE.

Ces trois mots désignent en général un sentiment vif et passager dont nous sommes affectés sans sujet; avec cette différence, que *caprice* et *humeur* tiennent plus au caractere, et *fantaisie* aux circonstances, ou à un état qui ne dure pas, et qu'*humeur* emporte outre cela avec lui une idée de tristesse. Une coquette a des *caprices*; un hypocondre, un misanthrope, ont de l'*hu-*

meur ; une femme grosse, un enfant, ont des *fantaisies*. *Fantaisie* a rapport à ce qu'on désire, *caprice* à ce qu'on dédaigne ; *humeur* à ce qu'on entend ou qu'on voit. De ces trois mots, *fantaisie* est le seul qui s'applique aux animaux ; *humeur*, le seul qui s'applique aux hommes, *caprice*, le seul qui s'applique aux êtres moraux : on dit les *caprices* du sort.

IMITER, COPIER, CONTREFAIRE.

Termes qui désignent en général l'action de faire ressembler.

On *imite* par estime, on *copie* par stérilité, on *contrefait* par amusement.

On *imite* un ouvrage, on *copie* un tableau, on *contrefait* une personne.

On *imite* en embellissant ou en gâtant, on *copie* servilement, on *contrefait* en chargeant.

JUSTIFIER, DÉFENDRE.

L'un et l'autre veut dire, travailler à établir l'innocence ou le droit de quelqu'un. En voici les différences.

Justifier suppose le bon droit, ou au moins le succès. *Défendre* suppose seulement le désir de réussir.

Cicéron *défendit* Milon, mais il ne put parvenir à le *justifier*. L'innocence a rarement besoin de se *défendre*, le temps la *justifie* presque toujours.

LACONIQUE, CONCIS.

L'idée commune attachée à ces deux mots est celle de *brièveté*. Voici les nuances qui les distinguent.

Laconique se dit des choses et des personnes ; *concis* ne se dit guère que des choses, et principalement des ouvrages et du style, au lieu que *laconique* se dit principalement de la conversation, ou de ce qui y a rapport.

Un *homme très-laconique*, *une réponse laconique*, *une lettre laconique*, *un ouvrage concis*, *un style concis*.

Laconique suppose nécessairement peu de paroles ; *concis* ne suppose que les paroles nécessaires. Un ouvrage peut être long et *concis*, lorsqu'il embrasse un grand sujet. Une réponse, une lettre, ne peuvent être à la fois longues et *laconiques*.

Laconique suppose une sorte d'affectation et une espèce de défaut ; *concis* emporte pour l'ordinaire une idée de perfection : voilà un compliment bien *laconique* ; voilà un discours bien *concis* et bien énergique.

MÉFIER (SE), DÉFIER (SE).

Ces deux mots marquent en général le défaut de confiance en quelqu'un ou en quelque chose, avec les différences suivantes.

1°. Se *méfier* exprime un sentiment plus faible que se *défier*. Exemple : cet homme ne me paraît pas franc, je m'en *méfie*, cet autre est un fourbe avéré, je m'en *défie*.

2°. Se *méfier* marque une disposition passagère et qui pourra cesser, se *défier* est une disposition habituelle et constante. Exemple : Il faut se *méfier* de ceux qu'on ne connaît pas encore, et se *défier* de ceux dont on a été une fois trompé.

3°. Se *méfier* appartient plus au sentiment dont on est affecté actuellement, se *défier* tient plus au caractère. Exemple : Il est presque également dangereux dans la société de n'être jamais *méfiant*, et d'avoir le caractère *défiant*, de ne se *méfier* de personne, et de se *défier* de tout le monde.

4° On se *méfie* des choses qu'on croit; on se *défie* des choses qu'on ne croit pas. Je me *méfie* que cet homme est un fripon, et je me *défie* de la vertu qu'il affecte. Je me *méfie* qu'un tel dit du mal de moi; mais quand il en dirait du bien, je me *défierais* de ses louanges.

5°. On se *méfie* des défauts, on se *défie* des vices. Exemple : Il faut se *méfier* de la légèreté des hommes, et se *défier* de leur perfidie.

6°. On se *méfie* des qualités de l'esprit, on se *défie* de celles du cœur. Exemple : Je me *méfie* de la capacité de mon intendant, et je me *défie* de sa probité.

7°. On se *méfie* dans les autres d'une bonne qualité qui est réellement en eux, mais dont on n'attend pas l'effet qu'elle semble promettre, on se *défie* d'une bonne qualité qui n'est qu'apparente. Exemple : Un général d'armée dira : je n'ai point donné de bataille cette campagne, parce que je me *méfiais* de l'ardeur que mes troupes témoignaient, et qui n'aurait pas duré long-temps, et que je me *défiais* de la bonne volonté apparente de ceux qui devaient exécuter mes ordres.

8°. Au contraire, quand il s'agit de soi-même, on se *méfie* d'une mauvaise qualité qu'on a, on se *défie* d'une bonne qualité dont on n'attend pas tout l'effet qu'elle semble promettre. Exemple : Il faut se *méfier* de sa faiblesse, et se *défier* quelquefois de ses forces même.

9°. La *méfiance* suppose qu'on fait peu de cas de celui qui en est l'objet; la *défiance* suppose quelquefois de l'estime. Exemple : Un général habile doit quelquefois se *méfier* de l'habileté de ses

lieutenans, et se *défier* toujours des mouvemens qu'un ennemi actif et rusé fait en sa présence

ORGUEIL, VANITÉ, FIERTÉ, HAUTEUR.

L'orgueil est l'opinion avantageuse qu'on a de soi, la *vanité*, le désir d'inspirer cette opinion aux autres, la *fierté*, l'éloignement de toute bassesse; la *hauteur*, l'expression du mépris pour ce que nous croyons au-dessous de nous.

L'orgueil est toujours révoltant, la *vanité*, toujours ridicule la *fierté*, souvent estimable, la *hauteur*, quelquefois bien, quelquefois mal placée.

La *vanité* et la *hauteur* se laissent toujours voir au dehors; *l'orgueil*, presque toujours; la *fierté* peut être intérieure, et ne se décèle souvent que par une conduite noble et sans ostentation.

La *hauteur*, dans les grands, est sottise; la *fierté*, dans les petits, est courage: et dans tous les états, *l'orgueil* est vice, et la *vanité*, petitesse.

La *fierté* convient au mérite supérieur, la *hauteur*, au mérite opprimé; *l'orgueil* n'appartient qu'à l'élévation sans mérite, la *vanité*, qu'au mérite médiocre.

La *vanité* court après les honneurs, la *fierté* ne les recherche ni ne les refuse; *l'orgueil* affecte de les dédaigner, ou les demande avec insolence, la *hauteur* en abuse quand ils sont acquis.

SIMPLICITÉ, MODESTIE.

La *simplicité* consiste à montrer ce que l'on est, la *modestie*, à le cacher.

La *simplicité* tient plus au caractère, la *modestie*, à la réflexion.

La *simplicité* plaît sans y penser, la *modestie* cherche à plaire.

La *simplicité* n'est jamais fausse; la *modestie* le peut être.

Une vanité connue déplaît moins quand elle se montre avec *simplicité*, que quand elle cherche à se couvrir du voile de la *modestie*.

SÛR, CERTAIN.

Sûr se dit des choses ou des personnes sur lesquelles on peut compter, auxquelles on peut se fier; *certain*, des choses qu'on peut assurer. Exemple: Cette nouvelle est *certaine*, car elle me vient d'une source très-*sûre*. On dit, un ami *sûr*, un espion *sûr*; et non pas un ami *certain*, un espion *certain*.

Certain ne se dit que des choses, à moins qu'il ne soit ques-

tion de la personne même qui a la *certitude*. Je suis *certain* de ce fait, ce fait est très-*certain* ; cet historien est un témoin très-*sûr* dans les choses qu'il raconte, parce qu'il ne dit rien dont il ne soit bien *certain*. Mais on ne dit point, un historien *certain*, pour dire, un historien qui ne dit que des choses *certaines*.

Sûr se construit avec *de* et avec *dans* ; *certain* se construit avec *de* seulement. Je suis *sûr* de ce fait, il est *sûr* dans le commerce : je suis *certain* de son arrivée.

En matières de sciences, *certain* se dit plutôt que *sûr*. Les propositions de géométrie sont *certaines*.

TENDRESSE, SENSIBILITÉ.

La *tendresse* a sa source dans le cœur, la *sensibilité* tient aux sens et à l'imagination. La *tendresse* se borne au sentiment qui fait aimer ; la *sensibilité* a pour objet tout ce qui peut affecter l'âme en bien ou en mal. La *tendresse* est un sentiment profond et durable, la *sensibilité* n'est souvent qu'une impression passagère, quoique vive. *La tendresse* ne se manifeste pas toujours au dehors, la *sensibilité* se déclare par des signes extérieurs. La *tendresse* est concentrée dans un seul objet, la *sensibilité* est plus générale. On peut être *sensible* aux bienfaits, aux injures, à la reconnaissance, à la compassion, aux louanges, à l'amitié même, sans avoir le cœur *tendre*, c'est-à-dire, capable d'un attachement vif et durable pour quelqu'un : au contraire, on peut avoir le cœur *tendre* sans être *sensible* à tout ce qui vient d'autre part que de ce qu'on aime, on peut aimer *tendrement*, sans manifester à ce qu'on aime beaucoup de *sensibilité* extérieure. Mais le plus aimable de tous hommes est celui qui est tout à la fois *tendre* et *sensible* pour ce qu'il aime.

TIMIDITÉ, EMBARRAS.

La *timidité* est la crainte de dire ou de faire quelque chose de mal. L'*embarras* est l'incertitude de ce qu'on doit dire ou faire.

La *timidité* ne se montre pas toujours au dehors, l'*embarras* est toujours extérieur.

La *timidité* tient au caractère ; l'*embarras*, aux circonstances.

On peut être *timide* sans être *embarrassé*, et *embarrassé* sans être *timide*. Exemple : Cette personne est naturellement *timide*, par considération et per réserve, mais l'usage qu'elle a du monde fait qu'elle n'a jamais l'air *embarrassé* : au contraire, cette autre personne n'est point *timide*, elle dit tout ce

qui lui vient à la bouche; mais elle devient *embarrassée* quand elle a dit une sottise.

TRÉPAS, MORT, DÉCÈS.

Mort s'emploie au style simple et au style figuré, *décès* et *trépas* ne s'emploient qu'au style simple, *trépas*, qui est noble dans le style poétique, a fait *trépassé*, qui ne s'emploie point dans le style noble. Ce n'est pas la seule bizarrerie de notre langue.

VAINCU, BATTU, DÉFAIT

Ces termes s'appliquent en général à une armée qui a eu du dessous dans une action. Voici les nuances qui les distinguent.

Une armée est *vaincue*, quand elle perd le champ de bataille, elle est *battue*, quand elle le perd avec un échec considérable, c'est-à-dire, en laissant beaucoup de morts et de prisonniers, elle est *défaite*, lorsque cet échec va au point que l'armée est dispersée, ou tellement affaiblie qu'elle ne puisse plus tenir la campagne.

On dit de plusieurs généraux, qu'ils avaient été *vaincus* sans avoir été *défaits*; parce que le lendemain de la perte d'une bataille, ils étaient en état d'en donner une nouvelle.

On peut aussi observer que les mots *vaincu* et *défait* ne s'appliquent qu'à des armées ou à de grands corps : ainsi, on ne dit point d'un détachement, qu'il a été *défait* ou *vaincu*; on dit qu'il a été *battu*.

VÉRITÉ, CANDEUR, FRANCHISE, NAÏVETÉ

La *vérité* est ferme et sans déguisement, la *candeur*, douce et sans effort; la *franchise*, simple et sans art; la *naïveté*, naturelle et sans affectation.

La *candeur* est dans les personnes seulement, la *vérité* est dans les choses et dans les personnes, la *franchise* et la *naïveté*, dans les discours.

La *candeur* tient à l'âme, la *naïveté*, au caractère d'esprit, la *candeur* marque ce qu'on sent, la *naïveté*, ce qu'on pense : la *candeur* se laisse voir, la *naïveté* s'exprime.

La *candeur* ne marque que des vertus agréables, la *vérité* peut en marquer de rudes et de sauvages, la *naïveté* peut montrer des défauts, mais jamais des vices, et c'est pour cela qu'on dit, une grossièreté *naïve*, et qu'on ne dit point, une méchanceté *naïve*.

VICE, DÉFAUT, IMPERFECTION.

Ces trois mots désignent en général une qualité répréhensible,

avec cette différence que *vice* marqué une mauvaise qualité morale, qui procède de la dépravation ou de la bassesse du cœur; que *défaut* marque une mauvaise qualité de l'esprit, ou une mauvaise qualité purement extérieure, et qu'*imperfection* est le diminutif de *défaut*.

La négligence dans le maintien est une *imperfection*; la difformité et la timidité sont des *défauts*; la cruauté et la lâcheté sont des *vices*.

Ces termes diffèrent aussi par les différens mots auxquels on les joint, surtout dans le sens physique ou figuré. Exemples: Souvent une guérison reste dans son état d'*imperfection*, lorsqu'on n'a pas corrigé le *vice* des humeurs ou le *défaut* de fluidité du sang. Le commerce d'un Etat s'affaiblit par l'*imperfection* des manufactures, par le *défaut* d'industrie, et par le *vice* de la constitution.

RÉFLEXIONS
SUR L'ÉLOCUTION ORATOIRE,
ET SUR LE STYLE EN GÉNÉRAL.

Ces réflexions sont destinées à développer les principes qu'on a établis sur l'éloquence dans le discours précédent, les éloges de justice et de devoir, auxquels on a été obligé dans ce discours, et les bornes qui lui étaient d'abord prescrites, n'ont pas permis d'y traiter avec l'étendue convenable cette matière importante.

L'éloquence, fille du génie et de la liberté, est née dans les républiques. Les orateurs ont appliqué d'abord aux grands objets du gouvernement le talent de la parole; et comme dans ces occasions il fallait en même temps convaincre et remuer le peuple, ils appelèrent l'éloquence l'*art de persuader*, c'est-à-dire de prouver et d'émouvoir tout ensemble.

Nos écrivains modernes, pour la plupart copistes superstitieux et serviles de l'antiquité, ont adopté cette définition, sans faire attention que les anciens qui nous l'ont laissée, y bornaient l'éloquence à sa partie la plus noble et la plus étendue, et que par conséquent la définition était incomplète. En effet, combien de traits vraiment éloquens qui n'ont pour but que d'émouvoir, et nullement de convaincre? Penser autrement, ce serait ras-

sembler à ce mathématicien sévère, qui après avoir lu la scène admirable du délire de Phèdre, demandait froidement, *qu'est-ce que cela prouve?*

La définition que nous avons donnée de l'éloquence renferme l'idée la plus générale qu'on puisse en avoir. C'est, avons-nous dit, le talent de faire passer avec rapidité et d'imprimer avec force dans l'âme des autres le sentiment profond dont on est pénétré. Cette définition convient à l'éloquence même du silence, langage énergique et quelquefois sublime des grandes passions ; à l'éloquence du geste, qu'on peut appeler l'éloquence du peuple, par le pouvoir qu'elle a pour subjuguer la multitude, toujours plus frappée de ce qu'elle voit que de ce qu'elle entend ; enfin, à cette éloquence adroite et tranquille, qui se borne à convaincre sans émouvoir, et qui ne cherche point à arracher le consentement, mais à l'obtenir. Cette dernière espece d'éloquence n'est peut-être pas la moins puissante ; on est moins en garde contre l'insinuation que contre la force. Néanmoins comme le talent d'émouvoir est le caractère principal de *l'éloquence*, c'est aussi sous ce point de vue que nous allons principalement la considérer.

Le propre de l'éloquence est non-seulement de remuer, mais d'élever l'âme, c'est l'effet même de celle qui ne paraît destinée qu'à nous arracher des larmes, le pathétique et le sublime se tiennent, en se sentant attendri, on se trouve en même temps plus grand, parce qu'on se trouve meilleur, la tristesse délicieuse et douce, que produisent en nous un discours, un tableau touchant, nous donne bonne opinion de nous-mêmes par le témoignage qu'elle nous rend de la sensibilité de notre âme ; ce témoignage est une des principales sources du plaisir qu'on goûte en aimant, et en général de celui que les sentimens tendres et profonds nous font éprouver.

Nous appelons l'éloquence *un talent*, *un art*, comme l'ont appelée la plupart des rhéteurs, car tout art s'acquiert par l'étude et par l'exercice, et l'éloquence est un don de la nature. Les règles ne sont destinées qu'à être le frein du génie qui s'égare, et non le flambeau du génie qui prend l'essor, leur unique usage est d'empêcher que les traits vraiment éloquens ne soient défigurés par d'autres ouvrages de la négligence ou du mauvais goût. Ce ne sont point les règles qui ont inspiré à Shakespeare le monologue admirable d'Hamlet ; mais elles nous auraient épargné la scène barbare et dégoûtante des fossoyeurs.

On rend avec netteté ce que l'on conçoit bien, de même on énonce avec chaleur ce que l'on sent avec enthousiasme, et les mots viennent aussi aisément pour exprimer une émotion vive qu'une idée claire. Le sentiment s'affaiblirait, s'éteindrait même

dans l'orateur, par le soin froid et étudié qu'il se donnerait pour le rendre; et tout le fruit de ses efforts serait de persuader à ses auditeurs qu'il ne ressentait pas ce qu'il a voulu leur inspirer *Aimez, et faites tout ce qu'il vous plaira*, dit un pere de l'Eglise aux chrétiens, *sentez vivement, et dites tout ce que vous voudrez*, voilà la devise des orateurs. Qu'on interroge les écrivains de génie sur les plus beaux endroits de leurs ouvrages, ils avoueront presque toujours que ces endroits sont ceux qui leur ont coûté le moins, parce qu'ils ont été comme inspirés en les produisant. Débarrassée de toute contrainte, et bravant quelquefois les règles mêmes, la nature produit alors ses plus grands miracles; on éprouve alors la vérité de ce passage de Quintilien: *C'est l'âme seule qui nous rend éloquens, et les ignorans même, quand une violente passion les agite, ne cherchent point ce qu'ils ont à dire.* Tel était l'enthousiasme qui animait autrefois le paysan du Danube, et qui le fit admirer dans le sanctuaire de l'éloquence par le sénat de Rome. C'est ce même enthousiasme, prompt à se communiquer à l'auditeur, qui met tant de différence entre l'éloquence *parlée*, si on peut se servir de cette expression, et l'éloquence *écrite*. L'éloquence dans les livres est à peu près comme la musique sur le papier, muette, nulle, et sans vie; elle y perd du moins sa plus grande force; et elle a besoin de l'action pour se déployer. Nous ne pouvons lire sans être attendris les péroraisons touchantes de Cicéron pour Flaccus, pour Fonteius, pour Sextius, pour Plancius et pour Sylla, les plus admirables modèles d'éloquence que l'antiquité nous ait laissés dans le genre pathétique: qu'on imagine l'effet qu'elles devaient produire dans la bouche de ce grand homme; qu'on se représente Cicéron au milieu du barreau, animant par ses pleurs le discours le plus touchant, tenant le fils de Flaccus entre ses bras, le présentant aux juges, et implorant pour lui l'humanité et les lois; sera-t-on surpris de ce qu'il nous apprend lui-même, qu'il fut interrompu par les gemissemens et les sanglots de l'auditoire? sera-t-on surpris que ce tableau ait seduit et entraîné les juges? sera-t-on surpris enfin, que l'éloquence de Cicéron lui ait servi tant de fois a sauver des cliens coupables? Aussi l'Aréopage, qui ne voulait qu'être juste, avait interdit sévèrement l'éloquence aux avocats. On y demandait, comme dans nos tribunaux, plus de raisons que de pathetique; et les juges d'Athenes, ainsi que les nôtres, eussent fait perdre à Cicéron la plupart des causes qu'il avait gagnées à Rome.

Non-seulement il faut sentir pour être éloquent, mais il ne faut pas sentir a demi, comme il ne faut pas concevoir à demi pour s'énoncer avec clarté *Pleurez, si vous voulez me tirer des*

pleurs, dit Horace dans cet admirable *Art poétique*, qu'on doit appeler *le code du bon goût*; on peut ajouter à ce précepte, *tremblez et frémissez*, si vous voulez me faire trembler et frémir: il faut avouer cependant, que si l'agitation qui anime l'orateur au moment de la production doit toujours être tres-vive, il n'est pas nécessaire qu'elle soit semblable par sa nature à celle qu'il se propose d'exciter. Notre âme a deux ressorts par lesquels on la met en mouvement, *le sentiment* et *l'imagination*. Le premier de ces deux ressorts a sans doute le plus de force, mais l'imagination peut quelquefois en jouer le rôle et en tenir la place. C'est par là qu'un orateur, sans être réellement affligé, fera verser des pleurs à son auditoire et en répandra lui-même; c'est par là qu'un comédien, en se mettant à la place du personnage qu'il représente, agite et trouble les spectateurs au récit animé des malheurs qu'il n'a pas ressentis; c'est enfin par là que des hommes nés avec une imagination sensible, peuvent inspirer dans leurs écrits l'amour des vertus qu'ils n'ont pas. L'imagination ne supplée jamais au sentiment par l'impression qu'elle fait sur nous-mêmes; mais elle peut y suppléer par l'impulsion qu'elle donne aux autres. L'effet du sentiment en nous est plus concentré, celui de l'imagination est plus fait pour se répandre au dehors; l'action de celle-ci est plus violente et plus courte, celle du sentiment est plus forte et plus constante.

Ainsi l'émotion qui doit animer l'orateur, doit réparer par sa véhémence ce qu'elle pourra ne pas avoir en durée, elle ne ressemblera pas à cette agitation superficielle que l'éloquence excite dans les âmes froides, impression purement mécanique, produite par l'exemple ou par le ton qu'on a donné à la multitude: plus l'auditeur aura de génie, plus aussi son impression ressemblera à celle de l'orateur; plus il sera capable d'imiter ce qu'il admire.

Si l'effet de l'éloquence est de faire passer dans l'âme des autres le mouvement qui nous anime, il s'ensuit que plus le discours sera simple dans un grand sujet, plus il sera éloquent, parce qu'il représentera le sentiment avec plus de vérité. Je ne sais par quelle raison tant d'écrivains modernes nous parlent de l'éloquence *des choses*, comme s'il y avait une éloquence *des mots*. L'éloquence, on ne saurait trop le redire, n'est jamais que dans le sujet, et le caractère du sujet, ou plutôt du sentiment qu'il produit, passe de lui-même au discours. L'éloquence ne consiste donc point, comme quelques anciens l'ont dit, et comme tant d'échos l'ont répété, à dire les grandes choses d'un style sublime, mais d'un style simple. C'est affaiblir une grande

idée que de chercher à le relever par la pompe des paroles. Le psalmiste a dit : *Les cieux racontent la gloire de Dieu, et le firmament annonce l'ouvrage de ses mains :* voyez comment un de nos plus grands poetes a défiguré cette pensée sublime en voulant l'étendre et l'orner.

Les cieux instruisent la terre
A *révérer* leur auteur,
Tout ce que *leur globe enserre*
Célèbre un Dieu créateur.
Quel plus sublime cantique
Que ce concert magnifique
De tous les celestes corps ?
Quelle grandeur infinie,
Quelle divine harmonie
Résulte de leurs accords ?

L'exemple, dira-t-on peut-être, est mal choisi ; cette strophe presque toute entière est mauvaise en elle-même, et indigne d'être comparée à son modèle. Prenons-en donc une autre dont on ne puisse contester la beauté, la première du cantique d'Ezéchias traduite par le même poete, et rapprochons-la de l'original.

J'ai vu mes tristes journées
Décliner vers leur penchant,
Au *midi* de mes années
Je touchais à mon *couchant*,
La mort *déployant ses ailes*,
Couvrait d'ombres éternelles
La clarté dont je jouis,
Et dans cette nuit funeste
Je cherchais en vain le reste
De mes jours évanouis.

Quelque admirables que soient ces vers, on y reconnaît encore le poete. *Le midi et le couchant des années, les journées qui déclinent vers leur penchant, les ailes de la mort déployées,* Ces images, belles à la vérité, mais l'ouvrage de l'esprit qui cherche à peindre, et non du sentiment qui ne veut qu'exprimer, peuvent-elles être comparées à la simplicité touchante de l'Écriture, à la tristesse profonde et vraie avec laquelle le prince jeune et mourant se présente aux portes de la mort? *J'ai dit au milieu de mes jours*, je vais mourir ; *et j'ai cherché le reste de mes ans.*

Allons plus loin, comparons le poete à lui-même dans le même ouvrage, et quelque belle que soit la strophe que nous venons de citer, nous ne balancerons point à lui préférer la suivante, par cette seule raison que l'expression y est plus naturelle et moins étudiée.

Ainsi de cris et d'alarmes
Mon mal semblait se nourrir,
Et mes yeux noyés de larmes
Etaient lassés de s'ouvrir.
Je disais à la nuit sombre,
O nuit! tu vas dans ton ombre
M'ensevelir pour toujours,
Je redisais à l'aurore,
Le jour que tu fais éclore
Est le dernier de mes jours.

Rien ne serait plus beau que cette strophe, si l'original ne l'était davantage, parce qu'il est plus simple : *J'ai dit*, je ne verrai plus mon peuple ; *et mes yeux las de se tourner vers le ciel se sont fermés.*

On connoît les éloges justement donnés par Longin à ce passage sublime de la Genese : *Dieu dit, que la lumière se fasse ; et la lumière se fit.* Quelques écrivains modernes ont prétendu que ce passage, bien loin d'être un exemple sublime, en était un *au contraire* de simplicité ; ils prenaient pour l'opposé du sublime ce qui en fait le véritable caractère, l'expression simple d'une grande idée.

Mais passons un moment du sacré au profane, et donnons encore un exemple des avantages de la simplicité d'expression, pour rendre avec autant de vérité que d'énergie les idées nobles ou pathétiques, rappelons-nous de quelle manière Virgile dépeint Orphée, seul avec sa douleur sur le rivage de la mer, pleurant sa chere Euridice depuis la naissance jusqu'au declin du jour. Un poete mediocre, un grand poëte même qui aurait eu moins de goût, aurait décrit dans une phrase poétique le lever et le coucher du soleil ; Ovide n'y eût pas manqué, mais écoutons Virgile.

Te dulcis conjux, te solo in littore secum,
Te veniente die, te decedente canebat

Si quelque chose est au-dessus de ces vers admirables, c'est peut-être le commencement du psaume qui peint d'une manière si touchante et si vraie les Juifs en captivité. *Sur le bord des fleuves de Babylone, nous nous sommes assis et nous avons pleuré, en nous ressouvenant de Sion.*

Le style naturel et simple, dit Pascal, nous enchante avec raison, car on s'attendait à un auteur, et on trouve un homme. L'expression même la plus brillante perd de son mérite dès que la recherche s'y laisse appercevoir. Cette recherche nous fait sentir que l'auteur s'est occupé de lui, et a voulu nous en occuper, et dès-lors il a d'autant moins de droit à notre suffrage,

que nous l'accordons toujours le plus tard et le moins qu'il nous est possible. L'affectation du style nuit d'ailleurs à l'expression du sentiment, et par conséquent à la vérité. Un écrivain justement célèbre par ses ouvrages, mais modèle quelquefois dangereux et juge quelquefois suspect en matiere de goût, donne des éloges à cette phrase de La Rochefoucault, *l'esprit a été en moi la dupe du cœur*, pour dire, *j'ai cru ma maîtresse fidèle, parce que je le souhaitais*. Cette derniere expression est pourtant celle de la nature, c'est la seule qui se présente à un amant affligé : la premiere est d'un bel esprit qui n'aime point, ou qui n'aime plus.

Un des moyens les plus sûrs pour juger si le style a cette simplicité si précieuse et si rare, c'est de se mettre à la place de l'auteur, de supposer qu'on ait eu la même idée à rendre que lui, et de voir si, sans effort et sans apprêt, on l'aurait rendue de même :

> O malheureux Phocas ! O trop heureux Maurice !
> Tu retrouves deux fils pour mourir après toi,
> Et je n'en puis trouver pour regner après moi.

L'homme le plus ordinaire ayant ce sentiment à exprimer, l'aurait-il énoncé en d'autres termes que Corneille ? La seule différence entre l'homme ordinaire et le grand homme, c'est que le dernier a trouvé ce sentiment dans son âme, et que l'autre aurait eu besoin qu'on le lui suggérât.

Aussi les traits vraiment éloquens sont ceux qui se traduisent avec le moins de peine, parce que la grandeur de l'idée subsiste toujours sous quelque forme qu'on la presente, et qu'il n'est point de langue qui se refuse à l'expression naturelle et simple d'un sentiment sublime.

Les hommes, dit un philosophe moderne, ont tous à peu près le même fond de pensées, ils ne different guère que par la manière dont ils les rendent. Il y a, ce me semble, du vrai et du faux dans cette maxime. Tous les hommes ont le même fond de pensées communes, que l'homme ordinaire exprime sans agrément, et l'homme d'esprit avec grâce, une grande idée n'appartient qu'aux grands génies, les esprits médiocres ne l'ont que par emprunt, ils montrent même, par les ornemens qu'ils lui prêtent, qu'elle n'était point chez eux dans son terroir naturel, et s'y trouvait dénaturée et transplantée.

Mais, dira-t-on, si l'éloquence proprement dite, celle qui se propose de nous remuer par de grands objets, a si peu besoin des regles de l'élocution, si elle ne doit avoir d'autre expression que celle qui est dictée par la nature, pourquoi donc les anciens,

dans leurs écrits sur l'éloquence, ont-ils donné tant de règles de l'élocution oratoire? cette question mérite d'être approfondie.

L'éloquence ne consiste proprement que dans des traits vifs et rapides; son effet est d'émouvoir vivement, et toute émotion s'affaiblit par la durée. L'éloquence proprement dite ne peut donc régner que par intervalles, dans un discours de quelque étendue, l'éclair part et la nue se referme. Mais si les ombres du tableau sont nécessaires, elles ne doivent pas être trop fortes; il faut sans doute à l'orateur et à l'auditeur des endroits de repos, mais dans ces endroits l'auditeur doit respirer, et non s'endormir; et c'est aux charmes tranquilles de l'élocution à le tenir dans cette situation douce et agréable. Ainsi (ce qui semblera paradoxe, sans en être moins vrai) les règles de l'élocution ne sont nécessaires que pour les morceaux qui ne sont pas proprement éloquens, et où la nature a besoin de l'art. L'homme de génie ne doit craindre de tomber dans un style faible et négligé, que lorsqu'il n'est point soutenu par sa matière; c'est alors qu'il doit songer à l'élocution et s'en occuper; dès qu'il aura de grandes choses à dire, son élocution sera telle qu'elle doit être sans qu'il y pense. Les anciens, si je ne me trompe, ont senti cette vérité, et c'est pour cette raison qu'ils ont traité de l'élocution avec tant de détail; c'est aussi dans la même idée que nous allons en tracer légèrement les principes

L'élocution a deux parties qu'il est nécessaire de distinguer, quoique souvent on les confonde, *la diction* et *le style*. La diction n'a proprement de rapport qu'aux qualités grammaticales du discours, la correction et la clarté: le style au contraire renferme les qualités de l'élocution plus particulières, plus difficiles et plus rares, qui marquent le génie ou le talent de celui qui écrit ou qui parle, telles sont la propriété des termes, la noblesse, l'harmonie et la facilité. Parcourons successivement ces différens objets.

Quoique la correction soit une qualité si essentielle qu'il est inutile de la recommander, l'orateur ne doit pas néanmoins s'en rendre tellement esclave qu'elle nuise à la vivacité nécessaire du discours, de légères fautes sont alors une licence heureuse, c'est un défaut d'être incorrect; mais c'est un vice d'être froid. Lorsque Racine a dit,

> Je t'aimais inconstant, qu'eussé-je fait fidèle?

il a mieux aimé être inexact que languissant, et manquer à la grammaire qu'à l'expression.

La clarté, cette loi fondamentale, aujourd'hui négligée par tant d'écrivains, qui croient être profonds et qui ne sont qu'obs-

curs, consiste à éviter non-seulement les constructions louches, et les phrases trop chargées d'idées accessoires à l'idée principale, mais encore les tours épigrammatiques dont la multitude ne peut sentir la finesse; car l'orateur ne doit jamais oublier que c'est à la multitude qu'il parle, que c'est elle qu'il doit émouvoir, attendrir, entraîner. L'éloquence qui n'est pas pour le grand nombre, n'est pas de l'éloquence. Cependant si l'orateur doit bannir de son discours la finesse épigrammatique, qui n'est souvent que l'art puéril et méprisable de faire paraître les choses plus ingénieuses qu'elles ne sont, il est une autre espece de finesse qui lui est permise, quelquefois même nécessaire, et qu'il ne faut pas confondre avec l'obscurité. L'obscurité consiste à ne point offrir de sens net à l'esprit, la finesse à en présenter deux, un clair et simple pour le vulgaire, un plus adroit et plus détourné que les gens d'esprit aperçoivent et saisissent, et pourquoi n'y aurait-il pas dans un discours d'éloquence des traits uniquement réservés aux seuls hommes dont l'orateur doit réellement ambitionner l'estime? c'est aux gens d'esprit à le juger, et à la multitude à lui obéir. Qu'il soit néanmoins sobre et circonspect dans l'usage de cette finesse même; surtout qu'il se l'interdise sévérement dans les sujets susceptibles d'élévation ou de véhémence, qui n'exigent qu'un coloris mâle et des traits forts et marqués; la finesse d'expression dans ces sortes de sujets en bannirait la noblesse, et ne servirait qu'à les énerver sans les embellir. Il en est du style comme du caractere, la grandeur et la finesse y sont incompatibles.

Si on prend à la lettre ce qui se dit communément, *que le caractere de notre langue est la clarté*, on croira qu'il n'en est aucune plus favorable à l'orateur; il ne faut pour se détromper qu'avoir écrit en français, ou interroger ceux qui ont pris cette peine. Aucune langue sans exception n'est plus sujette à l'obscurité que la nôtre, et ne demande dans ceux qui en font usage plus de précautions minutieuses pour être entendus. Ainsi la clarté est l'apanage de notre langue, en ce seul sens qu'un écrivain français ne doit jamais perdre la clarté de vue, comme étant prête à lui échapper sans cesse. On demandera sans doute comment une langue sujette à ce défaut important, timide d'ailleurs, sourde et peu abondante, a fait dans l'Europe une si prodigieuse fortune? plusieurs raisons y ont contribué, la grandeur où la France est parvenue sous le regne de Louis XIV, la supériorité de nos bons écrivains en matiere de goût sur ceux des autres nations, et peut-être aussi cette destinée quelquefois bisarre, qui décide apparemment de la fortune des langues comme de celle des hommes

Outre la clarté et la correction purement grammaticales, qui n'ont de rapport qu'à la diction, il est une autre sorte de clarté et de correction non moins essentielles, qui appartiennent au style ; elles consistent dans la propriété des termes. Chez les auteurs médiocres, l'expression est, pour ainsi dire, toujours à côté de l'idée, leur lecture fait aux bons esprits le même genre de peine que ferait à des oreilles délicates un chanteur dont la voix serait entre le faux et le juste. La propriété des termes est au contraire le caractère distinctif des grands écrivains ; c'est par là que leur style est toujours au niveau de leur sujet ; c'est à cette qualité qu'on reconnaît le vrai talent d'écrire et non à l'art futile de déguiser par un vain coloris des idées communes.

C'est aussi la nécessité d'employer partout le terme propre, qui rend les bons vers si rares, par la contrainte que la poésie impose, et qui oblige à tout moment les versificateurs médiocres à ne rendre que faiblement ou imparfaitement leur pensée, quand ils ont le bonheur d'en avoir une. Mais dans ceux qui ont le talent de la poésie, cette contrainte même devient une source de beautés. L'obligation où se trouve le poëte de chercher l'expression, lui fait souvent rencontrer la plus énergique et la plus propre, qu'il n'eût peut-être pas trouvée s'il eût écrit en prose, parce que la paresse naturelle l'eût porté à se contenter du premier mot qui se serait offert à sa plume. Cette contrainte et les avantages qui en naissent, sont peut-être la meilleure raison qu'on puisse apporter en faveur de la loi si rigoureusement observée jusqu'ici, qui veut que les tragédies soient en vers, mais il resterait à examiner si l'observation de cette loi n'a pas produit plus de mauvais vers que de bons, et si elle n'a pas été nuisible à d'excellens esprits, qui, sans avoir le talent de la poésie, possédaient supérieurement celui du théâtre.

De la propriété des termes naissent la précision, l'élégance et l'énergie, suivant la nature des sujets qu'on traite, ou des objets qu'on doit peindre, la précision dans les matières de discussion, l'élégance dans les sujets agréables, l'énergie dans les sujets grands ou pathétiques.

Ces qualités, en rendant le style convenable au sujet, lui donneront nécessairement de la noblesse, puisque l'orateur doit écarter avec soin les idées populaires et les sujets bas. Il est vrai que la bassesse des idées et des sujets est trop souvent arbitraire. Les anciens se donnaient là-dessus beaucoup plus de liberté que nous, qui, en bannissant de nos mœurs la délicatesse, l'avons portée jusqu'à l'excès dans nos écrits et dans nos discours. Mais, quelque peu philosophe qu'une nation puisse être sur ce point, l'orateur qui veut réussir auprès d'elle, doit se conformer

aux préjugés qui la dominent, et qu'on peut appeler *la philosophie du vulgaire*, le génie même les braverait en vain, surtout chez un peuple léger et frivole, plus frappé du ridicule que sensible au grand, sur qui une expression sublime peut manquer son effet, mais à qui une expression populaire ou triviale n'échappe jamais, et qui à la suite de plusieurs pages de génie, pardonne à peine une ligne de mauvais goût.

Venons à l'harmonie, un des ornemens les plus indispensables du discours oratoire. Demander s'il y a une harmonie du style, c'est à peu près la même chose que de demander s'il y a une musique, et vouloir le prouver, est presque aussi ridicule que de le mettre en question. Il y a sans doute des oreilles qui ne sont pas faites pour l'harmonie oratoire, comme il en est d'insensibles à l'harmonie musicale, mais c'est à la nature à les refaire, et non au raisonnement à les corriger. Les anciens étaient extrêmement délicats sur cette qualité du discours; on le voit surtout par un passage de Cicéron [1], où en rapportant le trait éloquent d'un tribun du peuple, qui invoquait les mânes d'un citoyen contre un fils séditieux, il paraît encore plus occupé de l'arrangement des mots que de la grande idée qu'ils expriment. Cette attention de Cicéron à l'harmonie dans un morceau pathétique, ne contredit nullement ce que nous avons avancé, que les idées fortes et grandes dispensent du soin de chercher les termes: il s'agit ici, non de l'expression en elle-même, mais de la disposition mécanique des mots. La première est dictée par la nature, c'est ensuite à l'oreille et à l'art d'arranger les termes de la manière la plus harmonieuse. Il en est de l'orateur comme du musicien, à qui le génie seul inspire le chant, mais que l'oreille et l'art conduisent dans l'enchaînement des modulations.

Quoique notre poésie et notre prose soient moins susceptibles d'harmonie que ne l'étaient la prose ou la poésie des anciens, elles ont cependant chacune une sorte de mélodie qui leur est propre. Peut-être même celle de la prose a-t-elle un avantage, en ce qu'elle est moins monotone, et par conséquent moins fa-

[1] J'étais présent, dit Cicéron, lorsque C. Carbon s'écria dans une harangue au peuple: « *O Marce Druse (patrem appello) tu dicere solebas sacram esse* » *Rempublicam, quicumque eam violavisset, ab omnibus esse ei pœnas* » *persolutas. patris dictum sapiens, temeritas filii comprobavit.* Cette chute » *comprobavit*, ajoute Cicéron, excita par son harmonie un cri d'admiration » dans toute l'assemblée. Qu'on change l'ordre des mots, et qu'on mette *com-* » *probavit filii temeritas*, il n'y aura plus rien, *jam nihil erit*. » Voilà, pour le dire en passant, de quoi ne se seraient pas doutés nos latinistes modernes, qui prononcent le latin aussi mal qu'ils le parlent. Mais cet exemple suffit pour prouver combien les anciens étaient sensibles à l'harmonie.

tigante. La difficulté vaincue est le grand mérite de la poésie, et la principale source du plaisir qu'elle nous cause. Ne serait-ce point par cette raison qu'il est rare de lire de suite et sans dégoût un long ouvrage en vers, et que les charmes de la versification nous touchent moins à mesure que nous avançons en âge?

Quoi qu'il en soit, comme ce sont les poetes qui ont formé les langues, c'est aussi l'harmonie de la poésie qui a fait naître celle de la prose. Malherbe faisait parmi nous des odes harmonieuses, lorsque notre prose était encore barbare et grossière; c'est à Balzac que nous avons l'obligation de lui avoir le premier donné de l'harmonie. « L'éloquence, dit très-bien M. de » Voltaire, a tant de pouvoir sur les hommes, qu'on admira » Balzac de son temps, pour avoir trouvé cette petite partie de » l'art ignorée et nécessaire, qui consiste dans le choix harmonieux des paroles, et même pour l'avoir souvent employée » hors de sa place. » Le style de Thucydide, auquel il ne manque que l'harmonie, ressemble, selon Cicéron, au bouclier de Minerve par Phidias, qu'on aurait mis en pieces.

Deux choses charment l'oreille dans le discours; *le son*, et *le nombre*: le son par la qualité des mots, le nombre par leur arrangement. Il est difficile à l'orateur, pour peu qu'il ait d'oreille et d'organe, de se méprendre sur ces deux points. La prononciation seule lui fera aisément distinguer les mots doux et sonores, de ceux qui sont rudes et sourds, et par la même raison les mots dont la liaison est harmonieuse et facile, de ceux dont l'union est dure et raboteuse. Mais il est dans l'harmonie une autre condition, non moins nécessaire que le choix et la succession des mots, et qui demande une oreille plus délicate et plus exercée. Comme dans la musique l'agrément de la mélodie vient non-seulement du rapport des sons, mais de celui que les phrases de chant doivent avoir entre elles, de même l'harmonie oratoire (plus analogue qu'on ne pense à l'harmonie musicale) consiste à ne pas mettre trop d'inégalité entre les membres d'une même phrase, et surtout à ne pas faire ses derniers membres trop courts par rapport aux premiers, à éviter également les périodes trop longues, et les phrases trop étranglées et pour ainsi dire à demi closes; le style qui fait perdre haleine, et celui qui oblige à chaque instant de la reprendre, et qui ressemble à une sorte de marqueterie, à savoir enfin entremêler les périodes arrondies et soutenues, avec d'autres qui le soient moins, et qui servent comme de repos à l'oreille. On ne saurait croire, et je ne crains point là-dessus d'être démenti par les bons juges, combien un mot plus ou moins long à la fin d'une phrase, une chute

masculine ou feminine, et quelquefois une syllabe de plus ou de moins dans le corps de la phrase, produisent de différence dans l'harmonie. L'étude réfléchie des grands maîtres, et surtout un organe sensible et sonore, en apprendront plus sur cela que toutes les regles.

Au reste, l'affectation et la contrainte, ennemies des beautés en tout genre, ne le sont pas moins dans celui-ci. Cicéron, si difficile d'ailleurs sur tout ce qui avait rapport à l'harmonie du style, condamne avec raison Théopompe, pour avoir porté jusqu'à l'excès le soin minutieux d'éviter le concours des voyelles[1]. C'est à l'usage et à l'oreille à procurer d'eux-mêmes cet avantage sans qu'on le cherche avec fatigue. L'orateur exercé aperçoit par une espéce d'instinct la sucession harmonieuse des mots, comme un bon lecteur voit d'un coup d'œil les syllabes qui précedent et celles qui suivent.

A l'exemple des anciens, nous avons banni avec raison les grands vers de notre prose, mais on a remarqué que la prose la plus sonore contient beaucoup de vers d'une plus petite mesure, qui étant d'ailleurs entremêlés et sans rime, donnent à la prose un des agrémens de la poesie sans lui communiquer la monotonie et l'uniformité qu'on reproche à nos vers. La prose de Molière est toute pleine de vers de cette espece : en voici un exemple tiré de la premiere scene du *Sicilien*.

Chut, n'avancez pas davantage,
Et demeurez en cet endroit
Jusqu'à ce que je vous appelle
Il fait noir comme dans un four,
Le ciel s'est habillé ce soir en scaramouche,
Et je ne vois pas une étoile
Qui montre le bout de son nez.
Sotte condition que celle d'un esclave!
De ne vivre jamais pour soi,
Et d'être toujours tout entier
Aux passions d'un maître, etc.

Le reste de la piece est à peu près semblable à ce début.

L'arrangement harmonique des mots ne peut quelquefois se concilier avec leur arrangement logique, quel parti faut-il prendre alors? un philosophe rigide ne balancerait pas, la raison est son maître, je dirais presque son tyran. L'orateur soumis

[1] Je remarquerai à cette occasion une bizarrerie de notre poésie, c'est de ne permettre la rencontre des voyelles que dans les cas où elle a le plus de dureté. Dans *immolée à mes yeux* le concours des voyelles est certainement plus sensible, et par conséquent plus rude que dans *immolé à mes yeux*. Cependant l'un est permis en poésie, et l'autre ne l'est pas. De même le concours des voyelles est permis en poésie devant l'*h* aspirée, quoique cette aspiration rende le concours plus marqué.

à l'oreille autant que le philosophe l'est à la raison, sacrifie suivant les cas, tantôt l'harmonie, tantôt la justesse; l'harmonie quand il veut frapper par les choses, la justesse quand il ne veut que séduire par l'expression. Mais ces sacrifices, quels qu'ils soient, doivent toujours être très-rares, et surtout très-légers.

La réunion de la justesse et de l'harmonie était vraisemblablement le talent supérieur de Démosthène. Mais, dans une langue morte, le mérite de ces deux qualités disparaît en grande partie : on le suppose plutôt qu'on ne le sent [1]. Il ne faut donc pas s'étonner si quelques modernes, en rendant justice d'ailleurs à l'éloquence de Démosthène, n'en ont pas paru échauffés au même degré que les Athéniens. Cette nation délicate et sensible, qui connaissait l'éloquence et sa langue, avait raison sans doute d'écouter Démosthène avec admiration; la nôtre ne serait qu'un enthousiasme outré, si elle était au même degré que la leur. L'estime raisonnée d'un philosophe honore plus les grands écrivains que les exclamations de collége, et la prévention des pédans. Pindare fut certainement un grand poëte, plus à portée que nous d'en décider, toute l'antiquité l'a jugé tel, et elle s'y connaissait; mais est-ce une raison pour que nous l'admirions comme des enfans jusque dans ses écarts même? Peut-on rien lire de plus ridicule que le commentaire de Despréaux sur la première ode de cet auteur, et ses efforts pour travestir en sublime le mélange bizarre que le poëte grec fait dans la même strophe, de l'eau, de l'or, et du soleil avec les jeux olympiques? Si Perrault et Chapelain avaient fait une pareille strophe, quelle matière de plaisanterie ils eussent fournie au satirique?

Revenons à notre sujet. Quelque agréable que l'harmonie soit en elle-même, elle perdra beaucoup de son prix, si elle n'est employée qu'à orner un style lâche et diffus. Le style serré, quand il n'est d'ailleurs ni décousu ni obscur, a le premier de tous les mérites, celui de rendre le discours semblable à la marche de l'esprit, et à cette opération rapide par laquelle des

[1] En veut-on la preuve par rapport à l'harmonie? En prononçant des vers latins nous estropions à tout moment la prosodie et la mesure, nous faisons bref ce qui est long, et long ce qui est bref, nous appuyons sur des voyelles qui devraient disparaître par l'élision, nous scandons enfin les vers à contresens, cependant nous trouvons dans les vers latins de l'harmonie; est-ce raison ou préjugé? J'ai dit que nous scandions les vers à contre-sens, la démonstration en est facile. En scandant, par exemple, les vers hexamètres, nous nous arrêtons sur la dernière syllabe des dactyles, cependant cette dernière syllabe est une brève; c'est comme si dans une mesure composée d'une noire et de deux croches, on s'arrêtait et on appuyait sur la dernière croche; on scande nos vers comme si les dactyles au lieu d'être une longue suivie de deux brèves, étaient deux brèves suivies d'une longue. Les musiciens m'entendront, et il faudrait trop de paroles pour me faire entendre aux autres.

intelligences se communiqueraient leurs idées. Il arrive souvent d'être aussi obscur en fuyant la brièveté qu'en la cherchant, on perd sa route en voulant prendre la plus longue; la vraie manière d'arriver à un but, c'est d'y aller par le plus court chemin, pourvu qu'on y aille en marchant, et non pas en sautant d'un lieu à un autre. La brièveté ne consiste donc pas à omettre des idées nécessaires, mais à ranger chaque idée à sa place, et à la rendre par le terme convenable; par ce moyen le style aura le double avantage d'être concis sans être fatigant, et développé sans être lâche.

On peut juger sur ces principes, combien il y a loin de la véritable éloquence à cette *loquacité* si ordinaire au barreau, qui consiste à dire si peu avec tant de paroles. Deux raisons contribuent à ce défaut, le plus insupportable de tous aux bons esprits, les fausses idées qu'on donne de l'éloquence dans nos colléges, en apprenant aux jeunes gens à noyer une pensée commune dans un déluge de périodes insipides, et si l'on ose le dire, l'exemple de Cicéron, quelquefois un peu trop verbeux. *Ce qu'il a de vif et de moëlle*, dit Montaigne, *est étouffé par ses longueries*. Il est vrai que Cicéron fait oublier ce défaut par les autres qualités de l'orateur qu'il possède au suprême degré. Mais les défauts des grands écrivains sont tout ce que les auteurs médiocres en imitent.

Il ne suffit point au style de l'orateur d'être clair, correct, noble, harmonieux, vif et serré; il faut encore qu'il soit facile, c'est-à-dire que le travail ne s'y fasse point sentir. Cicéron, déjà tant cité, et qui ne saurait trop l'être dans un écrit sur l'éloquence, doit un de ses plus grands charmes à la facilité inimitable de son style: si on y aperçoit quelque légère étude, c'est dans le soin d'arranger les mots; mais on sent que ce soin même lui a peu coûté, et que les mots, après s'être offerts à son esprit sans qu'il les cherchât, sont venus d'eux-mêmes, et sans effort, s'arranger sous sa plume. Le caractère de l'éloquence de Cicéron est, ce me semble, la réunion toujours heureuse de la facilité et de l'harmonie. C'est aussi cette réunion, si difficile à imiter, qui rend ce grand orateur si difficile à traduire, surtout dans une langue comme la nôtre, où l'inversion n'est point permise, et où l'arrangement forcé des mots est l'écueil continuel de l'harmonie.

L'habitude et l'usage d'écrire en vers produit souvent dans la prose cette empreinte d'affectation et de travail que l'orateur doit avoir tant de soin d'éviter. La plupart des poëtes, accoutumés au langage ordinaire de la versification, le transportent comme malgré eux dans leur prose; ou s'ils font des efforts

pour la rendre simple, elle devient contrainte et sèche, et s'ils s'abandonnent à la négligence de leur plume, leur style est traînant et sans âme. Aussi nos poëtes ont-ils pour l'ordinaire assez mal réussi dans la prose. Les préfaces de Racine sont faiblement écrites, celles de Corneille sont aussi défectueuses par le langage, qu'excellentes par le fond des choses; la prose de Rousseau est dure, celle de Despréaux pesante, celle de La Fontaine insipide.

Rien n'est donc plus opposé au style facile, et par conséquent au bon goût, que ce langage figuré, poëtique, chargé de métaphores et d'antithèses, qu'on appelle, je ne sais par quelle raison, *style académique*, quoique les plus illustres membres de l'Académie Française l'aient évité avec soin et proscrit hautement dans leurs ouvrages. On l'appellerait avec bien plus de raison *style de la chaire*; c'est en effet celui de la plupart de nos prédicateurs modernes; il fait ressembler leurs sermons, non à l'épanchement d'un cœur pénétré des vérités qu'il doit persuader aux autres, mais à une espèce de représentation ennuyeuse et monotone, où l'acteur s'applaudit sans être écouté. Que dirions-nous d'un homme qui ayant à nous entretenir sur la chose du monde qui nous intéresserait le plus, s'en acquitterait par un discours étudié, compassé, chargé de figures et d'ornemens? ce rhéteur, à contre-temps ne nous paraîtrait-il pas jouer un rôle bien ridicule ou bien insipide? voilà l'image de la foule des prédicateurs. Leurs fades déclamations doivent paraître encore au-dessous des pieuses comédies de nos missionnaires, où les gens du monde vont rire, et d'où le peuple sort en pleurant. Ces missionnaires semblent du moins pénétrés de ce qu'ils annoncent; et leur élocution brusque et grossière produit son effet sur l'espèce d'hommes à qui elle est destinée[1].

Faut-il s'étonner après cela que l'éloquence de la chaire soit regardée comme un mauvais genre par un grand nombre de gens d'esprit, qui confondent le genre avec l'abus? Le *Petit Carême* du père Massillon suffira pour apprendre à nos orateurs chrétiens et à leurs juges, combien la véritable éloquence de la chaire est opposée à l'affectation du style, nous les renvoyons surtout au sermon sur *l'humanité des grands*, que les prédicateurs devraient lire sans cesse pour se former le goût, et les princes pour apprendre à être hommes.

La simplicité et le naturel de Massillon me paraissent, si j'ose le dire, plus propres à faire entrer dans l'âme les vérités du

[1] On sait le jugement que portait le P. Bourdaloue d'un fameux missionnaire de son temps, *ce prédicateur*, disait-il, *est bien plus éloquent que moi, car ses sermons font rendre ce qui a été volé aux miens*.

christianisme, que toute la dialectique de Bourdaloue. La logique de l'Évangile est dans nos cœurs; c'est là qu'on doit la chercher, les raisonnemens les plus pressans sur le devoir indispensable d'assister les malheureux, ne toucheront guère celui qui a pu voir souffrir son semblable sans en être ému, une âme insensible est un clavecin sans touches, dont on chercherait en vain à tirer des sons. Si la dialectique est nécessaire, c'est seulement dans les matières de dogme, mais ces matières sont plus faites pour les livres que pour la chaire, qui doit être le théâtre des grands mouvemens et non pas de la discussion. La sévérité de la controverse rejette et proscrit tout ce qui n'est pas preuve et raison, instruire et convaincre, voilà son unique objet. Ce n'est, ni dans un sermon, ni en vers, qu'il faut entreprendre de prouver aux incrédules la vérité du christianisme, le recueillement du cabinet et l'austérité de la prose n'ont rien de trop pour une matière si sérieuse.

En exposant les règles de l'élocution oratoire, nous avons presque donné celle du style en général. L'orateur, l'historien et le philosophe (car on peut réduire tous les écrivains à ces trois genres) diffèrent principalement entre eux par la nature des sujets qu'ils traitent, et c'est la différence dans les sujets qui doit en mettre dans leur style : l'historien doit *penser* et *peindre*, le philosophe *sentir* et *penser*, l'orateur *penser*, *peindre*, et *sentir*. Mais l'élocution n'a pour tous qu'une même règle, c'est d'être claire, précise, harmonieuse, et surtout facile et naturelle. L'affectation du style, toujours pénible et choquante, l'est principalement dans les matières philosophiques, qui doivent briller de leur propre beauté, où l'ornement est le sujet même, et qui rejettent comme indigne d'elles toute parure empruntée d'ailleurs : c'est principalement à ces matières qu'on doit appliquer le beau passage de Pétrone : *Grandis, et ut ita dicam, pudica oratio, naturali pulchritudine exurgit*. En un mot, *la vérité*, *la simplicité*; *la nature*, voilà ce que tout écrivain doit avoir sans cesse devant les yeux. Le point essentiel, pour bien écrire, est d'être riche en idées, mais les idées sont rares, et la rhétorique commune

RÉFLEXIONS
SUR LA POÉSIE,

ÉCRITES A L'OCCASION DES PIÈCES QUE L'ACADÉMIE FRANÇAISE A REÇUES EN 1760 POUR LE CONCOURS.

On voit tous les jours des gens d'esprit, et même des gens de goût, qui ayant été dans leur jeunesse enthousiastes de la poésie, et ayant fait leurs délices de cette lecture, s'en dégoûtent en vieillissant, et avouent franchement qu'ils ne peuvent plus lire de vers. Ce refroidissement est-il la faute de l'âge ou celle de la poésie ? Prouve-t-il qu'avec les années on devient plus raisonnable, ou seulement plus insensible ? Plaisante question, s'écrieront les versificateurs ! Il n'appartient qu'à un géomètre de la faire, et d'ignorer qu'un des objets de la poésie étant de flatter l'oreille, elle doit produire moins d'effet sur des fibres usées, et des organes endurcis. A la bonne heure. Mais pourquoi ces mêmes oreilles, qui se dégoûtent de la poésie en vieillissant, ne se dégoûtent-elles pas de même de la musique ? C'est pourtant un plaisir qui dépend aussi des organes, et même qui en dépend uniquement. Osons en dire davantage, et parler avec vérité. On n'accusera pas notre siècle d'être refroidi sur la musique, si ce n'est peut-être sur le plain-chant de nos anciens opéras : cependant on ne saurait se dissimuler le peu d'accueil que fait ce même siècle au déluge de vers dont on l'accable. Ceci ne regarde pas nos grands poetes vivans ; leur génie, leur succès, la voix publique les exceptent et les distinguent : mais pour la foule qui se traîne à leur suite, la carrière est devenue d'autant plus dangereuse, que la plupart des genres de poésie semblent successivement passer de mode. Le sonnet ne se montre plus, l'élégie expire, l'églogue est sur son déclin, l'ode même, l'orgueilleuse ode commence à décheoir ; la satyre enfin, malgré tous les droits qu'elle a pour être accueillie, la satyre en vers nous ennuie pour peu qu'elle soit longue, nous l'avons mise plus à son aise en lui permettant la prose ; c'est le seul genre de talent que nous ayons craint de décourager.

Ce qu'on appelle surtout *petits vers* a prodigieusement perdu de faveur ; pour se résoudre à les lire, il faut être bien averti qu'ils sont excellens. J'en appelle à ceux de nos écrivains périodiques, qui ont pour objet de recueillir ou d'enterrer les pieces

fugitives, et qui à ce titre doivent tous les mois un tribut de vers au public. Combien de fois lui paient-ils cette redevance, sans qu'il daigne s'en appercevoir?

Le peuple des versificateurs voit avec chagrin le progrès sensible du discrédit où il tombe. Pour soulager l'humeur qu'il en a, et qu'il serait barbare de lui reprocher, il s'en prend à ce pernicieux *esprit philosophique*, déjà chargé d'iniquités beaucoup plus graves; car il faut bien que l'esprit philosophique ait encore ce tort-là.

Peut-être notre siecle mérite-t-il beaucoup moins qu'on ne pense, l'honneur ou l'injure qu'on prétend lui faire, en l'appelant par excellence ou par dérision le *siècle philosophe*: mais philosophe ou non, les poëtes n'ont point à se plaindre de lui, et il sera facile de le justifier auprès d'eux.

Si la philosophie inspire le goût des lectures utiles, le plus grand mérite auprès d'elle est de joindre l'agrément à l'utilité; par là on rend nos plaisirs plus réels et plus durables. Les ouvrages philosophiques, quand ils réunissent ces deux avantages, sont peut-être les plus propres à maintenir le bon goût dans l'art d'écrire: ils nous font sentir combien des idées nobles et grandes, revêtues d'ornemens simples et vrais comme elles, sont préférables à des riens agréables et frivoles.

C'est avec cette sévérité que le philosophe examine et juge les ouvrages de poésie. Pour lui le premier mérite et le plus indispensable dans tout écrivain, est celui des pensées: la poésie ajoute à ce mérite celui de la difficulté vaincue dans l'expression; mais ce second mérite, très-estimable quand il se joint au premier, n'est plus qu'un effort puéril dès qu'il est prodigué en pure perte et sur des objets futiles. Un de nos grands versificateurs se félicitait, dit-on, d'avoir exprimé poétiquement sa *perruque*. Mais pourquoi se donner la peine d'exprimer une perruque poétiquement? N'est-ce pas avilir *la langue des dieux*, que de la prostituer à des choses si peu dignes d'elle?

La vraie poésie, celle qui seule mérite ce nom, dédaigne non-seulement les idées populaires et basses, mais même les idées riantes et agréables, si elles sont triviales et rebattues. Rien n'est plus plein de finesse et de vérité que les fictions de la poésie ancienne; mais rien n'est aujourd'hui plus usé que ces fictions. Celui qui le premier a peint l'amour sous les traits d'un enfant, avec des ailes, un bandeau, et des flèches, a montré beaucoup d'esprit: il n'y en a point à le répéter. Anacréon nous plaît avec justice, parce qu'il est ou qu'il passe pour le créateur de son genre: mais dans un petit genre tel que le sien, où celui qui invente, épuise, l'original est quelque chose, et les copies ne sont rien.

Puisque la poésie est un art d'imagination, il n'y a donc plus de poésie, dès qu'on se borne à répéter l'imagination des autres. Nos meilleurs écrivains conviennent que les phrases, et si on peut parler ainsi, les *formules* du langage poétique sont insipides dans la prose. Pourquoi? parce que ce langage est inventé depuis près de trois mille ans, et que le genre d'idées qu'il renferme est devenu fastidieux. En poésie même, les auteurs de génie n'en font plus aucun usage, ils n'osent toutefois le condamner ouvertement dans les vers, à cause de la possession immémoriale où il est d'y régner, mais en prose le même droit de prescription ne les arrête pas, et ils en font justice sous un autre nom.

Il en est de même de plusieurs genres de poésie. Le genre pastoral, par exemple, peut encore nous plaire sur la scène, et principalement sur le théâtre lyrique, par les accessoires qui l'accompagnent, le spectacle, l'action, la musique et les danses. Mais dépouillé de ces ornemens, et réduit à lui-même, ce genre est devenu bien froid sur le papier. Théocrite, Virgile, et Fontenelle ont épuisé tout ce qu'on peut dire sur les bois, les fontaines et les troupeaux. Les sentimens tendres, simples et naturels, faits pour nous intéresser partout où ils se trouvent, n'ont pas besoin, pour augmenter cet intérêt, d'être attachés au nom d'*Idylle*; pour remplir et pénétrer l'âme, il leur suffit d'être exprimés tels qu'ils sont; les prairies et les moutons n'y ajoutent rien. Avouons même que ces détails rustiques, déjà peu piquans par eux-mêmes, ont encore quelquefois l'inconvénient de trancher avec le sujet, et d'y être ridiculement déplacés. De toutes les églogues de Virgile, la meilleure peut-être, sinon comme églogue, au moins comme pièce, est celle de Corydon et d'Alexis; et assurément on ne dira pas que ce soit là un sujet pastoral.

Mais pourquoi notre siecle, en se refroidissant sur l'églogue, semble-t-il se refroidir aussi sur le genre le plus opposé au bucolique, le genre de l'ode? Le même dégoût pour les peintures et les idées communes produit ces deux effets contraires. Ce qui fait le caractere de la poésie lyrique, c'est la grandeur et l'élévation des pensées, toute ode qui remplira cette condition, est assurée d'enlever les suffrages. Mais les pensées sublimes sont rares, et ne peuvent être suppléées, ni par la magnificence des mots, cette magnificence si pauvre quand celle des choses n'y répond pas, ni par ce *beau désordre* qu'on n'a pu jusqu'ici bien définir, ni par des invocations triviales qui ne sont point exaucées, ni par un enthousiasme de commande qui semble annoncer une foule d'idées et qui n'en produit pas une seule,

En un mot, voici, ce me semble, la loi rigoureuse, mais juste, que notre siècle impose aux poëtes ; il ne reconnaît plus pour bon en vers que ce qu'il trouverait excellent en prose. Ce n'est pas à dire pour cela que des vers prosaïques, fussent-ils d'ailleurs bien pensés, puissent obtenir son suffrage. L'homme de goût est encore bien plus difficile sur la diction dans les vers que dans la prose. Il se contente presque dans celle-ci d'un style coulant et naturel, qui n'ait rien de bas ni de choquant; il exige de plus dans les vers une expression noble et choisie sans être recherchée, une harmonie facile, et où la contrainte ne se fasse point sentir, il veut enfin que le poëte soit précis sans être décharné, naturel et aisé sans être froid et lâche, vif et serré sans être obscur. Il ne donne pas même le nom de poëte au versificateur qui a souvent rempli ces conditions, s'il ne les a remplies beaucoup plus souvent qu'il ne les a violées ; et tel de nos écrivains qui a excellé dans la prose, qui a beaucoup pensé dans ses vers, qui en a fait beaucoup de bons, aurait doublé sa réputation en jetant au feu les trois quarts de ses poésies, et ne donnant le reste que par fragmens. En vain un de nos plus beaux esprits a-t-il prétendu ; qu'on ne doit avoir égard dans les vers qu'à la beauté du sens, à la clarté et à la précision avec laquelle il est rendu ; et que ces conditions une fois remplies, on doit se consoler que l'harmonie en souffre. Il est facile de lui répondre par l'exemple des grands maîtres, qui ont su allier dans leurs vers la beauté du sens à celle de l'harmonie. En un mot, quand on prend la peine de lire des vers, on cherche et on espère un plaisir de plus que si on lisait de la prose ; et des vers durs ou faibles font au contraire éprouver un sentiment pénible, et par conséquent un plaisir de moins.

Cette manière de penser, si j'ose rendre compte ici de la disposition unanime de mes confrères, dirigera dans la suite plus que jamais le jugement de l'Académie Française sur les pièces de poésie qu'on lui adresse pour le concours. Tant qu'elle a proposé et fixé les sujets de ces pièces, si elle a eu quelque chose à se reprocher dans ses décisions, ce n'est pas d'avoir usé d'une rigueur excessive ; elle a quelquefois encouragé le germe du talent, plutôt que le talent même, et le bas peuple des critiques, qui se plaît à déchirer lourdement les ouvrages couronnés, et qui ne remporterait pas même le prix de la satyre s'il y en avait un, doit être persuadé, sans craindre d'avoir trop bonne opinion de l'académie, qu'elle a pu donner le prix à certaines pièces, et les croire en même temps fort éloignées de la perfection. Cependant, pour acquérir le droit d'être plus sévère à l'avenir, elle a pris le parti, depuis quelques années, de laisser aux poëtes

le choix des sujets, mais elle voit avec peine que les auteurs semblent se négliger à proportion de la liberté qu'elle leur laisse, et de la rigueur qu'elle a résolu de mettre dans ses jugemens. Ce n'est pas que l'académie n'ait remarqué du talent, et même des étincelles de génie, dans quelques unes des pièces qu'elle a reçues; mais ce n'est point à quelques vers détachés et flottant pour ainsi dire au hasard, c'est à l'ensemble d'un ouvrage qu'elle accorde le prix. Celui-ci, sans dessein et sans objet, se perd en écarts continuels, et étouffe quelques pensées heureuses sous un monceau de decombres; celui-là a plus de suite et de plan, mais n'a presque point d'autre mérite, et délaie des idées communes dans des vers froids ou boursoufflés. En un mot, aucune des pièces n'a paru propre à faire sur le public assemblé cette impression du plaisir, qu'il est en droit d'attendre d'un ouvrage couronné par le jugement d'une société de gens de lettres. Chacun des concurrens en particulier, trouvera cette sévérité très-juste à l'égard de ses rivaux; mais plusieurs la jugent inique et barbare pour ce qui les concerne. Il en est même de plus mécontens, qui n'attendent que le jour de leur arrêt pour lancer contre l'académie quelque épigramme qu'elle ignore; il se font d'ailleurs célébrer par des journalistes, car il y en a qu'on fait taire et parler comme on veut; et si leur amour-propre n'est pas satisfait, il croit du moins être bien vengé. Quelques années se passent; l'amour paternel s'affaiblit, la vanité offensée s'apaise; ils relisent leur ouvrage de sang-froid, et ils trouvent que leurs juges ont eu raison.

Il semble que le même esprit de sagesse qui a présidé à la formation de notre langue, a présidé aussi aux règles de notre poésie française. Nous avons senti que la poésie étant un art d'agrément, c'était en diminuer le plaisir que d'y multiplier les licences, comme ont fait dans la leur la plupart des étrangers. Les Anglais et les Italiens ont des vers sans rime, des inversions fréquentes et de toute espèce, des ellipses multipliées, la liberté d'accourcir et d'allonger les mots selon le besoin qu'ils en ont, enfin une grammaire beaucoup plus relâchée pour la poésie que pour la prose. Chez nous la grammaire des poëtes est aussi rigoureuse que celle des prosateurs; l'inversion est rarement permise, elle nous déplaît pour peu qu'elle soit extraordinaire ou forcée; et celui qui a dit que le caractère de la poésie française consistait dans l'inversion, n'avait apparemment jamais lu de vers, ou n'en avait lu que de mauvais. Enfin nous croyons la rime aussi indispensable à nos vers que la versification à nos tragédies: que ce soit raison ou préjugé, il n'y a qu'un moyen d'affranchir nos poëtes de cet esclavage, si s'en est un, c'est de

faire des tragédies en prose, et des vers sans rimes, qui aient d'ailleurs assez de mérite pour autoriser cette licence. Jusque-là tous les raisonnemens de part et d'autre seront au pure perte; les uns croyant avoir la raison pour eux, et les autres réclamant l'usage et l'habitude, devant lesquels la raison doit se taire.

Je ne sais ce qui arrivera des vers sans rime, mais je ne désespère pas que s'ils s'établissent jamais, l'usage ne commence par nos vers lyriques, par ceux qui sont faits pour être chantés. Autant la mesure et la cadence sont nécessaires à ces sortes de vers, autant la rime l'est peu; la lenteur du chant l'empêche presque toujours d'être sensible, et par conséquent détruit son effet. Oserait-on conclure de là qu'on pourrait faire de très-bonne musique sur de la prose française, pourvu que cette prose fût harmonieuse et cadencée? Quelles clameurs cependant contre le malheureux qui oserait tenter cette innovation! Il me semble entendre déjà l'anathème lancé contre lui de toutes parts, et surtout par cette espèce de connaisseurs qu'on appelle *gens de goût* par excellence, *gens de goût* tout court, qui jugent de tout sans rien produire, et qui en matière de plaisir protègent les anciens usages. Malheureusement ces gens de goût, qui déclameraient le plus contre la nouveauté que nous proposons, ne s'apercevraient pas qu'ils entendent tous les jours au *Concert Spirituel* de la prose latine à demi barbare, sans que leurs oreilles délicates en soient offensées.

Quoi qu'il en soit, moins nous adoucirons la rigueur de nos lois poétiques, plus il y aura de gloire à la surmonter. Ne craignons pas d'assurer qu'il y a plus de mérite dans dix bons vers français, que dans trente Anglais ou Italiens. Ceux que l'impulsion de la nature aura forcé d'être poètes, sauront bien nous plaire malgré tous ces liens dont nous les avons chargés; les autres auraient mauvaise grâce à se plaindre des entraves qu'on leur donne; ils n'en marcheraient pas mieux quand ils auraient leurs membres libres.

Si donc on se refroidit sur les vers à mesure qu'on avance en âge, ce n'est point par mépris pour la poésie, c'est au contraire par l'idée de perfection qu'on y attache. C'est parce qu'on a senti par les réflexions, et connu par l'expérience, la distance énorme du médiocre à l'excellent, qu'on ne peut plus souffrir le médiocre. Mais l'excellent gagne à cette comparaison, moins on peut lire de vers, plus on goûte ceux que le vrai talent fait produire. Il n'y a que les vers sans génie qui perdent à ce refroidissement, et ce n'est pas là un grand malheur.

Par la même raison, quoiqu'on reconnaisse tout le mérite de la poésie d'image, quoique dans la jeunesse, où tout est frap-

pant et nouveau, on préfere cette poésie à toute autre, on lui préfere dans un âge plus avancé la poésie de sentiment, et celle qui exprime avec noblesse des vérités utiles. Le poëte qui n'est que peintre, traite ses lecteurs comme des enfans de beaucoup d'esprit, le poete de sentiment, ou le poete philosophe, traite les siens comme des hommes.

Voila pourquoi, sans passer ici en revue tous nos grands poëtes, Racine et La Fontaine plairont toujours dans tous les temps et tous les âges. L'un est le poëte du cœur, l'autre est celui de l'esprit et de la raison. La Fontaine surtout, qu'on regarde assez mal à propos comme le poëte des enfans, qui ne l'entendent guere, est à bien plus juste titre le poete chéri des vieillards : il l'est même plus que Racine. Entre plusieurs raisons qu'on en pourrait apporter, et qui se présentent assez facilement, en voici une que je soumets au jugement des maîtres qui m'écoutent.

L'esprit exige que le poëte lui plaise toujours, et il veut cependant des repos : c'est ce qu'il trouve dans La Fontaine, dont la négligence même a ses charmes, et d'autant plus grands que son sujet la demandait. Dans Racine au contraire, toute négligence serait un défaut; et cependant l'exactitude et l'élégance continue de ce grand poete, deviennent à la longue un peu fatigantes par l'uniformité; il a, selon l'expression d'un homme de beaucoup d'esprit, la monotonie de la perfection.

On peut expliquer, si je ne me trompe, par ce même principe, l'impossibilité presque générale de lire de suite et sans ennui un long ouvrage en vers. En effet un long ouvrage doit ressembler, proportion gardée, à une longue conversation, qui pour être agréable sans être fatigante, ne doit être vive et animée que par intervalles; ou dans un sujet noble les vers cessent d'être agréables dès qu'ils sont négligés, et d'un autre côté le plaisir s'émousse par la continuité même.

D'après ces principes, et d'après le témoignage presque général de tous les gens de lettres, j'ai bien de la peine à croire qu'Homère et Virgile aient jamais été lus sans interruption et sans ennui par leurs plus grands admirateurs. Il est vrai qu'indépendamment de la versification, il y a une autre raison du refroidissement nécessaire qu'on éprouve en les lisant, c'est le peu d'intérêt qui regne (au moins pour nous) dans ces longs ouvrages; et ce qui le prouve, c'est l'impossibilité absolue de les lire dans la meilleure traduction. Il n'y a, ce me semble, qu'un seul poëte épique parmi les morts, dont la lecture plaise et intéresse d'un bout à l'autre, j'en demande pardon à l'ombre de Despréaux, mais je veux parler du Tasse : il est vrai qu'il a

plusieurs siècles de moins qu'Homere et Virgile, et j'avoue que c'est là un grand défaut. Peut-être y a-t-il un autre poëme épique qui peut jouir du rare avantage d'être lu de suite, sans ennui et sans fatigue; mais l'auteur a encore un plus grand défaut que le Tasse, il est français et vivant.

LETTRE A UN JOURNALISTE.

MES *Réflexions sur la Poésie*, approuvées, monsieur, par nos meilleurs poëtes, ont excité la colère et les cris de quelques rimailleurs. Je n'en suis ni surpris ni offensé; je devais m'attendre à l'intérêt qu'ils marqueraient pour leurs mauvais vers; intérêt d'autant plus excusable, que personne ne le partage avec eux. Mais je ne m'attendais pas, je l'avoue, à celui qu'ils prennent au latin des Psaumes: ils m'accusent d'impiété, pour avoir osé dire que ce latin est à *demi barbare*; je croyais la chose incontestable, et même généralement reconnue par ceux qui avec raison respectent le plus dans ces poésies sacrées le fond des choses. Si mes scrupuleux et redoutables censeurs veulent prendre la peine de lire le second discours sur l'histoire ecclésiastique, par M. l'abbé Fleury, que personne, je pense, n'accusera d'impiété; ils y trouveront au chapitre XVI, ces propres paroles: *St. Paul parlant un grec* DEMI BARBARE, *ne laisse pas de prouver, de convaincre, d'émouvoir*, etc. Or il me semble que j'ai bien pu dire sans scandale du latin des Psaumes, ce qu'un écrivain plus grave et plus pieux que moi a dit du grec de St. Paul.

De toutes les sottises que ces rimailleurs m'ont imputées, et de toutes celles qu'ils ont dites à cette occasion, le reproche auquel je réponds ici, monsieur, est le seul qui mérite d'être relevé, parce qu'il tient à un objet respectable. C'est uniquement, ce me semble, sur de pareils motifs qu'on doit prendre la peine de répondre aux critiques, et surtout à des critiques comme les miens.

Je suis, etc.

SUITE DES RÉFLEXIONS

SUR LA POÉSIE,

ET SUR L'ODE EN PARTICULIER.

La pièce qui a mérité le prix, et les fragmens que le public vient d'entendre de plusieurs autres, ont échappé avec honneur au naufrage d'environ soixante autres odes que l'académie a vu périr avec regret, sans pouvoir en sauver les débris. Jamais la poésie n'a été si rare à force d'être si *commune*, à prendre ce dernier mot dans tous les sens qu'il peut avoir. En tout genre de talens, le menu peuple est aujourd'hui très-nombreux, et malheureusement on ne peut pas dire des beaux-arts comme des Etats, que c'est le peuple qui en fait la force. Versificateur, homme de lettres, philosophe même, on se fait tout à peu de frais, et on se plaint ensuite que ce qui a coûté si peu soit estimé ce qu'il vaut.

Les poetes, par exemple, ont oui dire qu'on désirait aujourd'hui de la philosophie partout, que le public n'entendait point raison sur ce sujet; qu'il était las de mots, et voulait des choses. S'il ne tient qu'à cela, ont-ils dit, nous mettrons de la philosophie dans nos vers. Mais la philosophie qui fait le mérite du poëte, n'est pas celle qu'il peut arracher par lambeaux dans quelques livres; c'est celle qui fait sentir et penser, et qu'on trouve chez soi ou nulle part. Lucrèce en est un bel exemple. Quand est-il vraiment sublime? Est-ce quand il détaille en vers faibles la faible philosophie de son temps, quand il se traîne languissamment sur les pas des autres? C'est quand il pense et sent d'après lui-même, quand il est le peintre, et non l'écolier d'Epicure.

A force de crier partout *philosophie*, je crains que nos sages ne lui fassent tort. Pour être respectée il ne faut pas qu'elle se prostitue, encore moins qu'elle se laisse voir sous une forme désavantageuse. Si elle se trouve emprisonnée et mal à son aise dans des vers durs, faibles, ou prosaïques, ses ennemis, toujours empressés à la trouver en faute, s'écrieront avec satisfaction: *Voilà à quoi s'expose le poëte qui se fait philosophe.* Ils devraient dire tout au plus. *Voila à quoi s'expose le philosophe qui n'a pas ce qu'il faut pour être poete*: ils devraient sentir et re-

connaître, pour ne pas citer d'autres exemples, quel prix la philosophie ajoute à la versification brillante du plus célèbre de nos écrivains. Mais ces messieurs ne lauent jamais que les morts, ou les vivans que la mort fait oublier.

Le philosophe de son côté, tout philosophe qu'on l'accuse d'être, reconnaîtra sans peine, que ce n'est pas assez, surtout en vers, de penser et de sentir; l'expression en est l'âme indispensable. On la veut choisie, et pourtant naturelle, harmonieuse, et pourtant facile. On impose au poëte les lois les plus sévères; et pour comble de rigueur, on lui défend de laisser voir ce qu'il lui en a coûté pour s'y soumettre. L'arrêt est dur sans doute; il est aisé à ceux qui ne courent pas la carriere, de s'y montrer difficiles; mais il est encore plus aisé de ne la pas courir, si on n'en a pas la force. Un grand poete est un écrivain d'un ordre supérieur aux autres, quand on a cette prétention, il est juste de la payer.

Encore celui-là même qui la remplit le mieux a-t-il besoin de quelque indulgence. Combien de fautes légeres et comme imperceptibles, d'expressions qui ne sont pas tout-à-fait justes, de tours un peu contraints, de mots et quelquefois de vers de remplissage, qu'on est forcé de pardonner au poete? Il n'en est aucun qu'on ne puisse prendre ici pour juge, pourvu qu'on lui donne à juger les vers d'autrui, et non pas les siens. Un poete est un homme qu'on oblige de marcher avec grâce les fers aux pieds, il faut bien lui permettre de chanceler quelquefois légérement. En sera-t-il pour cela moins digne d'admiration? Point du tout. Et quel est l'écrivain qui, soit paresse, soit impuissance de mieux faire, ne se surprend pas lui-même mille fois en faute, ne se voit pas mille petites taches dont il se garde le secret, et qu'il espère dérober aux autres? Si on était condamné en écrivant a se satisfaire pleinement soi-même, je ne sais si on écrirait une page en toute sa vie. Nous admirons avec raison l'Enéide, et Virgile voulait la brûler.

De tous les genres de petits poëmes, l'ode est le plus rempli d'écueils. On y veut de l'inspiration, et l'inspiration de commande est bien froide; on y veut de l'élévation, et l'enflure est a côté du sublime, on y veut de l'enthousiasme, et en même temps de la raison, c'est-à-dire, non pas tout-à-fait, mais à peu pres les deux contraires.

Despréaux dans son *art poétique* a donné le précepte, et n'a pas donné l'exemple dans son ode sur Namur. La Motte a prétendu que ce qu'on appelle dans l'ode un beau désordre, est au contraire le chef-d'œuvre de la logique et de la raison; le tout à l'avantage des odes didactiques qu'il a rimées. Chacun fait ainsi

des regles d'après ce qu'il sent, ou plutôt d'après ce qu'il peut. Mais pourquoi tant faire de règles? Il en est dans les beaux-arts comme dans les sciences. Voulez-vous faire connaître une machine? Ne vous amusez point à la décrire, on ne vous entendrait qu'imparfaitement; montrez la machine même. Voulez-vous savoir ce que c'est que l'ode? contentez-vous d'en lire de belles. Vous en trouverez de cette espèce (et ce sont peut-être les meilleures) où il n'y a ni fureur poétique, ni invocation, ni *que vois-je*, ni *que sens-je*, ni prétendu beau désordre. Vous en verrez d'excellentes, chacune en leur genre, comme l'ode *à la Fortune* et l'ode *à la Veuve*; dont le caractère est absolument différent, quant aux idées, quant au style, quant à la nature même des stances et de la mesure; et vous viendrez après cela nous tracer des règles. Les grands artistes en tout genre n'en ont guère connu qu'une; c'est de n'être ni froids ni ennuyeux. Avec une oreille sensible et sonore, un choix heureux d'expressions, que le goût seul peut donner, et surtout des idées et de l'âme, on sera poète lyrique; c'est bien assez de conditions, sans y ajouter encore la tyrannie de quelques lois arbitraires.

Laissons donc là les définitions, les dissertations, les législations de toute espece; et étudions les modèles. On se plaint que l'ode n'en fournit pas assez parmi nos poètes. Celui qu'on place avec justice au premier rang, est supérieur dans l'harmonie et dans le choix des mots: des juges, peut-être sévères, désireraient qu'il pensât davantage; la partie du sentiment est chez lui encore plus faible. Aussi, quoiqu'on le cite quelquefois, on le loue encore plus qu'on ne le cite. Les vers qu'on retient avec facilité, qu'on se rappelle avec plaisir, sont ceux dont le mérite ne se borne pas à l'arrangement harmonieux des paroles. Un sentiment confus semble nous dire, qu'il ne faut pas mettre à exprimer les choses plus de peine et de soin qu'elles ne valent; et que ce qui paraîtrait commun en prose, ne mérite pas l'appareil de la versification. Toute poésie, on en convient, perd à être traduite, mais la plus belle peut-être est celle qui y perd le moins. Je ne sais si les poètes conviendront de cette proposition; mais qu'elle soit vraie ou fausse, la plupart auraient trop d'intérêt à la nier pour n'être pas récusables.

Ce n'est pourtant pas que la poésie, et en particulier la poésie lyrique, ne puisse tirer un grand prix de la richesse et de l'harmonie des expressions. Les anciens surtout paraissent y avoir été fort sensibles. Horace parle de Pindare avec enthousiasme, et assurément il s'y connaissait; cependant, si nous voulons être de bonne foi, nous avouerons que Pindare ne nous transporte pas d'admiration dans les traductions qu'on en a faites. Pourquoi

donc a-t-il mérité tant d'éloges? C'est sans doute parce qu'il portait en plus haut degré le mérite de l'expression et du nombre, deux choses dont l'effet devait être très-grand dans une langue riche et musicale comme celle des Grecs, mais dont le prix est fort affaibli pour nous dans une langue morte, que nous ne savons pas prononcer et que nous entendons mal.

Ce même Horace, le panégyriste de Pindare, et qui ne croit pas pouvoir l'égaler, nous plaît pourtant beaucoup plus; parce qu'en effet il pense davantage, parce qu'il sent plus finement, parce qu'il est plus varié et plus naturel. Cependant croyons-nous encore avoir le tact juste sur les beautés d'expression qu'il renferme? Qui nous répondra que tel vers qui nous enchante, ou tel autre qui nous laisse froids, ne fit pas sur les Romains un effet tout contraire? Après cela amusons-nous à faire des odes latines. Je me souviens d'en avoir lu il y a quelques années de françaises, faites par un Italien de beaucoup d'esprit, les idées en étaient nobles, la poésie facile, correcte, et pourtant mauvaise. Eh bien, me disais-je à moi-même, si le français était une langue morte, ces odes paraîtraient excellentes; il serait impossible d'y apercevoir le faible de l'expression. C'est qu'en matière de langue, il est une infinité de nuances imperceptibles et fugitives, qui pour être démêlées ont besoin, si on peut parler de la sorte, du frottement continuel de l'usage; c'est un effet qui doit être dans le commerce pour que la vraie valeur en soit connue. Qu'on me permette à cette occasion une réflexion qui tient à mon sujet. Si on vient un jour à ne plus parler la langue française, nos neveux mettront toujours La Fontaine au rang des grands poetes, parce qu'ils sauront le cas infini que nous en faisons, et que d'ailleurs nos neveux n'auraient garde de ne pas penser comme leurs ancêtres. Mais démêleront-ils les grâces de cet auteur inimitable, sa facilité, sa naïveté, les charmes de sa négligence même? Il est permis d'en douter beaucoup; une grande partie de leur admiration sera sur notre parole; ils sentiront faiblement, et se récrieront au hasard.

Revenons à l'ode. Le public, soit lassitude, soit humeur, paraît aujourd'hui un peu dégoûté de ce genre; il marque même ce dégoût assez fortement, pour que l'académie ait balancé, si en laissant aux poetes le choix du sujet, elle ne leur laisserait pas aussi celui de l'ode, du poëme, ou de l'épître. Elle a considéré cependant, que si l'ode paraissait chanceler sur son trône, ce n'était pas à l'Académie Française à l'en précipiter, et qu'elle devait tâcher au contraire de ranimer et d'encourager un genre, qui ne mérite pas de périr obscurément. Elle n'a pas eu lieu de s'en repentir; et le public, par ce qu'il vient d'entendre et d'ap-

plaudir avec justice, peut juger des espérances et des ressources qui lui restent.

La faveur que l'ode semble avoir perdue, l'épître paraît l'avoir gagnée. Nos poëtes d'ailleurs s'y trouvent plus à leur aise; on passe des vers faibles dans une épître, on n'en passe point dans une ode. De plus l'ode a un air de prétention, et tout ce qui s'annonce avec cet air-là effarouche notre siècle, qui devrait pourtant traiter les prétentions avec quelque indulgence, car il en a de toutes les espèces. Quoi qu'il en soit, l'épître paraît plus faite pour réussir aujourd'hui, elle se présente modestement et sans appareil; la philosophie d'ailleurs, cette philosophie qui de gré ou de force s'introduit partout, croit y être plus à sa place, parce qu'elle s'y trouve plus libre, et plus maîtresse du ton qu'elle veut prendre. Horace semble nous plaire encore davantage par ses épîtres que par ses odes. Ce n'est pas qu'il n'y ait autant et peut-être plus de mérite dans ces dernières, plus de feu, plus de variété, plus d'harmonie, plus de difficulté vaincue, mais le mérite des épîtres est plus à notre portée, et plus à notre usage; il est moins attaché à la langue, il passe plus aisément dans la nôtre. Je suis bien éloigné, en hasardant ce parallèle, de prétendre affaiblir la juste admiration qu'on doit à ce poëte, celui de tous les anciens qui a réuni au plus haut degré le plus de sortes d'esprit et de mérite, l'élévation et la finesse, le sentiment et la gaieté, la chaleur et l'agrément, la philosophie et le goût. Il nous apprend néanmoins qu'il eut des censeurs de son temps; et sans doute ces censeurs eurent quelquefois raison, croit-on que Zoïle même ne l'ait pas eu quelquefois contre Homère? Mais les beautés supérieures d'un écrivain font oublier les critiques les plus justes, et voilà par quelle raison, pour le dire en passant, les Aristarques et les Zoïles de l'antiquité ont également disparu, perspective assez peu consolante pour leurs successeurs.

J'avouerai au reste, avec le même Horace, que si dans les jugemens sur les anciens, quelque excès peut être permis, la liberté de penser paraît encore plus excusable que la superstition. Le temps des hérésies théologiques, si orageux et si humiliant tout à la fois pour l'espèce humaine, est heureusement passé; celui des hérésies littéraires, moins dangereux et plus paisible, est peut-être venu: peut-être même, dans ces matieres frivoles abandonnées à nos disputes, ce qui serait aujourd'hui hérésie scandaleuse sera-t-il un jour vérité respectable. Mais il faut pour cela que les novateurs en littérature évitent deux écueils où il leur arrive de tomber. Le premier est de prétendre surpasser les anciens en apercevant leurs fautes: il y a loin du goût qui

analyse avec justesse, au génie qui produit avec chaleur; le plus grand tort de La Motte n'est pas d'avoir critiqué l'Iliade, c'est d'en avoir fait une. La seconde chose que les littérateurs philosophes oublient quelquefois, c'est que la vérité, quand elle contredit l'opinion commune, ne saurait s'annoncer avec trop de réserve pour éviter d'être éconduite; c'est déjà bien assez pour risquer d'être mal reçue, que d'être une vérité nouvelle. Les préjugés, de quelque espèce qu'ils puissent être, ne se détruisent point en les heurtant de front. Que le soleil vienne éclairer tout à coup les habitans d'une caverne obscure, qu'il darde impétueusement ses rayons dans leurs yeux non préparés, il ne fera que les aveugler pour jamais; il fera pis encore, il leur rendra pour jamais odieux l'éclat du jour, dont ils ne connaîtront que le mal qu'il leur aura causé. C'est en se montrant peu à peu que la lumière se fait sentir et aimer; c'est en avançant par degrés insensibles, qu'elle en fait désirer une plus grande.
